This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

5.h.81

MÉLANGES DE LINGUISTIQUE

ET

D'ANTHROPOLOGIE

Il a été tiré, de ce volume, trente exemplaires sur papiers de choix, numérotés, savoir :

15 sur papier de Hollande, nos **1** à **15**,
10 sur papier chamois, nos **16** à **25**,
5 sur papier rose, nos **26** à **30**.

Aucun de ces exemplaires n'a été mis dans le commerce.

N°

1472. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.

MÉLANGES

DE LINGUISTIQUE

ET

D'ANTHROPOLOGIE

PAR

Abel HOVELACQUE, Émile PICOT
et Julien VINSON

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1880

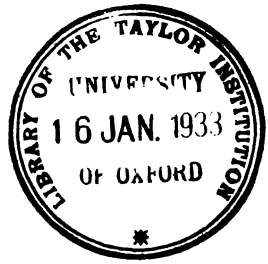
LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
16 JAN. 1933
OF OXFORD

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

L'Ethnographie linguistique; ses principaux desiderata en Afrique, en Océanie et en Asie (extrait de la *République française* du 18 octobre 1878). 1

Les établissements français dans l'Inde (*République française* du 5 avril 1878). 18

Les langues modernes de l'Inde (*République française* du 4 avril 1879) 34

Sur l'origine du mot *thuki-im* (paons) de la Bible (*Revue de Linguistique et de philologie comparée*, t. IV, 1873, p. 120-128). 50

Les langues dravidiennes (*Revue scientifique* du 5 juillet 1879) 60

La linguistique américaine en 1877 (*République française* du 5 juillet 1878) 82

Les pastorales basques (*République française* du 21 février 1879). 99

Variétés euscariennes :

XI. La légende de saint Léon, patron de Bayonne (*Bulletin de la société Ramond*, de Bagnères-de-Bigorre, avril 1879) 128

XII. Bayonne et les Basses-Pyrénées en 1798 (*Avenir des Pyrénées et des Landes* des 22, 24 et 26 janvier 1878) 143

XIII. Le protestantisme dans le pays basque (*Avenir des Pyrénées* du 16 avril 1878). 157

Pages.

XIV. Les chants historiques basques (*Avenir des Pyrénées* des 2, 4, 7 et 9 mai 1878. 161
XV. Les plus anciennes citations basques. 187
XVI. Le dialecte basque souletin au XVI^e^ siècle (*Avenir des Pyrénées* du 8 mai 1879) 191
XVII. Quelques anciens textes basques et sur le pays basque (*Avenir des Pyrénées* des 22 août, 17 et 24 décembre 1878) 194
XVIII. Polémiques sur les origines et les antiquités basques, etc 209
XIX. Victor Hugo et la langue basque (*Revue de Linguistique*, t. V, 1873, p. 435-436) 219
XX. Un épisode de la Révolution dans le pays basque. 223
XXI. La Convention et les idiomes locaux (*Avenir des Pyrénées* des 20, 23 et 25 septembre 1879) . 226
XXI. Le chef-d'œuvre de la typographie bayonnaise (*Revue des bibliophiles*, mars et avril 1879) . . 238
La lutte des langues dans l'Europe occidentale (*République française* du 12 août 1878). 250
Sur la prononciation du grec ancien (*Revue de linguistique*, t. II, p. 40-50) 265
Valeur de l'H grec au XI^e^ siècle (*Revue de linguistique*, t. II, p. 51-54). 277
La Bessarabie (*République française* du 14 juin 1878) . . 282
La renaissance du zoroastrisme au moyen âge (*République française* du 26 juillet 1878). 298

Appendice. Essais poétiques tamouls. 315

Addenda et corrigenda. 318

Table analytique 323

Table des noms propres cités. 326

ETHNOGRAPHIE LINGUISTIQUE

LES PRINCIPAUX DESIDERATA DE L'ETHNOGRAPHIE LINGUISTIQUE EN AFRIQUE, EN OCÉANIE ET EN ASIE.

Le nom même de l'*ethnographie linguistique* dit assez comment cette science a pris naissance. Elle est postérieure aux travaux qui ont constitué définitivement la linguistique; elle ne date donc pas de plus d'un demi-siècle. Dans le cours de ces cinquante ans, l'ethnographie linguistique a fait de rapides progrès. Ces progrès étaient en rapport direct avec ceux de la science du langage et ceux de l'anthropologie. Aujourd'hui, nous nous trouvons en face d'un ensemble de connaissances très-précises et très-sérieuses, qu'il s'agit simplement de compléter. Les grandes lignes sont arrêtées; très-souvent même on possède des notions fort exactes et fort minutieuses. Il est bon, cependant, de jeter de temps à autre un coup d'œil en arrière sur les résultats acquis, de prendre acte des progrès qui ont été réalisés, et,

surtout, de se rendre un compte exact des vides, des lacunes, des *desiderata* qu'il s'agit de faire disparaître.

I

Si nous examinons en premier lieu l'ethnographie linguistique de l'Afrique, nous constatons qu'à l'extrême sud de ce continent il se rencontre trois sortes d'idiomes nettement distincts les uns des autres : à l'est le kafir, le zoulou et les dialectes qui leur sont apparentés ; au centre, les dialectes des Bochimans ; à l'ouest, ceux des Hottentots. Si nous faisons abstraction des premiers (le kafir, le zoulou, les langues du Zambèse, etc., etc.) qui appartiennent à un groupe connu et bien délimité, nous sommes en présence de deux espèces d'idiomes dont la connexité est difficile à établir : les dialectes des Hottentots et ceux des Bochimans. Un fait semble sérieusement acquis à l'ethnographie ; c'est que les Bochimans représentent la population ancienne de l'Afrique australe. Jadis leur territoire a dû s'étendre bien plus au nord qu'il ne le fait actuellement. Quant à leur langue, elle était la langue indigène de toute cette contrée méridionale. Les Bochimans, sous le rapport anatomique, sont un des peuples les plus primitifs, une des races les moins élevées dans l'échelle humaine.

Le Hottentot, par contre, n'est qu'un métis : c'est un Bochiman croisé et très-croisé. Il n'y a pas une race de Hottentots ; il y a simplement de nombreux Hottentots s'éloignant plus ou moins du type commun. Nous n'avons pas à rechercher ici les éléments formatifs de cette population de métis : nous constatons seulement son existence. Il y a des Hottentots qui tiennent presque tout du Bochiman ; il y en a qui ne le rappellent que de loin ; il y en a d'autres enfin qui ne le rappellent que de très-loin, tout en ayant conservé tels et tels caractères frappants.

Quoi qu'il en soit, il s'agit de savoir quelle est l'origine de la langue des Hottentots. Cette langue est bien connue. On la divise (nous l'avons dit précédemment) en trois dialectes : celui du Cap, qui est presque éteint ; le *kora*, plus à l'est et par le vingt-neuvième degré de latitude ; enfin le *nama*, de tous le plus important, et parlé par environ vingt mille individus entre l'Atlantique et le désert de Kalahari. Ces différents dialectes ont été étudiés de près, et nous possédons méthodiquement toute leur grammaire. Nous avons nous-même exposé les principaux traits de leur morphologie dans un volume spécial de la « Bibliothèque des sciences contemporaines » de Reinwald. Mais quelle est l'origine de cette langue ? Forme-t-elle une famille particulière, ou se rattache-t-elle à quelque autre souche linguistique ? Si oui, quelle est cette dernière ? On saisit l'importance de la question. Les Hottentots étant une population métissée ont dû recevoir leur

langue de quelque autre peuple : ou bien des Bochimans eux-mêmes, c'est-à-dire de la race indigène dont ils ne forment que des variétés ; ou bien des populations nègres qu'ils ont rencontrées plus au nord-ouest ; ou bien de quelque peuple qu'ils auraient rencontré plus au centre de l'Afrique.

Là est le problème. La plus simple hypothèse est que la langue des Hottentots dérive de celle des Bochimans, mais cela n'est nullement prouvé. Il semble même, dans l'état actuel des choses, que l'on a affaire ici à deux familles linguistiques différentes. Mais, hâtons-nous de le dire, si les dialectes des Hottentots sont bien étudiés et bien connus (Hahn, Tyndall, Bleek), ceux des Bochimans ne le sont encore que d'une façon très-incomplète. Il se peut que les premiers ne soient pas de la même famille que les seconds, mais, avant de rien affirmer, il importe de connaître à fond ces derniers et, en réalité, tel n'est point le cas. Il y a là un *desideratum* important.

II

Nous pouvons ajouter qu'il faudrait savoir si, dans l'intérieur même de l'Afrique, plus au nord, et peut-être jusqu'aux régions avoisinant l'équateur, il ne se rencontre pas des populations de petite taille, à crâne allongé, à forte projection des mâchoires, à chevelure plus ou moins buissonneuse, à peau d'un jaune bru-

nâtre, qu'il y aurait lieu de rattacher aux Bochimans du sud de la péninsule et qui seraient, comme ceux-ci, les débris de l'ancienne population indigène. S'il existe réellement, même en très-petits groupes, des populations de cette espèce, il y a lieu d'étudier leurs idiomes d'une façon particulière, de les comparer aux dialectes des Bochimans, de rechercher s'il n'est pas possible d'en tirer un fonds commun et de voir, définitivement, si la langue des Hottentots procède ou non de ce fonds commun.

III

Nous nous dirigeons vers le nord-ouest et franchissons la ligne de l'équateur. Ici, dans la Guinée, dans le Sénégal, dans le Soudan, dans le Sahara méridional, nous sommes en face des langues parlées par les véritables nègres. Le nombre de ces idiomes est considérable et encore indéterminé. Il en est que l'on connaît parfaitement, comme la langue des Wolofs (dans le Dyolof, le Kayor, le Walo, le Dakar), comme le mandingue, comme le haousa ; il en est d'autres que l'on ne possède encore que d'une façon imparfaite. On a prétendu que tous ces idiomes de la Guinée et du Soudan formaient une vingtaine de familles linguistiques, distinctes les unes des autres. A notre sens, la multiplicité originelle des langues parlées par les véritables nègres d'Afrique est un

fait scientifiquement acquis, mais nous ne pouvons regarder ce chiffre d'une vingtaine de familles que comme tout à fait hypothétique. Ce que l'on peut avancer sans crainte d'erreur, nous semble-t-il, c'est la parenté de tels ou tels idiomes. Ainsi le bambara, à l'est de la Sénégambie centrale, est parent du mandingue (qui occupe la moitié méridionale de la Sénégambie et le territoire de la Haute-Guinée), du sousou, du véi ; — le féloup, sur la Gambie, est parent du sérère ; — beaucoup plus à l'est, dans la région du Haut-Nil, le chilouk confine à plusieurs idiomes qui forment avec lui une souche linguistique. Mais les vingt et quelques familles dont on parlé sont-elles *toutes* irréductibles les unes aux autres? Faut-il s'en tenir à ce chiffre de vingt? Faut-il en arriver à ceux de dix ou de douze ? Faut-il, au contraire, dépasser ce nombre d'une façon plus ou moins sensible ? Avouons notre incertitude sur ce point, et signalons à qui de droit cette lacune dans nos connaissances.

IV

Si, de l'occident du continent africain, nous passons à l'orient, nous rencontrons dans le pays de Zanzibar, dans la région du Zambèse, et, plus au sud, chez les Zoulous et les Cafres, les idiomes du groupe *bantou*. Cette famille linguistique considérable

est bien connue, mais il régne encore quelque incertitude sur la question, peu importante à vrai dire, de la subdivision du groupe. Certains auteurs (Hahn, Fr. Müller) admettent trois sous-groupes ; d'autres auteurs (Bleek), seulement deux variétés. Nous avons reproduit ces différentes classifications dans l'ouvrage indiqué plus haut, et nous n'avons ici qu'à rappeler le fait. Il serait intéressant de comparer les deux façons d'envisager la question, de choisir entre elles ou de proposer quelque autre opinion.

V

Au nord des langues parlées par les véritables nègres, dans la Guinée et le Soudan, s'étend sur une région d'environ sept cent cinquante lieues de longueur, coupée à mi-chemin par le fleuve du Niger, la populatiou des Peuls ou Pouls, également appelés Foulas. La langue des Peuls est connue : le général Faidherbe en a publié une bonne grammaire, il y a quelques années dans la *Revue de linguistique* (*Essai sur la langue poule*, 1875). On sait que cet idiome n'a rien de commun avec les idiomes du Sénégal et de la Gambie ; on sait qu'il a été introduit violemment dans l'Afrique occidentale et qu'il faut rechercher dans l'est son origine. Mais dans l'orient du continent africain existe-t-il des idiomes que l'on pourrait apparenter au poul sous le double rapport de la grammaire et du lexique ? Il y a ici une inconnue. Pourtant on

peut tirer un renseignement, ou plutôt une indication, de l'anthropologie. On rattache les Peuls aux populations nubiennes, et cela avec vraisemblance. Il y aurait donc lieu, pour les linguistes, de rechercher si la langue des Peuls n'est pas apparentée au nubien proprement dit, c'est-à-dire à l'idiome des Barabras, parlé sur le cours du Nil entre les vingt-unième et vingt-quatrième degrés de latitude; au dongolavi, parlé un peu plus au sud; à d'autres dialectes, enfin, parlés dans telles et telles parties du Darfour et du Kordofan. En ce qui nous concerne, nous n'osons point assurer que ces différents idiomes forment avec le peul une seule et même famille, mais nous ne serions point surpris que le fait fût, un jour ou l'autre, démontré.

VI

Pénétrons encore plus au nord dans le territoire africain. Nous arriverons à la région que l'on peut appeler méditerranéenne. Ici deux groupes ethniques principaux se trouvent en présence : les Berbers (Kabyles et autres), anciens possesseurs du sol, et les Arabes qui apportèrent le monothéisme dans ce pays, et s'efforcèrent, race conquérante et aristocratique, de maintenir dans un état d'infériorité relative ceux qu'ils avaient trouvés avant eux détenteurs du sol. Il n'y a point d'Arabes qui se soient *berbérisés*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, tandis qu'un nombre

assez notable de Berbers ont adopté la langue arabe. Il serait intéressant de rechercher l'histoire des progrès de la langue arabe et de faire un départ sérieux entre les vrais Arabes et les indigènes *arabisés*. L'ethnographie, en cela, peut être d'un secours considérable.

VII

Tels sont les *desiderata* les plus importants en ce qui concerne l'Afrique. Nous allons nous diriger maintenant vers les pays où prédominent également des populations à teint noir, vers l'Océanie.

Nous rencontrons ici des populations d'origine bien distincte. La race des Papous joue un rôle important, mais il est incontestable que sous le rapport linguistique elle a beaucoup perdu. Dans la Nouvelle-Guinée et dans un certain nombre d'îles avoisinantes, on trouve des Papous parlant leur langue propre, mais dans d'autres parties de l'Océanie on rencontre bien des populations qui, papoues par la race, se rattachent par la langue à la famille maléo-polynésienne dont nous aurons à parler tout à l'heure. La race a persisté, mais a échangé sa langue contre un idiome d'origine étrangère. La question est de savoir entre quelles limites ce phénomène s'est opéré, d'indiquer d'une façon précise quelles sont les régions où les Papous ont conservé leur ancien idiome, quelles sont les régions où ils l'ont abandonné. Il y aurait lieu,

en outre, de rechercher si le système linguistique des Papous est véritablement isolé, ainsi qu'on est autorisé à le croire, ou s'il se rattache à quelque autre famille d'idiomes.

Plus au sud, nous rencontrons des langues australiennes. Il y a apparence que les idiomes australiens ne sont point alliés à d'autres familles linguistiques, mais on ne sait pas encore d'une façon certaine si tous ces idiomes appartiennent à une seule et même souche. C'est ce qu'il y aurait intérêt à vérifier.

VIII

L'importante famille maléo-polynésienne appartient par son rameau occidental à l'Asie, par ses subdivisions orientales à l'Océanie. Ici la langue a recouvert bien des populations d'origine ethnologique distincte. Quelle est, sous cette couche linguistique si étendue, quelle est la limite des Malais ou des métis de Malais au premier degré ? Quelle est la limite des Mélanésiens ? Où se trouvent cantonnés les Papous qui ont renoncé à leur propre idiome pour adopter un dialecte mélanésien ? Y a-t-il des Polynésiens qui parlent un idiome mélanésien ? Autant de questions qui, pour la plupart, seront assez difficiles à résoudre.

De plus, il y aura lieu de rechercher quels sont, dans les trois groupes de la famille maléo-polynésienne (groupe malai, groupe mélanésien, groupe polynésien), les éléments communs à toute la famille.

Ce sera une tâche peu aisée, car les trois rameaux se sont séparés de fort bonne heure. Les idiomes polynésiens ont pris leur route vers l'Orient à une époque où la famille elle-même d'où ils sortaient n'avait point parachevé son développement linguistique. De là une difficulté considérable. Il serait intéressant de la résoudre. Il serait non moins intéressant de rechercher s'il n'y a point trace dans les idiomes polynésiens (Nouvelle-Zélande, îles Sandwich, îles Tonga, îles Marquises, îles Gambier, îles de Pâques, etc., etc.) d'une langue antérieure, d'un ancien idiome parlé précédemment par cette population bien caractérisée qui diffère à un si haut point des Malais. M. Charles Letourneau a émis cette supposition que, tandis que les idiomes adoptés par les Polynésiens seraient venus de l'ouest (soit de la Malaisie), les Polynésiens eux-mêmes seraient venus du côté de l'Orient. La linguistique pourrait-elle produire quelque indice à l'appui de cette opinion ? C'est un point sur lequel nous attirons l'attention, sans rien affirmer d'ailleurs.

IX

En nous reportant à l'ouest pour aborder le continent asiatique, nous avons à nous demander si les populations nigritiques de certaines régions des îles de la Sonde et des Philippines, de la presqu'île de Malacca, des îles Nicobar et Andaman, parlent autant

d'idiomes se rattachant à une seule et même famille de même que ces populations elles-mêmes forment les variétés d'une seule et même race, la race des Négritos. Nous n'avons encore sur leur compte que des renseignements insuffisants. Il est d'autant plus urgent de compléter ces informations, que l'on s'accorde généralement à regarder les populations dont il s'agit comme étant les plus anciennes de toutes ces contrées.

X

Les langues monosyllabiques — ou isolantes — de l'Asie orientale sont en général bien connues (nous parlons des plus importantes, comme le chinois, le siamois, le birman) ; mais ce qu'on n'a pas encore suffisamment déterminé dans chacun de ces idiomes, c'est la mesure respective de leur commune tendance vers l'agglutination, c'est-à-dire vers la seconde phase linguistique. Les langues offrent un précieux témoignage du phénomène d'évolution naturelle. L'anatomie du langage démontre d'une façon évidente que les idiomes dont la structure est la plus achevée procèdent de formes moins complexes, et que ces dernières aussi sont nées de formes inférieures. La structure monosyllabique constitue ici la première phase, la phase la plus simple; l'agglutination lui succède, et toutes les langues agglutinantes (basque, turc, tamoul, japonais, etc), etc., ont passé

par la forme monosyllabique. Il s'agit ici de faire une contre-épreuve : non plus de rechercher dans un idiome agglutinant les traces d'un monosyllabisme primitif, mais bien de découvrir en quelle mesure et en quoi tel ou tel idiome, dont le caractère général est encore monosyllabique, tend à se prêter au phénomène de l'agglutination. Le tibétain, pour prendre un exemple, est fort avancé dans cette voie. Une étude d'ensemble sur le sujet que nous indiquons n'a pas encore été entreprise, et elle devrait tenter les auteurs familiarisés avec les idiomes de forme isolante. Cela serait plus instructif et plus pratique que de chercher, comme on l'a fait vainement jusqu'à ce jour, à ramener à une source commune le chinois, le siamois, le birman, le tibétain, et d'autres langues moins importantes, telles que le pégou parlé dans la Birmanie anglaise, et le khassia parlé dans une région peu étendue, sur la rive gauche du Brahmapoutra, au sud de l'Assam.

La question du cambodgien est encore fort obscure ; on ne sait pas quelle est la véritable nature de cet idiome. Il est constant, en tout cas, qu'il est dépourvu d'un caractère essentiel des langues isolantes, à savoir de ces intonations, de ces tons destinés à différencier les monosyllabes homophones (comme seraient en français les mots verre, vert, ver, vers, s'ils étaient tous écrits *ver*, comme on les prononce).

XI

Un certain nombre de langues agglutinantes de l'Asie septentrionale et orientale doivent attirer l'attention sous le rapport de leur parenté possible avec d'autres idiomes. Jusqu'à ce jour on a cherché en vain à rattacher à quelque famille linguistique bien déterminée la langue des Youkaghirs, celle des Koriaks (parlées toutes deux au nord-est de la Sibérie), la langue du Kamtchatka, celle des Aïnos (dans les îles japonaises septentrionales), celle des Esquimaux, le coréen et même le japonais. Les tentatives qui ont été faites jusqu'à ce jour ont toutes échoué, et il faut avouer, d'ailleurs, qu'elles n'ont pas été conduites avec méthode. On a trop souvent oublié qu'il ne s'agit point de comparer tels ou tels mots tout faits, tout construits, mais qu'il faut envisager avant tout la structure grammaticale et le mode de développement des langues que l'on prétend rapprocher les unes des autres. C'est assurément ce que l'on n'a pas fait en comparant le japonais aux idiomes altaïques (mongol, turc, finnois, etc.), et cependant nombre d'auteurs n'hésitent pas à déclarer qu'il existe une parenté lointaine mais réelle entre le japonais et les idiomes en question. Certes, nous ne nierons point qu'il soit possible de découvrir des alliés plus ou moins proches au japonais, à la langue

des Aïnos, à celle des Koriaks, mais nous pensons que la preuve n'a pas encore été faite.

Nous pouvons en dire autant des idiomes du sud de l'Inde, de cette importante famille dravidienne (tamoul, kanara, etc.) dont il a été parlé plus d'une fois dans les Revues de *la République française*. Eux aussi, on les a rattachés à la famille des langues ouralo-altaïques, mais sans méthode, partant sans succès. La grammaire des idiomes dravidiens a été, ces derniers temps, très-minutieusement et très-scientifiquement étudiée (Caldwell, Vinson) ; ce que l'ethnographie linguistique réclame ici, c'est l'établissement d'une carte des différents idiomes dravidiens, plus précise encore que les cartes qui ont déjà été dressées (Beames, 1868 ; Cust, 1878).

Puis il serait temps de rechercher si le brahoui, parlé au nord-ouest de l'Inde, par-delà l'Indus, aux environs de Kélat en Béloutchistan, se rattache ou non aux langues dravidiennes ; quelle est la véritable place de l'élou, ou singhalais, parlé dans la partie méridionale de l'île de Ceylan ; quelle est également la place du mounda, de la langue des Kols, qui vivent dans l'Inde au sud-ouest de Calcutta. Le progrès constant des études linguistiques et l'intérêt qui s'attache de plus en plus à toute cette région de l'Asie méridionale laissent espérer que le jour n'est pas éloigné où la lumière sera faite sur ces questions obscures encore à l'heure présente.

XII

Nous connaissons par plusieurs cartes russes, dont quelques-unes sont excellentes, la géographie des langues ouralo-altaïques ; nous connaissons bien la grammaire de la plupart de ces idiomes, et l'on peut regarder comme très-satisfaisante leur classification générale en cinq groupes : samoyède, finnois, turc, mongol, tongouse. Mais ce qui n'est point fait encore, c'est un premier essai de grammaire comparée des langues les plus importantes de toute la famille. Alors peut-être nous pourrons savoir quelle est, approximativement, la région d'origine de ce groupe d'idiomes, et c'est alors seulement que l'on pourra juger, en toute sûreté, des différents rapprochements qui ont été tentés entre telles et telles langues et les idiomes altaïques. Il est à présumer que la langue commune que l'on aura pu dégager de ces derniers apparaîtra comme étant déjà assez avancée dans les procédés de l'agglutination, plus avancée certainement que le système dravidien.

Aux confins de l'Europe méridionale et de l'Asie se trouve un groupe de langues auxquelles on a donné, d'après leur répartition aux alentours du Caucase, le nom de langues caucasiques : au nord, le lesghien, le circassien et quelques autres ; au sud, le géorgien, le mingrélien, le laze. Combien y a-t-il de familles linguistiques dans ce groupe des langues

du Caucase? Il y en a certainement plusieurs, mais on ne peut encore les déterminer. Ces différentes familles sont-elles isolées, ou peut-on les apparenter avec telles ou telles autres familles linguistiques? C'est encore ce que nous ignorons; mais on doit reconnaître, en tous cas, qu'elles n'ont rien de commun avec les idiomes indo-européens. Enfin, l'étude de ces derniers, qui dépasserait le cadre de cette revue rapide, n'est pas sans soulever de nombreux problèmes, sans suggérer à l'ethnographie linguistique d'importantes solutions.

A. H.

LES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE

NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS. — RÉGIME POLITIQUE. — FEMMES BRULÉES SUR LE BUCHER DE LEURS MARIS. — L'ÉTABLISSEMENT DE KARIKAL : STATISTIQUE. — LES LOGES OU ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES. — LETTRE D'UN FRANÇAIS DE 1792.

On sait que la superficie totale du territoire français dans l'Inde est de 49,622 hectares dont 29,122 à Pondichéry, 13,515 à Karikal, 5,909 à Mahé, 1,429 à Yanaon et 940 à Chandernagor. La population de notre colonie s'élevait au 1er janvier 1879 à 276,531 habitants; on en comptait à Pondichéry 148,618 et il y en avait 92,327 à Karikal, 22,141 à Chandernagor, 8,517 à Mahé, et 4,928 à Yanaon. Dans ces chiffres, les Européens ou descendants d'Européens ne figurent que pour un total de 2,600 soit 1,145 blancs et 1,455 mulâtres. Le mouvement commercial de Pondichéry, le seul des cinq établissements dont nous ayons pu nous procurer les chiffres, a été en 1878 le suivant : il a reçu et expédié 303 navires de toutes nations, d'un

tonnage total de 56,956 tonneaux, qui ont importé 5,750,972 fr. de marchandises, mais qui en ont exporté pour une valeur de 7,641,303 fr.

Le budget local des établissements français dans l'Inde pour l'exercice 1879 avait été arrêté au chiffre de 1,818,335 fr. 94 en recettes et en dépenses, par le Conseil général. La répartition pour chacun des établissements était la suivante :

PONDICHÉRY....	Recettes.....	1,091,931'16
	Dépenses.....	1,271,566 67
KARIKAL.....	Recettes.....	423,266 00
	Dépenses.....	304,192 86
CHANDERNAGOR.	Recettes.....	204,575 82
	Dépenses.....	146,720 15
MAHÉ.....	Recettes.....	56,784 98
	Dépenses.....	53,287 26
YANAON.....	Recettes.....	41,787 98
	Dépenses.....	43,019 00

On voit que les dépenses ne sont supérieures aux recettes qu'au chef-lieu et dans l'établissement le moins important. L'exercice 1874 s'est liquidé définitivement par un excédant de recettes de 8,600 fr. 49. Le budget municipal de la ville de Pondichéry, dont la population est de plus de 60,000 âmes, avait été fixé pour 1877 à 33,710 fr. de recettes et 28,059 fr. de dépenses.

Au point de vue politique, notre colonie est représentée en France par un sénateur et un député. L'élection sénatoriale a eu lieu à Pondichéry le 17 mars 1876; les électeurs, comprenant tous les membres des Conseils locaux et du Conseil colonial,

étaient au nombre de 43 : 43 ont pris part au vote, et M. Desbassayns de Richemont, ancien député à l'Assemblée de 1871, a été élu sans concurrent à l'unanimité ; cette élection n'a eu aucun caractère politique, et l'on paraît avoir surtout voulu remercier M. de Richemont des services qu'il a rendus à la colonie ainsi que du rôle important qu'il a joué à Versailles lorsque la représentation coloniale fut menacée de suppression par la majorité réactionnaire pendant la discussion de la loi électorale. Le nombre des électeurs politiques qui, en 1849, n'était que de 22,412 et qui, en 1871, avait été de 47,424, s'élevait en 1876 à 57,608, dont 35,868 à Pondichéry, 13,589 à Karikal, 5,073 à Chandernagor, 1,621 à Mahé et 1,457 à Yanaon. L'élection du député eut lieu le 15 avril 1876 et, sur 18,690 votants, M. Jules Godin, avocat à la Cour de cassation, obtint 18,613 voix. Il siégea au Centre gauche et fit partie des 363 ; aussi sa candidature fut-elle vivement combattue en 1877 par l'administration qui lui opposa, comme candidat officiel, M. Benoist-d'Azy fils, ancien directeur des colonies, dont la démission avait fait quelque bruit. En dépit ou peut-être à cause de l'appui de la mission catholique, l'échec du candidat officiel fut écrasant : il ne put réunir, le 18 novembre 1877, que 8,040 voix, tandis que M. Godin était réélu par 15,314 : le nombre des votants était de 23,414 et celui des inscrits de 56,811.

C'était justice, car M. Godin a beaucoup fait pour la colonie qui lui a fait l'honneur de le choisir pour

son représentant. Il a provoqué notamment la révision de tout le régime administratif de l'Inde qu'il est urgent de réformer. Un projet de Constitution en soixante-dix articles et un décret réglementaire qui en compte cent sept ont été examinés par le Conseil colonial de Pondichéry du 5 au 16 décembre 1876. La Constitution projetée doit remplacer le décret du 13 juin 1872, maintes fois critiqué qui instituait un régime mixte, une sorte de représentation à plusieurs degrés, et donnait des droits égaux aux élus du pays et aux chefs de l'administration. La loi future n'admet dans les Conseils que des membres élus, tout en y donnant bien entendu entrée aux agents du gouvernement; elle accorde aux membres des assemblées locales une indemnité de 10 fr. par jour; elle supprime, dans les listes électorales, les distinctions de couleur et de culte et reporte ces distinctions, encore nécessaires, sur les éligibles; elle demande enfin la création à Paris, auprès du ministre de la marine et des colonies, d'un Conseil supérieur formé de tous les sénateurs et députés coloniaux (1).

Parmi les vœux émis à cette occasion par les membres du Conseil colonial de Pondichéry, l'un de ceux qui ont amené des discussions prolongées était

(1) La plupart des réformes ainsi demandées ont été réalisées. Une direction de l'intérieur, purement civile, a été créée. On a de beaucoup amélioré la situation des écoles publiques. A la rentrée de 1879, le collège indien de Pondichéry fondé par un riche négociant, Calvé-Souprayachetty, comptait plus de 600 élèves. Les 17 écoles gratuites de Chandernagor reçoivent 856 enfants dont 138 filles.

relatif au nom officiel de la colonie. L'assemblée s'est arrêtée à l'appellation d'Indes françaises qui a le tort peut-être de paraître un peu prétentieuse, mais qui est au moins justifiée par tous les souvenirs historiques du pays. Il fut un temps où nous semblions devoir être les futurs maîtres de l'Inde ; le rôle qu'y jouent aujourd'hui les Anglais nous était réservé, selon toute apparence, sans l'incurie des cabinets de Versailles, l'étroitesse de calculs de la Compagnie des Indes et l'incapacité de la plupart de nos fonctionnaires. C'est à cette époque que remonte l'acquisition de notre établissement de Karikal, sur lequel nous allons donner quelques détails complémentaires.

Karikal et Pondichéry sont nos deux principaux ports dans le Décan et même dans le pays tamoul. On sait que le tamoul est la plus importante, la plus ancienne et la plus cultivée des langues dravidiennes (1). Mais Pondichéry est une ville toute nouvelle, tandis que Karikal est une des plus vieilles cités du Tanjaour : elle est même célèbre dans les fastes religieux de l'Inde méridionale. Ce fut, il y a de

(1) Nous ne tarderons probablement pas à voir enseigner officiellement dans notre École de langues orientales vivantes les langues parlées par nos concitoyens de l'Inde française. Quand aura été instituée la chaire de tamoul, dont la création a été l'objet de rapports favorables, peut-être quelqu'un de nos fonctionnaires français de l'Inde aura-t-il, avant de quitter la mère-patrie, une notion quelconque des pays où on l'envoie, de l'idiome, de l'esprit et des mœurs des habitants. Il semble que ce minimum d'instruction spéciale aura bien son utilité. (*Note du Journal*). — Un cours complémentaire d'Hindoustani et de tamoul a été créé à l'École des langues orientales vivantes par un arrêté ministériel du 12 avril 1879.

longs siècles, la patrie d'une sainte femme connue dans les légendes çivaïstes sous le nom de *Kâreikkâl-ammei*, « la matrone de Karikal » ; sa vie racontée en soixante-six strophes de quatre vers, occupe tout un chant du poème tamoul *Périya purânam*, qui est une sorte de biographie mystique des soixante-quatre grands saints du çivaïsme. C'est à Tirounallar, près de Karikal, que s'est produit le dernier exemple de *sati* dont nous ayons entendu parler.

On sait que ce mot désigne l'immolation volontaire de la veuve, brûlée vive sur le bûcher de son époux. L'un des brahmes attachés à la pagode de Tirounallâr (consacrée au dieu Tyagarâdjâ, une des nombreuses incarnations de Çiva), appelé Ayankurukkal, mourut le 29 octobre 1829. Il avait épousé, en secondes noces, une jeune brahmine nommée Savourangammalle, qui manifesta l'intention de se conformer à l'ancienne coutume, déjà tombée en désuétude, et d'affronter la mort pour ne pas survivre à son mari. L'administrateur de Karikal, M. Ducler, informé de cette résolution, vint à Tirounallâr et parvint à dissuader la jeune femme (elle avait vingt-cinq ans à peine) de ce suicide. Il avait pu se convaincre qu'outre l'exaltation religieuse, l'un des principaux motifs qui avaient inspiré Savourangammalle était la peur de la misère ; il obtint des directeurs de la pagode la promesse qu'ils continueraient à la jeune veuve une partie des revenus du casuel de son mari ; le gouverneur de Pondichéry, par un arrêté rendu le 22 janvier 1830, lui accorda

une pension annuelle de 200 fr. M. Ducler était non-seulement un excellent administrateur, mais encore un esprit très-large et très-instruit; fort bon orientaliste, il avait étudié les langues du pays et il rapporta plus tard en France une intéressante collection de manuscrits tamouls qui est conservée tout entière à la Bibliothèque nationale.

Un traité passé le 17 juillet 1738, entre le gouverneur de Pondichéry et le roi de Tanjaour Sahadgi-Mahârâdjâ, nous avait mis en possession, moyennant une somme de 150,000 chakras, de la ville de Karikal, de la forteresse de Karklatchéry (vulgairement appelée Karkangéry) et de six aldées (villages). M. Gratien Golard s'y installa le 14 février 1739. Le 12 février 1740, le nouveau roi de Tanjaour, Pratapsing, vendit à la Compagnie des Indes, pour 220,000 chakras, huit autres aldées. Dost-ali-khan nous céda le 1er décembre 1749, quatre-vingt-une aldées dont M. J.-B. Le Riche, commandant de Karikal, prit possession dix-huit jours après. Le 7 avril 1760, cet établissement fut pris par les Anglais, qui nous le rendirent le 18 février 1765. Ils s'en emparèrent de nouveau le 6 août 1778 et nous le restituèrent le 26 février 1785, pour la reprendre en juin 1793. Depuis le 14 janvier 1817, le pavillon français n'a pas cessé de flotter sur le territoire des cent dix aldées qui constituent aujourd'hui l'établissement de Karikal.

La population de cet établissement, qui ne s'élevait en 1785 qu'à 29,071 habitants, est aujourd'hui

de 92,327. En 1824, elle était de 33,401 et en 1856 de 49,548. Nous empruntons au recensement de 1856, l'un de ceux qui ont été faits avec le plus de soin, quelques chiffres utiles à connaître. La population de 49,548 habitants se décomposait en 24,950 individus du sexe masculin et 24,598 du sexe féminin ; on y comptait 111 blancs, 134 mulâtres, 6,829 musulmans et 42,474 hindous. Au point de vue religieux, on la divisait en 77 protestants, 5,024 catholiques, 5,531 vichnouvistes, 6,829 mahométans et 32,087 çivaïstes. Nous ne pouvons donner le détail de répartition par castes ; il suffira de dire que 1,562 personnes s'étaient déclarées brahmes, 200 kchatryas ; on comptait de plus, entre autres, 643 passementiers et tisserands, 490 barbiers, 448 blanchisseurs, 1976 macouas (marins), 180 potiers et 9,056 parias. Sur 10,000 habitants, il n'y avait en moyenne que 279 écoliers.

Le recensement du 1er avril 1856, auquel nous avons emprunté les détails qui précèdent, ne portait pas seulement sur la population ; il s'étendait encore à tous les renseignements concernant les productions naturelles, le travail et l'industrie. Nous pouvons dire aussi qu'à cette époque on comptait sur les 13,515 hectares qui appartiennent à la France à Karikal : 1 indigoterie, 3 savonneries, 77 fabriques d'huile de coco, 11,630 bœufs et vaches, 3,900 buffles et bufflones, 3,890 brebis et moutons et 4,370 boucs et chèvres. Les produits commerciaux de notre territoire étaient principalement du riz (11

millions de kilogrammes), des menus grains (304,064 kilog.), de l'indigo (68,040 kilog.), de l'huile de coco (341,385 kilog.), etc. La surface des terres vagues et incultes, des étangs et des cours d'eau, s'élevait à 3,012 hectares; les terrains domaniaux, les habitations et leurs dépendances formaient 1,955 hectares; 311 hectares étaient occupés par des arbres fruitiers, 16 par le bétel et 19 par l'indigo, 114 par des jardins potagers. On n'évaluait qu'à 71 ares la contenance des terrains plantés de tabac et à 8 seulement celle consacrée à la canne à sucre; mais 7,256 hectares 71 ares étaient affectés aux rizières et 687 hectares 73 ares aux champs de menus grains.

On désigne sous ce nom dans l'Inde française, toutes les graminées autres que le riz, c'est-à-dire le millet, le maïs, le sorgho, l'avoine, le coriandre, etc. Elles sont cultivées dans ce qu'on appelle les terres hautes; les terres basses, toujours inondables grâce à un système ingénieux de canaux d'irrigation, sont exclusivement occupées par les rizières qui donnent deux récoltes par an, en avril et en octobre. Dans les évaluations commerciales, l'unité n'est pas, comme en Europe, le prix variable d'une quantité donnée; c'est, au contraire, la quantité variable vendue pour un prix donné. A Paris, par exemple, on achète le pain à trente ou quarante centimes le kilogramme; à Karikal on a, suivant les fluctuations des cours, une, deux ou trois mesures de riz pour un fanon (30 centimes).

Nous avons exposé, dans un précédent article, le système cultural de l'Inde. A Karikal, ce régime offre des détails particuliers que nous avons indiqués. Les terres de chaque village sont indivises entre les propriétaires, qui paient à l'État un impôt foncier invariable et fixé, pour tout l'établissement, à la somme de 170,000 fr. Nous avons dit que ces propriétaires appelés du nom musulman de *mirasdars*, afferment généralement leurs domaines à des gens du pays que l'on désigne sous l'appellation de *sous-habitants*. Les cultivateurs réels du sol, ou *panéals* (mot tamoul, proprement *pannei-âl* « rizière-homme »), sont des espèces de serfs sous leurs ordres. En 1860, il y avait à Karikal, 1,762 mirasdars, 1,940 sous-habitants et 1,770 panéals; la valeur approximative des terres employées à la culture, des bâtiments et du matériel d'exploitation, y compris le bétail et les animaux de trait, était de 4,471,827 fr. 18 c.

Avant le décret du 16 janvier 1854, l'impôt était payé en nature, et le gouvernement pouvait, par la mise en vente des réserves qu'il avait soin de garder dans ses magasins, influer considérablement sur le marché. C'était une pratique ancienne que la Compagnie des Indes avait empruntée aux radjas indigènes. La Compagnie, il ne faut pas l'oublier, était surtout une association de marchands; l'intérêt commercial était à peu près le seul qui la guidât dans l'administration de la colonie et dans l'établissement des *loges* dont nous avons encore à parler.

On appelait ainsi des établissements secondaires, composés de quelques bâtiments entourés d'un terrain plus ou moins étendu, construits dans les principaux centres commerciaux du pays. La plupart des loges étaient au Bengale : il y en avait *cinq* grandes et *dix* petites. Ces dernières étaient établies à Chopour, Kirpaye, Canicola, Monepour, Serampour, Sola, Chatigan ou Islamabad, Malda, Silhet et Goualpara. Fondées de 1747 à 1766, elles ne consistaient chacune qu'en une maison en briques, flanquée de magasins ou hangars. Le gouvernement français les a abandonnées en 1815.

Quant aux grandes loges, la plus ancienne est celle de Balassore, établie en 1686 par M. Duplessis en vertu d'un *patta* d'Ibrahim-khan, nabab du Bengale, confirmé par un firman d'Aurengzeb en 1695. On y centralisait le commerce des toiles. En 1791, nous y commandions à trente ou quarante familles. En 1816, on y envoya un agent français, M. Merle, qui y mourut l'année suivante et ne fut pas remplacé. — La seconde loge date de 1721 : c'est celle de Cassimbazar, achetée par la Compagnie des Indes avec l'aldée de Bamongatty ; tout ce territoire avait deux milles et demi (près de 4 kilomètres) carrés et comptait de douze à quinze cents habitants. On y trafiquait sur la soie et le taffetas. Deux représentants que notre gouvernement y envoya successivement, M. Bourgoin, en 1817, et M. de Rambaud, en 1820, ne purent y être installés, par suite de difficultés soulevées par les Anglais. — Pour la même raison,

M. de Mars ne put reprendre possession en 1821 de notre loge de Patna et de ses cinq dépendances (Chapere, Sorguia, Fatoua, Ponnareck et Begomsara). On y achetait de l'opium, du salpêtre et de grosses toiles appelées *garas*. Le comptoir remontait à 1727. — Jougdia, fondé en 1735 et où l'on réunissait surtout des toiles propres à l'impression, ne fut pas réclamé par la France en 1816. — La dernière loge, Dacca, ne fut pas remise à M. Darrac que le gouvernement français y envoya en 1816. Nous y possédions, depuis 1752, l'aldée de Biga où M. Renault de Saint-Germain avait installé des blanchisseries. La Compagnie en tirait des bazins, des casses, des dorias, des nansouques et surtout des mousselines. — Les maisons qui nous appartiennent à Dacca et à Balassore sont actuellement louées à des particuliers.

Sur la côte orientale, nous possédons la loge de Mazulipatan, une aldée nommée Francepett et deux terrains habités par 200 Indiens environ. Sur la côte Malabar, les loges de Calicut et de Surate sont habitées par des gardiens français. Nous avons dit quelques mots de ces établissements dans notre précédent article.

Nous demandons la permission de terminer celui-ci par la citation d'un document fort intéressant qui provient précisément d'une des loges dont nous venons de parler. C'est une lettre écrite de France, en 1792, à l'un de nos résidents aux Indes; elle a été découverte dans une liasse de pièces extraites des archives de Pondichéry et classées sous l'étiquette

« Inutiles, à détruire ». Elle nous paraît intéressante en ce qu'elle montre, une fois de plus, l'esprit qui animait les classes bourgeoises en France à cette époque si méconnue et si calomniée :

« Port-Louis, le 25 octobre 1792,
« L'an Ier de la République française.

» La datte de cette lettre, mon ami, t'apprendra le chengement qui est arrivé dans notre gouvernement. Louis 16, déchu de la place que lui avoit donné la Constitution, expie dans la tour du Temple des forfaits qu'on lui attribue et qui, je crois, appartiennent en grande partie aux perfides conseillers dont il s'étoit environné. Il est question de lui faire son procès, et il est probable qu'il payera de sa tête sa trop grande foiblesse, qui l'a rendu coupable envers une nation qui, en lui ôtant les moyens de faire le mal, lui avoit laissé celui de faire le bien et une grande place dans le gouvernement.

« Quelque soit l'issue de cet événement, je la verrai en philosophe ; ma profession de foi étoit faite longtemps avant la révolution ; ami de la liberté, je n'avois quitté le service que pour en jouïr, et si je me suis depuis 1789 élevé quelquefois contre la licence qui a souillé la plus belle et la plus étonnante des révolutions, c'est que je suis persuadé que la licence conduit à l'anarchie, le plus grand des maux, comme l'observance des loix conduit à la liberté, le plus grand des biens, surtout quand ces loix ne sont

pas l'ouvrage d'un despote, mais l'expression formelle de la volonté générale.

« Tu me parles, dans ta dernière lettre, je ne sais pourquoi, de mes opinions religieuses. Je connois toutes les religions des grands peuples qui habitent l'univers connu ; je les méprise toutes quant à leur dogme, parce que c'est l'ouvrage des fripons dominateurs des simples ; j'en respecte la morale qui, la même partout, est selon moi la première base de la société.

« Nous sortons d'une crise violente ; le roi de Prusse, à la tête de 80,000 hommes, est entré en France dans les premiers jours de septembre ; maître de Longwi et de Verdun, il marchoit sur Paris ; la France entière s'est levée, l'ange tutélaire qui veille sur nos destinées a détourné le coup que vouloit nous porter le despotisme : une maladie contagieuse a détruit une partie de l'armée prussienne, la bonne conduite de nos troupes a fait le reste. Les Prussiens ne souillent plus la terre de la liberté.

« Ier novembre.

« Nous avons porté chez nos ennemis le fléau dont il vouloit nous accabler ; le général Custines est entré dans l'empire : il s'est emparé de Spire, Worms et Mayence. Le général Montesquiou a pris la Savoye ; le général Anselme est maître de Nice et de la forteresse importante de Villefranche. Le 8 de ce mois nous devons entrer en Brabant sur cinq points, c'est-

à-dire que cinq armées vont protéger les insurgents de cette province des Etats d'Autriche et tout annonce que ces forces respectables lui donneront la liberté après laquelle elle soupire depuis quatre ans. Le sort de la République parroit fixé par le courage des Français ; le flambeau de la philosophie fera le tour de l'Europe ; il l'éclairera et les peuples qui l'habitent seront heureux : voilà mon opinion...

. . . . . .

« Tout se vend en France à un prix excessif ; les retours en denrées de l'Inde ne peuvent être que très-avantageux ; si tu en pouvais faire et que tu eusses assez de confiance en moi pour me les adresser, je me chargerais de les vendre à un modique bénéfice ; je suis forcé de travailler pour vivre. La suppression des domaines congéables, qui formaient la meilleure partie de ma fortune, la réduit de beaucoup : cette suppression me fait perdre plus de 40000 fr. en fonds de terre, et cette perte s'augmenterait encore si les paysans me remboursaient en assignats comme ils le peuvent aux termes du décret, qui cependant est si injuste que ceux-mêmes qui n'ont aucun intêret à la chose, le blâment ; on en demande le rapport ; mais en attendant cet acte de justice, la partie lésée souffre ; ce régime avait des abus peut-être, mais on n'a pas distingué les acquéreurs de ces biens, de ceux qui les avaient créés et avaient retiré tout le fruit de ces mêmes abus, et voilà le vice du décret, sur lequel on appuye les réclamations bien fondées qui ont été adressées à la Convention nationale.

. . . . . .

« Gérard, votre correspondant à tous, a péri, victime d'une émeute populaire; bien des crimes, je le répète, ont souillé la plus belle des révolutions: mais ces temps orageux nous présagent de beaux jours; au reste, mon ami, ce ne sont pas ceux qui changent la face des empires qui doivent s'attendre à jouir paisiblement de tout le bien qu'on doit se promettre d'un nouveau régime, établi sur la liberté et l'égalité, les deux bases principales de la vraie philosophie.

« Tu auras reçu.... une longue lettre dans laquelle je te détaille les démarches que j'ai faites pour te faire employer dans la marine; le changement peut-être sans exemple, des ministres a rendu mes soins inutiles..... Pour la croix, ce hochet auquel tu paraissois encore tenir, elle est supprimée, ainsi que tous les ordres de chevalerie, qui pouvoit convenir à un état monarchique; mais que les républicains réprouvent comme attentatoires à l'égalité.

« Adieu: nous t'embrassons tous tendrement. »

J. V.

LES LANGUES MODERNES DE L'INDE

L'ÉTUDE SCIENTIFIQUE DES LANGUES. — LA VRAIE GRAMMAIRE. — AVENIR LINGUISTIQUE DE L'INDE. — KHASI. — KOLARIEN. — DRAVIDIEN. — ARYEN MODERNE. — INSUFFISANCE DES DOCUMENTS ET DES ETUDES. — INTERVENTION ADMINISTRATIVE. — ROLE DES FONCTIONNAIRES. — IL FAUT FAIRE QUELQUE CHOSE POUR L'INDE.

La découverte du sanscrit, fait capital dans l'histoire de la science du langage puisqu'elle lui doit son existence ou du moins tous ses progrès, a eu pourtant cet inconvénient grave qui n'est devenu sensible que de nos jours : en introduisant dans le champ des études comparatives une langue littéraire, puissamment et savamment organisée, les indianistes du commencement de ce siècle devaient amener les linguistes à négliger les idiomes populaires. Les documents écrits ont seuls servi de bases à leurs premières observations, ce qui répondait aux anciennes habitudes de l'enseignement en Europe, où l'attention se concentrait sur les deux grandes langues de l'antiquité classique et sur celle des livres sacrés du

judaïsme. On y cherchait moins le fait du langage que l'histoire de la pensée humaine.

C'est néanmoins par la comparaison des langues écrites, par leur classement relatif, qu'on en est arrivé peu à peu à les étudier en elles-mêmes, indépendamment de toute valeur littéraire. Peu à peu les humanistes se sont partagés en deux groupes bien distincts : les uns continuèrent à suivre la vieille tradition ; les autres ne virent plus dans le langage qu'un fait naturel, qu'un produit spontané de l'organisme humain. On comprit alors que le mot n'était que l'expression sonore d'une pensée ou d'un fait matériel ; que ses variations de forme répondaient à des nuances de la pensée ou à des modifications du fait. Cette considération a donné naissance à la méthode linguistique que nous appelons positive au point de vue théorique ; au point de vue pratique, elle a eu pour corollaire une conception plus saine et plus logique de « la grammaire ». La grammaire n'est plus, pour nous, « l'art de parler et d'écrire correctement » ; c'est simplement l'étude des éléments du langage. Elle recherche d'abord quels types sonores constituent la charpente d'une langue et les variations dont ils sont susceptibles ; elle examine ensuite comment se groupent ces types sonores pour exprimer *les relations*, les nuances d'état ou d'action d'une conception, d'un fait intellectuel donné ; elle se préoccupe alors du rôle joué par les mots ainsi formés ; enfin, et en dernière analyse seulement, elle découvre les lois synthétiques du langage. De ces quatre divisions

naturelles de la grammaire, — la *phonétique*, la *morphologie* ou *dérivation*, la *fonction*, et la *syntaxe*, — la dernière seule répond à la vieille définition classique.

Devant la grammaire ainsi comprise, toutes les langues sont égales, depuis le parler inculte des plus humbles sauvages de l'Océanie jusqu'à l'idiome perfectionné de l'Occident. Les uns et les autres sont de de la même nature fondamentale; ils vivent de la même vie et ne se différencient que dans la mesure qui sépare, par exemple, un annélide d'un vertébré, une fougère d'un multipliant. Aussi, plus le nombre des langues vivantes, qu'on étudiera soigneusement sera grand, et plus on réunira des éléments d'information précieux pour la science générale du langage. De là l'urgente nécessité qui s'attache à l'observation minutieuse de tous les patois, de tous les jargons; de là surtout le devoir impérieux qui s'impose aux linguistes de ne pas laisser périr, sans les soumettre à un examen approfondi, ces innombrables débris que la civilisation menace d'une extinction prochaine. La concurrence vitale s'exerce ici avec une puissance tout à fait irrésistible.

Ces réflexions nous ont été suggérées par la lecture d'un livre remarquable à plus d'un titre, plein d'une chaleur communicative, et qui est véritablement, comme disait Montaigne, « une œuvre de bonne foi ». Il est intitulé : *A sketch of the modern languages of the east Indies* (1) et est dû à la plume d'un ancien

(1) Londres, Trübner, in-8° XII-198 p., et deux cartes.

fonctionnaire civil de l'Inde anglaise, M. Robert N. Cust. Après avoir passé en revue toutes les langues de l'Inde, l'auteur en arrive, dans sa « conclusion », à tracer le tableau suivant de l'état futur de la péninsule cis-gangétique : « Toutes les traces « des idiomes secondaires disparaîtront sous la pres- « sion des trois magnifiques langages indigènes du « Nord, le bengali, le marâthi et l'hindi, et des deux « grandes langues nationales du Sud, le tamoul et le « télinga, qui deviendront les organes de deux cent « millions d'hommes et se chargeront, peut-être à « l'excès, de mots d'emprunt, tirés du sanscrit, de « l'arabe, du persan et de l'anglais. Avec ces cinq « langues se développera une nouvelle civilisation « anglo-indienne, et peut-être une nouvelle religion « s'établira-t-elle. Quant aux caractères qui servi- « ront à les écrire, ils se réduiront vraisemblable- « ment à deux au Nord, le nâgari et le bengali, et « deux au Sud, le tamoul et le télinga ». M. Cust espère que l'écriture latine s'imposera forcément par la suite des temps et sera surtout amenée par la conversion générale des Indiens au christianisme (?).

Mais, dans la vaste contrée où régneront seules les cinq langues dont il vient d'être question, sait-on combien il en existe aujourd'hui ? M. Cust en compte environ trois cents, en comprenant dans ce nombre toutefois les divers dialectes littéraires et les patois régionaux. On y distingue tout d'abord deux groupes principaux — l'un, *flexionnel*, aryen ; l'autre, *agglutinant*, dravidien, — au milieu et à côté desquels se

placent confusément quelques familles encore mal définies et mal classées.

Le groupe aryen est géographiquement le plus considérable : il occupe environ les six dixièmes du territoire ; le dravidien occupe à peu près tout le reste, ne laissant guère aux idiomes indépendants qu'un demi-dixième de terrain tout au plus. Ces idiomes, les moins connus, les plus menacés, sont par conséquent les plus dignes d'intérêt, et c'est par eux que nous commencerons cette rapide revue.

I. Sur l'extrême frontière nord-est de l'Inde, nous rencontrons une langue d'un caractère extrêmement original, aussi intéressante que peu connue, le *khasi*. Elle est parlée, le long de cette série de collines qui séparent le bassin du Brahmapoutra de celui de la Surma, par environ 200,000 hommes. Au dire de M. Cust, une excellente grammaire de cette langue, qui a attiré l'attention de Schott et de Gabelenz, a été écrite par un missionnaire anglais, M. Pryse ; on a même publié un dictionnaire. Trois traductions du Nouveau-Testament par Carey (Serampore, 1824, en caractères bengalis), Lish (Serampore, 1834, en caractères romains et Jones (Calcutta, 1845, en caractères romains également) forment toute la littérature de cette véritable oasis linguistique. Il paraît en effet que le khasi, entouré à l'est et à l'ouest par des idiomes agglutinants, est réellement monosyllabique, à ce point que les préfixes indiquant certains rapports grammaticaux sont des mots significatifs complètement indépendants. D'autres rapports sont

marqués simplement par la position relative des mots. Les genres sont distingués, mais le neutre n'est pas connu. Il y a un pronom relatif. Un phénomène caractéristique, c'est l'élision d'une voyelle préférée à l'hiatus. On compte jusqu'à six dialectes.

II. Si du nord-est de l'Inde nous redescendons, à travers le vaste océan des dialectes aryens, jusqu'à la région où commence le dravidien, nous nous trouvons arrêtés par une chaîne discontinue de langages qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre de ces deux familles importantes. M. Georges Campbell, en 1866, a proposé, nous ne savons trop pourquoi, de les appeler « langues *kolariennes* », et cette appellation a été depuis généralement adoptée. Il y avait déjà quelques années qu'on avait reconnu l'individualité de ces idiomes qui n'étaient visiblement point aryens et que les dravidistes se refusaient à admettre dans leurs listes.

M. Cust énumère dix langues kolariennes : le *santhâli*, le *kole* ou *mundâri*, le *kharia*, le *juang*, le *korwa*, le *kur*, le *savâra*, le *mehto*, le *gadaba* et le *malpahâria*. Elles sont parlées par environ deux millions d'hommes dans les districts montagneux du centre, de Madras et du Bengale. Les deux premières sont les plus importantes et presque les seules connues.

Deux grammaires santhâli ont été composées, en 1852, par Phillips, et, en 1872, par Skrefsrud ; on y croit reconnaître quatre dialectes. La déclinaison

aurait quatre cas ; le verbe aurait cinq voix, cinq modes et vingt-trois temps. Il n'y a point d'écriture originale, et l'on s'est servi, pour la transcription, de l'alphabet romain ou de l'alphabet bengali. On a traduit en effet en santhâli quelques petits traités d'éducation et quelques parties de la Bible (Phillips et Huxley, Calcutta, 1868). Près d'un million d'hommes parlent santhâli.

Le kole ou mundâri, dit aussi *ho* et *bhumidj*, serait la langue nationale de huit cent cinquante mille Indiens du plateau de Chûtia-Nagpore, vers les monts Vindhya. Un missionnaire anglais, Whitley, a publié à Calcutta, en 1873, une grammaire mundâri ; un autre missionnaire, Kottrott, a traduit un évangile qui a été imprimé à Calcutta en 1876-1877 (en caractère dévanagari).

Les huit autres langues kolariennes ne sont guère connues que par de courts vocabulaires et des notices assez sommaires éparses dans le *Journal de la Société asiatique du Bengale*. L'attribution à ce groupe du mal-pahâria est même assez arbitraire, et M. Cust s'en excuse expressément : « mais, dit-il, je ne pouvais vraiment, vu le misérable état de nos connaissances à son égard, en former une famille distincte ».

Cette incertitude sur la place naturelle d'un idiome n'est point rare en linguistique générale ; l'Inde, en particulier, présente plus d'un cas embarrassant. Il n'y a pas bien longtemps encore qu'on ne savait à quoi rattacher le *çingalais* et son ancêtre l'*élou* : on

les range aujourd'hui parmi les langues aryennes. M. Cust y place aussi le *brâhui* que bien des linguistes croient dravidien : le *brâhui* est parlé sur les frontières du Béloutchistan ; il a été fort peu étudié ; on cite deux vocabulaires, quelques notes grammaticales publiées par un officier anglais en 1838, une esquisse de grammaire insérée en appendice par Bellen dans son *Indus and Tigris*, imprimé à Londres en 1873. D'après ces documents bien défectueux, un professeur de Bonn affirme le dravidisme du brâhui nié par Caldwell, le savant auteur de la grammaire dravidienne comparée, tandis qu'un professeur de Munich soutient avec non moins d'énergie que cette langue est kolarienne. Le seul moyen de trancher le différend est celui auquel M. Cust se propose d'avoir recours : « Demander au « gouvernement de Bombay quelques exemplaires « de l'*Histoire de l'Inde*, traduite en brâhui par « M. Nicholson (imprimée en caractères arabes, à « Karratchi, en 1877 ; c'est le seul texte écrit que « l'on possède), et les faire passer sous les yeux des « linguistes compétents ». Nous approuvons pleine- « ment ce projet (1).

III. Les articles que nous avons consacrés aux langues dravidiennes, le 26 juillet 1873 et le 12 mai 1876, nous dispensent d'entrer à leur sujet dans de longs développements. Leur importance ne saurait être contestée : elles sont parlées par près de

(1) On annonce qu'il vient de paraître à Karratchi un *Handbook of the Birruhi language* par Manly Alla Bees.

cinquante millions d'hommes ; elles appartiennent à cette catégorie si intéressante de l'agglutination et présentent de remarquables phénomènes linguistiques. Elles ont une littérature abondante, bien que secondaire relativement à celle du sans crit. Dans la deuxième édition de sa grammaire comparée (1875), Caldwell compte douze idiomes dravidiens : six plus ou moins littéraires, le tamoul, le télinga, le canara, le malayâla, le tulu, le kudagu, et six non littéraires, le toda, le kota, le gond, le ku, le rajmahal et l'uraon. M. Cust ajoute à ces six derniers, parlés pour la plupart par des tribus peu considérables, deux autres dialectes, le *kaikâdi* et le *yerukâla*, reconnus dans la province de Madras et qui se rattacheraient le premier au tamoul et le second au télinga. Tout ce qu'on en sait se réduit à de courts vocabulaires. Rappelons, à ce propos, qu'à notre avis les langues dravidiennes modernes se réduisent grammaticalement à trois grands groupes : tamoul, canara et télinga ; que, de plus, le vieux canara et l'ancien tamoul sont très-rapprochés ; et qu'enfin le télinga est le plus altéré ou du moins le plus éloigné du prototype commun.

Les langues dravidiennes ont eu une destinée singulière. Connues dès les premiers temps de la colonisation européenne, c'est par leur intermédiaire que les jésuites des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles ont étudié les mœurs de l'Inde, la littérature et la langue sanscrites. Puis on a abandonné les traditions méridionales pour celles du

nord ; les manuscrits en dévanâgari ont été recherchés de préférence aux textes granthas. On a fait du sanscrit la « mère » de toutes les langues de l'Inde. Tandis qu'en 1738 Beschi était encore tout pénétré de la distinction fondamentale établie par les lettrés indiens entre la langue du Nord (le sanscrit) et la langue du Sud (le tamoul), Carey, en 1814, fait la grammaire du canara et du télinga comme s'il s'agissait de dérivés du sanscrit. Ellis, le premier, revint à l'opinion des gens du pays et, dès 1816, protesta de l'indépendance originelle du tamoul, du canara et du télinga, admise aujourd'hui sans conteste par les linguistes sérieux ; quelques-uns même affirment que le sanscrit doit beaucoup au dravidien, mais on est généralement d'accord pour reconnaître qu'il lui a surtout beaucoup prêté. Deux ou trois fantaisistes soutiennent que le sanscrit vient du tamoul ; on ne saurait s'attarder à les réfuter.

Ce qui est plus étrange peut-être, c'est que certains tamulistes de mérite, comme MM. Pope et Gover, reprennent les errements des vieux indianistes et déclarent que « plus on étudiera les langues dra-« vidiennes, plus on leur trouvera d'affinités avec « le sanscrit et plus il sera évident qu'elles ont avec « lui une relation certaine d'origine ». De telles assertions dénotent, avec une méconnaissance absolue de la méthode et des lois naturelles du langage, de mesquines visées théologiques : on y sent le désir d'apporter quelque secours à la théorie du monogénisme.

IV. Les langues aryennes, en y comprenant le brâhui, mentionné ci-dessus, et le çingalais parlé dans la moitié sud de Ceylan (le Nord parle tamoul), embrassent une population de cent quarante millions d'hommes environ. M. Cust les divise en deux branches principales : l'éranique et l'indique. La première comprend le *puchtu* et le *beloutchi* sur les frontières nord-ouest de l'empire indo-britannique. La seconde compte, parmi ses principaux groupes, le *kafiri*, le *dardûi*, dont on ne possède aucun texte, le *kachmîri*, le *pandjâbi*, le *sindhi*, le *hindi*, le *népalais*, l'*assamais*, l'*uriya*, le *marâthi*, le *gudjarâti*, le *bengali* et le *çingalais*.

La Bible a été traduite en kachmîri par Carey (Serampore, 1820-1832, caractères *sârada*). Le *sindhi*, dont Trumpp a composé une excellente grammaire, a servi à traduire quatre fois la Bible, de 1815 à 1859 (écriture arabe, nâgari, gudjarâti et gurmukhi) ; il est parlé sur les rives de l'Indus inférieur par plus de deux millions d'hommes, et se divise en huit dialectes. Le *bengâli*, limité par la mer, les montagnes où végètent les idiomes kolariens, le Tibet et le Birman, est la langue de trente-sept millions d'individus ; elle se sert d'un alphabet particulier, calqué sur le dévanâgari ; elle est puissante et vivace ; elle a été bien étudiée. L'*uriya* ou *utkala* se conserve, sur une étendue de quatre-vingt mille kilomètres carrés, chez les habitants de la côte d'Orissa ; il possède également un alphabet original, dérivé du nâgari et remarquable par la courbure de ses

formes. L'*assamais*, dont le nom indique également la place, paraît être un ancien dialecte du bengâli, parlé par au moins un million et demi d'Indiens; il possède aussi un système graphique particulier. Le *marâthi* est une langue d'avenir, parlée par une population évaluée à dix millions d'hommes, dans les provinces de Bombay, du centre, et sur le territoire du Nizam du Dekhan; sa littérature est assez importante et offre des documents remontant au treizième siècle; on l'écrit généralement avec l'alphabet nâgari; on y distingue quatre dialectes, dont l'un, le *konkani*, est subdivisé en trois par M. Burnel: le patois septentrional, celui des catholiques de Mangalore, enfin celui de Goa dans lequel ont écrit il y a trois cents ans plusieurs jésuites portugais. Le *çingalais* est parlé dans l'île de Ceylan, au sud d'une ligne allant de Quilaw à Butticaloa, par huit cent mille sujets anglais; ses principaux dialectes sont l'*êlu*, ancien et poétique; le *veddah* des tribus sauvages de l'intérieur; le *rodiyah* des tribus montagnardes de Candy; enfin le langage des îles Maldives où l'on trouve d'anciennes inscriptions dans un caractère particulier: aux Laquedives, on parle malayâla.

Le *gudjarâti*, le *népalais*, le *pandjâbi* peuvent être considérés comme des dialectes de l'*hindi;* mais l'hindi propre occupe une surface de près de trois cent soixante mille kilomètres carrés, où l'on compte quatre-vingt millions d'habitants. On y a reconnu huit dialectes. Historiquement, on possède des ou-

vrages qui datent d'environ sept siècles et dont le langage est appelé « vieux hindi ou vieux hindoui »; plus tard encore, un autre type nous a été conservé, entre autres, par le Râmâyana de Tulcidas : il prend le nom d'hindoui. L'*hindoustani*, la plus connue de toutes les langues de l'Inde, n'est en réalité — c'est ici le cas de le dire — qu'une langue très-moderne, formée dans les camps militaires sous la double influence du persan et de l'hindi, et fixée seulement il y a trois siècles; c'est une sorte de *lingua franca* répandue dans tout le Nord de l'Inde, et dont une variété, désignée sous l'appellation caractéristique de *dakhani*, a pénétré plus ou moins parmi les populations dravidiennes du Dekhan.

De cette revue, de cette esquisse à grands traits du tableau général de l'état linguistique de l'Inde, se dégage, selon nous, un fait capital : le peu d'étendue de nos connaissances. Un nombre considérable de parlers régionaux sont encore presque à découvrir, et sur beaucoup d'autres nous ne savons que bien peu de chose. Il y a plus : ceux que nous croyons le mieux étudiés sont pleins d'obscurités encore. Qu'on prenne un à un toutes les grammaires, tous les mémoires, énumérés dans un des *appendices* de M. Cust : le plus grand nombre paraîtra insuffisant ou médiocre à presque tous les linguistes et laissera place à de nombreux *desiderata*. Cette liste de M. Cust est, du reste, ainsi que celle des traductions ou extraits bibliques, réduite au strict nécessaire; nous y avons relevé plusieurs lacunes au courant de la

lecture, notamment l'omission, en ce qui concerne l'hindi, du nom de M. Garcin de Tassy, le regretté professeur de l'École des langues orientales vivantes. Ces appendices sont à refaire, et nous désirerions vivement que M. Cust, dans sa seconde édition, les remplaçât par deux bibliographies plus complètes et plus commodes.

C'est précisément parce que ceux qui sont le plus à même d'apprendre les idiomes les moins connus de l'Inde, fonctionnaires ou soldats, sont généralement peu linguistes, que, tout en nous joignant à M. Cust pour demander que le gouvernement prescrive à ses employés l'étude des moindres particularités locales des langues du pays, nous n'approuvons point qu'on leur fasse composer des grammaires. Ce qu'il faudrait, ce serait, d'une part, faire recueillir sans aucune exception, partout, dans le plus chétif hameau comme dans la plus grande ville, tous les contes, toutes les chansons, tous les dictons populaires ; d'autre part, demander aux sociétés de linguistique de longues séries de phrases simples préparées de façon à prévoir toutes les combinaisons possibles de déclinaisons et de conjugaisons et de façon aussi à comprendre les mots les plus généraux et les plus usuels. Dans cette mesure seulement, l'intervention administrative nous semble utile, efficace, et éminemment désirable ; son rôle doit se borner à procurer le plus grand nombre de documents possible aux gens du métier, qui pourront seuls les mettre en œuvre et prononcer en connaissance de cause.

Le témoignage personnel de M. Cust nous donne ici pleinement raison. Qu'on nous permette d'emprunter encore quelques lignes à son émouvante préface, d'un ton si élevé, et qui n'est pourtant pas exempte d'une profonde amertune. M. Cust a quitté l'Inde en 1867, par suite de chagrins domestiques ; quand il se retrouva en possession de toutes ses facultés intellectuelles et physiques, il voulut encore, « comme tous les vieux Indiens, faire quelque chose pour l'Inde ». « Mais, ajoute-t-il, il y avait à pourvoir tant de *gentlemen* qui n'avaient jamais vu l'Inde, que je dus plier comme dans une serviette mon expérience administrative d'un quart de siècle, et chercher quelque autre occupation. Le spectacle ne fut pas encourageant. Quelques-uns de mes contemporains étaient devenus brasseurs de bière ; un autre avait pris patente pour une machine à cirer les souliers à l'aide d'une brosse rotative ; un troisième était en Egypte, en train d'administrer les biens privés du Khédive : un quatrième était directeur d'une banque et trésorier d'un hôpital ; un cinquième se voyait attaquer violemment à la Chambre des commnnes ; un sixième plaidait devant les juges de paix ». Et M. Cust en revint à ses vieilles amours, la linguistique, délaissée depuis 1842, avec un bagage de douze langues, six européennes et six asiatiques. Il fut stupéfait de l'immensité des progrès accomplis, du nombre énorme de travaux et de travailleurs, de la quantité extraordinaire d'activité mise en jeu, enfin « de l'amertune déployée par les savants les uns

contre les autres ». Confus de son ignorance, il se reprocha presque « d'avoir follement donné tout son « temps à l'accomplissement de ses devoirs admi- « nistratifs, pour lesquels il était hautement payé ; « de ne pas s'être mis à barbotter dans les études lin- « guistiques et archéologiques ; de n'avoir pas mieux « ménagé son temps et de ne pas s'être assuré la « pension qu'un excès de fatigues lui avait fait « perdre». Il résolut par suite de composer, à l'usage de ses successeurs, un résumé, un aide-mémoire aussi complet que possible, en un mot de faire encore « quelque chose pour l'Inde ».

Ainsi les fonctionnaires ne sont pas, ne peuvent pas être de bons linguistes ; et l'on ne saurait leur demander de faire acte d'initiative personnelle. Voilà pourquoi nous voulons les réduire au rôle de simples auxiliaires intelligents, mais sans responsabilité. En émettant cet avis, nous croyons, nous aussi, faire quelque chose de bon pour l'Inde que nous avons habitée, et que nous aimons autant que l'honnête homme dont nous venons de fermer le livre.

J. V.

SUR L'ORIGINE DU MOT THUKI-IM (PAONS) DE LA BIBLE

Dans le livre des Rois et dans celui des Chroniques (paralipomènes), aux chapitres qui célèbrent la gloire de Salomon et énumèrent ses richesses, il est un passage qu'on a remarqué depuis longtemps, parce qu'il est réellement fort important et fort intéressant pour l'histoire. C'est la première indication précise de relations entre l'Inde et l'Occident. Il y est parlé de navires que 'Hîrâm, roi de Tyr, envoyait à 'Ophîr; il y est dit aussi que, tous les trois ans, un navire appartenant à Salomon rapportait au grand roi de l'or, de l'argent, de l'ivoire, des singes et « des paons ».

C'est le mot du texte hébreu qu'on a traduit pas « paons » que je me propose d'examiner ici.

Ce mot est différemment orthographié dans les deux passages : on le lit en effet avec *qibbuz* dans le livre des Rois (I, x, 22) et avec *churek* dans les Chroniques (II, ix, 21). Nous devons transcrire *ThuKIyîM* et *ThûKIyîM*; nous aurons donc un singulier *ThuKI* ou *ThûKI* « paon ». Ce mot est étranger au vocabulaire syro-arabe; d'où provient-il?

Il est tout naturel d'en demander d'abord l'origine à la langue du pays où les navires de Salomon allaient chercher les paons. Malgré l'obscurité du texte de la Bible, il semble généralement admis jusqu'à présent que ce pays était *'Ophir*. Qu'est-ce donc qu'Ophir? — Les sanscritistes, et au moins MM. Albrecht Weber et Lassen, ont vu dans ce mot le nom géographique indien (sanscrit) *abhîra* qui désignait la région maritime avoisinant l'embouchure de l'Indus.

On était donc en quelque sorte en droit de supposer que les marins hébreux ont, vers l'an 1000 avant notre ère, emprunté le mot *tkuki* ou *thûki* à des peuplades parlant une langue dérivée du sanscrit et qui devait habiter la côte occidentale de la presqu'île indienne. On a conséquemment dressé la liste de tous les mots sanscrits ayant la signification de « paon »; celui qui s'est trouvé ressembler le plus à la transcription hébraïque est *çikhi-n*.

Mais, plus tard, quand on connut mieux les langues de l'Inde, on rencontra un mot ressemblant encore davantage à *thûki* : c'est le tamoul *tôgei* (écrit *tôkeï*).

Il parut tout simple de voir dans *tôgei* un dérivé de *çikhi-n* et on formula la proposition que Lassen rappelle en ces termes : « in *tukhi-îm* hat man das « indische *çikhin* mit dekhanischer aussprache des « *ç* als *t* gefunden (*indische alterthumskunde*, t. I) ». M. Renan (*histoire générale des langues sémitiques*, t. I, 3e éd., p. 209) ne fait guère que citer Lassen

quand il dit : « *Tûkhi=çikhi* prononcé selon les habitudes du Décan (1) ». M. Max Müller (cité par Caldwell, *Comparative grammar of the Dravidian*, p. 66) abonde également dans ce sens.

Il y a plusieurs objections à présenter. Dès 1853, M. A. Weber en formulait quelques-unes dans son mémoire *Die verbindungen Indiens mit den ländern im westen* (Indische skizzen, p. 74) de la manière suivante : « aber theils ist nicht ersichtlich, wie die « Abhîra dazu kommen sollten, das wort dekhanisch « auszusprechen, theils läss sich die bedeutung « *Pfau* für *çikhin* erst spät nachweisen » et en note : « woher weiss man denn überhaupt so genau, « dass, was jetzt dekhanisch aussprache oder im « malabarischen häufig ist, auch 1000 v. Chr. be- « reits ebenso statt fand ?» Le même auteur est revenu sur ce sujet, dans un article relatif à la transcription des mots indiens par les Grecs et *vice versâ*, en ces termes : «dass *Tukiyim* (2) mit *çikhin* zusam- « menhänge, kann ich mir... nicht denken ; *çikhin* « hat in der zeit, um die es sich hier handelt, schwer- « lich bereits *Pfau* bedeutet ! auch das angeblich « malabarische *togei*, das man zur verbindung heran- « gezogen hat, ist wohl kaum aus *çikhin* entstanden, « eher etwa ein dekhanisches wort, und könnte dann « immerhin seinerseits ganz wohl dem hebräischen

(1) On voit que ces deux auteurs citent assez inexactement ; ici, l'aspiration est déplacée.

(2) Autre citation inexacte ; l'aspiration est omise et l'un des *Yod* oublié.

« worte zu grunde liegen » (*Monatsbericht der Kön. Akad. der Wiss.* zu Berlin, 1871, p. 622).

Je voudrais développer, préciser et compléter ces objections; je voudrais notamment examiner si le phénomène de « prononciation décanique » allégué est véritable c'est-à-dire si, phonétiquement parlant, il est possible que *çikhin* soit devenu *tôgei* dans les langues dravidiennes. Auparavant néanmoins, il convient de rechercher quel est le pays d'origine du paon, pour se rendre compte du sens primitif et de la dérivation véritable de *çikhin* et de *tôgei*.

A l'époque de Salomon en effet, on ne parlait probablement dans l'Inde, comme d'ailleurs aujourd'hui, que des idiomes se rattachant à deux groupes linguistiques irréductibles l'un à l'autre (détail important que les indianistes perdent trop souvent de vue), le groupe aryen et celui désigné sous le nom de dravidien, ce dernier seul étant réellement indigène. On sait que les langues dravidiennes se partagent en trois rameaux principaux : le canara, le télinga, et le tamoul, dont un dérivé très-ancien, le malayâla, est parlé actuellement sur la côte occidentale. Parmi les langues dravidiennes, c'est par suite surtout le tamoul, père du malayâla, qui doit, pour la question qui nous occupe, attirer notre attention.

Mais les naturalistes sont d'accord pour affirmer que le paon est un gallinacé originaire de l'Inde, qui ne devait conséquemment point vivre dans la patrie des Aryas (1). Les langues dravidiennes, qui

(1) Cf. Buffon : « Quoique le paon soit depuis longtemps comme

étaient parlées dans l'Inde avant les idiomes sanscritiques, doivent donc avoir des mots propres pour désigner le paon que les Aryas n'ont pu leur amener du Nord; pour la même raison, les mots qui, dans les langues aryennes, désignent le paon, sont empruntés ou de dérivation relativement récente : et en effet, pour nous borner au seul mot *çikhin* (de *çikhâ* « crête, aigrette ») n'a-t-il pas le sens de « coq » en même temps que celui de « paon » ?

On s'expliquerait assez mal que les Dravidiens aient pris aux Aryas un mot dont ceux-ci ne se servaient que depuis très-peu de temps, alors qu'eux-mêmes en avaient de longue date le correspondant original. Sans doute, on trouve en tamoul (et n'oublions pas que c'est la plus ancienne et la mieux conservée des langues dravidiennes) beaucoup de mots d'emprunt faisant double emploi soit avec d'autres mots primitivement empruntés au sanscrit, soit avec des mots purement dravidiens; mais ces expressions sont manifestement récentes et le langage populaire les évite généralement. Il y a là quelque chose d'analogue à la formation des *doublets* de la langue française : *ulôgam* et *ulagu* (lôka), *irâttiri* et *irâ*, *iravu* (râtri), sont, en tamoul, l'un vis-à-vis de l'autre, dans le même rapport que *scandale* et

» naturalisé en Europe, cependant il n'en est pas plus originaire : » ce sont les Indes orientales, c'est le climat qui produit le » saphir, le rubis, la topase qui doit être regardé comme son » pays natal . . . . Il est donc à présumer que ce n'était » point des côtes d'Afrique que la flotte de Salomon rapportait » les paons . . . . mais bien des côtes d'Asie. »

esclandre (scandalum) ou *cancer* et *chancre* (cancer); en tamoul aussi *çûryan'* « le soleil » (sûrya) est moderne et pédantesque à côté du populaire *véyilu*, non aryen, primit. *véyil* (de *vé* « ardere »).

Quels sont les mots tamouls qui ont le sens de « paon » ? Le *çûdâmani-nighantu* donne les synonymes suivants: *çigi, çigâvalam, çigandi, mayûram, kalâbi, kêgayam, pinimugam, ñamali, ogaram, maññei naviram, pîli, mayil, tôgei*. De ces quatorze mots, éliminons tout d'abord les six premiers qui sont de simples transcriptions euphoniques du sanscrit *çikhi-n, çikhâvala-h, çikhandi-n, mayûra-h, kalâpi-n,* et *kêkaya-h*. Examinons les huit mots restants:

1° *Pinimugam* est un composé mixte du sanscrit *mukha* et du dravidien *pini* « mal »; il a donc le sens de « visage malade » et a été inspiré évidemment par les variétés de couleurs, de taches etc., que présente la queue du paon faisant la roue;

2° *ñamali* — pur mot dravidien qui a le triple sens de « chien, paon, liqueur du cocotier (*kal*); dérivation inexpliquée.

4° *maññei* — de même; inexpliqué;

5° *naviram* — id.; a beaucoup de significations et entre autres celles de « cheveux d'homme, paon »;

6° *pîli* signifie « paon, queue de paon, éventail, germe, pousse, lance, etc. »;

7° *mayil* est le mot vulgaire; inexpliqué;

8° *tôgei* que les dictionnaires traduisent par « plume de paon, queue de paon, paon, frange, pan, drapeau » et (métaphoriquement) « femme ».

Il résulte de cet examen qu'en général les mots tamouls qui ont le sens de « paon » sont descriptifs dans le genre du sanscrit *çikhin* ou *kalâpin;* c'est-à-dire qu'ils doivent dériver de radicaux signifiant « ornement, parure, aigrette, frange, appendice, etc. ». Ceci nous montre d'une part qu'il existe très-probablement une relation d'origine entre le mot populaire pour « paon » *mayil* et le mot populaire *mayir* « poil, cheveu, toison, plume, duvet » ; et, d'autre part, nous amène à chercher la racine de *tôgei* dans les radicaux suivants ayant évidemment tous une racine commune :

tugei « fouler, broyer, tourmenter, souffrir » ;

tuñju « dormir, mourir, être indolent, se flétrir » ;

tûkku, transitif, « pendre, suspendre, lever, aider » ;

tûngu, intransitif, « être suspendu, se balancer dormir, découler » ;

togu « se contracter, se serrer » ;

togei « réunir » ;

tongu « pendre, sauter, s'arrêter ».

Il est donc on ne peut plus aisé d'expliquer la dérivation purement dravidienne de *tôgei*, bien que ce mot ne soit pas employé en télinga ; en tamoul même, d'ailleurs, il n'a plus actuellement que la signification de « queue de paon », mais dans les vieux poèmes il désigne ordinairement l'oiseau lui-même. On a par suite le droit de soutenir que *tôgei* est absolument indépendant du *çikhin* sanscrit, dont il n'est pas un doublet, l'autre forme (pédantesque) étant *çigi*. — Je repousserais, par un raisonne-

ment analogue, la parenté de *mayil* et de *mayûra*.

Phonétiquement d'ailleurs, il est difficile d'admettre le changement de *çikhi* en *tôgei*. A la rigueur *khi* = *gei* est possible, quoique je ne voie pas d'exemples de *i* devenu *ei* dans des mots aryens transcrits par les Dravidiens (1). Mais *tô* = *çi* me paraît bien invraisemblable; il faudrait qu'il se fût produit une quintuple gradation *çi*, *çu*, *tu*, *tû*, *tô*, à laquelle il m'est difficile de croire, parce que je ne connais pas d'exemples de *ç* sanscrit devenu *t* en dravidien, surtout au commencement des mots. En thèse générale *ç* initial reste *ç* en tamoul; médial, il devient *ç* ou *y*; ainsi *çâlâ* et *maçâna* sont transcrits *çâlei* et *maçânam* ou *mayânam*. C'est *s* qui quelquefois devient *t*, mais à l'*inlaut* seulement; ainsi *vâsanâ* fait *vâçanei* ou *vâdanei* (cf. *Nan'n'ûl*, la meilleure des grammaires tamoules, liv. I, ch. II, çûtra 20). — Je ne connais pas non plus d'exemple de *ô* = *i*.

Le résumé de cette étude sera donc d'abord que le mot tamoul *tôgei* n'est pas dérivé de *çikhin*; rien ne montre d'ailleurs l'utilité de cette dérivation; —

(1) Il est probable que la forme première de *tôgei* a dû être quelque chose comme *tôki*. Les lois actuelles de la phonétique tamoule proscrivent les explosives dures au milieu des mots, quand elles sont simples après deux voyelles ou après une nasale muette; à l'*anlaut*, c'est tout le contraire. Ainsi aucun mot tamoul ne commence par *g*, *d*, *b* et les mots sanscrits dont le premier son est une explosive douce la remplacent par *k*, *t*, *p* (ou *v*). Il y a évidemment dans tout ceci un phénomène de facilitation une application du principe de moindre effort; on pourrait en fournir des preuves admissibles. Le primitif de *tôgei* a donc dû être *tôkei*, et, peut être, l'*ei* final n'est-il qu'une diphthongue relativement récente remplaçant une antique voyelle simple. Le canara dit *çôge*.

en second lieu que si les marins de Salomon sont réellement allés dans l'Inde ; s'ils ont débarqué sur une terre dont ils ont transcrit le nom 'Ophîr ; s'ils ont rapporté des paons de cette terre ; si cette terre est celle habitée par les Abhîra non loin des bouches de l'Indus ;—il est nécessaire d'admettre que ces anciens Sémites ont eu affaire soit au pays même des Abhîra, soit sur un autre point de la côte occidentale de l'Inde avec des peuplades dravidiennes et que c'est de celles-ci qu'il sont reçu des paons appelés par elles probablement *tôkei*, peut-être *tôki*. Il n'y a pas loin de cette forme aux leçons de la Bible.

On me pardonnera, je l'espère, d'avoir tant sacrifié pour une fois à la manie déplorable des étymologies, ce véritable fléau de la linguistique. C'est surtout dans le domaine des études anaryennes que les étymologies me semblent périlleuses. Pour les idiomes en effet qui, comme le tamoul, le basque etc., sont chronologiquement antérieurs dans les lieux où ils sont parlés aux idiomes plus parfaits qui les entourent, la reconstitution des formes linguistiques et le triage des éléments du vocabulaire usuel, est une œuvre patiente et extrêmement délicate. L'action des idiomes aryens sur les langues dravidiennes s'exerce puissamment depuis de longs siècles ; les populations du sud de l'Inde sont probablement entrées dans la vie historique, comme aurait dit Schleicher, par l'invasion aryenne du Décan ; leurs langues ont dès lors décru sans cesse, arrêtées au commencement de leur second degré de développement formel ; et leur vocabulaire

a reçu un grand nombre de mots étrangers que le temps a plus ou moins profondément altérés. Pour bien connaître les langues dravidiennes, il faudrait étudier à fond toute l'histoire des dialectes aryens de l'Inde.

J. V.

LES LANGUES DRAVIDIENNES

DISCOURS D'OUVERTURE DU COURS D'HINDOUSTANI ET DE LANGUE TAMOULE A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES. (1)

Mesdames et Messieurs,

Lorsque, le 26 février 1853, la chaloupe, la « *chelingue* » du gouvernement, nous déposa sur la plage de Pondichéry, la langue que nous entendîmes parler autour de nous ne nous était point tout à fait inconnue. Nous savions son nom, le tamoul ou le malabar ; nous en disions même quelques mots, retenus pendant la traversée d'émigrants indiens montés à bord à Bourbon et qui rentraient dans leur patrie. Mais je ne me doutais point que c'était là l'un des idiomes les plus intéressants de la vaste mer des Indes ; que je devais y prendre goût et l'étudier plus tard après l'avoir appris en jouant avec les enfants de mon âge ; et que, vingt-six ans après, j'aurais

(1) Prononcé le 4 juin 1879.

l'honneur d'être désigné par M. le ministre de l'instruction publique pour l'enseigner dans cette enceinte. L'honneur est certes considérable et je voudrais faire tous mes efforts pour m'en montrer digne ; mais je crains d'être au-dessous de l'immensité de la tâche. Ce qu'on me demande, en effet, en me confiant un cours d'hindoustani et de tamoul, c'est de vous apprendre, non-seulement dans leurs généralités scientifiques et littéraires, non seulement dans leurs caractères ethnographiques et pour ainsi dire sociaux, mais encore et surtout dans les moindres détails de leur vie réelle, dans les plus minimes particularités de la conversation courante, deux langues parlées par cent millions d'hommes, c'est-à-dire par la moitié des habitants de l'Inde entière.

L'importance de ces deux langues ou plutôt de ces deux groupes de patois régionaux va d'ailleurs grandissant de jour en jour. Elles offrent chacune un type complet de deux des grandes catégories où se classent au point de vue du système grammatical, tous les idiomes du monde. L'hindoustani est aryen, c'est-à-dire appartient à la même classe que nos idiomes d'Europe caractérisés tous par la *flexion ;* le tamoul est *agglutinant,* c'est-à-dire se range dans cette immense collection de parlers humains où se trouvent déjà le basque, le japonais, le hongrois, les langues de l'Afrique et celles de l'Amérique. La *flexion,* c'est vous le savez, un procédé commode d'exprimer les relations, les rapports de la pensée, par des changements dans la racine significative ; l'*agglutination*

n'arrive au même but que par la subordination d'une autre racine significative à la racine principale.

Eh bien, dans l'Inde future, libre, indépendante, mais transformée au moral par l'éducation occidentale, l'hindoustani et le tamoul prendront une place prépondérante. Le premier tendra à se substituer à tous les idiomes du nord, à part peut-être le marathe et le bengali ; le second se partagera avec le télinga, un de ses frères d'origine, toute la pointe méridionale, tout le Deccan. Telle est l'opinion des observateurs compétents, et entre autres de M. Robert N. Cust, un ancien fonctionnaire de l'Inde anglaise, qui vient de faire paraître un livre attachant sur les langues modernes de l'Inde.

Mais, dans la vaste contrée où règneront seules les cinq langues dont il vient d'être question, sait-on combien il en existe aujourd'hui? M. Cust en compte environ trois cents, en comprenant dans ce nombre toutefois les divers dialectes littéraires et les patois régionaux. On y distingue tout d'abord deux groupes principaux — l'un *flexionnel*, aryen ; l'autre, *agglutinant*, dravidien, — au milieu et à côté desquels se placent confusément quelques familles encore mal définies et mal classées.

Le groupe aryen est géographiquement le plus considérable : il occupe environ les six dixièmes du territoire ; le dravidien occupe à peu près tout le reste, ne laissant guère aux idiomes indépendants qu'un demi-dixième de terrain tout au plus. Ces idiomes, les moins connus, les plus menacés, ne sont

pas d'ailleurs, au point de vue de la science linguistique pure, les moins dignes d'intérêt.

En jetant les yeux sur la carte que voici, vous vous rendrez un compte satisfaisant, mesdames et messieurs, de la situation et de l'importance respectives de ces idiomes. Nous trouvons d'abord, sur l'extrême frontière du Tibet, le *khasia*, cet idiome monosyllabique, dont la grammaire est analogue à celle du chinois et qui est parlé seulement par 200,000 habitants. Nous remarquerons ensuite une série de langues formant une chaîne discontinue entre le vaste océan des dialectes aryens et la mer dravidienne; on a nommé ces langues, qui sont agglutinantes, mais vivent d'une vie propre, les langues *kolariennes;* elles servent journellement à 2 millions d'hommes environ.

Quant aux idiomes dravidiens, M. Caldwell, dans la deuxième édition de sa grammaire comparée (1875) en compte douze, dont six plus ou moins littéraires, le tamoul, le télinga, le canara, le malayâla, le tulu, le kudagu, et six non littéraires, le toda, le kota, le gond, le ku, le rajmahal et l'uraon. M. Cust ajoute à ces six derniers, parlés pour la plupart par des tribus peu considérables, deux autres dialectes, le *kaikâdi* et le *yerukâla*, reconnus dans la province de Madras et qui se rattacheraient, le premier au tamoul et le second au télinga. A mon avis, les langues dravidiennes modernes se réduisent grammaticalement à trois grands groupes : tamoul, canara et télinga ; de plus, le vieux canara et l'ancien tamoul sont très rapprochés ; enfin le télinga est le plus altéré ou

du moins le plus éloigné du prototype commun.

L'existence des langues dravidiennes est constatée historiquement depuis de longs siècles. Des mots tamouls se retrouvent dans les livres de Ptolémée, Strabon, Pline, l'anonyme de Ravenne, l'auteur du Périple de la mer Rouge : ce sont surtout des noms géographiques : *Sangara* (sangâdam), *Pandion* (pândyan), *Modoura* (madurei, avec *ai* final prononcé actuellement *ei* et correspondant à l'*â* final féminin sanscrit), etc. Un écrivain du VII^e^ siècle de notre ère, Kumârilabhatta, cite, dans un ouvrage sanscrit, quelques mots tamouls communs, *nader* (*nadei*) « marche », *pâmb* (*pâmbu*) « serpent ». On a retrouvé même dans la Bible un mot tamoul, mais l'assimilation en est discutée. C'est le mot *thûki*, employé dans le *Livre des Rois* et dans les *Chroniques* ou *Paralipomènes*, pour désigner les paons que les navires de Salomon allaient chercher à Ophir, sans doute l'Abhira des bouches de l'Indus : *Thûki* ne serait autre que le mot tamoul *tógei* « paon, queue de paon », devenu *çôge*, en canara.

Ce même mot hébreu est rendu par «perroquets», et non plus par « paons », dans une dissertation sur Ophir d'Adrien Reland (*Hadriani Relandi dissertationum miscellanearum partes tres.* Trajecti ad Rhenum, 1706, 3 vol. in-8°; — t. I, p. 163-189).

Le savant hollandais connaissait d'ailleurs le tamoul auquel il consacre trois pages (86-89) du troisième volume de ses dissertations (ch. XI, *De linguis insularum quarumdam orientalium*). Il expose que

la langue « malabare » est très répandue dans l'île de Ceylan, il en donne l'alphabet ; il reproduit une vingtaine de mots et renvoie ses lecteurs aux études de Gaspar d'Aguilar, à la *Descriptio oræ malabaricæ* de Baldæus où sont esquissés les rudiments de la langue du pays, et enfin à l'*Hortus indicus malabaricus* de van Reede, où sont cités de nombreux noms dravidiens en caractères « malabars ».

Dès l'arrivée des Portugais sur la côte occidentale, les jésuites, en vue de la propagande religieuse, avaient étudié les idiomes originaux. Vers 1550, ils enseignaient déjà, dans leur séminaire d'Ambalakkâdu, près de Cochin, le sanscrit, le syriaque, le malayâla et le tamoul. En 1577, ils publièrent une *Doctrina christiana* en malayâla, à l'aide de caractères gravés sur bois par un frère lai de leur ordre, Joannes Gonçalves ; en 1578, ils imprimèrent, en tamoul, une *Flos sanctorum*. Aucun exemplaire de ces ouvrages ne paraît avoir survécu, non plus, du reste, que du *Vocabolario tamuelco portuguez*, par le P. de Proença, qui vit le jour en 1679. C'est peu de temps avant cette date qu'était mort le jésuite italien Robert de' Nobili, le premier Européen qui paraît avoir su à fond et le tamoul et le sanscrit, l'auteur supposé de l'*Ezour-vêdam*, ce pastiche habile des vieux textes âryens.

Les langues dravidiennes ont eu, en effet, une destinée singulière. Connues dès les premiers temps de la colonisation européenne, c'est par leur intermédiaire que les jésuites des XVI^e^, XVII^e^, et XVIII^e^ siècles

ont étudié les mœurs de l'Inde, la littérature et la langue sanscrites. Puis on a laissé de côté les traditions méridionales pour celles du nord; les manuscrits en dévanâgari ont été recherchés de préférence aux textes granthas. On a fait du sanscrit la « mère » de toutes les langues de l'Inde. Tandis qu'en 1738, Beschi était encore tout pénétré de la distinction fondamentale établie par les lettrés indiens entre la langue du nord (le sanscrit) et la langue du sud (le tamoul), Carey, en 1814, fait la grammaire du canara et du télinga comme s'il s'agissait de dérivés du sanscrit. Ellis, le premier, revint à l'opinion des gens du pays et, dès 1816, protesta de l'indépendance originelle du tamoul, du canara et du télinga, admise aujourd'hui sans conteste par les linguistes sérieux; quelques-uns même affirment que le sanscrit doit beaucoup au dravidien, mais on est généralement d'accord pour reconnaître qu'il lui a surtout beaucoup prêté. Deux ou trois fantaisistes soutiennent que le sanscrit vient du tamoul; on ne saurait s'attarder à les réfuter.

Les idiomes dravidiens sont parlés par 60 millions d'hommes; en particulier le tamoul l'est par 15 millions et le télinga par 16 millions. Dans nos colonies de l'Inde, Pondichéry et Karikal, qui comptent 240,945 habitants, parlent tamoul; Yanaon parle télinga et Mahé malayâla. Ces quatre établissements français présentent un total de 254,390 citoyens, jouissant de tous leurs droits civils et politiques, dont 56,811 étaient inscrits comme électeurs en 1878.

Notre cinquième établissement, Chandernagor, qui a seulement 25,141 habitants et 5073 électeurs, est en plein pays aryen ; on y parle spécialement le bengali. Les langues aryennes de l'Inde, auxquelles on rattache le cingalais parlé dans la moitié sud de Ceylan (le nord parle tamoul), embrassent une population de 140 millions d'hommes environ. M. Cust les divise en deux branches principales : l'éranique et l'indique. La première comprend le *puchtu* et le *beloutchi* sur les frontières nord-ouest de l'empire indo-britanique. La seconde compte, parmi ses principaux groupes, le *kafiri*, le *dardûi*, dont on ne possède aucun texte, le *kachmîri*, le *pandjâbi*, le *sindhi*, l'*hindi*, le *népalais*, l'*assamais*, l'*uriya*, le *marâthi*, le *gudjarâti*, le *bengali* et le *cingalais*. Le temps nous manquerait si nous voulions nous arrêter sur chacun de ces idiomes. Nous dirons seulement que le bengali, à l'est, limité par la mer et les montagnes du Tibet et du Birman, est la langue de 37 millions d'individus, et que le marâthi, à l'ouest et au centre de la province de Bombay et sur le territoire du Nizam du Décan, est le langage exclusif de 6 millions d'hommes. Nous ajouterons que le *gudjarâti*, le *népalais*, le *pandjâbi* peuvent être considérés comme des dialectes de l'*hindi ;* mais l'hindi propre occupe une surface de près de 360,000 kilomètres carrés où l'on compte 80 millions d'habitants. On y a reconnu huit dialectes. Historiquement, on possède des ouvrages qui datent d'environ sept siècles et dont le langage est appelé « vieux hindi ou vieux hindoui » ;

plus tard encore, un autre type nous a été conservé, entre autres, par le Râmâyana de Tulcidas : il prend le nom d'hindoui. L'*hindoustani*, la plus connue de toutes les langues de l'Inde, n'est en réalité — c'est ici le cas de le dire — qu'une langue très-moderne, formée dans les camps militaires sous la double influence du persan et de l'hindi, et fixée seulement il y a trois siècles; c'est une sorte de *lingua franca* répandue dans tout le nord de l'Inde, et dont une variété, désignée sous l'appellation caractéristique de *dakhani*, a pénétré plus ou moins parmi les populations dravidiennes du Décan.

L'hindoustani a été enseigné dans cette École pendant quarante-neuf ans, je n'ai pas besoin de vous rappeler avec quel éclat. Le nom vénéré de M. Garcin de Tassy nous est cher à tous, et nul ne saurait oublier sa science profonde, son incomparable modestie, sa bienveillance inépuisable. Je me souviendrai toujours pour ma part de l'accueil que je reçus de lui, il y a dix-sept ans, à mon arrivée de Pondichéry, quand je vins l'entretenir de nos amis communs de l'Inde et lui demander, à mon entrée dans la vie scientifique, des conseils qu'il me donna avec autant de bonté que de sage prévoyance.

Je n'aurai jamais la prétention d'égaler un tel maître ; je m'efforcerai seulement de suivre son exemple et de ne point sortir de la voie qu'il a si bien tracée. Mais, pour ces leçons préparatoires et pour une partie au moins des cours de la première année, je n'ose affronter une comparaison redoutable, écra-

sante, et, réservant l'hindoustani pour une autre série d'études, je me bornerai à l'enseignement théorique et pratique du tamoul, la langue de nos établissements français dans l'Inde, que parlent aussi à la Réunion et aux Antilles de nombreux travailleurs libres originaires de la grande péninsule asiatique.

J'ai dit « l'enseignement théorique et pratique » ; je prétends en effet — et je vous prie d'excuser mon audace — que la pratique ici n'exclut point la théorie, ce conducteur toujours sûr, ce régulateur toujours infaillible. On ne peut véritablement bien parler, on ne saurait exactement traduire, sans une connaissance — non pas minutieuse, analytique, — mais au contraire générale, synthétique, de la grammaire raisonnée, établie sur la méthode scientifique, positive, certaine, de la science linguistique moderne.

La découverte du sanscrit, fait capital dans l'histoire de cette science, puisqu'elle lui doit son existence ou du moins tous ses progrès, a eu pourtant un inconvénient grave qui n'est devenu sensible que de nos jours : en introduisant dans le champ des études comparatives une langue littéraire, puissamment et savamment organisée, les indianistes du commencement de ce siècle devaient amener les linguistes à négliger les idiomes populaires. Les documents écrits ont seuls servi de bases à leurs premières observations, ce qui répondait aux anciennes habitudes de l'enseignement en Europe, où l'attention se concentrait sur les deux grandes langues de l'antiquité classique et sur celle des livres

sacrés du judaïsme. On y cherchait moins le fait du langage que l'histoire de la pensée humaine.

C'est néanmoins par la comparaison des langues écrites, par leur classement relatif, qu'on en est arrivé peu à peu à les étudier en elles-mêmes, indépendamment de toute valeur littéraire. Peu à peu les humanistes se sont partagés en deux groupes bien distincts : les uns continuèrent à suivre la vieille tradition ; les autres ne virent plus dans le langage qu'un fait naturel, qu'un produit spontané de l'organisme humain. On comprit alors que le mot n'était que l'expression sonore d'une pensée ou d'un fait matériel, que ces variations de forme répondaient à des nuances de la pensée ou à des modifications du fait. Cette considération a donné naissance à la méthode linguistique que nous appelons positive au point de vue théorique ; au point de vue pratique, elle a eu pour corollaire une conception plus saine et plus logique de « la grammaire ». La grammaire n'est plus, pour nous, « l'art de parler et d'écrire correctement » ; c'est simplement l'étude des éléments du langage. Elle recherche d'abord quels types sonores constituent la charpente d'une langue et les variations dont ils sont susceptibles ; elle examine ensuite comment se groupent ces types sonores pour exprimer *les relations*, les nuances d'état ou d'action d'une conception, d'un fait intellectuel donné ; elle se préoccupe alors du rôle joué par les mots ainsi formés ; enfin et en dernière analyse seulement, elle découvre les lois synthétiques du langage. De ces quatre divi-

sions naturelles de la grammaire, — la *phonétique*, la *morphologie* ou *dérivation*, la *fonction* et la *syntaxe*, — la dernière seule répond à la vieille définition classique.

C'est de la grammaire ainsi comprise que nous essayerons de faire dans cette enceinte, et nous n'en pourrons que mieux cependant rechercher les habitudes de la conversation vulgaire. Nous verrons comment telle expression tamoule est purement littéraire et n'est pas comprise du peuple ; comment telle autre au contraire, rejetée par les pédants contemporains, est à la fois populaire et familière aux vieux écrivains ; comment enfin la prononciation vulgaire altère les sons de l'orthographe étymologique. Vous savez à quels mécomptes sont exposés les travailleurs de cabinet lorsqu'ils veulent parler une langue apprise patiemment, sur le papier, pendant de longues veillées, et qu'ils savent admirablement. Les anecdotes abondent, et je ne vous les rappellerai pas. Un fait cependant sur lequel je voudrais attirer votre attention est l'extrême difficulté des gens du peuple à reconnaître dans une bouche étrangère les mots qui lui sont les plus habituels dès qu'ils ne sont plus prononcés d'une manière complètement identique à leurs habitudes, dès que l'accent est déplacé, dès qu'une syllabe est simplement trop ouverte ou trop fermée. C'est pourquoi nous devons nous tenir en garde contre mainte assimilation fantaisiste de langues proposée par les voyageurs ; n'a-t-on pas affirmé, par exemple, que les Basques et les Kabyles Châwi de la province

de Constantine pouvaient converser entre eux et se comprendre, chacun et ne sachant ne parlant que sont langage propre? J'ai étudié, messieurs, ces deux langues et je vous assure que non seulement le fait avancé est douteux, mais qu'il est impossible. L'étymologiste le plus acharné ne trouverait entre le basque et le kabyle qu'un nombre extrêmement restreint de mots, non pas semblables, mais analogues.

A vous enseigner le tamoul vulgaire, je n'ai d'ailleurs, mesdames et messieurs, nul mérite: je n'aurais qu'à faire appel à mes souvenirs d'enfance. Au collège colonial de Pondichéry, dirigé par les prêtres de la congrégation des Missions étrangères, nous parlions presque autant « malabar » que français; dès les premières heures, mon père me fit suivre le cours de tamoul qu'on y faisait et qui n'était que facultatif. Ce ne fut pas sans peine qu'en bon écolier je me prêtais à ce surcroît de travail qui finit pourtant par me plaire et m'attirer chaque jour davantage. Six années après, à Karikal, je pris les leçons d'un maître indien, aussi instruit que modeste, Ayassâminâyakker, dont j'ai récement appris la mort prématurée; j'ai pu grâce à son habile enseignement, entrer en relation avec plusieurs *pândit* du pays, et notamment avec le poète Sômasoundaratambirân, administrateur de la pagode de Tirounallâr. Que de fois ai-je eu recours à la science profonde de ce docte brahmane; que de fois, accroupis tous deux sous les portiques du bangalow attenant à la pagode, m'a-t-il expliqué les passages les plus obscurs des vieux auteurs, tous profondément gravés

dans sa mémoire, et m'a-t-il aidé à me reconnaître dans le dédale compliqué des vieilles grammaires indigènes!... je n'ai jamais négligé, depuis mon retour en France, aucune occasion de parler tamoul: je ne m'entretenais avec mon jeune frère que dans cette langue. J'ai eu depuis de longues relations avec le pauvre Sandou-odéar qui fit dans cette école un cours de tamoul, de 1869 à 1870, et dont je me reprocherais de ne pas déplorer la mort lamentable. Il était beaucoup plus instruit que les gens de sa condition; car ce n'était point un linguiste: il avait été simplement interprète à bord d'un navire qui transportait des émigrants de Pondichéry à la Martinique. Enfin, messieurs, à Bayonne où je viens de passer près de treize années, j'ai eu l'heureuse fortune ne me lier intimement avec un créole de l'Inde française, aujourd'hui à la tête d'une des premières maisons de commerce du pays, mon ami M. Faure de Fontclair, qui parle et écrit le tamoul aussi bien que sa langue maternelle. Je n'avais donc, mesdames et messieurs, qu'un seul titre, dû tout au hasard, à la bienveillance de M. le Ministre; je remplissais la condition indiquée, le 23 octobre 1846, à M. Ariel, un des tamoulistes français dont nous devons le plus regretter la perte, par Eugène Burnouf, en ces termes: « Ne faut-« il pas que le tamoul soit enseigné un jour en « France, et qui pourra mieux s'acquitter de cette « belle tâche que celui qui sera allé chercher la « connaissance de cet idiome difficile aux lieux « mêmes où on le parle? »

Eugène Burnouf, en effet, s'était occupé du tamoul, et dès 1828 publiait dans le *Journal asiatique* deux très-intéressants articles sur l'alphabet et le vocabulaire topographique dravidiens. En 1840, Eugène Jacquet l'étudia à son tour. Enfin, M. Édouard Ariel, dont je viens de parler, est peut-être le Français qui a le mieux pénétré les secrets de la langue ; commissaire de la marine à Pondichéry de 1844 à 1854, il a donné trois mémoires importants au *Journal asiatique* en 1847, 1848 et 1852. Sa précieuse collection de livres et de manuscrits, ses œuvres inédites, léguées par lui à la Société asiatique font aujourd'hui partie du fonds tamoul de la Bibliothèque nationale.

Ce fonds comprend aussi de nombreuses épaves d'une autre collection formée dans l'Inde, vingt ans auparavant, par un autre commissaire de la marine, M. Ducler, administrateur de Karikal, qui passa dans cette colonie près de dix années, de 1824 à 1834.

L'autorité dont M. Ducler était revêtu, et qui chez les peuples orientaux, dans l'Inde surtout, donne tant de prestige et ajoute tant à la valeur personnelle, lui fut d'un grand secours pour mener à bien des recherches toujours très difficiles au milieu des défiances des natifs. Une lettre hindoustanie écrite de Karikal par Riza Aly Khan, officier musulman des cipayes, et insérée par M. Garcin de Tassy dans son appendice aux *Rudiments de la langue hindoustanie* (Paris, 1833, in-4°, p. 16), indique naïvement ces excessives dé-

férences des indigènes : « M. Ducler, y est-il dit, étant tombé d'un arbre de *Sri*, a été grièvement blessé, mais comme il est très-bon administrateur, on aura plus soin de lui que de tout autre, et par la grâce de Dieu, il recouvrera la santé ».

Le nom de cet officier distingué du commissariat se rattache, à Karikal, à un acte plus honorable encore que les recherches de la science et de la curiosité, et que les plus beaux résultats des transformations administratives ; il fit une œuvre de bien : il parvint à faire cesser la coutume séculaire de l'immolation des veuves sur le bûcher de leur mari.

A la fin de l'année 1829, un brahme de l'importante pagode de Tirounallar était décédé, laissant une veuve, la nommée Savourangammalle. M. Ducler entreprit l'œuvre, presque insurmontable pour qui connaît l'Inde, d'arracher cette veuve à l'holocauste traditionnel, à cet usage indestructible, à cette coutume inexorable ; à force de prières, d'insinuations, de menaces peut-être, d'explications et de promesses, M. Ducler obtint ce résultat incroyable et inespéré : Savourangammalle céda, elle se résigna « à ne pas mourir et à vivre encore ». La lettre qu'elle écrivit à M. Ducler, à cette occasion, a été publiée dans les *Annales maritimes et coloniales*. Le 22 janvier 1830, le gouverneur, M. de Mélay, l'ami de Victor Jacquemont, prenait un arrêté qui consacrait l'espèce de de conquête dont le souvenir doit durer comme l'honneur le plus doux à rendre à la mémoire de

M. Ducler: « Considérant, y est-il dit, qu'une brahmine de Karikal, décidée à se brûler sur le corps de son mari, n'y a renoncé qu'après de pressantes sollicitations; que, depuis cette époque, M. l'administrateur de Karikal a fait à cette veuve une pension de ses deniers privés; qu'il importe d'encourager le bon exemple donné par cette brahmine et qui produit déjà le plus heureux effet dans l'établissement de Karikal; qu'il est de la dignité du Gouvernement d'assurer à cette veuve un secours, etc. (*Bulletin des actes administratifs des établissements français dans l'Inde*. Pondichéry, 1830, p. 15).

Depuis cette époque, dans l'étendue des possessions de la France, le spectacle douloureux d'une femme brûlée vivante en tenant sur ses genoux la tête glacée de son mari ne s'est jamais reproduit,

D'autres fonctionnaires français ont étudié de même les idiomes de nos possessions dans l'Inde, et, ce qui montre bien l'utilité pratique de cette étude, le gouvernement colonial a établi par deux arrêtés des 28 février 1843 et 12 août 1849, une prime de 3750 fr. (1500 roupies anglaises) « à l'étude des langues natives ou orientales », l'hindoustani, le tamoul, le télinga. Cette prime, décernée après un concours oral et écrit des plus sérieux, n'a été obtenue jusqu'ici que cinq fois: le 19 février 1844 par M. J. Violette, trésorier colonial; le 25 mars 1845, par M. Eug. Sicé, ancien élève et ami de M. Garcin de Tassy; le 27 avril 1850, par M. Ariel, dont je parlais tout à l'heure; le 2 août 1851, par M. Arthur

Gallois-Montbrun, chef du service des contributions; et le 11 février 1857, par M. J. de Babick, greffier en chef de la cour impériale de Pondichéry.

L'importance des langues dravidiennes, au point de vue pratique, commercial ou industriel, ne saurait donc être contestée. Elle n'est pas moindre au point de vue scientifique, puisque ces langues sont un des types les plus intéressants de l'organisation matérielle du langage, ni même au point de vue littéraire. On a souvent argué, en effet, de la secondarité, si cette expression m'est permise, de la littérature tamoule ; mais si cette littérature est en général secondaire par rapport à celle du sanscrit, et relativement récente, les plus anciens ouvrages connus n'étant que des premiers siècles de notre ère, elle n'en présente pas moins une certaine originalité. Elle abonde par exemple en traités de morale où l'on pourrait relever de nombreuses pensées dignes de la civilisation moderne la plus raffinée. Les deux grands recueils appelés *Nâladiyâr* et *Kur'al* en sont pleins. J'emprunte par exemple au premier la strophe suivante, bien cruelle envers les travailleurs peu zélés : « Savez-vous pourquoi les ignorants vivent, tandis que ceux qui connaissent l'utilité des diverses sciences meurent? Comme les ignorants n'ont pas en eux la marque de la science, la mort les prend pour un simple paquet de fibres inanimées et ne les enlève pas » (*Nâladiyâr*, Ch. XI., s. 6). Et ne trouve-t-on par dans les *Kur'al* ces vers admirables : « La flûte est douce ! la lyre « est douce ! » disent ceux qui n'ont pas entendu la

voix balbutiante de leurs enfants. » ? Encore une strophe de ce dernier ouvrage, et qui témoigne d'une profonde connaissance de l'âme humaine : « Comment donc est l'amour ? Vois, amie, quelle est sa douceur: quand nous pensons à ceux qui nous aiment, il ne saurait nous arriver de peines.» (Ch. cxxi, 2). Ne vous effarouchez pas, mesdames, de trouver «l'amour» dans un traité de morale : les dévots djâinas et çivaïstes du sud de l'Inde, plus raisonnables peut-être que bien des sages de l'Occident, reconnaissent à la vie humaine quatre fins principales : la vertu ; la fortune, c'est-à-dire le travail ; le plaisir, c'est-à-dire l'amour ; et le but suprême : l'absorption finale dans la substance infinie et impersonnelle qu'ils nomment Dieu. Quoi qu'il en soit, des documents de ce genre ne sont-ils pas infiniment précieux pour l'histoire du développement moral de l'humanité? Il ne faut pas oublier que le Décan est la partie de l'Inde où les invasions historiques du Nord se sont arrêtées, où les races aryennes se substituant lentement aux populations primitives en ont pris et cultivé la langue — quelque chose d'analogue s'est produit chez les Basques de nos Pyrénées ; — séparés ainsi de leurs congénères du Nord, ils ont développé des traditions parallèles souvent distinctes. C'est dans le sud de l'Inde qu'on peut étudier à fond le culte particulier de Çiva et l'hérésie Djaïna ; c'est aussi dans le sud qu'on peut retrouver l'explication précise de certains textes sanscrits incompris ou altérés dans le cours des âges.

Cet argument est un de ceux qui furent présentés le 9 septembre 1873 par M. le baron Textor de Ravisi, encore un ancien administrateur de Karikal, au Congrès des orientalistes de Paris, en faveur d'un vœu demandant, dans cette École, la création d'une chaire spéciale de langue tamoule. Ce vœu fut immédiatement appuyé avec cette chaleur convaincante dont il avait le secret, par M. Honoré Chavée, l'un de nos maîtres les plus respectés. Quand de telles autorités se prononcent pour une cause, elle est bien près d'être gagnée; aussi, est-ce à ce vœu formulé solennellement par une assemblée aussi compétente, et renouvelé depuis par la Société d'anthropologie de Paris, qu'est dû l'arrêté du 12 avril dernier qui a institué ce cours. Nous devons adresser nos plus vifs remerciements aux deux délégués officiels de notre colonie des Indes, à M. Desbassayns de Richemont, sénateur, digne fils d'un gouverneur de Pondichéry, que n'a pu faire oublier aucun de ses successeurs; et surtout à M. Jules Godin, le sympathique député déjà si cher à ses électeurs et si populaire dans les cinq établissements. Je me reprocherais de ne pas adresser aussi un souvenir reconnaissant à M. le baron de Dumast, de Nancy, qui a tant fait pour la vulgarisation de l'orientalisme en France, et qui a des premiers proclamé la nécessité de l'enseignement des langues dravidiennes.

Mais, outre son utilité pratique, outre son intérêt scientifique, un cours de tamoul offre encore une autre importance, et c'est ce qu'ont compris sans

doute les anciens élèves de M. Garcin de Tassy qui ont répondu à mon appel et que je remercie de vouloir bien se grouper autour de moi. Ils ont compris que le rôle de la France n'était point encore terminé dans l'Inde; que notre influence pouvait et devait encore s'exercer puissamment sur ces populations auxquelles nous sommes demeurés si sympathiques. Ils ont compris que si nous n'avons plus à lutter avec l'Angleterre les armes à la main, c'est sur un terrain purement moral que nous devons la suivre désormais. Quand l'Inde, rendue à elle même par sa seule volonté, par la seule logique inexorable des choses, sera devenue un des grands facteurs de la civilisation moderne; quand l'Inde sera en Asie ce que sont les États-Unis dans le nouveau-monde, il sera bon que la France ait pris part à cette œuvre généreuse du relèvement et de l'éducation d'un peuple.

Cette condition m'est une raison de plus pour affirmer que l'arrêté du 12 avril 1879 est un complément naturel du décret de la Convention nationale, rendu le 10 germinal an III, qui créa à Paris une école spéciale destinée « à l'enseignement des langues orientales vivantes et d'une utilité reconnue *pour la politique* et *pour le commerce* ». Mais ce rapprochement de dates, 1795 et 1879, suggère une réflexion que je me permets de vous soumettre. En 1795 comme en 1879, le gouvernement de la France s'appelait la République. C'est que le gouvernement de la République est celui où les choses justes, où les œuvres saines, ont le plus de chance d'être accomplies, où

les progrès les plus minimes peuvent le mieux se réaliser. Tant il est vrai que la science, ce guide suprême, ce levier puissant, cette source intarissable de tous les perfectionnements, a pour compagnon naturel, pour instrument nécessaire et pour auxiliaire principal, la liberté !

J. V.

LA LINGUISTIQUE AMRÉICAINE EN 1877

CONGRÈS DE LUXEMBOURG. — ÉPIGRAPHIE AMÉRICAINE. — MÉSAVENTURES DES TRADUCTEURS TROP PRESSÉS. — LES LANGUES ET LES RACES AU MEXIQUE. — IDIOMES PERDUS. — VARIÉTÉ DES TYPES LINGUISTIQUES. — LA TOUR DE BABEL. — LA MÉTHODE ET L'EMPIRISME.

La seconde session du congrès des Américanistes a eu lieu à Luxembourg en 1877 ; elle a duré quatre jours, du 10 au 13 septembre, et a été remarquable par le grand nombre d'assistants et de mémoires communiqués. Nous avons encore bien des réserves à faire, bien des *desiderata* à signaler ; toutefois nous sommes heureux de constater, d'une session à l'autre, un progrès manifeste.

C'est la sixième séance, celle du 12 septembre 1877 dans l'après-midi, qui a été consacrée à la linguistique et à la paléographie ; la série des notes ou des mémoires relatifs à cette branche des études américaines n'occupe pas moins de 233 pages dans le second des deux élégants volumes qu'avec son activité habituelle le comité d'organisation nous a livrés le 31 décembre dernier.

M. Léon de Rosny, qui présidait, s'est exprimé, dans son discours d'ouverture, avec toute la modestie désirable au sujet de la paléographie américaine. Il est certain que toutes ces inscriptions, tous ces documents plus ou moins hiéroglyphiques, toutes ces « annales » écrites par des procédés très-primitifs, ne sont point d'une lecture aisée et qu'avec un peu d'imagination on peut y trouver bien des choses qui ne sont jamais entrées dans la pensée de leurs auteurs. Il faut d'abord, autant que possible, s'assurer de leur authenticité, de leur originalité — de leur *genuineness*, comme disent les Anglais, — puis rechercher si c'est un simple dessin ou une écriture hiéroglyphique ou syllabique, enfin deviner à quel fait, à quel événement, à quelle légende, à quel personnage ils se rapportent. C'est alors seulement qu'on peut essayer avec quelque assurance un déchiffrement hérissé de difficultés et n'aboutissant le plus souvent, après de longs efforts, qu'à des sentences insignifiantes et vagues qui auraient elles-mêmes besoin d'une traduction. Nous croyons qu'on s'est trop hâté de commenter ce qu'on a appelé les monuments épigraphiques de l'Amérique centrale, par exemple; il y a dans ces études de telles possibilités non-seulement d'erreurs, mais surtout de fantaisies et de conjectures, que les linguistes doivent, à notre avis, se tenir sur la défensive et qu'il convient d'opposer la plus extrême défiance aux prétendus résultats de ces déchiffrements aventureux.

On ne refait pas tous les jours l'œuvre d'un Cham-

pollion, et ce n'est plus ici le cas des inscriptions cunéiformes; Champollion, de même d'ailleurs que les savants lecteurs des proclamations de Darius ou de Nabuchodonosor, était aidé par des éléments que n'offre point l'américanisme. Il ne faut pas croire, en effet, que ces savants aient refait pour ainsi dire de toutes pièces des idiomes perdus : ils ont toujours pris pour base les idiomes modernes dérivés, selon toute vraisemblance, de celui qu'il fallait reconstituer. Quant à la lecture proprement dite des vieilles écritures, de celles, par exemple, qui dérivent de l'antique alphabet phénicien, elle est sujette à bien des doutes, à bien des tâtonnements. Si donc l'épigraphie de l'ancien monde est d'une délicatesse extrême, combien ne doit-on pas hésiter à accueillir les interprétations de textes, plus ou moins authentiques, attribués à de très-vieux habitants du Nouveau-Monde !

Il nous est impossible, à ce propos, de passer sous silence la petite mésaventure arrivée à quelques membres du congrès, épigraphistes ardents. En 1875, M. Lévy-Bing, qui, par parenthèse, rattache toutes les langues sémitiques et aryennes à un seul prototype, l'hébreu ou chananéen, qu'il appelle la langue alphabétique primitive universelle, — M. Lévy Bing avait consacré un mémoire de seize pages à l'explication d'une inscription soi-disant phénicienne trouvée dans la montagne de Grave-Creek, à l'ouest des Alleghanys, près de Weeling (canton de Marshall, en Virginie). M. Lévy Bing lisait : « Ce que tu dis, tu

l'imposes, tu brilles dans ton élan impétueux, rapide comme le chamois » ; d'autres sémitistes lisaient tout autre chose. Ainsi, M. Oppert était disposé à traduire : « Sépulture de celui qui a été assassiné dans cet endroit. Puisse Dieu, pour le venger, frapper son assassin en lui tranchant la main, l'existence ! » De son côté, M. Schwab expliquait ainsi le précieux texte : « Le chef de l'émigration, qui s'est rendu ensuite dans ces lieux, a fixé ces statuts à jamais ». Il faut avouer que voilà de l'hébreu ou du phénicien bien complaisant et bien élastique. Mais il y a mieux encore : dans cette même inscription, Schoolcraft voyait de l'étrusque, du russique, de l'anglo-saxon, du crî, de l'apalache ; Jomard y retrouvait l'alphabet des Touaregs. Nous empruntons ces détails à l'intéressant travail de M. Paul Gaffarel sur les *Phéniciens en Amérique* (Congrès de 1875, t. I, p. 93-130). Eh bien ! l'inscription a été reconnue fausse ; M. Schwab lui-même, avec une abnégation qui l'honore, est venu déclarer au Congrès de 1877 que ses premiers doutes, inspirés par la lecture d'une brochure de M. le colonel Wittlesey sur *les Fraudes archéologiques aux États-Unis*, étaient pleinement confirmés par un verdict absolument négatif que viennent de rendre trois archéologues des plus compétents, MM. Georges Squier, Daniel Wilson et E.-H. Davis. Et M. Schwab a confessé qu'il s'en était simplement rapporté à Schoolcraft et que c'était lui qui avait soumis l'inscription à M. Oppert, dont il tenait à cœur de dégager la responsabilité.

Cette histoire est éminemment édifiante et instructive, et nous pensons qu'elle donnera à réfléchir à maint néophyte zélé, non-seulement dans le domaine de l'américanisme, mais aussi dans toutes les autres parties de la science. Pour ne parler que d'une question qui nous est familière, que n'a-t-on pas dit par exemple sur les Ibères? On a eu la prétention de vouloir chercher dans les monuments écrits la confirmation de la théorie qui fait des habitants primitifs de l'Espagne les ancêtres des Basques actuels. On a plus ou moins bien déchiffré les légendes dites celtibériennes des médailles espagnoles, écrites à l'aide d'un alphabet d'origine incontestablement phénicienne ; chaque numismate a lu d'une façon différente les diverses légendes, mais tous, à l'aide d'étymologies plus ou moins hasardées, n'ont pas manqué d'y voir du basque pur. Le procédé est à la portée de tout le monde, du reste : il suffit d'un vocabulaire et d'une forte dose de bonne volonté. Les inscriptions véritables sur pierre ne sont pas nombreuses et elles n'ont guère été lues. En 1851, M. de Portefaix, consul de France à Castellon, trouva dans les environs de cette ville une lame de plomb dont une des faces portait une inscription de quatre lignes en caractères soi-disant celtibériens. Lorichs la donna, sans l'expliquer, dans ses *Recherches numismatiques* (p. 202-204 et pl. 80) ; M. Phillips la réimprima en 1871, sans l'expliquer davantage, dans les comptes-rendus des séances de l'Académie impériale de Vienne. Cette inscription, conservée actuellement au Musée

archéologique de Madrid, comprend vingt et un mots séparés l'un de l'autre par trois points verticaux. Le journal *la Academia*, de Madrid, en a donné, dans son numéro du 15 avril 1877 une reproduction nouvelle d'après l'original, en y joignant une note interprétative de M. Sayce.

La lecture du savant assyriologue n'est évidemment pas définitive, car elle offre un groupement bizarre de voyelles et de consonnes ; les voyelles y abondent, ce qui n'est point l'habitude des écritures phéniciennes ; les mots y sont d'une surprenante longueur; en tous cas, il nous est impossible d'y trouver aucune apparence de basque. Il paraît que la même inscription, sur pierre, a été trouvée dernièrement dans la même localité, avec de légères différences ; ce serait donc là un document important, un acte public, une formule religieuse. Mais est-ce une raison pour admettre l'explication de M. Sayce, qui pense que les premières lignes signifient probablement : « La nation de Ausa Riwieth, fille de Sineotz, ordonne.... » ?

Ou nous nous trompons fort, ou M. Sayce a dû se trouver très-contrarié de la publicité qu'on a donnée à sa note : ce n'était évidemment qu'une conjecture, qu'une impression rapide donnée au courant de la plume, que le résultat d'un examen superficiel. C'est là un de ces accidents inévitables qui menacent tous les travailleurs : de prétendus chercheurs, avides de nouveautés et grands amateurs de découvertes, ennemis nés du doute scientifique et passionnés pour

les résultats positifs, viennent parfois les assaillir dans leurs cabinets et leur arrachent par surprise, par force presque, des appréciations ou des demi-confidences qui peuvent ensuite les compromettre gravement dans le monde scientifique ; mais les sociétés savantes et les amateurs de province ont en mains, grâce à ces indiscrétions et à ces révélations prématurées, une féconde mine de controverses, de dissertations, de brochures aussi prétentieuses qu'indigestes.

Mais il convient de couper court à cette digression et d'en revenir à Luxembourg et au Congrès des Américanistes de 1877. Le premier travail dont il ait été donné lecture est un remarquable et très-intéressant mémoire de M. V.-A. Malte-Brun, intitulé : *Tableau de la distribution ethnographique des nations et des langues au Mexique,* accompagné d'une carte géographique où la répartition des idiomes et des races est on ne peut mieux indiquée. L'auteur a pu mettre à profit les publications analogues faites au Mexique même, en 1864 et 1865 notamment, par MM. Orozco et Pimentel. On admet généralement que les premiers habitants du Mexique vinrent du Nord et que le pays fut peuplée de la sorte tout entier par une série de tribus successivement immigrées; la plus importante était celle des Sept-Nations, venue de *Chicomoztoc* « les sept grottes », et connue sous le nom général d'*Aztèques.* Au milieu de ces envahisseurs persistèrent les antiques habitants, les indigènes proprement dits ; et il résulta de cette situa-

tion une incroyable variété de populations et de langages. Sur une superficie seulement quatre fois plus grande que celle de la France, M. Orozco ne compte pas moins de 280 dialectes qu'on peut classer en *onze* grandes familles comprenant 35 idiomes et 69 dialectes principaux; il faut ajouter à cette nomenclature *seize* langues encore aujourd'hui sans classification, faute de documents suffisants, et *soixante-deux* idiomes perdus dont on ne connaît guère que le nom et l'emplacement géographique.

La plupart des langues appartenant aux onze grandes familles vivent encore à l'état sporadique, mais elles sont en voie de disparaître. L'*othomi* est usité de nos jours par les Indiens, comme on les appelle, des États de Queretaro, San Luis, Guanaxuato, Michoacan, Mexico, Puebla, Vera-Cruz et Tlazcala. Le *mexicain* proprement dit se conserve encore dans quinze grandes provinces de la République et dans quelques parties du Nicaragua et du Guatemala : il paraît que le mot *nahuatl* a le sens original de « harmonieux », étymologie fort admissible, car elle est justifiée par l'analogie. La tendance de tous les peuples est nécessairement de revendiquer pour eux-mêmes le talent de la parole et de qualifier de jargon inintelligible le langage de tous les étrangers : pour les Slaves, les Grecs, les Tamouls, les Basques entre autres, ceux qui ne parlent pas comme eux sont des *barbares* dont la langue est imparfaite et rudimentaire.

M. Malte-Brun donne, sur chacune des races cor-

respondant à ces divers idiomes des notions historiques et bibliographiques d'un haut intérêt. Le plus ancien ouvrage qu'il cite est un catéchisme en mexicain, imprimé à Anvers en 1528. Il termine par quelques amusants détails sur le devenir de l'espagnol, langue officielle du Mexique, dans la bouche du peuple ; la prononciation a subi de graves atteintes, le vocabulaire s'est augmenté d'un grand nombre de mots indigènes, et la grammaire « qui sait régenter jusqu'au roi », disent les poètes, est outrageusement violée tous les jours par les naturels du pays. Nous avions déjà, l'an dernier, signalé, comme un curieux sujet d'étude, lès patois créoles de l'Amérique, dérivés de l'anglais, du français et de l'espagnol.

Le nombre des idiomes originaux qui se parlaient dans le Nouveau-Monde avant la conquête européenne était véritablement très-considérable. Les voyageurs, les commerçants, les explorateurs, en signalent sans cesse de nouveaux qu'un hasard leur a révélés. Les uns sont conservés par une tribu infinitésimale des savanes et des montagnes ; les autres ont seulement laissé chez quelques vieillards des souvenirs que beaucoup de questions font en partie revivre ; d'autres ne sont plus représentés que par quelques notes rapides, par quelques vocabulaires usuels de missionnaires des derniers siècles. Une lettre de M. Th. Moore, de Northampton, a appelé l'attention du Congrès sur l'un de ces précieux débris. L'idiome *atacamegno*, dont il s'agit, était parlé par les pêcheurs qui vivaient le long des côtés du Pérou et du Chili-Nord ; c'était un

parent, un dérivé, ou un dialecte du Quichua-Aymara. Il n'est plus guère connu que de quelques vieux indiens de villages situés dans la Bolivie, par 22° et 23° 5 de latitude, 71° et 72° de longitude occidentale de Paris. M. Moore traversa cette région en octobre 1874 et recueillit, sous la dictée de deux vieux indigènes « très-stupides », une petite liste de mots; avant lui, le docteur Phillips et M. von Tschudi avaient publié de pareilles listes; ce dernier a même donné une traduction de l'oraison dominicale. M. Moore termine sa note en se plaignant de l'insouciance des gens du pays: il avait laissé à un négociant et à un curé un vocabulaire espagnol qu'ils lui avaient promis de traduire et de compléter par des phrases usuelles et des textes de prières; mais ni l'un ni l'autre n'a tenu sa promesse et n'a répondu aux lettres qu'il leur a adressées depuis. Ceci n'a rien qui doive nous surprendre; et nous nous permettrons de présenter quelques courtes observations et de donner quelques conseils aux explorateurs.

A notre avis, ce dont les linguistes ont besoin pour établir la physionomie générale, l'esquisse grammaticale d'un idiome, d'un dialecte ou d'un patois quelconque, ce n'est pas une simple liste de mots recueillis un peu au hasard de l'oreille. Les gens qu'on interroge sont d'habitude aussi « stupides » que les vieillards de M. Moore et ne comprennent pas plus que ceux-ci l'utilité de dire: « je, tu, nous, etc. » tout seuls. Ils parlent leur langue naturelle, mais ils ne l'ont jamais raisonnée. D'ailleurs, les mots isolés,

au nominatif, comme diraient les latinistes, n'ont jamais une acception assez précise pour être bien compris par le populaire illettré. Il ne faut leur donner à traduire que des phrases, courtes et claires, composées sur un petit nombre de mots choisis avec soin et combinés de facon à se représenter sous différentes formes grammaticales ; c'est ainsi seulement qu'on établira avec certitude les désinences, les terminaisons, les cas, etc. Il faut éviter toutes les idées abstraites et ne pas sortir de l'ordre matériel et sensible. La même phrase devra être quelquefois modifiée de plusieurs façons pour correspondre aux variations verbales ou numérales. Une instruction générale, suivie d'un vocabulaire phraséologique préparé d'une façon spéciale, selon le caractère présumé de l'idiome, devrait être mise à la disposition des voyageurs de bonne volonté ; ce devrait être là l'œuvre des Sociétés de linguistique. Il conviendrait également, et ce seraient les documents les plus utiles, de recueillir avec le plus grand soin les contes, les proverbes, les prières, les chansons populaires. Il serait, de plus, absolument nécessaire de consulter en mêmetemps, mais isolément, plusieurs personnes pour compléter et rectifier une traduction par l'autre. C'est seulement par des recherches de cette espèce qu'on arrivera à se faire une idée exacte de beaucoup d'idiomes très-mal connus. Que de prétendues grammaires où l'on n'apprend absolument rien ! Le cadre classique est conservé dans toute sa rigueur ; les déclinaisons et les conjugaisons sont minutieusement

détaillées ; mais, après une étude prolongée et une lecture patiente, on se trouve, en fin de compte, moins avancé qu'au premier jour. Même au point de vue pratique, un guide méthodique n'est jamais de trop ; nous disons « même » parce que nous sommes absolument convaincu qu'on n'apprendra jamais bien une langue qu'en la parlant ; une demi-heure de conversation avec un indigène est cent fois plus instructive que la dissertation académique la plus savante. Une bonne grammaire ne doit enseigner que l'art d'apprendre.

Quoi qu'il en soit, il demeure établi que l'Amérique est la partie du monde où se rencontrent, à surfaces égales, le plus grand nombre de langues absolument et radicalement dissemblables. C'est ce que M. Lucien Adam, dont nous n'avons plus à louer le mérite et l'activité, a mis en relief d'une manière saisissante dans son *Examen grammatical comparé de seize langues américaines*. Ces seize langues représentent les principaux groupes phoniques des deux continents depuis le lac Athapaskaw jusqu'aux Llanos du Pérou; aussi le mémoire de M. Adam est-il assez étendu (84 pages et six grands tableaux comparatifs). Nous ne pouvons songer même à le résumer ici ; il nous suffira d'en signaler les conclusions.

Les trois premiers idiomes examinés — le crî, l'algonquin et le chippeway — ont un vocabulaire commun et des procédés grammaticaux identiques ; ils sont donc vraisemblablement issus d'un même parler primitif. Le dakota et l'hidatsa sont, pour des rai-

sons analogues, apparentés l'un avec l'autre; il en est de même du quiché et du maya. Dans ces trois groupes linguistiques, l'affinité lexicologique, qui a pour corollaire l'identité de la plupart des pronoms, concorde avec l'affinité grammaticale: fait important qui confirme toutes les prévisions théoriques, et qu'il était par conséquent essentiel de relever. Comparé l'un avec l'autre, le crî, le dakota et le quiché n'ont offert comme traits communs que l'absence de la déclinaison et la conjugaison nominale; le système grammatical varie de l'un à l'autre; enfin le vocabulaire est essentiellement dissemblable. En étendant cette comparaison au montagnais, à l'iroquois, au chakta, au nahuatl, au caraïbe, au chibcha, au kechua, au koriri et au guarani, on constate que ces douze langues n'ont ni un vocabulaire commun ni une grammaire commune. Aussi M. Adam qualifie-t-il avec raison d'absolument fausse l'opinion courante qui accorde aux langues américaines, malgré la diversité du lexique, une seule et même grammaire. Le seul trait général est la composition polysynthétique, mais ce polysynthétisme n'est qu'un développement du principe de l'affixation des pronoms personnels au nom, à la postposition et au verbe. Cette affixation est en usage dans les langues sémitiques, en basque, en vogoul, en mordwine et même en magyar. Les conclusions de M. Adam s'accordent par conséquent de tout point avec l'opinion que nous avions émise dans la *République française*, les 2 avril 1875 et 13 avril 1877, ainsi que dans

notre étude sur *le Basque et les Langues américaine*, lue en 1875 devant le congrès de Nancy. Cette opinion est également celle de M. Hovelacque (voy. sa *Linguistique* dans la *Bibliothèque des sciences contemporaines*, à la librairie Reinwald).

La conclusion générale des recherches de M. Adam, dont le travail a été couronné par l'Académie, est présentée par lui sous la formule que voici : « Les langues sont *actuellement* divisées en familles irréductibles, et ainsi elles se trouvent, les unes par rapport aux autres, dans l'état où elles seraient s'il y avait eu primitivement plusieurs couples humains ». Cette formule, qui manque un peu de la netteté désirable, est précédée d'une courte note où M. Adam semble s'excuser de sa hardiesse auprès des orthodoxes et des théologiens, en invoquant, après le jésuite du dernier siècle Hervas, le verset 7 du chapitre VI de la Genèse c'est-à-dire en s'abritant sous la légende de la Tour de Babel. Puisque Dieu a confondu irrémédiablement les idiomes, la science ne fait que son devoir en se refusant à prouver l'unité primitive. Cette page dépare le beau travail de M. Adam. Certes, le domaine de la conscience est toujours sacré; mais si nous comprenons et si nous respectons certains scrupules, nous n'aimons guère à voir introduire les subtilités mystiques des philosophies religieuses sur le libre terrain de la science indépendante.

A propos de doctrines antiscientifiques, nous remarquons que le congrès de 1877 n'a pas été exempt de certaines drôleries qui avaient égayé celui de 1875.

Cette fois. il s'agissait d'émigrants chinois qui, de prime abord, auraient lié conversation avec telle ou telle peuplade du fond de l'Amérique. Revenons à des choses sérieuses.

L'opinion de M. Adam, qui est aussi la nôtre comme on vient de le voir, est plutôt corroborée que contredite par la savante étude (en allemand) de M. Forchhammer sur les rapports entre les langues américaines (le chaktâ) et les langues ouralo-altaïques. L'espace nous manque pour analyser cet intéressant mémoire; nous avons hâte d'ailleurs d'arriver à deux travaux d'une nature toute différente, bien qu'analogues dans leur but, puisqu'ils constituent l'un et l'autre deux études critiques. La lecture simultanée en est, à notre avis, éminemment profitable, et c'est à dessein que nous les avons gardés pour la fin : ils donnent lieu des réflexions trés-utiles sur la nécessité absolue de la méthode. Nous voulons parler d'une lettre du P. Rémas, oblat de Marie-Immaculée, relative aux *Principes de la langue crise* d'une part (p. 244 à 253), et, de l'autre, d'une note de M. V. Henry sur *le Quichua* (p. 75 à 157). La première émane d'un homme qui connaît certainement à fond l'idiome dont il s'agit, qui le parle depuis de longues années et qui est plus autorisé que tout autre à affirmer ou à nier tel ou tel fait matériel linguistique relatif à cet idiome; la seconde vient d'un linguiste qui a travaillé dans son cabinet sur des livres, à l'aide de renseignements peut-être défectueux et erronés, qui ne sait point pratiquement la langue sur

laquelle il écrit. Et pourtant quelle supériorité manifeste dans ces 82 pages! On les lit avec beaucoup moins de fatigue que les neuf auxquelles se réduit la lettre de M. Rémas.

L'honorable missionnaire a, d'ailleurs, la modestie de déclarer que sa théorie lui a coûté de longs efforts et que ses essais successifs d'explication écrite ne le satisfont pas beaucoup lui-même. Après avoir lu et relu la lettre entière de M. Rémas, nous devons avouer, pour notre part, que nous ne l'avons pas très-bien comprise et que la lumière n'est point faite dans notre esprit, Quant à la thèse de M. Henry, c'est au contraire avec un véritable plaisir que nous l'avons parcourue; nous avons pu suivre tout le temps ce raisonnement si simple et si sûr; nous nous reconnaissons toujours dans cette classification logique, dans cet ordre rigoureux où se groupent tour à tour sans effort les divers éléments considérés, et sa conclusion: *le quichua n'est pas une langue aryenne* se présentait spontanément à notre esprit au moment même où elle se trouvait formulée par écrit sous nos yeux. M. Henry s'était proposé, en effet, de critiquer, au point de vue linguistique, le livre de M. F.-V. Lopez, *les Races aryennes au Pérou*. M. Henry vient de publier dans la *Revue de linguistique* (t. X, p. 233 à 260) une excellente *Esquisse d'une grammaire de la langue innok* (esquimau). C'est que M. Henry s'attache exactement à la discipline rigoureuse de la science positive: il va sans cesse du connu à l'inconnu avec prudence et en s'appuyant toujours sur les faits

classés d'après leurs affinités naturelles ; point de théories fantaisistes, point d'étymologies puériles, point de divagations extra-scientifiques. Son mémoire est assurément le meilleur qui ait été présenté au congrès de Luxembourg. De pareils travaux marquent un pas en avant dans la linguistique américaine, dont nous espérons voir en 1879, à Bruxelles, s'accentuer la progression continue.

J. V.

LES PASTORALES BASQUES

PAUVRETÉ DE LA LITTÉRATURE BASQUE. — DRAMES POPULAIRES MANUSCRITS, PASTORALES. — CONSERVATION, RÉDACTION, AGE. — ANALYSE DE LA PASTORALE D'ABRAHAM. — MISE EN SCÈNE. — COSTUMES. — ANALOGIES DANS LA RÉGION. — OUBLI PROBABLE.

Nous avons dit plusieurs fois à cette place que les monuments littéraires de la langue basque sont généralement dépourvus d'intérêt : ils consistent, pour la plupart, en traductions de traités religieux français, espagnols et latins. Quelques ouvrages peuvent bien revendiquer une certaine originalité ; mais, s'ils ont été écrits en basque, ils ont été pensés dans un autre idiome, car leurs auteurs avaient fait toute leur éducation dans les collèges ou séminaires de Bayonne, de Vitoria ou de Pampelune. Nous ne cesserons jamais de le répéter, la véritable, la seule originalité du pays basque, c'est la langue.

Les écrits que nous venons de mentionner sont d'ailleurs relativement très-récents, puisqu'aucun ne

remonte au delà du seizième siècle. Il existe pourtant un certain nombre de compositions incontestablement plus anciennes qui pourraient être précieuses pour l'étude historique de l'escuara, si elles s'étaient conservées autrement que par la simple tradition écrite. Aucune d'elles n'a jamais été imprimée; elles se transmettent de génération en génération par des copies manuscrites exécutées avec assez peu de soin. Les scribes du pays ne pouvaient avoir le souci de conserver à ces compositions leur forme exacte et, préoccupés seulement du fond, ils devaient, à chaque copie, faire les corrections nécessaires, peu nombreuses du reste, pour que le texte demeurât intelligible à tous. Nous voulons parler des *pastorales*.

Une particularité remarquable des pastorales basques, c'est qu'elles ne sont conservées que dans la Soule, c'est-à-dire dans les deux cantons français de Tardets et de Mauléon; là seulement on en joue quelqu'une chaque année, malgré la défense des curés, à l'occasion de quelque grande fête locale. On prétend, en effet, que tout n'est pas, dans ces vieux dialogues, d'une stricte orthodoxie; en outre, ces représentations occasionnent un grand concours de spectateurs et peuvent donner lieu à certains désordres. Les sexes pourtant ne sont jamais mêlés sur la scène; les acteurs sont tous ou des jeunes gens, ou, mais plus rarement, des jeunes filles. Si les Basquaises, au surplus, ont, comme beaucoup de nos paysannes, la réputation de n'être point des vertus farouches, on sait que, dans la plupart des

cas, le mariage est au bout de leur faute, et que leur fidélité conjugale est toujours irréprochable. Oihenart le constatait en ces termes, il y a plus de deux cents ans : *Puellæ amatores, uxores maritos quam sincerissime colunt.*

Il n'est point facile de prendre connaissance du texte d'une pastorale. Les copies en sont rares et les détenteurs de manuscrits ne s'en défont pas volontiers; chaque représentation est pour eux une source de revenus; car ils ont le privilège, moyennant finances, « d'extraire » (c'est le mot consacré) chaque rôle. Nous avons pu cependant nous en procurer quelques-unes et même obtenir une liste des principales pastorales connues. Il serait bien à désirer que, par l'initiative du gouvernement, malheureusement la seule active et efficace en France, toutes ces pastorales fussent recueillies, copiées avec soin et déposées dans une de nos grandes bibliothèques publiques; ce sont, en somme, des documents d'un intérêt incontestable, et c'est à peu près la seule originalité littéraire du pays basque (1).

Les sujets de ces drames populaires sont tous empruntés soit aux légendes religieuses, soit aux légendes historiques, quelquefois à la mythologie pure. La Bible a fourni les pastorales de *Moïse, Josué, Abraham, Nabuchodonosor;* l'hagiographie, celles de *saint Claudiens et sainte Marsinissa, saint Pierre,*

(1) Depuis que cette note a été écrite, la Bibliothèque de Bayonne, grâce au zèle de M. Webster, est devenue propriétaire de six pastorales des plus intéressantes.

saint Jean-Baptiste, saint Jacques, saint Louis, saint Roch, saint Alexis, des *Trois Martyrs,* de *sainte Hélène, sainte Catherine, sainte Agnès, sainte Marguerite, sainte Engrâce;* on a écrit, sur des données mythologiques, celles de *Bacchus, Jean Caillabit, la princesse de Gamathie, Geneviève de Brabant, Jean de Paris, Jean de Calais;* enfin l'histoire légendaire a inspiré les pastorales d'*Astiage, Alexandre le Grand, Mustapha le Grand Turc, la prise de Jérusalem, Clovis, Charlemagne, Roland et les douze Pairs, les Quatre fils Aymon, Godefroy de Bouillon, Thibaut, Richard sans Peur duc de Normandie, Marie de Navarre* et *Jeanne d'Arc.* Un contemporain a ajouté les trois pastorales de *Napoléon* (République, Consulat, Empire).

Ces *pastorales* sont en vers, comme nous l'avons déjà dit; quelques-unes, vraisemblablement les plus modernes, sont en vers de treize pieds, divisés en quatrains sur une seule rime quadruple. Cette forme paraît assez récente dans la poésie euscarienne: au seizième siècle, on affectionnait les vers de quinze pieds, avec une césure au huitième; ceux de treize ont la césure au septième, mais un repos est facultatif au troisième ou au quatrième. Les Basques espagnols écrivent ces vers sur deux lignes, ce qui en donne huit à la strophe, d'où le nom de *zortzico* (de *zortzi* « huit »), simple traduction du nom de l'*octava* espagnole. La plupart des pastorales sont en vers de huit pieds, également divisés en strophes de quatre, dont le second rime avec

le quatrième, les deux autres vers ne riment pas.

Quant à la rédaction, elle est aussi simple et aussi naïve que possible. Les anachronismes les plus étranges s'y accumulent, les expressions les plus bizarres s'y rencontrent dans la bouche de personnages tout a fait fantaisistes, les événements s'y succèdent sans la moindre transition, les jeux de scène y sont réellement enfantins, et l'art y fait presque entièrement défaut. Toutefois, ce qui frappe le lecteur, c'est la préoccupation constante de faire tourner la pièce à l'honneur de la religion chrétienne, à la honte des Sarrazins et du mahométisme. La date de ces compositions est ainsi facile à déterminer : elles remontent évidemment aux dernières phases de ce que les Espagnols appellent la guerre de reconquête, du treizième au quinzième siècle environ. Le souvenir des chansons de Geste et des romans de chevalerie s'y montre aussi très-fréquemment. On en jugera par l'analyse sommaire d'une des pastorales les plus anciennes, à notre avis, celle d'*Abraham* ; nous nous sommes attaché à relever les traits les plus saillants du récit et nous en avons traduit exactement un court passage, afin de bien montrer le véritable caractère du style et les divers artifices de la rédaction.

La pastorale d'*Abraham* ne comprend pas moins de 1,245 strophes, soit 4,980 vers de huit pieds (1).

La copie que nous en avons sous les yeux, et qui

(1) *Richard de Normandie* compte 1278 strophes (5112 vers); *la prise de Jérusalem*, 1350 strophes (5136 vers); *Geneviève* 949 strophes (3796 vers); *sainte Hélène*, 1258 strophes (5032 vers), etc.

remonte à une quarantaine d'années environ, n'indique aucune division de scène ou d'acte ; les entrées et jeux de scène sont sommairement indiqués : « Abraham parle », « Sara se jette à genoux », « les démons dansent », « Pharaon se promène à grands pas », « les rois turcs sortent », « Loth entre », etc. Les entr'actes, ou plutôt les interscènes, si ce mot nous est permis, sont occupés par les démons Satan et Bulgifer (Lucifer),

Au début de la pièce, ces deux ennemis de Dieu font leur entrée à cheval sur la place qui s'étend devant le théâtre ; ils annoncent au public leur intention de tourmenter Abraham et d'affaiblir « la foi chrétienne ». Ils montent sur le théâtre, dansent et se retirent.

Abraham entre en scène, se jette à genoux et prie Dieu de le protéger parmi les idolâtres. Le « père éternel » lui répond favorablement de derrière le rideau de fond, mais lui ordonne de quitter le pays. Paraissent alors Sara, Loth et sa femme Uxor auxquels le patriarche fait connaître la volonté de Dieu. Ils se mettent à genoux tous les quatre et prient.

Quand ils se relèvent, ils sont censés arrivés dans le pays de Chanaan que « le père éternel », reprenant la parole, donne à Abraham. Action de grâces par chacun successivement. Puis Sara reste seule en scène et supplie le Seigneur de la « mettre en espérances » c'est-à-dire de la rendre enceinte.

Rentrée de Loth, Uxor et Abraham ; Sara se plaint de la famine survenue dans le pays. Abraham répond

que Dieu lui inspire d'aller en Égypte, et les quatre acteurs se mettent à marcher de long en large sur la scène. Au moment où leur voyage, ainsi figuré, va toucher à sa fin, Abraham dit à Sara que, comme elle est belle, il a peur que les Égyptiens ne le tuent pour la lui prendre et la prie de se dire seulement sa sœur, sur quoi Loth remarque philosophiquement que ce ne sera point un « mensonge », les membres d'une famille ayant coutume « chez les Hébreux » de s'appeler frères et sœurs.

Mais nos voyageurs ne tardent pas à se trouver en face de Corion, un grand seigneur égyptien qui les salue fort poliment, et les interroge. Satisfait des réponses d'Abraham, il lui promet de prochaines nouvelles, mais les engage à se retirer. Corion reste donc seul et son monologue est rempli par un éloge pompeux de la beauté de Sara dont il annonce l'arrivée à Pharaon et à son confident Gober qui entrent en scène aussitôt. « Va tout de suite me chercher cette belle personne et ses compagnons » dit naturellement le despote égyptien, et il sort avec Gober pendant qu'Abraham et ses amis reparaissent. Corion leur transmet les ordres du roi ; ils se déclarent prêts à s'y conformer. Pharaon et Gober reviennent : saluts, compliments, offres de service. A Pharaon qui la trouve belle, Sara répond modestement que Dieu seul est beau ; elle lui présente d'ailleurs Abraham comme son frère et Loth comme son cousin. Pharaon, qui éprouve une forte envie de parler à Sara seul à seule, l'envoie à son palais par Gober

et abandonne les trois autres aux soins de Gorion. Avant de partir, Sara se met à genoux et demande à Dieu de lui venir en aide dans cette délicate conjoncture; tout le monde sort, excepté Gober et Pharaon.

Le roi exprime tout son amour pour Sara à Gober qui lui conseille « d'en faire la reine ». Sortie de Gober, rentrée de Sara. « Sara, ma chère (*Sara ene maitia*) », dit Pharaon, « je vous aime et vous offre « ma main. — Sire, je suis très-flattée de l'hon- « neur que vous voulez me faire, mais de grandes « raisons m'empêchent de l'accepter.— J'aime votre « civilité et votre honnêteté, mais réfléchissez ». Satan et Bulgifer viennent presser Sara d'accepter; néanmoins elle demande au roi un délai de huit jours qu'il lui accorde « malgré sa vive impatience ». Laissée seule, Sara se remet à prier et l'ange Gabriel vient lui promettre le secours du ciel; elle sort.

La scène suivante se passe entre Pharaon assis et ses deux confidents debout: «Mes chers *barons*», dit le monarque, « je suis le plus malheureux des hommes; « j'ai perdu mes richesses et ma famille diminue. « — Sire, répond Gober, la chose est en effet remar- « quable, mais la cause en est dans votre amour pour « Sara qui est (il ne dit pas comment il l'a appris) la « femme d'Abraham serviteur de Dieu. — Et pour- « quoi m'a-t-il dit que cette dame (*dama hori*) était « sa sœur? » En conséquence, Pharaon mande les étrangers auxquels il adresse des reproches bien sentis et qui prennent congé de lui avec toutes sortes

d'excuses, reconduits jusqu'à la frontière par Corion.

Ce dénouement ne fait pas l'affaire de Satan et de Bulgifer qui reviennent furieux : « ô rage ! » crie le prince des ténèbres « n'avoir pu tromper Pharaon ! « — Bah ! répond Bulgifer, nous aurons d'autres « occasions de nous rattraper.—Oui, c'est cela, met- « tons-nous à la recherche d'Abraham que je ten- « terai tant qu'il sera en vie ! »

Les démons exécutent leur danse accoutumée, puis ils sont remplacés sur la scène par Salamiel et Nahasson bergers d'Abraham, à gauche, Silva et Milla bergers de Loth, à droite. Ces bergers se réunissent pour « conférer sur leurs règlements ». Leur conversation dégénrée bientôt en dispute, et ils se retirent chacun dans leurs campements ; mais ils ne tardent pas à se retrouver en présence sur le théâtre (censément les pâturages de la montagne). La dispute reprend et devient très-vive ; on se traite réciproquement d'ânes, de fripons, de mendiants, de brigands, de coquïns, etc. Satan ne manque pas de venir les exciter, en les appelant « caballeros », et ils en viennent à se donner des coups de bâtons et à se prendre aux cheveux. Les pasteurs de Loth abandonnent le champ de bataille à ceux d'Abraham ; un moment après, les deux maîtres apparaissent. Les bergers d'Abraham rendent compte de la querelle, puis ceux de Loth viennent se plaindre à leur tour. Abraham et son neveu conviennent de se séparer, s'embrassent, et se font leurs adieux. Malgré les

plaintes de sa femme Uxor, Loth, resté seul sur la scène avec les siens), se met en marche vers la ville de Ségor, mais quelques instants après il leur dit : « Nous voici à la ville de Sodome, arrêtons-nous et demeurons-y ». Ils sortent tous.

Satan et Bulgifer viennent se réjouir de la vie impure des habitants de Sodome et de Gomorrhe, ainsi que des guerres perpétuelles qui désolent le pays. On voit entrer ensuite les quatre rois Raphel, Darioc, Thadal et Chodor-lamor qui s'assoient et commencent par se faire des compliments extravagants, entremêlés d'éloges pompeux pour eux-mêmes. Ils prennent la résolutiou de faire une guerre implacable aux rois de la Pentapole, Senab d'Adam, Semeber de Sebom et Bala de Segor; après avoir invoqué Baal qui leur répond sous la forme de Satan : « Bon ! bon ! bon ! « bon ! sacré jarnibleu ! » ils se retirent pour faire leurs préparatifs et le théâtre est réoccupé par « la satanerie » c'est-à-dire par Satan et Bulgifer, qui se félicitent de nouveau de la tournure des événements et dansent avec plus d'ardeur que jamais.

Les quatre rois vont devant le théâtre, montent à cheval et après de longues vantardises, somment de se rendre la soi-disant citadelle de Astaroc figurée par la scène. Le gouverneur Cormaim, vient demander le temps de conférer avec ses compagnons, « autrement », dit-il, « ce serait trop laid ». On le lui accorde et les quatre rois « infidèles », toujours à cheval, se retirent. Zuzite, Astaroch et Thelemar viennent parler à Cormaim qui leur expose

la situation, Zuzite voudrait se rendre, mais les deux autres opinent pour la résistance, en déclarant que la mort même est préférable à l'esclavage chez les idolâtres. La lutte est décidée.

Retour des quatre rois que le manuscrit appelle « les Turcs » *turcac*; ils sont encore à cheval. Ils profèrent de terribles menaces, accompagnées de jurons « par la sacré jarnibleu! »; on leur répond par de non moins vives insultes. Ils descendent de cheval et essaient de monter sur le théâtre; les défenseurs « de la sainte religion » les repoussent à coups de pierre; ils parviennent cependant à envahir la scène. Toute cette action est accompagnée d'un dialogue aussi long qu'énergique, pendant lequel Satan ne manque pas d'encourager les « infidèles ». La bataille continue : Cormaim est blessé, puis tué par Darioc; cependant les autres combattants discutent sur la sainteté et le mérite de leurs religions respectives et Satan vient prendre part à la discussion en traitant les « chrétiens » de « coquins ». Zuzite, puis Astaroch, succombent à la fin et Thélémar prend la fuite.

Chodor-Lamor célèbre la victoire, remonte à cheval et part avec ses alliés. Thelemar reparaît, annonce qu'il va, par un chemin de traverse, prévenir les géants Savoc et Chorre, et sort « avec les trois « morts ». Les deux géants font leur entrée et, après avoir entendu son récit, lui promettent l'entier écrasement des « Turcs ». Ceux-ci ne tardent pas à revenir à cheval devant le théâtre; ils mettent pied à

terre et font mine d'y monter, mais Savoc leur lance un madrier et Chorre un rocher ; la scène est censée représenter les montagnes d'Ibir. Les infidèles en font cependant l'ascension et même Chorre ne tarde pas à être blessé. D'un coup violent, il jette à bas les quatre rois, mais tombe mort lui-même. Les rois se relèvent et réussissent à tuer aussi Savoc. Rentrée des démons qui emportent les cadavres des géants pour s'en repaître : « Quelles côtelettes ! quel bon « gigot » ! dit Satan.

Cependant Thélemar, qui avait repris la fuite à la mort des géants, vient raconter ces événements aux rois de la Pentapole assis sur le théâtre, Bara, Bersa, Senab, Semeber et Bala. Ceux-ci, après une longue délibération, décident qu'ils iront au-devant des infidèles et vont monter à cheval. Satan et Bulgifer viennent témoigner de leur joie par une danse nouvelle.

Les cinq bons rois se présentent devant le théâtre et appellent leurs ennemis qui arrivent pleins de rage. Insultes et provocations, puis les cinq nouveaux venus montent sur la scène. Thadal est bientôt blessé mais Senab est tué, puis Semeber, puis Bala ; Bersa saute à l'eau (*sic*) et Bara prend la fuite. Les vainqueurs se retirent, et Bersa veut sortir de l'eau, mais Satan et Bulgifer l'en empêchent jusqu'à ce qu'il ait l'heureuse idée d'invoquer le secours de Dieu. L'ange Michel vient ordonner à Satan de rentrer dans ses abîmes. Bersa sort de l'eau ; il est rejoint par Bara : ils prennent le parti de se réfugier dans les montagnes.

Retour des quatre « turcs » qui se proposent de mettre à sac les deux riches villes de Sodome et de Gomorrhe. Aussi Loth, sa femme Uxor, ses filles Tina et Mina, ses bergers Silva et Milla, essaient-ils de s'échapper; mais ils sont arrêtés et faits prisonniers. La nouvelle en est apportée par Thelemar à Abraham qui se promène avec un certain Escol. Ces trois « chrétiens » attaquent les pillards à leur retour, délivrent Loth et les siens, et tuent deux des rois « idolâtres » ; les deux autres, Chodor et Raphel, s'échappent. Actions de grâces à genoux; musique. Entrée de Melchisédec et de Bara ; le premier invite « à dîner » Abraham et ses amis. On s'asseoit et on mange, puis Abraham donne à Bara tout le butin pris aux infidèles, après en avoir remis le dixième (la dîme, *detchema*) à Melchisédec.

Ils sortent tous et Abraham rentre en scène avec Sara et Agar. Sara vient prier son mari de prendre Agar pour femme puisqu'elle-même ne peut lui donner d'enfant. Abraham y consent « pour lui être agréable ». Très-fière, Agar se promène sur la scène, où les démons viennent la tenter en se moquant de son vieux mari. Rentrée de Sara qui reproche à Agar de ne plus travailler et de négliger la tenue « de la maison ». Agar l'envoie promener, en lui disant qu'elle est maintenant son égale, que même elle a la supériorité d'être enceinte. Sara va se plaindre à Abraham qui lui donne tous droits sur Agar. Nouvelle querelle des deux femmes; Sara soufflette Agar qui, tentée par Satan et Bulgifer, va prendre la fuite

lorsqu'elle en est empêchée par l'ange Raphaël qui lui parle basque et latin : « *Agar ancilla Saras* — « *unde venis et quod vadis* — *revertere ad dominam* « *tuam* — *et humiliare sub mane ilius* » (*sic*). Nous citons textuellement.

Agar rentre dans la coulisse et en ressort, avec Abraham auquel elle présente son fils qu'elle tient dans ses bras ; le patriarche remercie Dieu et donne à l'enfant le nom d'Ismaël. Mais le Père éternel vient, de derrière la toile, faire les plus belles promesses à Abraham qui paraît assez surpris de la grossesse prochaine prédite à Sara.

Tout à coup, nous nous trouvons transportés à Sodome. Deux habitants de cette ville causent des plus grands plaisirs de ce monde. Ils déclarent que rien n'est pareil à la possession d'une femme. « Moi, « dit Patar, je veux en avoir une nouvelle tous les « soirs ; j'ai déjà eu neuf cents amours ! — Moi, onze « cents » répond Cocor. Patar, demeuré seul, voit arriver une dame du lieu, Catilie ; elle accepte ses propositions et ils se retirent à l'écart, pendant que Satan et Bulgifer témoignent au public toute leur joie. Retour de Catilie qui fait part de sa bonne fortune à son amie Maneton. Celle-ci la raille doucement sur sa naïveté ; survient Cocor qui leur demande de « jouir » d'elles le soir même. On lui répond que la chambre lui sera ouverte. Tous sortent. Satanerie, c'est-à-dire rentrée et danse des deux démons.

La scène suivante montre Abraham accueillant les trois anges Michel, Gabriel et Raphaël. Il les prend

pour des jeunes gens et leur offre l'hospitalité; sur leur acceptation, il appelle Sara pour lui donner ses ordres. Puis il leur lave les pieds, et aide Sara à mettre le couvert. Pendant que les pieux époux servent les étrangers, ceux-ci annoncent à Sara qu'elle mettra au monde un fils. Les anges partent et la voix du Père éternel se fait entendre, annonçant à Abraham la destruction prochaine de Sodome et Gomorrhe. Abraham demande grâce en latin: *num quid perdes justum cum impio*, si l'on peut trouver dans ces villes cinquante justes. Dieu lui répond: *non delebo propter decem.*

Mais nous voici, après un intermède de satanerie, aux portes de Sodome. Arrivée des trois anges que Loth rencontre et qu'il invite à venir demeurer chez lui. Il les emmène et cède la place à Patar et Cocor qui le dénoncent au roi Bara comme ayant reçu des espions chez lui. Le roi va frapper à la porte de Loth et lui demande de livrer ces étrangers. Loth paraît, tenant de chaque main une de ses filles qu'il offre à Patar et à Cocor, assurant qu'elles sont vierges — Patar l'interrompt en riant: « Ah! tu as deux filles vierges et tu reçois des jeunes gens! » Une lutte s'engage, mais Gabriel vient faire rentrer Loth dans sa maison; subitement aveuglés par « quelque magicien », les assaillants se retirent. Les anges annoncent à Loth les desseins de Dieu, et le conduisent hors de la ville avec toute sa famille, excepté ses deux futurs gendres qui n'ont pas voulu croire à la destruction prochaine de Sodome. Uxor demeurée en arrière exprime ses

regrets de la ruine d'une aussi belle ville ; malgré les ordres célestes, elle regarde derrière elle et tombe « sous le théâtre » changée sans doute en statue de sel. Les flammes éclatent de toutes parts; Patar, Cocor, Catilie et Maneton que le livret qualifie de « dames », implorent Dieu à genoux, mais les démons poussent « ces maudits » à coups de pied dans les flammes.

Nous voyons aussitôt après Sara venir présenter son fils à Abraham qui le baptise Isaac ; puis nous assistons à une contestation entre Ismaël et Isaac ; elle est terminée par l'intervention de Sara qui frappe Ismaël et va se plaindre à Abraham en lui demandant le renvoi immédiat d'Agar et son fils. Abraham est assez perplexe mais l'ange Gabriel vient lui prescrire d'obéir à Sara. Il appelle en conséquence Agar et son fils qui lui font de touchants adieux, « prennent leur paquets » et partent, c'est-à-dire se promènent sur la scène d'où est sorti Abraham. Quelques moments après, ils s'assoient à terre près d'une source, mangent du pain et boivent de l'eau. Puis ils reprennent leur marche. Bientôt ils se couchent, fatigués, et Ismaël s'endort. Agar va chercher de la nourriture et revient désolée, les mains vides, après qu'Ismaël, réveillé, s'est répandu en longues lamentations. Elle se jette à genoux et prie Dieu qui lui envoie l'ange Michel pour la consoler et lui indiquer une fontaine sur le côté du théâtre. Résignée, elle y conduit son fils et se retire avec lui.

La voix du Père éternel se fait entendre. Il appelle Abraham et lui ordonne de sacrifier Isaac. Abraham

veut obéir, mais il exprime tout son chagrin, ce qui permet à Satan de venir dire qu'il espère enfin surprendre le patriarche en faute. Les pasteurs Nahasson et Salamiel vont chercher Isaac; ils apportent aussi le feu et le glaive. Ils partent pour la montagne, mais Abraham fait arrêter les deux pasteurs à mi-côte et envoie Isaac en avant; Satan et Bulgifer viennent tenter le malheureux père. Puis la scène n'est occupée que par Sara qui se désole de l'absence d'Isaac; elle sort et l'on voit venir Abraham et l'enfant. Le père révèle à son fils les ordres de Dieu; Isaac le supplie de lui laisser la vie; les démons viennent exciter les deux « chrétiens » à la désobéissance, mais ils sont repoussés avec perte. Isaac se résigne et après avoir embrassé son père pose la tête sur le billot fatal; Abraham prend le glaive et lève le bras, mais sa main est arrêtée par l'ange Gabriel qui lui apprend que c'était seulement une épreuve. Retour à la maison; joie de Sara.

Nous revoyons Chodor-Lamor et Raphel qui viennent, à cheval, provoquer Abimelec. Celui-ci, aidé de Thelemar, n'a pas de peine à défaire et mettre en fuite les « païens ».

Abraham revient alors mourir sur la scène, entouré de ses deux fils auxquels il donne sa bénédiction. Les trois anges viennent prendre le cadavre; tous les acteurs suivent « en chantant le *de profondis* sur l'air des morts ». Cantique des anges. Cantique final des acteurs.

Comme spécimen du style des pastorales, nous allons traduire la scène relative au sacrifice d'Isaac;

SATAN.

— Abraham, es-tu ignorant — ou que penses-tu ? — Laisse celui-là en vie — si tu as quelques cheveux sages.

Je t'ordonne que tu retournes — à la maison avec l'enfant — et là que vous viviez — avec grande joie.

ABRAHAM.

Ah ! hélas ! méchant tourment ! — toujours aussi sur cette terre — Satan me tracasse — dans toutes mes œuvres.

Cependant j'ai du courage — encore à présent ; — pour décoller Isaac — je suis prêt au moment.

Il m'avait donné l'ordre, — le bon Dieu lui-même ; — que je sacrifie Isaac — sur cette montagne moi-même.

BULGIFER.

Celui qui t'a donné l'ordre — n'est pas, non, Dieu ; — marche, va chez toi — et prends ton jeune fils.

Puisque tu crois — que Dieu t'a donné l'ordre, — je t'assure maintenant — que c'est là un mensonge.

Que Dieu te l'ait ordonné — puisque tu crois sûrement, — peut-être, pendant que tu dormais, — tu l'as rêvé toi-même.

Marche, va de suite chez toi, — tu dois me croire, — pour toi que cela est mieux — je t'assure maintenant.

ABRAHAM.

O Dieu puissant — je te supplie : — de toutes les tentations — de grâce délivre-moi.

SATAN.

Abraham ! regarde-moi : — d'un mot sérieusement — ne va pas te perdre — dans le monde malheureusement.

Comme est ton bien — je te parle vraiment ; — penses-tu donc que je n'ai pas — pour y penser assez de crédit ?

Isaac, ton cher fils — prends-le avec toi — et pars vite — à la maison avec lui.

Abraham, allons, décide-toi — allons ensemble — autrement tu serais perdu — avec ton cher fils,

ABRAHAM.

Méchant ! éloignez-vous — et laissez-moi en repos ; — vous ne me tromperez pas — en ce monde par flatterie.

BULGIFER (à Satan).

Puisque ce vieux — ne veut pas se fier à nous, — nous devons d'une autre manière — encore essayer.

Courage, mon maître ; — tentons Abraham : — s'il ne nous obéit pas — nous devons l'emporter.

SATAN.

Abraham nos ordres — maintenant exécute-les, — et dans nos avis — toujours obéis-nous.

Laisse Isaac en vie — pars à la maison ; — pour toi que cela est mieux — maintenant je le dis.

ABRAHAM.

Satan, éloigne-toi d'ici, — marche, va à l'enfer ; — je veux offrir — mon fils au ciel.

BULGIFER.

Si tu l'immoles tu auras du regret — nous t'en avertissons — et de le laisser en vie — par suite nous te conseillons.

Tu as perdu le sens — donc, puisque tu crois — que Dieu t'a ordonné — de faire cela.

ABRAHAM.

Isaac mon fils unique — si je le sacrifie, — toute ma race — je détruis vite.

Le bon Dieu m'avait dit — qu'il se marierait, — mais s'il meurt maintenant — comment cela pourrait-il être ?

Je me fie cependant — à Notre Seigneur Dieu ; — je veux lui offrir — à lui seul mon fils.

BULGIFER.

Ne sacrifie pas — dans ta vie Isaac ; — que cela est mieux pour toi — je te l'assure.

Toujours aussi crois-moi — je te l'ordonne fortement — et si tu ne m'obéis pas — je veux te faire perdre.

ABRAHAM.

Toi tu n'as pas d'avantage — si je ne t'en donne pas — or tant que je vivrai — je ne t'en donnerai pas.

Si tu crois me tenter — tu te trompes bien. — Auparavant sors-moi — si tu n'es pas enchanté.

SATAN ET BULGIFER, ensemble.

O toi maudit — tu dois nous vaincre ; — en confusion toujours — tu dois nous mettre.

Mais en ne te tentant pas — nous tenterons quelqu'un — et même nous réunirons — pour l'enfer quelque âme.

Désespérés nous nous en allons — pour jamais de toi d'ici — et nous te laissons-là — avec ta mauvaise position. (*Exeunt*).

ABRAHAM.

O mauvais esprits ! — allez, allez ! — d'obéir à Dieu — laissez-moi libre.

Isaac, mon cher enfant, — et mon ami, — vous devez offrir — votre esprit.

ISAAC.

Père, avant de me tuer — de grâce, faites-moi une faveur ; — de prier Dieu — donnez-moi un peu le temps.

ABRAHAM.

Mon cher enfant prenez-le — offrez-lui votre cœur : — avec une dévotion véritable — mettez-vous de suite en prière.

ISAAC.

Peuple, de grâce, regardez — ce pauvre enfant innocent : — je vais quitter le monde — sans avoir fait de mal à personne. (Musique.)

Seigneur, notre sauveur — injustement crucifié, — Seigneur, moi aussi je dois — tout de suite quitter le monde. (Musique.)

O roi du Ciel — qui êtes puissant — et sur tout autre — sage et triomphant, (Musique.)

Je vous demande pardon — de tous mes péchés — dont souvent offensé — je vous ai depuis ma naissance. (Il se lie et parle.)

Tous ceux-là, Seigneur — ayant laissé à oublier, — dans votre gloire de grâce — recevez-moi de suite.

Roi des Anges, — prince du Ciel, — vous devez me donner — de grâce votre repos.

Je vous demande pardon — de mon esprit ; — secourez-moi, Seigneur, — de votre sainte main.

Je n'ai pas assez de talent — pour vous remercier, — mais si j'arrive au Ciel — là je vous louerai.

Seigneur, de grâce, pitié — vous devez m'accorder ; — à quitter le monde — je suis déterminé.

Ange du Seigneur — donnez-moi de la force — parce que vous êtes — mon guide.

Seigneur, je vous recommande — mon esprit — parce que vous me l'avez d'abord — vous-même créé.

Et mon grand Dieu — de grâce s'il vous plaît, — dans le séjour des bienheureux — placez mon âme.

Père, quand il vous plaira, — sacrifiez-moi ; — pour trouver Dieu — je veux partir.

ABRAHAM.

Ah ! Isaac mon fils — j'ai sûrement de la peine — mais à l'ordre du Seigneur — je dois croire.

Isaac de ton cœur — je dois me servir moi-même — parce que Dieu lui-même — me l'a ordonné.

Et maintenant voici — le moment de vous offrir : — offrez au Seigneur — votre pensée.

Donnez-moi un baiser — à cette triste séparation. — Je vous dis adieu — Isaac, à ce moment même. (Ils s'embrassent.)

ISAAC.

Cher père, adieu — jusqu'à Josaphat ; — je ne vous verrai plus — jusqu'à ce que nous soyons là.

(Abraham l'attache et le place sur un tronc d'arbre, il va avec son épée lui couper la tête, mais l'ange Gabriel prend l'épée par derrière.)

L'ANGE GABRIEL.

Abraham, ton cher enfant — laisse en vie, — et des grâces au Seigneur — offre maintenant de suite.

Chaque pastorale est précédée d'un long prologue qui résume tout le *scenario*, et terminée par une *moralité* appropriée au sujet. Ces deux tirades sont débitées avec emphase par l'un des acteurs qui arpente majestueusement le devant de la scène et récite alternativement un couplet à droite, un à gauche et un au milieu, en faisant face au public. L'emphase est d'ailleurs traditionnelle, ainsi que le ton, le geste, le rhythme et le costume des acteurs. Les jeunes paysans, car les pastorales sont rarement jouées par des personnes âgées de plus de vingt-cinq à vingt-six ans ou par des hommes mariés ; les jeunes paysans ou les jolies villageoises qui ont résolu de monter une pastorale prennent de véritables leçons de récitation auprès des anciens ; les répétitions exigent de longs mois ; il n'est pas rare de rencontrer de pauvres bergers étudiant leurs rôles au milieu de leurs troupeaux et lançant leurs répliques ardentes ou leurs humbles supplications aux échos de la montagne.

L'action est toujours très-vive; les mouvements suivent le rhythme du chant, et, dans les scènes figurant des batailles, par exemple, les combattants avancent et reculent régulièrement en disant les deux premiers et les deux derniers vers du quatrain que notre savant ami M. Wentworth Webster com-

pare à la strophe et à l'anti-strophe des tragiques grecs. M. Webster a publié dans une revue anglaise, le *Macmillan's Magazine* (January 1865, p. 238 à 252), un compte-rendu très-intéressant de la représentation d'une pastorale à laquelle il avait assisté à Larrau le 20 juin 1854 : il s'agissait de *Richard sans Peur, duc de Normandie*. La représentation ne dura pas moins de huit heures ; elle avait été précédée, suivant l'usage d'une promenade de « toute la troupe» dans le village (1).

Il paraît que, d'ordinaire, le spectacle dure moins longtemps ; mais, quelle qu'en soit la durée, l'attention des spectateurs ne se dément pas une minute. Cette patience et cette contention générales nous rappellent tout à fait celles dont font preuve les Indiens dans les mêmes circonstances. A Pondichéry, par exemple, les jours de fêtes nationales, un théâtre assez primitif se dresse sur la place du gouvernement, et les amateurs y jouent les grands drames du répertoire classique indien, plus ou moins exactement traduits en tamoul, la langue vulgaire ; la pièce se prolonge d'habitude pendant deux ou trois nuits consécutives, sans jamais lasser la longanimité des auditeurs. Il en est ainsi des Basques : leurs impressions se traduisent par des interruptions expressives; la mort d'un héros est notamment accueillie par des

(1) M. Webster a assisté cette année (1879), à trois représentations de pastorales dans la Soule. Il en a fait l'objet d'un compte-rendu très-intéressant dans le *Bulletin de la Société des Sciences et Arts* de Bayonne.

« Ai ! ai ! » universels, soulignés par les coups de fusil des gardiens ou surveillants du théâtre.

Il est d'usage, en effet, que quatre ou six montagnards, armés de fusils, en béret et pantalon blancs, en blouse bleue, montent la garde des deux côtés de la scène. Celle-ci n'est, d'ailleurs, qu'un simple plancher maintenu par des solives transversales et posé sur une triple rangée de barriques. Un escalier de quelques marches y donne accès par-devant ; large de huit à dix mètres et profonde de cinq à six, la scène est séparée en deux parties inégales par un rideau, le plus souvent un drap vulgaire, ornementé de fleurs et de rubans, suspendu sur une corde à une hauteur de deux à trois mètres ; le tiers postérieur est ainsi réservé ; c'est là que, dans les intervalles, se retirent, par les deux extrémités, les acteurs; c'est là que se tiennent les couturières et les ouvriers dont on pourrait avoir besoin pour des réparations urgentes aux vêtements ou au matériel. Les côtés même de cette sorte de foyer sont ouverts à tous les regards. Quant à la scène proprement dite, elle est absolument nue ; un gigantesque mannequin articulé, qu'on fait mouvoir par des ficelles à l'instar des polichinelles d'enfants, s'y voit cependant presque toujours, sur la droite : c'est la représentation de Mahomet, le dieu des « Turcs » que ceux-ci et les démons saluent respectueusement chaque fois qu'ils entrent ou qu'ils sortent. Des sièges sont aussi placés sur l'estrade, quand sa longueur le permet, à l'usage des principales personnalités du pays et des

spectateurs de distinction : n'en était-il pas de même dans tous nos théâtres en France aux derniers siècles ?

L'orchestre est également sur le théâtre ; il se réduit à deux ou trois ménétriers de village, un violoniste et un ou deux de ces musiciens basques qui jouent d'une main sur le *chirola*, espèce de flageolet rustique, tandis que de l'autre ils s'accompagnent sur un tambourin suspendu à leur ceinture.

Le théâtre est ordinairement construit sur la place principale du village, et il est souvent adossé au mur du jeu de paume. Une autre disposition fréquente consiste à l'élever contre la façade latérale d'une maison particulière ou mieux d'une auberge : l'estrade est mise alors au niveau d'une des fenêtres, qui sert d'entrée aux artistes.

Les costumes ne sont point exclusivement de fantaisie. Il y a des particularités obligatoires, pour ainsi dire réglementaires : le bleu, est, de temps immémorial, la couleur des bons, des Français, des chrétiens ; le rouge, celle des méchants, des Anglais, des « Turcs », des démons ; les rois doivent porter de grandes couronnes qu'on a comparées à de grosses cages d'oiseaux coniques, faites de bâtons de sucre de pomme ; les rois chrétiens ont deux montres et deux chaînes et chaussent de petits souliers à boucle, tandis que les « Turcs » portent de grandes bottes éperonnées à lourds talons et ont sur la tête les panaches et les plumets les plus extravagants. Les mo-

narques ont toujours sur la poitrine la croix de la Légion d'honneur, et leur sceptre est avantageusement remplacé par le *makhila*, la canne basque, en néflier, aux brillantes armatures de cuivre qui dissimulent un aiguillon primitivement destiné à piquer les bœufs. A ces détails habituels, le caprice individuel ajoute mille accessoires empruntés à la défroque des riches maisons du voisinage : l'habit noir et le chapeau cylindrique ont figuré dans beaucoup de pastorales. L'effet de ces accoutrements est d'une naïveté qui les sauve du ridicule : qu'on s'imagine Charlemagne avec des lunettes bleues, un habit bleu, des gants de coton blanc, un *makhila*, deux chaînes d'or et la croix d'honneur ! Qu'on se représente Clarisse, la belle-fille d'Astolphe, en chapeau rond, en châle, avec des gants de coton et une immense crinoline ! Les anges, d'ordinaire de jeunes enfants, ont sur la tête une couronne de fleurs ; ils portent une tunique et une ceinture blanche, et tiennent constamment entre leurs mains jointes une grande croix de bois doré.

L'habillement le plus remarquable est celui des démons, le rôle le plus fatigant de la pastorale. Ils occupent presque constamment la scène, et M. Webster compare volontiers leur fonction à celle du chœur antique. Ce que les livrets appellent « satanerie » c'est-à-dire entrée des démons Bulgifer (altération inexpliquée de Lucifer), Satan, Beelzebuth et même Brindamour, se termine souvent par une danse dont le pas tournant est très-compliqué. Coiffés d'un

petit tricorne rouge orné de rubans et de plumets de même couleur, les « satans » ont une veste ouverte et un gilet écarlates, une ceinture de soie rouge, un pantalon blanc galonné, et ils sont chaussés d'espadrilles rouges garnies de petites clochettes. Naguère encore ils devaient porter la culotte courte et les bas de soie blancs ; cette coutume n'est plus observée. Mais la pièce la plus originale de leur costume est une petite baguette, longue d'un pied environ, véritable caducée avec ses deux rubans rouges, qu'ils agitent sans cesse et dont ils ne se séparent jamais.

Les frais relativement considérables qu'entraîne la représentation d'une pastorale sont couverts, soit à l'aide des cotisations des acteurs volontaires, soit par des souscriptions ou des dons généreux, soit enfin par le produit d'une quête faite au milieu de la foule vers la fin du spectacle. Pendant toute sa durée, d'ailleurs, des rafraîchissements sont libéralement distibués à tous. Des jeunes filles, choisies parmi les plus jolies et les plus gracieuses, circulent à cet effet sur toute la place, offrant aux dames de l'eau sucrée, ou de l'eau rougie, aux hommes du vin plus ou moins pur. A leur dernier tour, elles sont accompagnées de jeunes gens qui présentent des plateaux couverts déjà de menues pièces d'argent et où se dresse une superbe pomme reinette dans laquelle sont fixées plusieurs pièces d'or. Cet appel direct à la bourse des auditeurs est toujours fructueusement entendu. Une autre source importante de revenus était aussi la mise aux enchères du privilège de danser, après la

représentation, le premier *saut basque* sur le théâtre ; mais cette danse nationale, lente et grave, dont le pas est très-complexe et très-difficile, qui porte dans le pays basque français le nom original de *mutchico*, est, dit-on, de plus en plus oubliée : c'est exclusivement une danse d'hommes ; et les gens d'un même village réunissaient souvent toutes leurs ressources disponibles pour l'emporter sur leurs voisins d'une autre vallée et obtenir des commissaires de la pastorale le droit exclusif de commencer le premier tour de danse.

Pour terminer cette étude bien imparfaite et qui demanderait sans doute de nombreux détails complémentaires, il aurait fallu jeter un coup d'œil général sur les spectacles analogues de toute la région des Pyrénées-Occidentales. Il est certain que les Béarnais ont eu leurs pastorales populaires ; plus heureux que les Basques, ils ont pu même en faire imprimer quelques-unes. Mais ces petits volumes sont infiniment rares et les représentations sont depuis longtemps tombées en désuétude. Il est vraisemblable que toutes ces productions sont de la même forme, de la même origine, et offraient les mêmes particularités d'exécution et de mise en scène. Il n'y a rien là, nous l'avons dit, qui apparaisse en soi comme spécial au peuple basque, et qui soit franc de toute influence indo-européenne ; les pastorales sont encore très-modernes dans l'histoire de l'escuara.

Au surplus, elles n'échapperont point à l'inexorable loi qui régit toutes les choses humaines : elles

disparaîtront comme toutes ces coutumes, respectables en tant que manifestations particulières de la civilisation générale toujours en progrès, toujours en évolution, comme toutes ces traditions et légendes du passé qui servent au penseur à mesurer les étapes parcourues par l'humanité dans sa marche éternelle vers un horizon sans limites. Quelques philosophes découragés, quelques esprits timides, s'en affligeront seuls, eux pour qui l'idéal est le repos, l'immobilité, le *statu quo* d'un bien-être relatif, qui rêvent une vie uniforme et monotone, et qui demanderaient pour seule épitaphe ce distique de Claudius : « Heureux « qui a accompli toute son existence dans les champs « qui lui appartiennent, que la même maison voit « jeune homme et la même maison vieillard ! » Que nous importe ? Le nombre de ces égoïstes, qui ne sont pourtant point inutiles, diminue de jour en jour.

J. V.

VARIÉTÈS EUSCARIENNES

XI

LA LÉGENDE DE SAINT-LÉON, PATRON DE BAYONNE.

Tout le monde connaît la fontaine Saint-Léon, ce petit édifice d'une architecture aussi simple que peu élégante, qu'on laisse à sa gauche, lorsque, sortant de Bayonne par la porte du génie, on prend la route du camp militaire. C'est une construction hexagonale, surmontée d'une coupole également à six côtés, terminée par un campanile assez disgracieux, au sommet duquel est une large croix de pierre. Devant la façade antérieure, à laquelle est adapté un corps de pompe, est un bassin dans lequel on descend par deux marches. Comme tout le monument, adossé à un petit monticule, est sur un sol en pente, les deux pans de gauche sont moins élevés que les autres : ils s'appuient sur une sorte de trottoir et celui qui est adjacent à la façade est orné, si cette expression nous est permise,

d'une statue grossière de saint Léon, sans tête, qui est, de la part des fidèles, l'objet d'une dévotion particulière.

A quelle époque cette fontaine a-t-elle été construite? M. l'abbé Menjoulet, dans sa très intéressante *Vie de saint Léon* (Bayonne, E. Lasserre, 1876, pet. in-12, viij - 280 p.), pense qu'elle a dû être élevée sous le pontificat de Bertrand d'Echaux, plus tard archevêque de Tours, qui occupa le siège épiscopal de Bayonne de 1598 à 1621. Je croirais cette date exacte, car nos archives nous apprennent qu'en 1644, elle fut seulement couverte avec les matériaux provenant de la démolition du pilori qui se dressait sur la place de la Cathédrale, à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la fontaine publique (1) (*Archives de Bayonne*, BB 23). Celle de saint Léon devait exister depuis quelque temps : en 1612, nous voyons la municipalité s'occuper de son entretien (*Archives de Bayonne*, rég. CC 36, p. 25) et en 1636, il est question d'un projet de procession à y faire tous les premiers dimanches du mois (BB 21). La date réelle pourrait être déterminée avec certitude au moyen d'une inscription qu'on lit sur une pierre noire, au dessus de la corniche de la façade. Malheureusement, cette pierre a été tronquée, son angle gauche a disparu et la première ligne n'est plus déchiffrable. Elle mesure 63 centimètres sur 28; le morceau qui manque formait un triangle rectangle

(1) Je me permets d'exprimer ici un très vif regret de ce que la municipalité de Bayonne ait cru devoir récemment changer le nom historique de la « Rue du Pilori » pour y substituer l'appellation insignifiante de « Rue de la Cathédrale ».

de 31 c. sur 11. La première ligne lisible commence au 7e c. de haut en bas, à droite ; l'inscription est ainsi conçue :

GVILLEM . DE . GARAT . GRACIA....
HIRIGOYEN . ET . GVYLHEM . DE . LES
COVRETÈ . ESTOINT . PATRON . ET . CLAVIERS
DE . LÀ . FRERIE . DE . Mr . St . LEON . LE . PN
EDIFIÉE . A . ESTE . CONSTRVIT. †

La première de ces lignes se terminait vraisemblablement par N.DE (Gracian de Hirigoyen). Nous n'avons pu retrouver ces noms, dans les archives de Bayonne: peut-être sont-ils de 1644.

Mais la fontaine offre un autre document des plus curieux. C'est une inscription gravée sur deux plaques de marbre qui ont été posées sur le devant du monument, immédiatement au-dessous du bras de levier de la pompe. La hauteur totale de ces deux plaques est de 59 centim. (26 et 33) et leur largeur de 1 m. 30 c. La hauteur des lettres, celles de l'I étant prise pour type, mesure 33 millimètres. L'inscription, qui comprend 13 lignes, est ainsi conçue :

Beati. leonis. martyris. Christi. Baionæ. pa...oni. exeqviæ. vntur
æ. posteritati. hic. beatus. leo. rothomag. .sis. episcopus. diro
cantabri. mucrone. et. pede. percussvs. imm.....vs. orans. stetit
hic. comprehenso. manibus. suis. capite. a. corpore. suo. recens. avulso
pactus. quasi. inter. mortuos. liber. stadium. unum. firmis. pedib
us. execit. effusoque. e. venis. propter. christi. fidem. in. ter
ram. sanguine. miris. Hlico. cœlestium. aquarum. fontibus. bai
onæ. infidelis. criminadiluit. in. qua. stabita. christianæ. fideiin
æternum. doctrina. his. supra. mille. clarus. miraculis. et. marty
rii. palma. insignis. cum. fratre. suo. Gervasio. in. Domino. obdorm
ivit. anno. salutis. nostræ. circiter. octingentesimo. quad
ragesimo. quarto. Joannes. Fenguarius. Baionee
medicus. apposuit. anno. sa..... mdcxlix

Le mot incomplet de la dernière ligne est évidemment *salutis*. Quant aux trois premières, le choc du bras de la pompe y a creusé une rainure qui a fait disparaître quelques lettres qu'il n'est pas difficile de rétablir, *tr* à la première (*patroni*), *en* à la seconde (*rothomagensis*), *ot* à la troisième (*immotus*). Ce qui pouvait compliquer la lecture de cette troisième ligne, c'est une erreur du sculpteur qui avait écrit d'abord *immanibus* et qui a surchargé *immotus* : cette surcharge est précisément à l'endroit le plus exposé au choc du bras de la pompe. Il nous a suffi d'appeler sur ce point la sollicitude éclairée de M. Plantié, maire de Bayonne, pour que, grâce aux soins de M. Ducazau, ingénieur de la ville, les précautions nécessaires aient été prises pour arrêter les progrès du mal.

Mais quel est ce Feuguarius, médecin de Bayonne ? M. Menjoulet, qui n'a rien négligé de ce qui intéresse saint Léon, nous apprend (p. 221 de son petit livre) qu'il s'appelait *de Feugas*, et que, se croyant guéri par l'intercession du Bienheureux, il composa et publia en 1649, aux frais de la ville, deux poèmes, l'un en français, l'autre en latin, sous le nom de *Léonides*. M. Menjoulet ajoute que ces opuscules ne se trouvent plus nulle part, mais qu'il se rappelle les avoir lus autrefois dans la Bibliothèque du grand Séminaire ; son impression est encore « qu'il y avait là des vers heureusement tournés ».

Il y a environ deux ans, M. Charles Bernadou, un des Bayonnais les plus versés dans tout ce qui regarde

l'histoire de cette ville, rechercha dans les archives ce qui pouvait se rapporter au docteur de Feugas ; il ne tarda pas à trouver une intéressante délibération du corps municipal qu'il voulut bien me communiquer. Le 10 septembre 1649, le corps de ville prit, en effet, une délibération ordonnant qu'un poème « dédié à l'honneur de M. saint Léon, patron de cette ville », par Jean-Jacques Feuga, docteur en médecine et médecin ordinaire de la villé, sera envoyé « a Bourdeaulx pour y être imprimé aux frais de la ville» (*Arch. de Bay.*, rég. BB 24, p. 43).

Il résulte évidemment de cette délibération qu'en 1649, il n'y avait pas d'atelier typographique à Bayonne. Bourdot, qui y avait imprimé en 1642 un *Trésor* basque, espagnol et français (1), n'avait pu sans doute s'y maintenir. Quoi qu'il en soit, il était intéressant de rechercher ce qu'était le poème de Feuga, dont la Bibliothèque de Bayonne ne possède aucun exemplaire. A la Bibliothèque Nationale à Paris, on nous répondit qu'on ne l'avait pas non plus. M. l'abbé Latrau, bibliothécaire du grand séminaire de Bayonne, nous déclara que, parmi les livres actuellement confiés à ses soins, l'œuvre de Feuga ne se trouvait plus, mais qu'il se souvenait pourtant

(1) On ne connaît qu'un seul exemplaire de ce livre conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne (Autriche). Ce Trésor fut plusieurs fois réimprimé par les Fauvet de 1684 à 1760. C'est seulement vers 1670 que le premier imprimeur de cette famille s'établit à Bayonne ; avant lui, on ne peut citer, outre Bourdot, que Etienne Bertier en 1666 et Bernard Bosc en 1665 : Bosc, qui passa plus tard à Toulouse, publia à Bayonne le *Calendrier spiriu el* du P. Cortade et un livre basque de l'abbé Dargaignarats, *Deiuoten Breuiarioa*.

d'en avoir vu un exemplaire; c'était, nous dit-il, un petit in-8° couvert en parchemin, assez mince: le texte se composait d'un poème en vers alexandrins français.

Depuis lors, toutes mes recherches avaient été infructueuses, lorsqu'un hasard inespéré m'a fait rencontrer, il y a quelques jours, chez un amateur du pays, le précieux livre. L'exemplaire qui m'a été montré est un petit volume formé de 34 feuillets, dont les 30 premiers seulement constituent la plaquette désirée. Les quatre autres forment un ouvrage séparé: « Les | litanies | dv bienhevrevx martyr St-Leon | evesque de roven | et patron de la ville | de Bayonne | (Fleuron, avec IHS) | A Bovrdeavx, | par Guillavme de la Covrt, imprimevr | ordinaire dv Roy. M.DC.L. | — | avec privilege ».

Quant au poème de Feuga, il comprend 60 pages, dont la première contient le titre, ainsi conçu: « La vie | et la mort | dv bien-hevreux | martyr St-Leon | premier Euesque de la | ville de Bayonne, et | Patron d'icelle. | (Paniers de fleurs) | A Bovrdeaux, | par Gvillavme de la Covrt, imprimeur | ordinaire dv Roy. M.DC.L. | — | Avec privilege ». Au verso de ce titre sont gravées les armes de Bayonne. En tête d'un cartouche rectangulaire, se lit, sur une banderole déployée, la devise *Nvnqvam pollvta;* au-dessous est une sorte de guirlande de fleurs et de fruits encadrant l'écusson où se dresse au milieu la simple tour sommée de la fleur de lys et flanquée des deux lions rampants au devant des deux pins. Au bas est la

date: 1650. Le même cuivre a servi à la *Chronique* de Compaigne, imprimée à Pau, chez les Desbaratz, en 1663.

A la page 3 est la dédicace: « A messievrs les eschevins, ivrats et conseil de la ville de Bayonne » signée à la page 8: « Fevga, vn de vos médecins ». Il y est dit que la goutte est connue pour être « un mal sans remède », que le docteur Feuga en était horriblement incommodé, mais que ses douleurs furent soulagées par l'usage des eaux de la fontaine de St-Léon, près de la « rivière du Nive (*sic*) »; que l'ingratitude est un grand vice, trop général; enfin que pour échapper à ce vice, le *miraculé*, comme on dirait aujourd'hui, a composé le poème qu'il offre à la ville de Bayonne.

A la page 9, est le privilége du roi où l'auteur est appelé Jean-Jacques de Feugua. La page 10 est en latin; elle est ainsi conçue:

« Beati Leonis martyris christi Rothomagi Episcopi, Ciuitatis
« Bayonæ primi et eiusdem Patroni exequiæ ad Fontem. Venturæ
« posteritati. — Hic beatus Leo, Rothomagorum Episcopus, diro
« Cantabri mucrone et pede percussus, immotus orans stetit.
« Hic comprehenso manibus suis capite a corpore suo recens
« avulso pactus quasi inter mortuos liber stadium unum firmis
« pedibus execit effusoque et venis propter Christi fidem in
« terram sanguine miris illico cœlestium aquarum fontibus
« Baionæ infidelis crimina diluit in qua stabita christianæ fidei
« in æternum doctrina his supra mille clarus miraculis et mar-
« tyrii palma insignis cum fratre suo Gervasio in Domino obdorm
« ivit anno salutis nostræ circiter nongente simo quarto.
« Fevgarivs Bayonæ medicus apposuit anno 1649. »

A la page suivante est une traduction française de cette épigraphe, qui n'est autre, on le voit, que l'inscription gravée sur la fontaine. Aux pages 12 et 13

sont deux épigrammes et à la page 14 est une ode « sur la fontaine ». La page 15 contient la liste de « MM. du corps de ville de Bayonne »; à la page 16 est un portrait de St-Léon.

Vient ensuite le poème de Feuga, qui occupe 43 pages de 26 lignes, sauf la première qui n'en a que 7 et la dernière que 15, ce qui donne 1088 vers. Ils sont imprimés en caractères italiques; je reproduis ci-après, à titre de spécimen, un court passage de la page 41:

Car à peine a-t-il fait sa dévote prière,
Pour vous à peine il perd l'agréable lumière,
Que son sang respandu dessus le verd gazon
Y creuse vne claire eau pour nostre guerison;
Son corps demeure ferme, et dans cette posture
Se mocque du trespas et rit de son injure:
L'assasin de son pied qui le pousse deux fois
Ne le peut renuerser, mais sa tremblante voix
Se perd dans son gosier, sa colère s'émousse;
Il se pâme de peur, et de crainte tremousse.
Ce que le Sainct voyant qui priait à genoux
Se relève, et reprend sa teste aux yeux de tous,
La tient entre ses bras et la porte à leur veuë
Cent ou bien deux cens pas d'une force incognuë....

En voilà assez pour juger du talent poétique du docteur Feuga; il n'est certainement pas à la hauteur de sa foi et nous devons trouver un peu optimiste l'appréciation, citée plus haut, de M. l'abbé Menjoulet. Mais, pour en revenir à la plaquette que nous étudions, la page 43 se termine par l'approbation du promoteur M. de Harriet; à la page 44, on lit celle du vicaire général Doiharard dont le nom est ainsi orthographié: M. HoARARDS.

La reconnaissance de Feuga n'était point satisfaite,

car nous le voyons quatre ans plus tard présenter de nouveau à la municipalité un poème de sa façon, en latin cette fois, mais toujours relatif à St-Léon ; c'est le 2 janvier 1654 que le corps de ville fut saisi de cette affaire. Feuga demandait l'impression, aux frais de la ville, non seulement des « Léonides », mais encore de deux autres ouvrages ; le premier était une « rétorique (*sic*) pour ceulx qui veulent mettre leurs enfants aux études », et le second « un petit livret qui traite des propriétés de l'eau de la fontaine de Villefranque ». La dépense totale devait se monter à 30 ou 40 écus (200 francs d'aujourd'hui). M. Dibusty, échevin, commis pour examiner les pièces présentées, fit un rapport favorable le 9 janvier : il déclara notamment que les *Léonides* n'étaient qu'une traduction latine du poème français déjà imprimé. Le 12 janvier, le corps de ville vota l'impression des nouveaux ouvrages de Feuga jusqu'à concurrence de 40 ou 50 écus (300 fr.) ; ce vote fut confirmé le 19 janvier, sur le vu de l'approbation spéciale donnée aux *Léonides* par « les vicaires-généreux de Laclau et Doyherard ». M. Dibusty fut chargé de tenir la main à l'exécution de cette délibération (*Arch. de Bay.*, rég. BB 24, pages 709, 711, 712 et 719). Nous ignorons si les nouveaux écrits de Feuga virent le jour ; mais, en tout cas, aucun exemplaire ne paraît en avoir survécu.

En comparant l'inscription de la fontaine au texte donné par Feuga dans la brochure française que nous venons de décrire, on remarquera quelques diffé-

rences. La plus importante et la seule qu'il nous paraisse intéressant de relever est relative à la date du martyre de St-Léon : elle est de 844 dans l'inscription lapidaire et de 904 dans le poème.

Le docteur Feuga n'a fait d'ailleurs que mettre en vers la légende de St-Léon, sous sa forme la plus moderne, celle qui est parvenue jusqu'à nous et dont on trouvera les principaux détails dans le petit livre, que nous avons déjà cité, de M. l'abbé Menjoulet. Nous nous dispenserons de nous y arrêter ici et nous ne parlerons pas non plus du culte particulier dont le patron de la Cathédrale de Bayonne est l'objet dans tout le pays. Nous prendrons seulement la liberté d'adresser en passant à l'éminent Vicaire-général de Bayonne quelques petites critiques de détail, qu'il voudra bien accueillir, nous l'espérons du moins, avec sa bienveillance accoutumée. A la page 217, notre savant confrère parle d'un nouveau catéchisme du diocèse, publié en 1732 ; à la page 239, il cite un chapitre de ce catéchisme auquel il attribue la date de 1730 : ce catéchisme n'est point à proprement parler un nouveau livre, car avant 1731 le diocèse de Bayonne n'avait point de catéchisme spécial. L'évêque Lavieuxville voulut combler cette lacune et composa deux catéchismes, l'un simple et abrégé, qui parut en 1731 ; l'autre, celui que cite M. l'abbé Menjoulet, complet et développé, qui est intitulé « second catéchisme » et qui vit le jour en 1733. A la page 134, il est question d'une espèce de magasin hors ville, où se réfugièrent les meur-

triers de St-Léon et que, suivant la légende, ils appelaient dans leur langue *Cana*. M. Menjoulet rapproche ce mot du patois *canau* « fossé, silo »; si j'en crois un jeune et habile sémitiste de Bayonne, M. Edouard Ducéré, ces mots seraient arabes : *chan* (*ch.* all.) « halle, marché, caravansérail » (*Hélot*, dict. arabe-français, Alger, s. d.) ou *kan* « cabaret, hôtellerie » (*l'abbé Cuche*, dictionnaire arabe-français, Beyrouth, 1862). Je ne relève pas l'étymologie d'*Anglet* proposée à la page 163 et qui rattacherait ce nom à la configuration anguleuse du territoire de la commune ; elle est *à priori* absolument inadmissible.

Quant à la légende même de saint Léon, je me bornerai à rappeler qu'elle n'a aucune valeur, aucun fondement historique, qu'elle ne repose sur aucun fait précis et positif. Dans leurs savantes *Études*, MM. Balasque et Dulaurens ont parfaitement démontré l'impossibilité de la vie de saint Léon au VIII^e^ siècle et les réponses de M. Menjoulet ne me semblent nullement convaincantes. Il n'est pas moins difficile de reporter le martyre du « premier évêque de Bayonne » au IV^e^ siècle. Les traditions et les légendes abondent en contradictions, en obscurités, en détails inconciliables. Une seule chose est certaine, la source qui alimente la fontaine miraculeuse : mais quand a-t-elle jailli pour la première fois?

Il serait à coup sûr très-intéressant d'établir l'origine et le développement de la légende qui a été créée autour de ce filet d'eau et qui l'a élevé à de si belles destinées. Ce sera l'œuvre prochaine d'un mytho-

logue ; mais l'étude et la recherche des éléments du mythe est extrêmement difficile et délicate. Depuis peu de temps seulement, les savants ont cessé de se cantonner sur le domaine de l'aryanisme antique, et c'est à peine si l'on commence à jeter les yeux sur la mythologie catholique. Je lisais tout récemment, dans un ouvrage anglais dont je dois la communication à l'amabilité de M. Webster, *Curious myths of the middle ages*, par S. Baring Gould (Londres, 1873, in-8° de x–660 p., avec planches et figures), deux études remarquables sur le *Martyre de saint Georges* et sur le *Martyre d'Ursule et des onze mille Vierges*. La première légende n'est que la forme moderne de mythes aussi vieux que l'histoire ; la lutte de saint Georges et du dragon était chez les Scandinaves celle de Sigur et Fafnir, chez les Allemands de Sigfried et du dragon, chez les Grecs de Persée et du monstre marin ou d'Apollon et de Python, chez les Perses de Mithra et d'Ahriman, chez les Indiens enfin d'Indra et d'Ahi ; les autres traits de la légende se retrouvent dans les mythes arabes de *El Khonder* (jadis *Ta'uz*), égyptien d'*Osiris*, phénicien de *Baal* ou *Adonis*, et nabatéen de *Tammûz*. Quant aux onze mille vierges, il y a longtemps qu'on en a expliqué le nombre extravagant. Ce serait une simple erreur de lecture (1)

(1) On pourrait citer de nombreux exemples d'aberrations analogues de l'écriture. On lit dans l'office de Saint-Savin : « Cum ex more solito nocte vigilaret, divinâ gratiâ inebriatus ; » cum lumen non posset alicubi inveniri, de lumine pectoris » lucem oculis ministravit. Modicus cereus noctis ordinem » usque ad diem se ardente transegit. » Cf. *Vie de Saint-Savin*, par J. Abadie, Tarbes, 1861, p. 24 : « Savin était tellement

d'une inscription ainsi conçue : SS. XI. M. VIRGINES [sanctissimæ undecim martyres virgines]. C'est d'ailleurs seulement après le XI^e^ siècle que les onze vierges figurent dans les documents étudiés ; au siècle précédent, on n'en compte que huit ; auparavant encore, on en nomme seulement cinq ; mais, en 875, il n'est question que de deux martyres. Ursule est le nom d'une déesse souabe, Hœrsel, probablement la lune appelée aussi en Bavière et en Autriche *Berchtha* (Berhtha, Berthe) « la brillante ».

Pour retrouver le mythe primitif d'où s'est formée la légende de saint Léon, il faudra par conséquent rechercher tous les contes, toutes les fables, toutes les légendes analogues, que peuvent présenter les mythologies des divers peuples. Il faudra notamment grouper dans cet examen comparatif tous les saints que j'appellerais *céphalophores*, terme plus convenable et plus exact à mon avis que celui d'*acéphales*, saint Denis de Paris, sainte Solange, sainte Quiterie d'Aire, sainte Valérie, saint Ausone, saint Gaudens, saint Genis, saint Piat, saint Aventin et autres en-

» enflammé de l'amour de Dieu, qu'un soir, pour dissiper les » ténèbres de sa cellule, il n'eut qu'à approcher de sa poitrine » un petit morceau de cierge qu'il tenait à la main ; la flamme » s'y communiqua aussitôt, et par un double miracle, ce flam- » beau éclaira toute la nuit sans se consumer. » O puissance de la métaphore !

Mon savant ami, M. Webster, m'indique une phrase anglaise souvent citée : *Charles the first walked and talked half an hour after his head was cut off* ; sans ponctuation, on peut traduire : « Charles I^er^ marcha et parla une heure après que sa tête eut été coupée », mais il faut un point et virgule après *talked*, et le sens véritable est : « Charles I^er^ se promenait et parlait ; une « heure après, la tête lui fut coupée ».

core. Il faudra mettre en relief les traits particuliers à chaque mythe. La protection spéciale accordée par saint Léon aux femmes enceintes est à ce point de vue très-remarquable, et n'est peut-être qu'une trace, un souvenir, un reste d'un culte local très-ancien.

On sait, en effet, que les religions ne se succèdent point brusquement et tout d'une pièce, qu'elles se transmettent notamment beaucoup de détails de forme, beaucoup de pratiques, et même de détails qui se modifient parfois fort peu. De même que les Musulmans ont fait de Sainte-Sophie la grande mosquée de Constantinople, de même partout les églises catholiques ont remplacé les sanctuaires païens : la vieille cathédrale de Bayonne s'élève sur l'emplacement d'un temple romain, dont il nous reste — la parole élégante de notre savant confrère M. Châteauneuf convaincrait au besoin les plus incrédules — deux portions de bustes et peut-être une inscription votive. On connaît l'histoire de ces statues de Jupiter ou de Vénus, transformées dans le cours des âges en saints Pierres et en Vierges Maries. On retrouve, dans mille superstitions locales, des pratiques incontestablement païennes, par exemple le culte de saint Panti, dans un village du centre de la France, et qui n'est autre chose qu'une continuation des fêtes de Pan. Il n'est plus douteux que, lorsque le Christianisme fut devenu le religion officielle de l'Empire, les prêtres chrétiens adoptèrent le costume, les allures, les formulés mêmes des pontifes romains, et

qu'on s'étudia à remplacer autant que possible chaque fête païenne par une fête catholique : c'est ainsi que la fête de la naissance du Christ correspond aux anciennes Saturnales.

Le mythe de saint Léon peut être par conséquent mixte et complexe ; il peut fournir des traits empruntés aux Arabes, aux Normands, aux Basques, aux Romains, aux Celtes ; aussi, l'étude nous en semble-t-elle extraordinairement pénible. De pareilles recherches ne doivent être abordées d'ailleurs qu'avec une extrême prudence ; elles exigent une préparation préliminaire souvent très-longue. Certes, notre époque ne manque point de travailleurs hâtifs, aussi prétentieux que peu au courant de la tâche qu'ils entreprennent ; tel, par exemple, qui veut faire de la linguistique s'égare dans une métaphysique nuageuse et se perd au milieu d'étymologies grotesques ; tel autre qui s'improvise historien et ne redoute pas de prendre Tacite pour modèle, n'aboutit qu'à faire de l'histoire à la façon d'Alexandre Dumas, moins le talent et l'esprit, bien entendu. Quand nous considérons la somme énorme de travaux qu'ont donnée certains savants de premier ordre, dont l'œuvre n'embrasse pourtant qu'une partie de la science ; quand nous comparons l'orgueil des compilateurs de bas étage avec la modestie des véritables travailleurs ; nous n'avons plus même la force de nous indigner et nous nous bornons à répéter le vers de Dante : « Ne raisonnons point sur eux, mais regarde et passe »,

Non raggionam di loro, ma guarda é passa.

En outre, les études mythologiques se heurtent à des obstacles d'une nature éminemment délicate, à des préjugés, à des convictions toujours respectables qu'il ne faut point s'exposer à blesser à l'aventure. Le domaine de la conscience doit être sacré et les études scientifiques ont pour devoir essentiel de prendre toujours un caractère abstrait et extra-personnel. Le droit absolu de ne pas croire a pour corollaire le droit inverse. Les religions, les légendes, les prières; les temples, les pagodes, les églises, les mosquées, marquent en somme autant d'étapes de l'évolution perpétuelle de l'humanité et constituent autant de preuves de la marche éternellement progressive du monde. Ce sont autant de manifestations diverses de l'activité de notre intelligence. A ce titre la fontaine Saint-Léon a droit à tous nos respects; comme l'a dit le vieux Ménandre : *Homo sum, nihil humani a me alienum puto.*

J. V.

XII

BAYONNE ET LES BASSES PYRÉNÉES EN 1798.

Il y a quelques mois, bouquinant sur les quais de Paris, nous mîmes la main sur un petit volume assez rare ou qui du moins n'était pas encore tombé sous nos yeux. Il était intitulé « *Voyage dans les dé-*

partements de la France, par les citoyens J. La Vallée et Louis Brion (Département des Basses-Pyrénées). *Paris*, Brion an VI de la République Française » et comprenait 51 p. petit in-8 : cette plaquette contient aussi 1 carte et 3 vignettes.

En parcourant cette précieuse brochure, nous y avons trouvé quelques passages d'un intérêt tout particulier pour nos contrées et qu'il nous a paru utile de reproduire, en conservant fidèlement l'orthographe originale pour l'agrément de nos lecteurs. Ce n'est pas que nous partagions toutes les manières de voir, toutes les opinions, toutes les appréciations de M. La Vallée (seul auteur du texte; Brion n'a fait que les dessins); ni que nous approuvions toujours la forme sous laquelle elles sont présentées. Mais, outre qu'on y trouvera des réflexions fort justes et qui sont toujours vraies, il est intéressant de profiter de cette nouvelle occasion pour rendre compte de la disposition générale des esprits en France à la fin du dernier siècle et pour voir quelles idées régnaient alors sans conteste dans les classes lettrées de la nation.

« Le nom des Pyrénées dérive du Phénicien *pharen*, qui signifie *branche*, et qui est relatif à toutes les branches qui partent de ces montagnes. Cette étymologie, qui paraît assez vraisemblable, forme l'opinion adoptée par l'Encyclopédie....

« Il s'en faut de beaucoup que ces montagnes, par rapport à la France, impriment le même caractère aux

différens peuples qui les habitent. Je parlerai de ces nuances plus particulièrement à mesure que nous parcourrons les départements qui tiennent aux Pyrénées : il me suffira maintenant de dire que les *Basques*, comme nous allons le voir tout à l'heure, sont extrêmement vigoureux, vifs, lestes et agiles ; que cette vivacité dégénère dans les vallées de l'ancien Béarn ; dans le Bigorre, le peuple est infiniment plus pesant, moins ouvert, moins intelligent surtout ; mais, au delà de Luchon, l'abrutissement est total. Pesans, engourdis, tristes, difformes, presque tous fatigués par des goîtres énormes, qui leur ravissent jusqu'à la faculté de la parole, les habitans malheureux croupissent dans la misère, dans l'ignorance et dans l'apathie, et n'ont de l'homme qu'une vie purement végétative dont la lenteur des mouvemens permet de deviner l'existence en eux.

« Le département dans lequel nous entrons est composé des territoires connus autrefois sous le nom de Béarn et de pays des Basques. Les mœurs, le costume, la langue des Basques : tout semble annoncer que ce peuple diffère par son origine des autres nations de l'Europe. On n'éclairciroit rien en disant qu'il est originaire d'Espagne ; il peut avoir habité l'Espagne dans des temps reculés ; il peut en être sorti en entier, ou avoir par des colonies peuplé le territoire où nous le voyons, mais il est entièrement distinct des Espagnols: il ne paraît pas même qu'il en ait rien adopté pendant le séjour qu'il a fait parmi eux : et il n'est presque pas permis à l'observateur de douter

que ce ne soit un peuple entièrement étranger à ces contrées, que quelque grand événement de l'antiquité, entièrement perdu aujourd'hui dans la nuit des temps, aura déplacé et conduit sur ces rivages.

« Quoiqu'il en soit, il est infiniment probable que ce pays-là a été la métropole des Vascons ou Gascons, qui ont retenu quelque chose de sa vivacité, de sa prestesse, de son accent, et qui n'ont perdu les habitudes primitives de leurs pères qu'en s'étendant davantage dans la France, et en se croisant avec les peuples qui les ont reçus ou qu'ils ont dépossédés. Dans les premiers temps de la monarchie française, les Basques étoient célèbres dans les Gaules par leur amour pour le brigandage et par leur légèreté à se dérober dans les montagnes avec le butin qu'ils avoient fait, légèreté qui ne permettoit pas de les atteindre. Leur industrie alors n'alloit pas au-delà de savoir piller avec adresse ; ils vivoient des fruits du pillage : quand ils étoient dépensés, ils faisoient une excursion nouvelle, et leur vie se partageoit ainsi en repos pour consommer, en courses pour dérober.

«Une semblable conduite dénote dans ce peuple un goût pour la liberté qui remonte à la plus haute antiquité ; alors il étoit mal raisonné, et tenoit vraiment plus à la licence sauvage qu'à la liberté bien sentie ; mais au moins ce goût, ou plutôt cette volonté forte de vivre sans maître et de ne recevoir des lois que des besoins de la nature, les a-t-elle rendus, pendant de longues années, très-difficiles à réduire ; et, dans le fond, pour parler avec exactitude, ce peuple s'est

plutôt adouci qu'il n'est soumis. S'il est parvenu à reconnoître des lois, c'est qu'il est descendu à multiplier ses besoins. Ce ne sont point des chaînes qu'on lui a fait recevoir, ce sont des obtacles qu'on a élevés autour de lui qui l'ont maintenu dans les bornes de la société et de la civilisation ; mais, à cette nuance près, qui dans le fait est plutôt une circonstance des événemens qu'une altération de caractère, les Basques sont encore les mêmes qu'ils étoient il y a deux mille ans, qu'ils étoient peut-être six mille, dix mille ans avant. Ce peuple n'a pas eu de trop grandes vertus, cela doit être ; il n'a point eu de très-grands revers ; il n'a pas eu de très grand vices, cela doit être encore : il n'a jamais eu ni grandes richesses ni grande puissance. Il est bon, il est franc, il est passionné, parce qu'il tient encore de près à la nature. Les femmes ni les hommes ne possèdent point ce que nous sommes convenus d'appeler la beauté, mais bien ce que nous appelons les grâces. Leur teint est extrêmement brun, leur caractère un peu bilieux, leurs membres musculeux et bien prononcés. Adresse, course, danse : voilà ce qu'ils tiennent à un degré éminent de la nature et leur agilité est devenue proverbe.

«La langue particulière aux Basques n'a point d'analogie avec les autres langues de l'Europe, elle seroit digne de l'examen et des méditations des savants, et peut-être, par sa comparaison avec les langues mortes, parviendroit-on à obtenir quelques lumières sur l'origine de ce peuple. Cette langue est nom-

breuse, expressive, véloce, énergique, et, par ses tours brillants, prête un grand charme à l'esprit naturel du Basque, et peut-être lui doit-il plus qu'à sa propre pénétration....

«*Bayonne.*—Cette jolie ville n'est pas très-ancienne, elle n'étoit point connue avant le dixième siècle. Elle étoit particulièrement la capitale d'un petit pays que l'on nommoit le pays de Labourd, du nom d'un ancien château nommé *Lapurdum*, que l'on présume avoir existé à la place où se trouve aujourd'hui Bayonne. Quant à ce nom de Bayonne, la situation de cette ville a fait découvrir dans la langue basque son étymologie. Dans cette langue, le mot *Baya* signifie baye, port ou havre, et *ona*, bon; ainsi les Basques auront dit de ce lieu, ou de la ville elle-même, quand elle aura commencé à se former, *Baya ona*, bon port; et de là insensiblement ces deux mots réunis, venant à s'altérer dans la prononciation française, on aura dit *Bayonne*.....

« Si Bayonne présente au voyageur un séjour délicieux, il faut avouer cependant que, lorsqu'il a visité la citadelle, les forts et le port, cette ville offre après cela peu de monumens à sa curiosité. Le temple que l'on appelait cathédrale, et qui se trouve renfermé dans le grand Bayonne, est un édifice des Anglais. Il est du quatorzième siècle; c'est un beau gothique; il y a de la majesté dans l'ensemble, du *grandiose* dans l'élévation des voûtes, et une extrême légèreté dans les piliers qui les supportent : mais le portail en est souverainement ridicule; il déshonore l'édifice par

sa proportion pesante, écrasée, massive et inconvenante. On est étonné qu'il ait échappé à l'architecte, et que dans un ouvrage aussi beau dans le reste, il soit tombé dans une faute aussi grossière contre le goût; car enfin, quoique je sois loin de croire que ce genre d'architecture puisse être présenté pour modèle, il est pourtant un goût particulier dans ces sortes d'ouvrages qui distingue des hommes, ou de génie, ou médiocres, qui les ont conçus. Quelques rues ont des deux côtés des portiques ouverts comme on en voit à Dieppe, à la Rochelle et ailleurs. Je ne placerai point au rang des monumens ces asyles de l'ennui, de l'oisiveté, et si souvent du désespoir, que l'on appeloit jadis couvents. Bayonne en a plusieurs; ce sont de vastes massifs de bâtimens, où règne l'insipide puissance de ces hommes dont le cœur étoit mort à tous les sentimens, et conséquemment à toute espèce d'idée de ce beau qui fait naître l'amour de la nature, et cette religieuse obscurité dont leurs crimes ténébreux avoient si fréquemment besoin. C'est en vain que l'on célèbre leurs églises : je n'ai trouvé, dans la plupart de celles que j'ai visitées depuis le commencement de notre voyage, qu'une niaiserie monacale, un amoncelage ridicule de colifichets, intitulés richesses et ornemens; une absence totale de conceptions heureuses; les dépouilles du monde; les stigmates de la crédulité, et le déshonneur des siècles.

« Un genre de monumens extrêmement rares en France, et qu'il seroit bien temps d'édifier et de

multiplier, ce sont les bibliothèques. Si l'on en excepte trois ou quatre grandes villes tout au plus, à peine en trouve-t-on une seule qui possède quelques livres, et ce que, dans quelques-unes, on décore du nom de bibliothèque, n'est qu'un informe assemblage de quelques volumes recueillis sans connaissance, et disposés sans intelligence comme sans utilité. Par les immenses dépôts de livres que la République possède depuis la Révolution, on seroit tenté de la croire d'une extrême opulence à cet égard, et qu'avec un si grand nombre d'élémens rien ne lui seroit plus facile que de meubler des bibliothèques dans toutes les communes, ou tout au moins dans tous les chefs-lieux de département. Mais je suis loin de lui supposer en cela autant de richesses qu'on se l'imagine. Il ne faut pas croire que ce soit assez que des livres pour former des bibliothèques, il faut avoir des livres estimables, des livres qui accroissent les lumières ou qui les conservent. Je sais que les livres, tombés des abbayes et des maisons religieuses entre les mains de la nation, sont incalculables; mais à quoi bon les neuf dixièmes au moins de ces livres? L'on a en France peut-être quarante mille exemplaires de chaque père de l'église, de chaque père des conciles, de chaque écrivain théologien, canonique, mystique et scholastique; joignez-y les universaux, les volumes des facultés de droit canon, de droit civil, de droit divin, de logique, de dialectique, de polémique, *et cætera*, vous serez effrayé de cette masse d'*in-folios*, que les vertèbres d'Atlas ne supporteroient pas. Mais

à quoi bon? est-ce avec cela que vous formerez vos bibliothèques modernes? Je ne veux pas sans doute que l'on détruise ce vaste amas d'inutilités, car les monumens des grandes erreurs de l'homme appellent par leur présence le besoin de la vérité ; et peut-être faut-il laisser debout les erreurs écrites, pour étouffer le désir d'en écrire de nouvelles. Mais où sont les importantes éditions des œuvres des philosophes qui ont éclairé le monde, qui lui ont dévoilé ses droits, enseigné ses devoirs et limité sa puissance ; qui, par les sciences mathématiques, ont rectifié les idées, classé les conceptions, affermi le jugement; qui, par une métaphysique moins obscure, une analyse raisonnée des sensations humaines, ont ouvert aux moralistes les sentiers de la raison, et détruit le labyrinthe des conventions morales? Vous avez cinquante mille exemplaires au moins de la Sòmme de saint Thomas ; et vous n'avez pas, peut-être, cinquante exemplaires nationaux de Mably, de Condillac, d'Helvétius, de Rousseau, de Voltaire, etc.; et, peut-être, n'en trouveroit-on pas mille si l'on rassembloit tous ceux possédés par des particuliers. La facilité qu'ouvroit aux étrangers le change du papier-monnaie, comparé avec l'or, a fait sortir de France la presque totalité des belles éditions, dont, à tant de droits, elle était si fière.

« C'est cependant avec des livres de ce genre qu'il faut aujourd'hui former les bibliothèques destinées à l'instruction publique. Il faut donc, pour y parvenir, donner un grand essor à une des branches

puissantes de l'industrie, l'Imprimerie, en stimulant ces réimpressions devenues d'une nécessité absolue. Par-là, l'on ravivra l'un des plus beaux arts que possède la France à un degré éminent. On répandra l'aisance dans une foule innombrable d'ouvriers fondeurs, imprimeurs, compositeurs, qui languissent dans le besoin ; on procurera une existence heureuse à cette multitude de gens de lettres secondaires dont les talens seroient mieux employés à revoir des éditions, qu'à produire des livres insignifiants qui laissent les lumières au point où ils les prennent ; et l'on parviendroit ainsi à procurer insensiblement des bibliothèques utiles à tous les départemens, où chacun pourroit puiser dans une source salutaire et dans un dépôt irréprochable les véritables connaissances humaines ; encore voudrois-je que ces bibliothèques fussent raisonnées sur ce que la patrie a lieu d'attendre de rétributions locales du génie et du penchant des différens peuples où ces bibliothèques seroient placées, et non qu'elles offrissent un aliment à la curiosité toujours vaine de l'homme, et une distraction funeste des objets auxquels sa position respective l'appelle ; mais que la science écrite de la marine, par exemple, fût là où la République a besoin que l'homme soit marin ; celle de l'agriculture où le sol demande toute l'attention de l'habitant ; celle du commerce sur les bords des fleuves ; ainsi du reste, et les philosophes par-tout. Que j'entre dans une bourgade de mille ou quinze cents habitans, j'y trouverai une salle de spectacle ; que

j'entre dans une ville de trente mille âmes, je n'y trouverai pas une bibliothèque; cela s'appelle marcher à rebours dans l'instruction. Des bibliothèques d'abord, des théâtres après. Pourquoi ? C'est que les théâtres instruisent l'homme instruit, tandis qu'ils empêchent l'ignorant de s'instruire.

« On voit par ces réflexions, auxquelles la nécessité bien sentie par tous les bons esprits de créer promptement l'instruction publique m'a conduit naturellement, que je désirerois à Bayonne une bibliothèque qui répondît à l'idée que l'on est forcé de prendre de l'importance de cette ville et du caractère de ses habitans quand on les a fréquentés. Je le répète encore, cent mille volumes ne sont souvent à mes yeux qu'un magasin de papier, tandis que mille volumes sont pour moi une bibliothèque. Dans combien de villes m'a-t-on fastueusement montré de vastes rayons surchargés d'*in-folios*, et combien de fois ai-je dit à mes guides en les quittant : Quel dommage que vous n'ayez point une bibliothèque ! Quand ils ne m'entendoient pas, je sentois qu'ils pouvoient s'en passer : mais, s'ils me comprenoient, c'étoit une autre chose.

« C'étoit à Bayonne que commandoit cet honnête homme que l'on nommoit d'Orthez qui répondit à un ordre pressant de Charles IX, d'y faire exécuter la Saint-Barthélemy : « Je n'ai trouvé dans Bayonne, « sire, que de bons citoyens et de fermes soldats, « mais pas un bourreau ». Ce digne commandant auroit aimé les bibliothèques dont je parle, tandis que

Médicis aimoit beaucoup les magasins de livres dont je ne veux pas.....

. . . . . .

« Nous avons repassé le gave et traversé une seconde fois les riches contrées de Navarrins pour gagner *Oloron*. Dans la plupart de ces petites villes la superstition avoit établi un usage assez bouffon, c'était celui de faire prendre de temps en temps un bain à Saint-Pierre. Quand on avoit besoin de pluie, le peuple, précédé du clergé et des magistrats, portoit en procession l'image de Saint-Pierre au bord de la rivière. Là, on chantoit des litanies dont le refrain étoit *Sancte Petre adjuvá nos*. Saint-Pierre étoit sourd et le temps restoit serein. Alors le peuple lui disoit quelques vérités dures que Saint-Pierre n'entendoit pas davantage ; le peuple enfin se fâchoit et finissoit par le jeter à l'eau. Comme les prêtres avoient soin de ne susciter cette cérémonie que lorsque le baromètre baissoit, ou lorsque quelque pronostic annonçoit un changement de temps, il arrivoit communément qu'il pleuvoit le lendemain ; alors le peuple ne manquoit pas d'être fort content de Saint-Pierre, et les prêtres ne manquoient pas non plus de demander de l'argent pour habiller Saint-Pierre dont les habits avoient été gâtés dans le bain. Le peuple avoit de la pluie, les prêtres de l'argent, et la statue de bois un habit neuf, et tout le monde étoit content.

« Un jour, un Saint-Pierre, en se baignant, se laissa emporter par le courant du Gave d'Oloron. Grande

rumeur, grande inquiétude. Le Gave était gonflé, il fut impossible de rejoindre et de repêcher le saint. Il descendit de la sorte pendant quelques lieues, et fut échouer à *Sauveterre*, petit bourg à quelques lieues de Navarrens. Saint-Pierre, étendu sur la grève, est reconnu. On s'assemble, on accourt, on s'attroupe; les cloches sonnent; le clergé vient; procession, psaumes, *oremus*, rien n'y manque : et Saint-Pierre est dans l'église. Voilà que, heureusement le soir un orage épouvantable s'élève, et pluie de tomber en abondance : miracle! c'est l'arrivée de Saint-Pierre; c'est un bienfait de Saint-Pierre; tandis qu'à Oloron où les baigneurs avoient eu la mal adresse de le laisser échapper, il fit le plus beau temps du monde. Continuation de sécheresse; c'est l'absence de Saint-Pierre : quel malheur! Cela se répandit. Oloron veut ravoir son saint : Sauveterre veut le garder; conflit. Les prêtres s'en mêlent. Ils s'entendent; ils s'arrangent. Oloron donnera tant à Sauveterre pour ravoir son Saint-Pierre. On consent, on s'accorde, on paie; les prêtres des deux églises partagent, et le saint retourne dans sa niche, non comme il étoit venu, mais processionnellement, mais porté sur le dos de bonnes gens qui payoient pour le ravoir, mais éclairé en plein midi par quarante cierges qui n'éclairoient personne....

« Les environs de Saint-Jean-de-Luz sont peu fertiles; mais les habitans ne s'apperçoivent point de cette injustice de la nature. La gaieté, la vivacité, l'amabilité et le goût des plaisirs règnent à cette ex-

trémité du monde; c'est le même esprit et le même peuple qu'à Bayonne; et ces hommes sont heureux, parce que vraiment ils ont peu de besoins. Ce fut ici que Louis XIV épousa Marie-Thérèse, infante d'Espagne. C'étoit faire un furieux voyage pour venir chercher une épouse à laquelle on devoit être si souvent infidelle, et que l'on devoit rendre si malheureuse. Mais le plaisir d'étaler un faste désordonné était une puissance à laquelle ce *roi* ne résistoit pas. Le peuple français se seroit pourtant passé à merveille qu'il lui en coûtât tant d'argent pour donner aux habitants de Saint-Jean-de-Luz une connaissance de la pompe des cours. L'entrée du *roi*, de la jeune *reine* et de la *reine* mère fut, dit-on, magnifique : car c'est ainsi que l'on parloit des folies qui réduisoient tant de malheureux à l'indigence. Le seul carrosse du roi coûtoit soixante et quinze mille livres, à peu près quarante mille écus de notre monnoie. C'est un peu cher pour se promener dans une ville qu'on traverse à pied en sept ou huit minutes. Les seules broderies s'élevoient à deux millions; qu'on juge du reste. . . . . .

. . . . . .

« Pourquoi faut-il que l'humanité ait à reprocher à ces cantons l'invention de l'arme offensive la plus terrible dans la tactique militaire moderne; je veux dire la bayonnette, arme devenue si redoutable dans les mains des défenseurs de la liberté, et dont leurs mémorables exploits forcent de prononcer le nom avec le respect que l'on porte à la gloire. Quand ar-

rivera donc le jour de l'universelle paix? Quand viendra le moment heureux où les hommes adoucis, éclairés et désarmés, laisseront tomber dans la rouille du temps et de l'oubli ces armes cruelles dont ils se déchirent le sein depuis tant de siècles? Quand viendra l'instant fortuné où l'on ne comptera plus des nations, et où l'homme du Nord sera le frère de l'homme du Midi? Hommes aveugles! hommes infortunés! qu'attendez-vous? Il me semble qu'il est bien plus facile de se toucher dans la main que de livrer une bataille. »

J. V.

XIII

LE PROTESTANTISME DANS LE PAYS BASQUE.

Le refrain d'une romance bien connue, où s'associent d'une façon absolue l'idée religieuse et la qualité de Basque, n'a jamais été que la constatation d'un fait évident et ce n'est point à tort qu'un curé du diocèse de Bayonne, dans sa réponse à une brochure janséniste, disait fièrement en 1718 : *Orhoit gaitecen esqualdunac garela, erran nahi du Catholico onac* « Souvenons-nous que nous sommes Basques ; je « veux dire bons catholiques ».

Les efforts de Jeanne d'Albret pour étendre la Réforme dans le pays basque ne produisirent que peu

de résultats. Jean de la Rive prêcha à Saint-Palais, Jean de Liçarrague (de Briscous), ministre de Labastide-Clairence, traduisit en basque le *Nouveau Testament* qui fut imprimé à La Rochelle en 1571 ; mais ils ne firent que peu de prosélytes et, de nos jours, on peut compter aisément les quelques Basques qui se déclarent protestants. Il est vraisemblable, toutefois, qu'il y en eut, il y a trois siècles, un nombre plus considérable qu'on ne le croit généralement. La preuve en est dans l'extrait ci-après d'un livre fort rare, qui est un véritable martyrologe protestant ; il est intitulé : *Histoire des Martyrs persecutez et mis à mort pour la vérité de l'Évangile, depuis le temps des apostres iusques à present*, Genève, Pierre Aubert, 1619.

Le passage que nous reproduisons s'y lit de la seconde colonne du feuillet 850 verso à la première colonne du recto du feuillet suivant. Il fait partie du récit des persécutions que fit subir aux réformés du Béarn l'armée catholique de Tarride, en 1569 :

« Combien que Montory ne soit point de la Souueraineté de Bearn, ains de la Viscomte de Soule : si est-ce que nous adiousterons les martyrs et confesseurs qui y ont esté, à ceux de Bearn, tant à cause du voisinage, que parce que l'Église de Soule est vn prouin de celle de Bearn, et qu'encore auiourd'hui elle est seruie par des ministres Béarnois. *Iean Nouguez*, laboureur de Montory, aagé de 40 ans, fut prins en vn village nommé Lane, dans le Bearn. On le lia, troussa et mena iusqu'au deuant de sa maison

auec promesse tout le long du chemin reiteree par plusieurs fois, que s'il vouloit renoncer à la Religion et aller à la messe, comme le faisoient plusieurs de ses parens, il auroit la vie sauue et que s'il ne deliberoit d'y aller à tout le moins vne fois, il seroit tué. Ce que n'ayant voulu accepter, il protesta courageusement et constamment au contraire vouloir employer non seulement ses moyens, mais aussi sa vie pour le service de Dieu, et maintien l'Éuangile de Christ, déclairant la messe n'estre autre chose qu'vne inuention de Satan pour abolir le seul sacrifice de Jésus-Christ, vne seule fois fait pour la remission de nos pechez, pouvant sauuer à plein ceux qui s'approchent de Dieu par lui, tousiours viuant pour interceder pour eux. Ce qu'ayans ouï les Tyrans ils le tuerent incontinent d'vn coup de pistole.

» *Domingo d'Artigoeity* aussi laboureur aagé de 45 ans, du mesme lieu de Montory fut prins dans sa maison. Les persecuteurs lui mirent la corde au col, et le pendirent, pour ne vouloir renoncer à la profession de l'Éuangile. Et pour plus le tourmenter, quand ces bourreaux le voyoient grandement pressé et presque trespassé, ils luy laschoyent la corde pour le faire tomber de haut en bas et roidement à terre, et quand ils le voyoient se remettre vn peu en force et persister en courage et confiance, il estoit relevé et tourmenté comme au parauant. Voyans finalement qu'ils ne pouuoyent l'esbranler en la foi, ils le laisserent, le rançonnant néantmoins de tous ses moyens, de sorte que sa constance les rompit, et les con-

traignit de faire le contraire de ce qu'ils auoient résolu.

Magnotte de Iarigoihen du mesme lieu, aagée de 35 ans, fut prinse par quelques Moines et Prestres ses parents, tirée de sa maison et de sa paroisse, vers l'Espagne, où on la menaçoit de la faire passer, pour y estre bruslée, en cas qu'en renonçant à l'Éuangile, elle n'allast à la messe. Et au contraire lui promettoit on richesses et honneurs si elle le faisoit. Elle fut, par la grace de Dieu, tellement resoluë, que ni les promesses, ne peurent aucunement l'esbranler, quoiqu'on l'amenast jusqu'à la frontiere d'Espagne, car demeurant ferme en sa Religion, elle se mit à chanter les commandemens de Dieu, Ce qui contraignit les bourreaux de la laisser et de confesser à leur honte et confusion qu'elle estoit plus sage qu'eux tous.

» *Marie d'Etchequepar*, du mesme lieu fut prinse dans sa maison par les ennemis de l'Éuangile, et penduë par les pieds, la teste en bas, droit à vne fosse d'eau dans une forest nommée de Retsu. On la leuoit fort haut, et puis on la laissoit tomber la teste dans l'eau. Ce qui fut fait par plusieurs et diuerses fois, pour plus l'affliger, tenter, et affoiblir sa foi, s'il leur eust esté possible. Mais assistée et fortifiée par l'Esprit de Dieu, elle demeura ferme en sa vocation, tellement que les persecuteurs n'ayans rien peu gagner sur elle, furent contraints de la quitter, après auoir exercé tout plein d'autres cruautez contre elle. »

XIV

LES CHANTS HISTORIQUES BASQUES.

Le mouvement de renaissance littéraire qui se produit aujourd'hui dans le pays basque espagnol, et auquel on doit déjà d'excellentes publications — telles que le *Cancionero* de M. Manterola et la *Revista Euskara* de la *Asociacion* de Pampelune — nous paraît cependant s'égarer sur quelques points importants. C'est ainsi que nous constatons, dans les ouvrages que nous venons de citer, une tendance anti-scientifique à admettre, sur la foi de témoins suspects ou très discutables, l'authenticité d'une prétendue tradition historique basque fondée sur deux chants de guerre dont l'originalité est au moins fort douteuse.

C'est pourquoi il nous a paru intéressant de reproduire ci-après deux articles critiques dont ces chants ont été l'objet et qui ont paru, il y a cinq ans, dans l'*Impartial des Pyrénées*.

Le premier article, relatif à l'épisode de la mort de Roland, historiquement fort contesté, a été publié les 10, 11 et 12 septembre 1873.

I. — LE CHANT D'ALTABISCAR.

Nous ne nous proposons point de discuter à fond l'authenticité de ce chant qui n'est plus soutenue

par aucun basquisant sérieux. Une très-bonne critique en a du reste été faite par M. Bladé, dans ses *Etudes sur l'origine des Basques* (*Paris*, 1869, in-8°, p. 451, 464 et suiv.).

Nous voulons seulement offrir à nos lecteurs un travail inédit dont ce chant a été l'objet. C'est une note, rédigée familièrement et au courant de la plume par feu M. Alexandre Dihinx, où l'esprit fin et pénétrant, où le talent de critique habile et hardi, où la fière indépendance d'idées de notre ami apparaissent tout entiers. Nous sommes heureux de publier une étude qui, ne traitant point de sujets politiques, aura chance de plaire à tous. C'est là peut-être un des avantages du domaine, si vaste cependant, de la littérature, que les hommes n'y sont jugés que pour leur mérite propre et qu'à sa porte doivent expirer les inimitiés, les jalousies, et les rancunes causées trop souvent par de mesquines rivalités politiques.

Nous croyons devoir auparavant reproduire le texte du chant critiqué, qui est en prose, en l'accompagnant d'une traduction aussi littérale que possible.

I

Oihu bat aditua izan da Escualdunen mendien artetic, — Eta etcheco jaunac, bere athearen aitcinean chutic, — Ideki tu beharriac, eta erran du : « nor da hor ? cer nahi dautet ? » — Eta chacurra, bere nausiaren oinetan lo zaguena, — Altchatu da, eta carrasiz Altabizcarren inguruac bethe ditu.

« Un cri a été entendu du milieu des montagnes des Basques, — Et le maître de maison, debout sur le devant de sa porte, — a ouvert les oreilles et a dit: « qui est là? que me veulent-ils? » Et le chien qui demeurait à dormir aux pieds de son maître, — s'est élevé et a rempli de ses cris les environs d'Altabiscar. »

II

Ibañetaren lepoan harrabotz bat agertcen da, — Hurbiltcen da, arrhocac esker eta escuin jotcen dituelaric; — Hori da urrundic heldu den armada baten burruma. — Mendien capetetaric gurieè errepuestac eman diote; — Bere tutèn soinua adiaraci dute, — Eta etcheco jaunac bere dardac chorrochten du.

« Un bruit apparaît au col d'Ibañeta, — il s'approche, en frappant les rochers à droite et à gauche; — c'est le tumulte d'une armée qui est arrivée de loin. — Les nôtres lui ont répondu des sommets des montagnes; — ils ont fait entendre le son de leurs cornes de bœuf; — et le Maître de maison aiguise ses dards. »

III

Heldu dira! heldu dira! cer lantzazco sasia! — Nola cer nahi colorezco banderac heyen erdian agertcen diren! — Cer simistac atheratcen diren heyen armetaric! — Cembat dira? haurra, condatzac ongi!

— Bat, biga, hirur, laur, bortz, sei, zaspi, zortzi, bederatzi, hamar, hameca, hamabi, — Hamahirur, hamalaur, hamabortz, hamasei, hamazazpi, hemezortzi, hemeretzi, hogoi.

« Ils sont arrivés ! ils sont arrivés ! quel buisson de lances ! — comme au milieu d'elles apparaissent les bannières de toutes les couleurs qu'on veut ! — quels éclairs sortent de leurs armes ! — Combien sont-ils ? enfant, compte-les bien ! —Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, — treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt. »

IV

Hogoi eta milaca oraino ! —Heyen condatcea demboraren galtcea liteke. — Hurbil ditzagun gure beso zailac, errhotic athera ditzagun arroca horiec, — Botha ditzagun mendiaren petharra behera, — Heyen buruen gaineraino ; — Leher ditzagun, herioaz jo ditzagun.

« Vingt et par milliers encore ! — Les compter serait perdre le temps. — Rapprochons nos bras nerveux, sortons de leur racine ces rochers, — lançons-les en bas de la rampe de la montagne, — jusque sur leurs têtes ; — écrasons-les, frappons-les de la mort. »

V

Cer nahi zuten gure mendietaric Norteco gizon horiec? — Certaco jin dira gure bakearen nahastera? — Jaungoicoac mendiac eguin dituenean nahi izan du hec gizonec ez pasatcea. — Bainan arrhocac biribilcolica erortcen dira, tropac lehertcen dituzte. — Odola churrutan badoa, haragi puscac dardaran daude. — Oh! cembat hezur carascathuac! cer odolezco itsasoa!

« Que voulaient de nos montagnes ces hommes du Nord?—Pourquoi sont-ils venus pour troubler notre paix? — Le seigneur d'en haut, quand il a fait les montagnes, a voulu les hommes ne les passer pas. — Mais les roches tombent en roulant et tournoyant; elles écrasent les troupes. — Le sang va en ruisseau, les morceaux de chair restent palpitantes. — Oh! que d'os broyés! quelle mer de sang! »

VI

Escapa! escapa! indar eta zaldi dituzuenac! — Escapa hadi, Carlomano errege, hire luma beltzekin eta hire capa gorriarekin;—Hire iloba maitea, Errolan zangarrha hantchet hila dago. — Bere zangarthasuna beretaco eztu izan. — Eta orai, Escualdunac, utz ditzagun arrhoca horiec, — Jauts giten fite, igor ditzagun gure dardac escanatcen direnen contra.

« Échappez ! échappez ! vous qui avez force et cheval ! — Échappe-toi, roi Carloman, avec tes plumes noires et ton manteau rouge ; — Ton neveu aimé, le brave Roland, gît là-bas tué. — Il n'a pas eu pour lui sa bravoure. — Et maintenant, Basques, laissons ces rochers, — descendons vite, envoyons nos dards contre ceux qui s'échappent. »

VII

Badoadi! Badoadi ! non da bada lantzazco sasi hura? — Non dira heyen erdian ageri ciren cer nahi colorezco bandera hec? — Ezta gehiago simistaric atheratcen heyen arma odolez bethetaric. — Cembat dira? Haurra, condatzac ongi ! — Hogoi, hemeretzi, hemezortzi, hamazazpi, hamasei, hamabortz, hamalaur, hamahirur, — Hamabi, hameca, hamar, bederatzi, zortzi, zazpi, sei, bortz, laur, hirur, biga, bat.

« Ils s'en vont ! ils s'en vont ! mais où est ce buisson de lances ? — où sont ces bannières de quelle couleur qu'on veut qui apparaissaient au milieu d'eux ?—Il ne sort plus d'éclairs de leurs armes pleines de sang. — Combien sont-ils ? Enfant, compte-les bien ! — Vingt, dix-neuf, dix-huit, dix-sept, seize, quinze, quatorze, treize, — douze, onze, dix, neuf, huit, sept, six, cinq, quatre, trois, deux, un. »

VIII

Bat! ezta bihiric agertcen gehiago. Akhabo da! — Etcheco jauna, joaiten ahal cira zure chacurrarekin, — Zure emaztearen eta zure haurren besarcatcera, — Zure darden garbitcera eta altchatcera zure tutekin, eta gero heyen gainean etzatera eta loguitera. — Gabaz arrhanoac joanen dira haragui pusca lehertu horien jatera. — Eta hezur horiec oro churituco dira eternitatean.

« Un! il ne paraît plus un grain. C'est fini! — Maître de maison, vous pouvez aller avec votre chien — embrasser votre femme et vos enfants, — nettoyer vos dards et les élever avec vos cornes de bœufs et ensuite vous coucher sur eux et dormir. — De nuit, les aigles iront manger ces fragments écrasés de chair — et tous ces os blanchiront dans l'éternité. »

1re STROPHE. — 1re ligne: *aditua izan da*. Un illettré dirait *aditu da* et dirait mieux.

5e ligne: *chacurra*, diminutif de *zakhurra;* ce diminutif ne semble pas convenir au compagnon d'armes de l'*etcheco jauna* s'apprêtant à écraser les troupes de Charlemagne sous le poids des rochers arrachés des flancs de la montagne; il n'est pas non plus dans le style noble et élevé du chant.

6e ligne: *carrasiz*, en labourdin *garrasiz* et mieux *garrasiaz*. L'aboiement du chien se dit *sainga; garrasia* s'applique au cris des femmes et des enfants

éperdus, dans la crainte, la colère ou la douleur ; et ne se dit pas de l'homme, être fort. Un barde aurait dit simplement *saingaz*. L'auteur a-t-il jugé peu convenable de faire « aboyer » cet auxiliaire de l'*etcheco-jauna* ? Pour lui, ce chien, qui fait sentinelle auprès du maître, n'est-il pas intelligent? Quand il aboie, ne donne-t-il pas le signal du danger ? ne crie-t-il pas? Ainsi s'explique *garrasiz* pour *saingaz*. Mais ce mot ainsi appliqué est-il dans le génie de la langue basque ? N'est-ce pas là, pour nos bardes, une mièvrerie toute française dont ils auraient peine à saisir la finesse ?

Cette observation tend à faire supposer, dès à présent, que l'auteur du *Chant d'Altabiscar* savait mieux le français que le basque et qu'il écrivait en basque ce qu'il avait conçu en français. Au reste, les preuves de cette assertion se trouvent à chaque phrase, à chaque mot. Ainsi, dans la même ligne : *inguruac bethe ditu* « a rempli les environs » n'est pas basque, mais bien la traduction d'une locution d'origine latine. Il est à croire que la pensée conçue en français était celle-ci : « Et de ces cris les échos d'Altabizcar ont retenti ». Nous avons dit commet l'auteur a traduit le mot *cris*, mais *échos?* Impossible ; de là les cris qui « remplissent les environs d'Altabizcar ».

2e STROPHE. — 1re ligne : *Ibañetaren lepoa*. Si l'auteur avait été des environs de Saint-Jean-Pied-de-Port, il aurait dit probablement *borthia* ou *borthuia;* il devait être du Labourd et n'appartenait pas à la classe des cultivateurs et des artisans qui apprennent

dans les chansons en vogue la signification de ce mot.

2e ligne : *arrhocac ezker eta eskuin jotzen dituela-ric.* Ce n'est là que la traduction des « échos répercutés ». Les vibrations de l'air ne comptent ni dans la physique des Basques ni dans leur littérature.

3e ligne : *hori.* Un bon Basque aurait supprimé ce démonstratif, et aurait donné ainsi plus de rapidité à la phrase. Tout au plus l'aurait-il remplacé, mais moins heureusement, par : *iduri du* « il semble ». Ce *hori* est éminemment français : « c'est, au loin, » « le bruit d'une armée qui vient ».

3e STROPHE. — 2e ligne : *colorezco* au lieu de *coloretaco ;* une faute que le paysan se garderait bien de commettre.

Même ligne : *Heyen* revient trop souvent, comme on le verra ; il devrait disparaître dans le verbe. — Le tour de cette phrase est vicieux et n'a jamais eu de lettres de naturalisation dans le pays basque ; ces lettres, il les aurait obtenues plutôt au Latium. Il eût été si simple de dire, en conservant la phrase telle quelle est : *nola zer nahi coloretako banderac erdian agertzen dituzten!* L'emploi fréquent de ce *heyen* vient de ce que l'auteur ne sait qu'imparfaitement le verbe et traduit en basque ce qu'il conçoit en français.

3e ligne : *diren heyen.* Même observ. Pourquoi ne pas dire : *zaizkoten* « sont à eux ? »

4e STROPHE. — 2e ligne : Encore *heyen* « d'eux » ;

toujours le français faisant irruption dans le basque: de même à la 5e ligne. Ce mot, nécessaire dans le français, n'ajoute rien à la clarté et à la netteté de la phrase en basque et ne fait que l'embarrasser.

6e ligne: *Urbil ditzagun gure beso zailac;* traduction littérale de: « approchons nos bras nerveux ». Il y avait probablement: « unissons », *junta ditzagun;* ce *urbil*, dans l'acception que lui donne l'auteur, est une expression impropre qui dénote encore une fois le peu d'habitude du basque.

4e ligne: *bota* « lançons ». On lance une pelote (paume), un caillou; mais un Basque, même d'Altabizcar, ne doit pas se permettre de lancer un rocher, car ses bras ne sont point des machines d'Archimède; il devrait se contenter de le faire rouler. C'est déjà assez de licence poétique. Le mot propre a fait défaut, et l'auteur, peut-être encore jeune, a employé, sans y réfléchir, cette expression dont il s'est servi bien souvent dans les jeux de son enfance.

On a vu ce que nous avons dit du diminutif de *zakhurra ; bota*, comme idée, comme expression, est un diminutif de *aurdik*. Ce rapprochement ne doit pas échapper à un Basque. Pour l'enfant, la langue basque n'est, pour ainsi dire, composée que de diminutifs; c'est un langage à part, qui n'est pas celui de l'homme fort; l'enfant s'en débarrasse peu à peu, en passant de l'enfance à l'adolescence, et ne parle le basque franc et noble que lorsqu'il devient homme. Faut-il déduire de ces observations que l'auteur du

chant d'Altabizcar était encore jeune quand il fit cette composition?

5e ligne: *heyen;* encore ce mot qui aurait dû se retrouver dans le *ditzagun* de la ligne précédente.

6e ligne: *herioaz jo ditzagun*, litt. « frappons-les de la mort ». Cette phrase, bonne chez les Grecs et les Latins, est un non-sens dans la langue basque.

5e STROPHE. — 1re ligne: *Norteco;* pourquoi pas *Ipharreho* ? Est-ce que l'auteur ne savait pas ce mot que tout paysan connaît? S'il le savait, ce n'est ni la rime ni la mesure qui l'empêchaient de l'employer; mais il est probable qu'il l'ignorait. Dès lors, on peut affirmer qu'il n'avait pas frayé avec le paysan qu'il aurait entendu, bien souvent, les jours de pluie, invoquer l'*Iphar haize* « vent du Nord » qui lui porte le beau temps.

3e ligne : cette philosophie est bien étroite et ne dénote point chez l'auteur l'amour de la science et des découvertes. Elle rappelle ce prétexte éminemment catholique qu'il ne faut pas tenter Dieu.

Même ligne : *hec gisonac ez pasatcea,* toujours à cause de l'ignorance du verbe. Pourquoi ne pas faire disparaître ce *hec,* en disant *etzitzaten pasa* au lieu de *ez pasatcea?*

4e ligne: *biribilcolica!* Un brevet d'invention à l'auteur pour ce mot! *biribilca* se dit, mais pas dans cette acception. Il fallait *ambilka,* corrélatif d'*itzuli-purdika,* l'un s'appliquant aux objets inanimés et l'autre aux êtres animés.

5e ligne : *churrutan ;* pourquoi pas *zurrutan*, quand il s'agit d'une « mer de sang » ? Ce diminutif est le similaire de *chacurra* pour *zakhurra* et de *chorrotzen* pour *zorrotzen.*

Même ligne : *dardaran*, de *dardaratzea* « secouer, faire trembler » ; *dardara* « le tremblement », *dardaran* « dans le tremblement ». L'auteur voyait des « chairs palpitantes » ; s'il a eu la prétention de les traduire par *dardaran*, il faut reconnaître que cette prétention est malheureuse; mais aussi pourquoi traduire du français en basque ?

6e STROPHE. — 2e ligne : *hire* répété au détriment de la bonne grammaire et de la rapidité de la phrase est du pur français. Pourquoi ne pas dire : *hire luma beltzekin eta capa gorriarekin ?*

9e ligne : *dago* pour *zagoc ;* c'est là une faute impardonnable ; *dago* veut *zure* et *hire, zagoc.*

4e ligne : *du izan*, Même observation : *du* se rapportant à Carloman, il fallait *dic.* L'auteur est logique dans son ignorance.

7e STROPHE. — 1re ligne : *Badoadi !* peut-être une faute d'impression pour *badoazi.*

2e ligne : *heyen... ziren.* Observation déjà faite (3e str., 2e l.) Pourquoi ne pas dire : *non dira erdian ageri zituzten*, etc. ?

Même l. : *colorezko* pour *coloretako*, déjà relevé, 3e strophe, 2e ligne.

3e ligne : *Ezta... atheratzen heyen ;* mais pourquoi ne pas dire : *etzayote atheratzen ?* Toujours ce verbe incompris rendant nécessaire ce *heyen* à supprimer.

8e STROPHE. — 4e ligne : *darden gabitzera.* Sont-ce les flèches lancées contre les fuyards ? car celles encore au carquois n'ont pas besoin d'être nettoyées.

Même ligne : *heyen gaïnean,* Singulière couche que des flèches et des cornes de bœufs ! Il n'est pas déraisonnable de supposer que l'original français portait : *sur ce, là dessus,* malheureusement traduit *sur eux.*

5e ligne : *gabaz.* L'auteur n'est jamais allé à Ibañeta et ne connaît point les habitudes du vautour qui n'est point un oiseau de nuit.

6e ligne : *eternitatean.* Ce mot final est renouvelé des sermons. Un laïque dirait *menderen mendetan.* Cette observation rappelle celle de la 5e strophe, 3e ligne.

La conclusion de M. Dihinx était donc que le *chant d'Altabiscar* avait été écrit en français et traduit ensuite en basque. Cette opinion est corroborée par celle de M. Antoine d'Abbadie, qui écrivait en mars 1859 dans le *Gentleman's magazine,* à propos d'une discussion avec M. Francisque Michel sur une autre pièce basque, que le *chant d'Altabiscar* était généralement considéré dans le pays comme ayant été composé, il y avait environ vingt ans, en français d'abord, puis traduit dans l'antique idiome pyrénéen. On sait que M. d'Abbadie, l'habile collaborateur de Chaho dans les *Études euscariennes,* est fort au courant de toutes les choses basques et fort compétent en matière de littérature escuara; il possède une précieuse

collection de livres et de documents basques ou relatifs au basque, qu'il met tous ses soins à développer et à compléter autant que possible. Le savant académicien, le généreux fondateur du concours de Sare, ne saurait être confondu avec les bibliomanes dont nous nous plaignions naguère, qui immobilisent sans aucun profit pour la science les livres les plus utiles et les plus rares.

II. — LE CHANT DES CANTABRES.

Cet article a paru dans l'*Impartial* des 16-17 et 18-19 août 1873.

Un linguiste allemand justement célèbre, W. von Humboldt, frère du savant auteur du *Cosmos*, publia, en 1817, une petite brochure destinée à rectifier et à compléter les assertions relatives à la langue basque de la publication d'Adelung bien connue sous le nom de *Mithridates* (Berlin, 1804, 4 vol. in-8° : c'est dans le tome second qu'il est question de l'*escuara*).

Cette brochure est intitulée : *Berichtigungen und Zusaetze zum ersten Abschnitte des zweyten Bandes des Mithridates*, in-8°, 93 p.

A la page 83 de ce petit volume est un article intitulé : *Fragment eines altvaskischen liedes* (Fragment d'un chant héroïque en vieux basque). Ce fragment, connu depuis sous le nom de *Chant des Cantabres*, est ainsi conçu :

1.

Lelo! il Lelo!
Lelo! il Lelo!
Leloa! Zarac
il Leloa.

« Lelo! mort Lelo! — Lelo! mort Lelo! — Leloa! Zara — (a) tué Lelo. »

2.

Romaco aronac
aleguin, eta
Vizcaiac daroa
cansoa.

« Les armes de Rome — font leur possible, et — la Biscaye emporte — le chant (de guerre). »

3.

Octabiano
munduco jauna,
Lecobidi
Vizcaicoa.

« Octavien — (est) le seigneur du monde, — Lecobidi — celui de la Biscaye. »

4.

Ichasotatic,
eta leorrez
imini deuscu
molsoa.

« De mer — et par terre — il nous a mis — le siège (?) »

5.

Leor celaiac
bereac dira,
mendi tantaiac
leusoac.

« Les plaines du rivage — sont les leurs [à eux], — les fourrés de la montagne — sont obscurs (?) »

6.

Lecu ironean
gagozanean
norberac sendo
dau gogoa.

« Dans le lieu favorable—tant que nous dameurons — chacun orte — a la pensée. »

7.

Bildurric guichi
arma bardinas,
oramaia zu
guexoa.

« Peu de crainte — par l'arme égale ; — ô nuche-à-pain, vous — misérable. »

8.

Sayac gogorrac
badirituis
narru billosta
surboa.

« Les vêtements durs (boucliers) — s'ils portent (?), — la peau nue — [est] agile. »

9.

Bost urteco
egun gabean
gueldi bagaric
bochoa.

« pendant cinq ans — jour et nuit, — sans s'arrêter, — le blocus (?). »

10.

Gureco bata
il badaguian,

bost amarren
galdua.

« l'un de nous — s'il est (?) mort, — de cinq dizaines, — la perte. »

11.

Aec anis ta
gu guichitaya;
azquen indugu
lalboa.

« eux beaucoup et — nous le petit nombre; — en dernier [lieu], nous avons fait — l'amitié (?) »

12.

Gueure lurrean,
ta aen errian
biroch ain baten
zamoa.

« dans notre terre — et dans leur pays, — ... — ... »

13.

Ecin gueyago
(le reste illisible)

« Il n'est plus possible... »

14.

Tiber lecua
gueldico zabal,
Uchin tamaio
grandoja.

« Le lieu du Tibre — de position (?) large, — Uchin Tameio — [est] grand. »

15.

(Illisible).

16.

Andi arichac
guesto sindoas

betigo naiaz
nardoa.

« les grands chênes — (sont) mal fortement (?) — par le vouloir toujours — l'ascension (?) »

Le docteur Mahn, de Berlin, dans sa publication intitulée *Denkmaeler der baskischen Sprache* (Monuments de la langue basque, Berlin, 1857, in-8°, LVI-80 p.) reproduit ce chant et indique les variantes suivantes :

str. 1. — Leloa igarat
str. 2. — Romaco armaac
doroa, zansoa
str. 3. — Lecobidy. Vizcaycoa
4. — Ychasotaty
ymini
5. — mendi tantayac
6. — lecu yronean
gagozanian
noc bera
7. — oramaya su
guixoa
8. — soya
narru biloxa
9. — pochoa
10. — il badaguyan
11. — aec anys ta
guc guichitaya
asguin
14. — Uchin tamayo
grandoia
16. — andi aristac
gueisto syndoas
betico naias
narraca

Nous n'avons pas suivi la traduction de Humboldt, qui dit l'avoir faite à l'aide du commentaire d'un sa-

vant biscayen. Nous avons essayé de nous rapprocher davantage du texte, dont les altérations paraissent provenir beaucoup plus d'erreurs de copie que des variations normales de la langue dans la suite des siècles (p. ex. str. 8, *billosta* pour *biluzia* « le nu »).

Rien, en effet, n'est moins authentique que ce chant, dont l'antiquité est éminemment contestable.

Voici les propres paroles de Humboldt (p. 84 et ss. des *Berichtigungen*) : « Ce chant me fut commu-« niqué dans le pays même et provenait d'une collec-« tion de manuscrits composée de plus de 14 vol. « in-f°, que fit un certain Jean Ibañez de Ibarguen, « qui fut chargé, vers 1590, de fouiller les archives « de Simanca et de la Biscaye. Cinq de ces volumes « se trouvaient encore de mon temps dans la maison « de Illugartegui, à Marquina, et dans l'un d'eux est « le fragment ci-joint. Ibarguen trouva, fait-il remar-« quer, ce chant sur un vieux parchemin déjà à moi-« tié rongé par les vers. Il était très-long, mais il se « contenta de copier les seize strophes suivantes. Le « reste s'est incontestablement perdu depuis. » Suit la légende d'Uchin et celle de Lelo et Tota, que Humboldt dit encore empruntées à Ibarguen, et qui ne paraissent pas trop indignes de l'épithète de *contes bleus* que leur donne irrévérencieusement M. Bladé (*Origine des Basques*, p. 460 et ss.). Ces légendes se résument en ceci qu'Uchin était un célèbre chef basque, prédécesseur de Lecobidi, qui alla fonder la ville d'Urbinum, en Italie; et que Lelo était un autre grand chef basque que tua, à son retour d'expédi-

tions, un nommé Zara, qui avait séduit la femme de Lelo, Tota.

Sur le témoignage de Humboldt, qui jouissait d'ailleurs d'une légitime autorité, presque tout le monde savant a cru et croit encore au *Chant des Cantabres*, inspiré par cette légende renouvelée des Grecs, c'est le cas de le dire.

Évidemment, la bonne foi de Humboldt est hors de doute.

Il a vu un manuscrit vieux de deux siècles, cela est certain.

Mais il est très-fâcheux que l'original sur parchemin ait disparu, car rien ne prouve qu'il ait jamais existé. Rien ne garantit d'ailleurs l'exactitude de la transcription de Humboldt dont les connaissances en basque n'étaient pas assez étendues pour qu'il ait pu, sans le secours de personne, déchiffrer le ms. de Ibarguen.

Le chant en question est en tout cas du basque (dialecte biscayen) sans archaïsmes sensibles, et à ce point de vue, Fauriel s'est absolument trompé en comparant le langage de ce chant à celui d'un fragment en guipuzcoan censé (également à tort selon nous) du XIV^e^ siècle. C'est comme si l'on concluait du rapprochement d'un morceau catalan et d'un texte gascon, que l'un est beaucoup plus ancien que l'autre. Je n'insiste pas sur la question de forme : on reconnaît généralement que le langage de ce chant est relativement moderne, quoiqu'on lui attribue encore une haute antiquité. Il est impossible cependant

de lui accorder plus de trois siècles de date, malgré le peu de changements qu'a éprouvés la langue basque dans cet intervalle. Je tiens néanmoins à faire remarquer les mots latins qui figurent dans ce chant : *grando* (14e str.),*arma* (2e et 7e str.),*mundu* (2e str.), ce dernier avec le sens qu'avait *orbis* à la bonne époque (observation de M. Gaston Paris, cité par M. Bladé). Le mot *cansoa* (2e str.) est une expression purement romane ou néo-latine.

Notons aussi le nom d'Octavien par lequel Auguste se trouve désigné (3e str.). Rappelons enfin avec M. Bladé : 1° que le nom de Biscaye (2e couplet) appartient exclusivement à la géographie féodale de l'Espagne et n'est pas une seule fois rapporté dans les historiens romains (j'ajoute que l'ensemble du pays basque n'a jamais été désigné par les Basques eux-mêmes sous le nom de Biscaye); 2° qu'aucun écrivain grec ou latin ne parle de l'important événement que célébrerait le chant en question, l'attaque infructueuse,le siège pendant cinq ans, d'une localité qui n'est pas désignée; 3° que ces mêmes auteurs ne disent rien d'un traité de paix conclu avec les Cantabres, et qu'ils racontent au contraire que ces peuples furent écrasés, massacrés ou s'entretuèrent plutôt que de se rendre. Enfin, rien ne prouve que les Cantabres sont les ancêtres historiques des Basques.

M. Lapaza de Martiartu, de Bilbao, un des travailleurs les plus distingués de l'Espagne, m'a fait remarquer au sujet du nom Uchin Tamaio (couplet14),

que 1° Tamaio n'est qu'une variante orthographique du nom castillan moderne Tamayo ou Tamajo; cf. Tamajon (augmentatif), nom d'une localité près de Madrid; 2° qu'Uchin est encore usité dans quelques localités de la Biscaye comme diminutif de Agostin; cf. Machin pour Martin, et Chachin pour Joaquin, d'un usage général. Voilà donc deux noms qu'il est difficile de donner à un héros basque païen du siècle d'Auguste.

M. d'Avezac, qui s'est occupé du *Chant des Cantabres*, assez accessoirement du reste, dans les *Actes de la Société philologique* (n° de février 1872, p. 61-63), et qui consent à lui accorder quatre ou cinq siècles de date possible, a signalé une ressemblance phonétique fort curieuse entre le premier couplet de ce chant et les formules les plus usuelles de la profession de foi islamique :

Lâ Êlah
Illâ Allah
Lâ scharyk
L'Illah.

« Point de Dieu — si ce n'est Dieu! — point de compagnon — à Dieu! »

Si le refrain basque n'est qu'un écho, altéré par une prononciation ignorante, du vieux credo musulman, que devient la belle légende de l'Agamemnon euscarien Lelo?

En résumé, le chant en question ne peut se rapporter à aucun événement historiquement reconnaissable; aucun des noms qu'il contient, et dont le ca-

ractère basque n'est ni démontré ni démontrable, n'est mentionné nulle part ailleurs (Lelo, Lecobidi, Zara, Uchin); de ces noms et de cet événement aucune tradition, aucune légende certaine n'est parvenue jusqu'à nos jours; — sa forme est absolument moderne: c'est du biscayen facilement intelligible, mais assez mal orthographié (la restitution exacte ne serait pas difficile à une personne sachant parfaitement le biscayen); — le fait de sa première découverte est d'autant plus difficile à croire qu'on prétend avoir retrouvé en même temps des légendes inadmissibles principalement à cause de l'abondance et de la précision des détails; personne enfin n'avait vu avant Ibarguen et personne n'a revu après lui le fameux original sur parchemin. Ce parchemin même, d'où provenait-il? qui l'avait écrit? quel était son âge? Autant de questions insolubles. — Le nom de la maison de Marquina où se trouveraient les notes d'Ibarguen doit être corrigé: Mugartegui. Il serait intéressant de rechercher ce que sont devenus ces manuscrits et ce qu'ils contiennent.

Donc, le chant des Cantabres n'a aucun caractère certain d'authenticité. On ne peut prouver tout au plus son existence qu'à partir de 1590. Tout porte à croire qu'il a été composé au XVI^e^ siècle, soit par Ibarguen lui-même, soit par quelque plaisant de l'époque qui aura voulu se jouer de la crédulité et de la naïveté de son savant compatriote. De nos jours encore, nous avons vu de pareils pastiches réussir parfaitement: certains Basques instruits ne dédaignent

pas ces amusements. Mais, hélas ! leur précieux idiome ne nous offre aucun texte plus certainement ancien que le passage basque du chapitre IX du livre II de Pantagruel, publié pour la première fois en 1542.

P.S. Depuis que cet article a été écrit, la question des *Chants historiques basques* a été soulevée de nouveau par la publication des deux poèmes précédents dans le *Cancionero vasco* de M. Manterola qui tient fermement pour leur authenticité (2e série, livr. II et III).

En ce qui concerne le *chant d'Altabiscar*, cette opinion me paraît de plus en plus insoutenable. Je me borne à citer les propres paroles de M. Antoine d'Abbadie, dans le *Gentleman's magazine* de mars 1859 (p. 226, col. 2): « I am sorry that the *Altabiscarraco cantua* mentioned in your number is acknowledged as a gem of *ancient* popular poetry. Truth compels me to deny that it is *universally* admitted as such, for one of my Basque neighbours has often named the person who, about twenty four years ago, composed it in French, and the other person who translated it into *modern* but indifferent basque». Et dans le numéro du mois suivant (p. 338, col. 1), M. Francisque Michel reconnaissait qu'il avait été « misled in regard to the antiquity of two ballads » et il ajoutait : « I feel by no means reluctant to confess, and henceforth I will believe that the songs called *Abarcaren cantua* and *Altabiscarraco cantua* are forgeries ».

Quant au *Chant des Cantabres*, M. Manterola en publie un texte qu'il dit avoir copié très-exactement sur le manuscrit même d'Ibarguen et que nous reproduisons ci-après en lui conservant sa disposition typographique :

Lelo yl lelo
lelo yl lelo
leloa çarat
il leloa.

Octabiano
munduco jauna
le coby di
Vizcayocoa.

leor celayac
bereac dira
menditan tayac
leusoac.

bildurric guichi
armabardinas
oramayasu
guexoa.

bost urteco
egun gabean
gueldi bagaric
pochoa.

aecanista
gue guichitaya
asqugudugu
lalboa.

Ecin gueyago
. . . . . .
(Falta el resto porque
esta roto el papel).

Romaco armac
aleguin eta
Vizcayac daroa
Zanzoa.

Ichasotati
eta leorres
y mini deusco
molsoa.

lecu yronyan
gagozanyan
nocbera sendo
daugogoa.

Soyacgogorrac
badyri tuys
narrubiloxa
surboa.

gurecobata
ylbadaguyan
bost amarren
galdoa.

gueure lurrean
ta aen errian
biroch ainbaten
zamoa.

tiber lecua
gueldico zabal
Uchin tamayo
grandoya.

(Falta porque esta roto el papel).

andiaristac
gueisto ayndoas
beticonayas
narraca.

La Chronique d'Ibarguen (Juan Iñiguez de Ibarguen, natif de Zornoza) est actuellement conservée, paraît-il, à Marquina, chez d. Federico Mugártegui. C'est dans le 71e cahier que se lisent les vers en question. Ibarguen dit les avoir extraits d'un vieux parchemin trouvé à Simancas par lui et par un de ses amis. Et il ajoute:

« Po reste órden referidas yba este cantar con-
« tando toda esta historia qui habemos dicho atrás
« en este capítulo de las guerras civiles que en cinco
« años Octaviano Cesar Augusto hizo en esta Pro-
« vincia Cantábrica, y aunque esta hereciat tenga
« otros muy muchos versos rodados tan solamente
« dellos he tomado los diez e seis primeras, porque
« los demás estaban carcomidos, y los pongo aqui
« para el que fuere bascongado, contentándome
« con solo ellos ebitando largueza importuna de los
« demás, que el pergamino está muy roñoso e viejo».

Il n'y a rien dans tout ceci qui puisse modifier mes impressions et qui tende à confirmer l'authenticité de ce curieux pastiche.

J. V.

XV

LES PLUS ANCIENNES CITATIONS BASQUES.

Le premier texte basque qui paraisse avoir été imprimé est une petite phrase du fameux chapitre IX du livre II de Pantagruel qui se lit pour la première fois dans une édition de Lyon, Juste, présumée de 1642. Mais on trouve quelques détails sur l'*escuara* et des mots basques cités (ils appartiennent au dialecte biscayen) dans un ouvrage publié douze années auparavant, *De las cosas memorables de España*, Alcála de Henarez, 1530 (réimpr. en 1533 et 1539). Cet ouvrage de Lucius Marineus Siculus a eu également une édition latine, en 1533, à Alcala de Henares (Compluti) sous ce titre *Opus de rebus Hispaniæ mirabilibus*. Le passage qui nous intéresse forme l'un des derniers paragraphes du livre IV. La traduction latine a été réimprimée dans le tome I^er^ des *Hispaniæ illustratæ* de Schott (Francfort, 1603-1608). Nous reproduisons ci-après ce passage d'après les éditions latines :

DE VETERUM HISPANORUM LINGUA.

Primis totius Hispaniæ cultoribus et indigenis usque ad adventum Carthaginensium et Romanorum,

qui tunc omnes Latine loquebantur, eam linguam fuisse quidam autumant qua nunc Vascones vtuntur et Cantabri qui tot sæculis et temporum varietatibus, neque linguam, neque mores, neque corporis cultus vnquam mutavere. Cœterum genus illud sermonis Hispani initium habuisse credendum est, non ab Iberis, non à Sagis nec a Phœnicibus, quos in Hispaniam quondam venisse quidam scripserunt, sed à prioris illis Hispaniæ cultoribus quos linguarum diuersitas à patriæ sedibus exulare coegit. Quisquis igitur ille fuerit qui in Hispanum orbem è turre Babylonica se primum contulit, isdē profecto vnum secum attulit è septuaginta duobus idioma, quæ in illius nouæ ciuitatis erectione Deus Optimus Maximus turrim construentibus impartiuit. Quod cum in reliquis Hispaniæ partibus ob aduentitias gentes immutatum fuerit, aut corruptum apud Vascones tamen et Cantabros eandem illius idiomatis formam absq; mutatione vlla perseuerasse indicio est regionum illarum veluti solitudo ac nulla cum exteris nationib. vel consuetudo vel commercium : quæ duo maximè solent, vt supra diximus linguam simul cum moribus immutare. Quatuor siquidem sunt hominum species in Hispania, duntaxat indigenarum, nulliusq; gentis externæ participantium, Galleci scilicet, Cantabri, Vascones, et Asturiarum montani populi, quibuscum neque Græci neque Iudæi, neque Carthaginenses, aut Romani, aliæne gētes externæ commercium habuere. Cuius rei causam inde, ni fallor, augurari licebit, quod harum regio-

num incolæ sic semper fuerunt bellacissimi, atque hoc tempore, vel quod imperatores de hisce regionibus victoriam reportantes (si qui tamen fuerunt) apud easdem ob locorû asperitatem, gentisque mores indomitæ, diutius commorari noluerunt. Quod si nostra hæc de origine Hispani sermonis opinio quibusdam lectoribus obscura videbitur et minus probabilis; una tamen similima in re fiet quam verissima. Videmus enim Granatæ regni populos barbaricæ gentis à Catholicis principibus deuictos, Christianorum consuetudine atque conuictu linguam nostram quam vulgo castellanam vocamus, iam omnes didicisse, sibique propriam, vernaculam et natiuam oblitos penitus : qui vere montes asperos et inaccessibiles, quos Alpuxatras appellant incolunt; suis moribus et lingua vti. Item igitur et Cantabris et Vasconibus accidisse qui in Hispaniæ præliis ac tumultibus ad regiones asperitate locoru haud summe cognitas recesserunt, minime mirum fuerit. Vnum interim fatebor ingenue, antiquum illud Hispanorum idioma quod integrum vsque ad hæc ferè tempora mansit et incorruptû, ætate nostra plurimum esse etiam apud Cantabros deformatum, ob communem iam illorum cum exteris nationibus consuetudinem. Est itaque vt vel summis, quod aiunt, labiis, antiquæ illius Hispanæ linguæ gustatiunculam attingamus, eiusdem idiomatis proprium in compluribus dictionibus singularem numerum in a literam, pluralem vero in ac desinere, vt Lurra singulari pro terra,

et Lurrac numero plurali pro terris : tametsi genus hoc loquendi nonnulli opinantur non aliunde aduectum fuisse, sed indigenarum hoc est, non a gentibus aduentitiis Hispanos doctos fuisse, sed à natura. Cuius sermonis exem- pla quædam ponere placuit. Vocant itaque Vascones cælum, cerúa : terram, lurra : solem, egúzquia : lunam, irarguía : stellam, izarra : nubem, odéya : panem, oguía : vinum, ardáoa : carnem, araguía : maritum, senarra : flumen, ibáya : bibo, edatendòt : lego, iracúrtendot : domum, echea : villam, vria : lectum, oeea : interulam, alcandórea : senem, zarra : album, zuría : nigrum, belza : rubrum, gorría : piscem, arraya : amare, oneréxtea : dormio, lonazà : video, bacùst : hominẽ, guizona : mulierem emaztéa : filium, seméa : filiam, alauéa : patrem, aytéa : matrem, améa : frater, anagéa : sororem, arreuéa : corpus, gorpuza : ignẽ, sua : formosum, ederrà : comedere, ian : curro, laster eguitendòt. Habent etiam numerandi modum dicentes, vnum, bat : duo, bi : tria, iru : quatuor, laù : quinque, bost : sex, sey : septem, zazpí : octo, zortzi : nomen, vedrazì : decem, amarr : viginti, oguèy : triginta, oguètamar : quadraginta, berroguèy : quinquaginta berroguéytamar : sexaginta, yruroguèy : septuaginta, iruroguéytamar : octoginta, lauroguèy : nonaginta, lauroguèytamar : centum, eun (1).

(1) L'édition espagnole de 1639, la seule que j'ai pu consulter, présente les variantes orthographiques suivantes : *içarra, echéa, ocea, çarra, çuria, belça, lonaça, guiçona, gorpuça, iru, çaçpi, corci, vedraçi* (feuillet XXIX recto).

XVI

LE DIALECTE BASQUE-SOULETIN AU XVI^{e} SIÈCLE

Le plus ancien spécimen connu de cet intéressant dialecte, est un petit vocabulaire labourdino-souletin inséré par Liçarrague à la suite de sa traduction du *Nouveau Testament* publiée à La Rochelle en 1571.

Nous croyons être agréable aux amateurs en reproduisant ci-après ce curieux document avec l'exactitude la plus minutieuse. Nous ne croyons pas utile d'y joindre une traduction française.

On remarquera les finales *uya*, dans le cas où le souletin moderne dit *ia*, provenant de l'addition de l'article à des mots en *u*. Faut-il en conclure qu'au XVI^{e} siècle le souletin ne distinguait pas encore entre *u* (ou) et *ü* (*u* français)?

Çvberoaco herrian vsançatan eztiraden hitz bakoitz batzu hango ançora itzuliac.

A

Abolitzea, *kencia.*
Arbuyatzea, *refusatzia.*
Arrachqui, *ihiqui.*
Artha, *ansia, achola, arrangura.*
Asserretzea, *samurtzia, azcancia.*
Anhena, *marrascá.*

Aurkan, *arteeean, heinean, eretzian.*
Azpian, *pián.*
Azquendu, *çupertu.*

B

Babaçuça, *chicherra.*
Behaçuna, *guibelmina.*
Behatzea, *so eguitia.*
Berariaz, *expressuqui.*

C

Cadená, *cathina.*
Caltea, *damuya.*
Çama, *carga, hachia.*
Cerua, *celuya.*
Charthatzea, *empeldalzia.*
Chistmista, *chastá.*
Chitoa, *chitchá.*
Ciguilazea, *sageratzia.*
Cigulua, *sagetta.*
Cikotza, *chekena.*

E

Elemosyna, *aumoina.*
Errota, *eihera.*
Escobatzea, *ekortzia*
Escobaquinac, *ekorquinac.*

Ey, *er*, datiuo singularian *ari*, erraiten dena, Cuberoan eta aldirietan pluralean erraiten da, er, eta bercetan, gucietan ey: hala nola batez minçatzera erraiten da heuscalerri gucian, guiçonari, emazteari, haourrari : eta anhitzez minçatzera, Cuberoan eta aldirietan guiçonér, emaztér, haourér, eta bercetan, gue heuscarazco translatione hunetan vsatu vkan dugun beçala guiçoney, emaztey, haourrey, etc.

F

Fiadorea, *bermea.*
Fitsa, *buscá.*
Florea, *lilia.*

G

Gaichtaguina, *brigánta.*
Gakoa, *guiltza.*
Garastia, *kario.*
Guthiciatzea, *desiratzea.*

H

Haguitz, *guciz, chit.*
Haguna, *gramá.*
Harana, *sakana.*
Hotsa, *açança.*
Hurbil, *hurren.*
Hurcoa, *proximoa.*

I

Iayo, *sorthu.*
Ichterra, *azpia.*
Igorciria, *durunda.*
Iguzquia, *ekia.*
Iharduquitea, *debatitzia.*
Ilharguia, *arguiçaguia.*
Iraulzcatzea, *itzulerauzcatzia.*
Iraunguitea, *erhaitia.*

K

Karmin, *mingatz.*

L

Laçoa, *lachera.*
Landa, *elguia*
Larraina, *escaratza.*
Lekorea, *elgoria.*
Libre, *franco.*
Lotzea, *estecatzia.*

M

Maiz, *maharo.*
Mendematzea, *berunatzia.*
Mugarria, *cedarria.*

N

Neurria, *içaria.*
Neurtzea, *içartzia.*
Nocua, edo hebaina, *cembeit membroz impotenta.*

O

Ordaina, *ordaria.*
Othorança. *appairuya.*

P

Pedaçua, *bethatchuia.*
Pescadore, *arrançale.* Guehienci lekuetan arrançale erraitenagatic, heuscaldun anhitzi, ma. 4.19 eta marc, 1.17. Nic eguinen çaituztet guiça pescadore hobequi itzeuquiz, ecenez. Nic eguiuen çaituztet guiçarrançale : hala vsatu vkan dugu.
Pitina, *ahugna.*

R

Resuma, *retatuia.*
Reuoltari, *quereillos.*

Vmuncia, *haourhoia.*
Vrriqui, *dolu.*

J. V.

XVII

QUELQUES ANCIENS TEXTES BASQUES ET SUR LE PAYS BASQUE.

I. Un des philologues les plus distingués de la Biscaye, M. Fr. de Zabalburu, a bien voulu dernièrement me faire part d'une découverte intéressante. Il

a rencontré, dans un manuscrit qui date de 250 ans environ, un court fragment en vers basques dont il m'a communiqué le texte avec autorisation de le publier.

Le manuscrit, malheureusement fort incomplet, est conservé à la Bibliothèque nationale de Madrid. Il est intitulé : « *Los Anales de Vizcaya,* compuestos de orden del Señorio, por Francisco de Mendieta, vecino de Bilbao ». L'auteur vivait au commencement du dix-septième siècle.

La pièce, toute de circonstance, a trait à un obscur épisode local de l'année 1403 et elle est ainsi conçue :

Yzarragati gora elcian jocala
Juan Peru Abendañoco cesala
Oñetaco lurraco javilycara
Gorpuceco lavaguinoc berala.
Oi aldioneri albanegui empara
Barrizen endorque Aramaioco contrara
Mendiola yl deustac Gasto Apala
Bere laguntzat besteasco ditubala.

Puis Mendieta ajoute : « *Quiere decir que tiene « Pedro de Abendaño temor y le tiembla la tierra y « el cuerpo, y que si de esta escapa, no volvera otra « vez à Aramayona, y dice à Gasto Apala ha muerto « Mendola y a otros en su compania.* »

Ce petit morceau n'est point très-aisé à traduire : le premier vers paraît inintelligible ; aux autres, on voit que « Jean-Pierre d'Abendaño disait : le trem- « blement du sol, des pieds et du corps ; oh ! si je « pouvais me sauver au puissant (?) je ne reviendrais

« point celui d'Arramayo ; Mendiola a tué Gaston « Apala, qui en a beaucoup d'autres pour compa- « gnons ». Il faudrait corriger au second vers *Abendañococ esala ;* au sixième *barriz enendorque ;* au septième *Mendiolac.*

J'appelle sur ce passage l'attention des amateurs du pays. Je ne crois pas qu'il faille y voir du basque de 1403 ; car les écrivains des derniers siècles ne se préoccupaient guère de conserver exactement la forme archaïque dès vieux textes ; mais au moins est-il du commencement du XVII^e^ siècle et à ce titre est-il encore très-intéressant.

II. Au commencement du XVII^e^ siècle également vivait un conseiller au parlement d'Aix, Nicolas-Claude Fabri de Peyresc ; né à Beaugensier, le 1^er^ décembre 1580, il mourut à Aix, le 24 juin 1637, laissant la réputation d'un protecteur éclairé des lettres et d'un travailleur éminent. Il paraît qu'on lui doit entre autres choses la naturalisation en Europe du chat angora ; il élevait un grand nombre de ces animaux pour préserver sa riche bibliothèque des attaques des rats.

Sa mort causa des regrets unanimes et le pape Urbain VIII, son ami, fit paraître à Rome, en 1638, l'ouvrage suivant qui lui est entièrement consacré : « *Monvmentvm romanvm Nicolao Clavdio Fabricio* « *Perescio, senatori aqvensi, doctrina virtvtisque* « *cavsa factvm*, Romæ, typis vaticanis », in-4° de 20 et 120 p. C'est un volume assez rare, estimé de 12 à 18 fr. en librairie et qui a été payé jusqu'à 75 fr. dans

les ventes publiques (*Hanrott*, mar. bl.). La Bibliothèque nationale, à Paris, en possède un exemplaire, sous le n° L 27, n. 15951.

De la p. 81 à la p. 119 se développe la *Panglossia*, c'est-à-dire « generis humani lessus in funere delicii « sui Nicolaii Claudii Fabricii Perescii ». C'est une série d'éloges funèbres en quarante langues; le basque y figure, en ces termes, à la p. 112 :

ELOGIVM CANTABRICVM :

Gviçon onaen Iaube gustiz emallea
Min gustieen ta Iaquiseen goraçallea
Vizcaitarrac eguitendau epitafio au
Eguindigoçan mesedeen esagueraan
Aren ainçinatasum venerablea arguiçean.

Nous avons reproduit fidèlement ce texte, malgré quelques fautes faciles à corriger. Cela peut se traduire : « Le maître des hommes excellents, le tout « à fait généreux, le guérisseur de tous les maux et « de toutes les infirmités ; — le Biscayen a fait cette « épitaphe, en reconnaissance des grâces qu'il lui a « faites, pour mettre en lumière sa prééminence vé- « nérable. »

C'est à M. Gustave Brunet que je dois la connaissance de ce texte.

III. Je dois encore à M. Brunet un autre fragment basque; mais il ne s'agit cette fois que de quelques mots insérés dans une poésie espagnole par une religieuse mexicaine du XVII^e^ siècle. Sœur Juana Inès de la Cruz est célèbre en Espagne et dans le Nouveau-Monde; elle a partagé, avec beaucoup d'autres

femmes auteurs, la gloire d'être appelée par ses contemporains « la dixième muse ». Née à San-Miguel de Nepanthla, à douze lieues de Mexico, le 12 novembre 1651, d'un père originaire de Vergara (Pedro Manuel de Asbaje), elle montra de bonne heure des aptitudes surprenantes pour l'étude. A quinze ans, elle devint dame de compagnie de la vice-reine et, deux ans plus tard, l'emporta, dans un concours public, sur quarante savants espagnols. Elle entra en religion à vingt-six ans, dans le couvent des religieuses de S. Jérôme de Mexico où elle mourut d'une maladie pestilentielle le 17 avril 1695.

Elle a composé de nombreuses poésies qui ont été plusieurs fois réimprimées. La Bibliothèque nationale possède deux volumes intitulés, le premier : *Invndacion castalida de la vnica poetisa, soror Jvana Inès de la Crvz*, Madrid, 1689, in-8° de 328 pages (n° Y 6308 B), et le second : *Poëmas de la vnica*, etc., Barcelone, 1691 (n° Y 6308 D). Ces deux volumes contiennent les mêmes matières : ce sont des vers généralement fort médiocres presque tous en espagnol, quelques-uns en latin, en italien, et même en *tocotin* (langue du Mexique, 1689, p. 257; 1691, p. 258). La pièce où se trouve du basque fait partie du Villancico II du Nocturne III qui a dû être chanté dans la cathédrale de Mexico, en 1683, aux matines de St-Pierre. Voici cette pièce dont nous respectons l'orthographe :

PROSIGUE LA INTRODUCCION.

Voz. Pues que todos han cantado,
Yo de campina me cierro;
Que es dezir, que de Vizcaya
Me revisto, dicho y hecho.
Nadie el Vasquenze mormure
Que juras à Dios eterno,
Que aquesta es la misma lengua
Cortada de mis Abuelos.

VIZCAYNO.

Senora *Andre* Maria,
Porque a los Cielos te vas?
Y en tu casa Arançazu
No quieres estar?

Ay que se và *Galdunai,*
Nere vici Gucico Galdunai.
Juras à Dios, Virgen pura,
De aqui no te has de apartar;
Que convenga, no convenga,
Has de quedar.
Galdunai, ay que se va,
Nere vici Gucico Galdunai.

Aqui en Vizcaya te quedas,
No te vàs *Nere vioza :*
Y si te vàs vamos todos
Vagoas.

Galdunai, etc.
Guasen galanta contigo
Guasen Nere lastand,
Que al Cielo toda Vizcaya
Has de entrar.
Galdunai, etc.

Cette espèce de cantique se lit dans les deux volumes de la Bibliothèque nationale aux p. 239 de l'édition de 1689 et 241 de celle de 1691. Il n'y a

entre les deux éditions que des différences sans aucune importance.

J'ai souligné tous les mots basques. *Galdunai* est pour *Galdu naiz* « je suis perdue », on reconnaîtra *Andre* dame, *nere vici gucico* de ou pour toute ma vie, *nere vioza* mon cœur, *Vagoas* nous allons, *Guasen* allons, *galanta* gaiement, volontiers; *nere lastana* paraîtra un peu hardi, adressé à la sainte Vierge : c'est proprement « amant, maîtresse » et par extension « baiser ».

IV. Dans la notice bibliographique qu'il a mise en tête de sa réimpression des Proverbes et poésies d'Oihenard (Bordeaux, 1847), M. Francisque Michel signale, à la p. XLVJ, une brochure in-4° qui a pour titre : « Honores funebres que hizo el real consexo de Navarra á la piadosa memoria del Rey N. S. Philippo IV el Grande. En Pamplona per Gaspar Martinez impresor del Reyno, Año 1666 ». Ce volume renferme une pièce de poésie basque qui se lit aux p. 51-52 et qui est suivie, p. 53-54, d'une *Perifrasis en castellano*.

Ces vers, qui sont du P. Francisco de Aleson, le continuateur de Moret, ont été réimprimés, en 1864 (?), chez Didot, par les soins de M. Burgaud des Marêts, à quatre ou cinq exemplaires dont l'un sur peau de vélin. Celui-ci a été adjugé pour 12 francs lors de la vente de la collection Burgaud le 16 mai 1873.

Nous reproduisons ci après le texte basque, en l'accompagnant d'une traduction française littérale :

Elogio funebre
Al rey nuestro senor
Felipe IV el grande
En vascuence
Escriuiolo y dedicolo al tumulo real

De Pamplona
El padre Francisco de Aleson

Lector de philosophia
De la Compania de Jesus.

Gure Erregue Philippe andiaren
Heriotzean.
Euscarazco coplac.

Emen lur guti onetan
Dago Erreguea sarturic
Bana ez mundu gustian
Haren fama estaliric.

« Ici, dans ce peu de terre — demeure le Roi entré, — mais non, dans tout le monde — sa renommée étendue. »

Daguien negar Guizonac
Philiperen heriotzean,
Haren obrac dirade onac
Itsasoan, ta lurrean.

« Que les hommes pleurent — sur la mort de Philippe, — ses œuvres sont bonnes sur la mer et sur la terre. »

Vrtu beitez viotçac
Negarrez faltagatic,
Eta gure beguiac
Veude iturriac eguinic.

« Que les cœurs fondent — en larmes, à cause de sa perte, — et que nos yeux — demeurent changés en fontaines. »

Auts Erregue viurtuzara
Sustentaria ceruen
Nora (ai nizaz) joanen gara ?
Ceruac daude erortzen.

« Le Roi devenu poussière, — ce souteneur des cieux, — où (hélas de moi!) — irons-nous? — les cieux sont en train de tomber! »

O Nafarroa lcala,
Orai beardu acabatu :
Onequin vici izanda,
Onequin ere hil beardu.

« O! fidèle Navarre — il faut finir maintenant; - avec lui, elle a vécu; — avec lui aussi, elle doit mourir. »

Ilumbetan dago emen,
Orai mundu gustia
Cegatic ilunduden
Haren Iguzqui andia.

« Ici dans les ténèbres demeure — maintenant le monde entier, — parce que s'est obscurci — son grand soleil. »

O Cometa Guizonen
Lotzazale bortiza
Ioan ailzinan Turcoaren
Buru cruela guenzera.

« O Comète, des hommes — puissante cause de peur, — puisses tu être allée du Turc — enlever la tête cruelle. »

Pheliperi certaco
Viotz amoltsu zuenac,
Berzec bano gueiago
Vici merezi zuenac.

« Parce qu'à Philippe — (il était) celui qui a cœur tendre, — plus que les autres — (il était) celui qui a mérité vivre. »

Dolore andi eta damù
Daucana viotzean,
Nafarroac ezarridù
Erreguearen obian.

« La grande douleur et le dommage — celle qui tient dans le cœur, — la Navarre a mis — dans le tombeau du Roi. »

Phelipec mundua vtsidù
Ceruan dago, verezat,
Vrte aniz vici izandù
Bana guti gurezat.

« Philippe a quitté le monde, — il demeure dans le ciel, pour lui-même — il a vécu beaucoup d'années, — mais peu pour nous. »

Ce texte est en haut-navarrais ; on aura noté *heriotzea* « la mort » écrit avec *h* ; *-aitziñan* « puissestu être » (ces formes en *ai* préfixé sont rares dans les dialectes modernes) ; *guenzera*, de *guen, ken, khen* « ôter, *quitar* », etc.

V. Il est question, non plus de la langue, mais du pays basque, dans un manuscrit de la Bibliothèque de Vienne (Autriche) que Ch'mel a imprimé tout entier dans son ouvrage (en allemand) : « Les Ma« nuscrits de la Bibliothèque impériale de Vienne, « analyses et extraits dans l'intérêt de l'Histoire..... « *Vienne*, Gerold, 1840-1841, 2 vol. in-8° ». C'est au tome II de cette publication (p. 554 et suiv.) que se lit le document qui nous intéresse. L'original est un manuscrit sur papier du seizième siècle, composé de 59 fts in-folio, qui porte, à la Bibliothèque, le n° 3410.

Un Dangeau belge y raconte en français (et quel français !) par le menu, le voyage, de Bruxelles à Madrid, fait en 1501 par l'Archiduc Philippe d'Autriche et sa femme ; nous y trouvons le récit de leurs faits et gestes personnels, l'énumération des plats qui leur sont servis, la description des costumes qu'ils revêtent, mais très-peu de dé-

tails sur les villes visitées et les pays parcourus.

Partis de Bruxelles le 3 novembre 1501, les voyageurs, passant par Cambrai, Ham, Compiègne, arrivèrent à Paris le 25. Ils repartirent le 28 et prirent par « Stampes », Orléans, « Blais », Tours, Cognac, Guistres, « Chastillon », « Cadylla », « Captien », Mont-de-Marsan, Tartas et «Dachs», d'où ils vinrent, par eau, à Bayonne, le 22 janvier.

Le 23, dimanche, ils allèrent à la messe et le journal ajoute : « apres le souper furent faictes les « danses ».

Le 24 « lapresdisner, monseigneur fut aux « champs auec le Roy de Nauarre pour veoir voller « les pies et les millans, dont le Roy fut fort esmer- « ueillié, de veoir voller les dits oyseaulx, qui tant « estoient bons. »

Le 25, « Monseigneur ne fut ce jour nulle parti, « si non quil fut par la ville pour la regarder et « pour veoir leauvve que estoit sur les rues et par- « tout ou monseigneur aloit, il y auoit tant de gens « pour le regarder que a paine en aucuns lieux lon « pouoit passer. »

« Item le mercredi xxvj^e^ Jour de Januier mon- « seigneur et madame se partirent de baionne,apres « que l'on eust tres bien disné, et fut a faire matin « et vinrent au giste en la ville de font a raby, que « est forte ville,et y a vng fort chasteau et est la pre- « miere ville de castille ou despaigne, mais pro- « prement cest la premiere ville de biscaye qui est « bien sauuaige a veoir pour gens qui ne lont jamais

« veu leurs acoustremens sont gros cols de cors « de cigongne ou de chynes ou dautres oyseaulx, « et leurs corps alauenture, mais ce sont bonnes « belles femmes de visaige, et bien sont les hommes « legiers et honnestes...., »

« Item le samedy xxix[e] jour de Januier, monsei- « gneur et madame se partirent de font à Raby, « vinrent au giste en vne autre villette nommée « arnanye qui est es montaignes es pays de bis- « caye..... Et quant il vint aupres de la porte, et « quil entra en la ville, il y avoit des Josnes villes « et autres femmes fort belles qui dansoient et « chantoient a la maniere de biscaye tant bien que « a merueille, dont chascun y prenoit plaisir et « faisoient de leurs mains le possible, aussi il y « auoit compaignons qui dansoient sur coustilles au « son du tamburin a la maniere de castille ou de « biscaye... »

Je n'ai rien trouvé de plus, relativement à nos régions, dans le ms. publié par Ch'mel, dont j'ai scrupuleusement respecté l'orthographe. De Hernani, l'Archiduc gagna Madrid, où il entra le 18 mars et que le chroniqueur appelle « Madrille, Madril, Maldricq », par « Toulouzette, Miranne, Bur- « ghes, Torquemalle, Vailledoly, Sainte-Marie de « neige » et « Espinache ». Le journal s'arrête à Tolède, le 9 mai.

VI. Les Archives de Bayonne n'ont gardé aucune trace de ce passage du prince autrichien; mais on me permettra de leur emprunter deux faits qui ne

sont pas sans intérêt pour le pays. Le 3 novembre 1629, le corps de ville délibère « qu'on recherchera « quatre laquais basques pour M. d'Effiat qui les a « demandés à la ville » (BB., 21). Le 3 mars 1641, on écrit à M. de Fosses, de Bayonne, premier valet de chambre de M. d'Effiat, pour qu'il aide à ce qu'on n'établisse pas la gabelle (BB., 66). M. d'Effiat et de Fosses ont joué un rôle important dans le procès de Chalais, en 1626; c'est de Fosses qui a donné la traduction des billets en basque saisis sur le valet de chambre de Chalais, Jean de Seinitz, de St-Pée-sur-Nivelle.

A propos de cette mode des derniers siècles d'avoir, dans sa domesticité, un « Basque », on raconte une assez amusante, quoique irrévérencieuse histoire. On prétend qu'un officier annonçant un jour à Louis XV que le « Basque» était arrivé, reçut du roi distrait ou préoccupé cette réponse inattendue : « c'est bien; qu'on le mette à l'écurie, avec les autres ». *Se non è vero....*

VII. A la séance du 7 août 1878 de la Société des sciences et arts de Bayonne, j'ai donné connaissance d'une trouvaille faite un mois à peine auparavant. C'est une pièce de vers fort peu connue, qui remonte à la fin du XVII^e^ siècle ou au commencement du XVIII^e^, et qui est relative à l'une des montagnes les plus intéressantes du pays basque.

Le livre découvert chez un bouquiniste de notre ville est un in-octavo intitulé *Recueil de poésies diverses*, Amsterdam, chez Pierre Humbert, libraire,

MDCCXV, qui comprend (IV) -xxxij- 233 p., plus deux pages de table et une page de « fautes à corriger ». La dernière pièce est le livret du *Destin du Nouveau Siècle*, dont Campra a écrit la musique. L'ouvrage contient une série de poésies assez ordinaires, mais qui se laissent lire, la plupart en vers de huit ou dix pieds ; une, l'ode à Mars *sur la naissance du duc de Bretagne*, est accompagnée d'une traduction en hexamètres latins. Un des morceaux à signaler est le conte *de la nouvelle Eve* (p. 153). Les *pâtez*, épître au duc du Maine, est signée P. du Cerceau J.

Il s'agit en effet des *Poésies* du P. Ducerceau, qui a composé aussi quelques pièces de théâtres pour les collèges. Ses œuvres ont été souvent réimprimées (Paris, 1720, 1726, 1733, 1760, 1785, 1827 ; Amsterdam, 1749 ; Lyon, 1824 ; etc.), mais la première édition est de 1715. La première édition avec le nom de l'auteur est de 1749.

Le volume de 1715 doit avoir un frontispice gravé fort compliqué qui manque à notre exemplaire, mais dont la description détaillée occupe tout le verso du titre.

Quoi qu'il en soit, la pièce qui nous a paru offrir un intérêt tout particulier va, dans cet exemplaire, de la p. 132 à la p. 148 et est intitulée : *La Rhune*. Elle est dédiée à la comtesse de Mirepoix qui, paraît-il, s'était prise d'une si belle affection pour notre montagne que la fantaisie lui était venue de s'y établir. Au milieu de longues tirades madriga-

lesques, on peut relever les vers suivants : « La Rhune, dit le poète,

Hélas ! n'est qu'un pauvre rocher
De la cîme des Pyrénées,
Où bravant depuis dix mille ans
Et la foudre et les destinées
Il compte les siècles courans
Comme nous comptons les années.....
Contre son chef audacieux
Qui touche presque jusqu'aux cieux,
Paroit, cloüé comme une cage,
Un pauvre petit hermitage ;
Deux cellules pour logement
Avec un peu de jardinage,
Qui, cultivé légèrement,
Donnait assez abondamment
Herbes et fruits pour le ménage ;
Joignez encore au bâtiment
Sur l'un des bouts une chapelle,
Et de l'hermitage charmant
Vous aurez un portrait fidelle.
Cependant, du rocher voisin,
Le passant qui va son chemin,
Croit ne voir qu'un nid d'hirondelle.....

On sait qu'il n'y a plus aujourd'hui au sommet de La Rhune, ni ermite ni ermitage, ni chapelle.

J. V.

XVIII

POLÉMIQUES SUR LES ORIGINES ET LES ANTIQUITÉS BASQUES, ETC.

A la fin de 1876, un savant anglais, établi à Saint-Jean-de-Luz, le rév. Wentworth Webster, publia à Londres, chez Griffith et Farran, un recueil de contes populaires basques (*Basque legends*, in-8° de XVI-233 p. (1) suiv. d'un appendice sur la langue basque par M. J. Vinson. La revue hebdomadaire l'*Academy* publia, dans son numéro du 17 février 1877, un compte-rendu de cet ouvrage dû à la plume de M. Ralston. Le prince Louis-Lucien Bonaparte adressa à ce sujet la lettre suivante à l'*Academy* qui la publia dans son n° du 3 mars 1877 :

London, february 17, 1877.

The Basque word for « God » is *Jaungoicoa*, and not *Jaongoikoa*, nor *Jabe-on-goikoa* (See the ACADEMY of last week, p. 130). The word *on* « good », therefore, is not to be found in *Jaungoikoa*, which is litterally rendered by *Jaun-goi-ko-a* « Lord-high-of the-the » meaning « The Lord of the high ». Good Basque scholars generally admit this explanation, which is evidently the best. They also admit, as a matter of course, and

1. Un nouveau tirage vient d'être fait en août 1879: M. Webster a ajouté un très-intéressant chapitre sur la poésie basque, les pastorales, etc. (p. 335-376).

notwithstanding the respectable authority of Darrigol, the *Jainkoa* is the abridged form of *Jaungoika*. The other modifications of this word are *Jangoikoa*, *Jeinkoa*, *Jinkoa*, *Jangeikua*, *Juangeikua*. The two last I have found in the sub-dialect of Roncal. The initial J being, according to varieties, sometimes pronounced as in Spanish, sometimes nearly as in French, at other times as a palatalised *d* or *g*, or even as the English *y* and the two final vowels *oa* being susceptibie of changing into *ua* and *ue*, the modifications of the original word *Jaungoikoa* increase wonderfully.

It is true, as M. Vinson says, that I have discovered in Roncal the word *goiko* « moon », but it is also true that. taking into consideration what Strabo says (book III chap. IV. 16), as to the honour paid to the moon by the Keltiberians, I have proposed. not as preferable, but only as a possible etymology of the word *Jaungoikoa*, the following one : *Jaun-goiko-ko-a*, which is literally rendered « Lord-moon-of the-the » meaning « The Lord of the moon ». According to this explanation, *Jaungoikoa* would be an abridgment of *Jaungoikokoa*, still easier than is *Jainkoa* of *Jaungoikoa*. Contractions in one of two similar syllables are common in Basque, as *autu* for *autatu* « chosen ».

The etymology proposed by M. Vinson after mine has, it is true, the advantage of avoiding a repetition of the syllable *ko*, which occurs only once in *Jaungoikoa;* but, at the same time, his explanation of this word by « our Lord the moon, » is inexact, as there is not to be found in it the Basque for « our ». His other explanation, « the Lord moon », to which, however, he prefers the first. would be, in spite of his preference. the only admissible of the two, had Strabo insinuated what M. Vinson, always adverse to the Basques, tries to insinuate, namely, that the Keltiberians either worshipped the moon, or considered it as a reasonable being. There is, however, nothing in Strabo that justifies this insinuation. He only says that the Keltiberians, and their neighbours to the north, sacrifice to a nameless god every full moon, at night, before their doors, the whole family passing the night in dancing and festival; which shows that they did not consider the moon as a Lord. Thus « Lord moon » and « our Lord moon » must go out of Parliament, and make room for the real *Lord of the moon*, the only God recognised by Basques.

It must be well understood that I consider all kinds of Spanish Iberians as being more or less connected with the Basques, following in this the still dominant opinion of Humboldt, Pott, and all other acknowledged masters of philological science.

I fully agree with Mr. Ralston in every expression complimentary to Mr. Webster and his interesting work, and also in his statement that Basque scholars disagree ; but when he asks : « Who shall decide among them? » my answer is very simple : « The only natural judges of the Basque language, the Basque Grammarians ». I do not pretend to be a better judge of their *Euskara* than they are, but I think M. Vinson too ought to yield, as I do, to their authority, even if their opinion were not favourable, as it decidedly is not, to his assumption of a competence superior ts theirs in point of Basque language. If he pretends that M. Duvoisin, one of the best writers in Basque, the first translator of the Labourdin Bible, author of a good treatise on the Basque declension, is an insufficient judge, I shall *patiently* propose to him M. Inchauspe, the author of *The Souletin verb*, a work which has received a prize from the Institute. Should he not acknowledge such authorities, I then shall no more address myself to him, but shall ask the intelligent public to decide whether the Basque grammarians are not as good judges of their own language as M. Vinson is of French,or M. van Eys of his native Dutch.

I am of opinion that the « Essay on the Basque Language » by M. Vinson, which is nothing more than an abridgment of his larger one, preceding the French translation of the grammatical work by M. Ribàry on Basque, is apt to mislead linguists (although not so much as M. van Eys's works) on many important points of the Basque grammar. I therefore think it advisable to refer the readers of the ACADEMY to my remarks on the larger essay, which are now in the press, and will appear in April, in the *Actes de la Société philologique* of Paris.

L. L. BONAPARTE.

M. J. Vinson répondit par la lettre suivante qui parut dans le n° du 31 mars 1877 :

Bayonne: march 9, 1877.

Prince Bonaparte's letter, in the ACADEMY of the 3rd inst., treats four different questions on which I beg permission to give your readers some explanations.

The first point in the aforesaid communication is the name of God in the Basque language. I agree perfectly with prince Bonaparte in so far as he regards the various vocal forms of the name as all derived from *Jaungoikoa*, the one general and primitive term; I admit, too, the sense « the Lord of the high » or rather « of above » as being the more probable. But the possible translation « the Lord *of the* moon » seems to me not yet sufficiently justified, and I maintain as better my amendment « the Lord Moon ». The latter use is much more natural and probable, and is more in conformity with the phonetic peculiarities of the language, as prince Bonaparte himself recognises. Moreover the question was fully considered in a paper of mine, reprinted from the *Revue de linguistique* of Paris (tome III, 1870, pp. 294-305), *Le mot Dieu en Basque et dans les langues dravidiennes*, the conclusions of which are not overthrown at all by prince Bonaparte's arguments. Strabo's testimony appears to me to prove very little in the matter, and it seems hard that I should be called an enemy of the Basques because I say that their ancestors may have been worshippers of the moon. How many peoples, then, would have enemies among modern scholars!

The phrase « our Lord the Moon », about which prince Bonaparte is right in reproaching me, is not mine; it was added, not by me, during the printing, and only in order to make the passage clearer to general readers, unacquainted with philological terms and discussions.

Besides this, contrary to prince Bonaparte's opinion, I am not yet convinced of the Iberian origin of the modern Basques. The etymological proofs of Humboldt and others seem to me too insufficient. This origin is possible, but it has not been yet demonstrated. The problem is a very important and complex one, and will demand a long time before being completely solved.

The third point in prince Bonaparte's letter is the authority

of native students and grammarians. Here, too, I cannot agree with him. Capt. Duvoisin and Canon Inchauspe are the most competent writers on the Lambourdine and Souletine dialects of the Basque; if they correct me on an actual fact, the sense of a word, the use of a term, the construction of a sentence, I should certainly bow to their decision. But when we discuss purely scientific questions — etymologies, origins, historical and linguistic problems, relations to other languages, — their opinion may be successfully combated by any an European linguist: one may be an excellent grammarian and a very bad linguist. I find myself, from this point of view, far less competent in my own French lauguage than many an English, German or Italian, and I should never oppose Noël-et-Chapsal, Poitevin, and other classical French grammarians, to men such as Schleicher, Whitney, Max-Müller, Ascoli, when they treat of scientific problems. Very few Englismen are as well acquainted with English and English dialects as prince Bonaparte himself.

As to my « Essay », I will await prince Bonaparte's remarks before answering his criticism. I think, however, that if I am apt, according to him, to mislead any one, it is only on particular facts or on secondary points. My general theory is too well established for it to be completely swept aside, even by authorities such as prince Bonaparte.

Julien VINSON.

Une nouvelle lettre du prince Bonaparte, que nous jugeons inutile de reproduire, fut publiée dans le même journal, le 14 avril suivant.

Un compte-rendu du même ouvrage de M. Webster, par M. Manuel Gorostidi, de St-Sébastien, parut dans la *Revista euskara* de Pampelume, en septembre et octobre 1878. Ces articles se terminaient par les lignes suivantes :

Lastima grande que acompañe à la obra un titulado « Ensayo sobre el lenguaje vascongado », debido à la pluma de Mr. Vinson!

Este sabio escritor, à quien no negaremos cualidades de verdadero talento, esta poseido de una especie de idiosincrasia, que le inclina à deprimir y rebajar todo lo que puede, asi à nuestro pueblo, como à su incomparable idioma.

Dedicado à su estudio y considerandose competente para hacer un juicio critico del vascuence, escribio, no hace mucho tiempo, un Prologo para el « Ensayo sobre el idioma euskaro », publicado en Paris por F. Ribàry, erudito filologo hungaro (1). En él acumulo errores é inexactitudes y los proclamo con un aire dogmatico, que à cualquiera harian creer que son verdades de fé. No contento con esto, se propaso a causar una verdadera injuria à la *Euskal erria* manifestando que sus habitantes no saldran de la ignorancia en que se hallan sumidos, hasta que olviden el antiquisimo idioma que les legaron sus padres.

Preciso es hallarse dominado de una verdadera ofuscacion, para lanzar afirmaciones tan aventuradas — por no llamarlas de otro modo — que mas ofenden al que las dirige, que al que de ellas es objeto.

No era bastante, sin duda, aquel intencionado desahogo del atrabilario vascofobo, sino que aguardaba otra ocasion, en que esgrimir nuevamente sus enmohecidas armas. Tal ha sido la publicacion del libro, que ha dado origen à estas mal pergeñadas lineas, en el cual ha reproducido, uno por uno, los cargos que contiene el prologo de que antes hemos hecho mencion.

1. Ceci n'est pas absolument exact. M. Vinson n'a pas seulement écrit une introduction pour l'*Essai* de M. Ribàry; il a traduit ce mémoire du hongrois en français et c'est par ses soins que l'ouvrage a été publié à Paris.

Nuestro amor al suelo que nos vio nacer, nos mueve à dar la voz de alarma, y à prevenir à todos, de la presencia de un enemigo, que pudiera causar mucho daño.

Por fortuna para nosotros, aùn tiene vida y aliento el inclito principe Luiz Luciano Bonaparte, que cine à sus sienes la doble corona de su ilustre prosapia y de su vastisima erudicion.

Ese sapientisimo vascofilo se hizo cargo de todos los errores de M. Vinson en un folleto publicado en Londres durante el ano de 1877, refutando y detruyendo por completo sus sofisticos argumentos. De este modo se ha dado legitima satisfaccion à los fueros de la verdad, y nosotros consideramos un deber de conciencia hacerlo publico, en desagravio de nuestro idioma vulnerado y ofendido.

M. Vinson adressa à M. Arthur Campion, secrétaire de la rédaction du journal espagnol, cette réponse qui parut dans le nº de mai 1879 :

EL MÉTODO CIENTIFICO Y LA LENGUA EUSKARA.

Sr. D. Arturo Campion :

Hace ya muchisimo tiempo, affmo. amigo y compañero, que me proponia escribir à V. comunicandole ciertas reflexiones que me ocurren acerca de la REVISTA EUSKARA. Han aparecido en esta numerosos articulos relativos à la lengua y la historia del interesante pueblo vascongado; pero los autores de dichos articulos, en mi sentir, han desconocido à veces el verdadero y actual estado de las cuestiones por ellos tratadas, por lo que sus conclusiones carecen de la debida autoridad cientifica, puesto que no son completamente ciertos los hechos y las teorias en que aquellos se fundan. Este proposito mio ha sido aumentadé con el deseo de contestar lo mas brevemente posible à D. Manuel de Gorostidi, que al ocuparse de mis trabajos y persona en la REVISTA, me ha juzgado con demasiada severidad, tal ver porque no ha comprobado lo que se ha dicho de mi. Principiaré suplicando à los lectores de la REVISTA me concedan su indul-

gencia, que como francés necesito al valerme del idioma de Cervantes; he creido mejor presentar mis observaciones en esa lengua, aunque conozco que es grande mi osadia, y de que con ella inferiré quizà involuntarias ofensas à la gramàtica castellana.

Los articulos à que he aludido tratan de cuestiones lingüisticas del vascuence y de los Iberos. Nos ha parecido, tanto a mi, como à algunos amigos à quienes se los he communicado, que sus autores conocian poco lo que se habia escrito en Europa acerca de estas cuestiones, durante los cincuenta anos ultimos. Por ejemplo, suele decirse que el *euskara* es el màs admirable, el màs perfecto idioma del mundo. Esto no puede sostenerse ahora. Cierto es que el *euskara* se presenta como un muy respetable resto de los tiempos antiguos, tal vez como una preciosisima huella de los pueblos prehistoricos de la Europa occidental, perecidos en el inmenso desarrollo de los siglos; pero nada tiene en su organismo que nos parezca bastante especial para justificar tal ditirambo, y me atrevo a decirlo, tal entusiasmo.

Esta admiracion todavia es natural en las personas que no han estudiado màs que las lengas clasicas, y à quienes no han sido ensenados los datos y el método de la ciencia moderna. Comparado el vascuence con el latin, el griego, el francés y otros semejantes idiomas, queda aturdido el escritor y le parece contemplar un hermoso gigante al lado de un diforme enano; pero disminuye la alucinacion si le compara con el hebreo, y desaparece por completo cuando entran en la esfera de la compacion el hungaro, el japonés, las lenguas de la América, de la Africa y de las Indias erientales, y tambien si al mismo tiempo se examina el origen del lenguaje, su pasado, su historia, su porvenir y su objeto.

Des grupos hay, muy distintos, entre los que estudian et lenguaje. Los unos lo consideran externamente, es decir, como el organo de espresion de las sociedades humanas, y poco les importa buscar las causas de sus progresos ù accidentes historicos; son hombres practicos, y preocupandose solo de lo màs urgente, no se han fijado en el verdadero caracter del instrumento maravilloso de que suelen valerse. Para los otros, — y pretendo ir conforme con ellos, — el lenguaje es nada màs que un hecho natural, producido espontaneamente, bajo in-

fluencias externas por los organos fisicos del cuerpo, sin otro objeto que la expresion rapida y exacta del pensar humano. A los primeros llamanse *filologos*, reservandose el nombre de *lingüistas* para los segundos.

Dicen, pues, los *lingüistas*, que siendo el lenguaje la expresion del pensamiento, la lengua mas perfecta serà aquella, en que mejor y mas pronto se manifiesten los modos y las variedades del pensamiento. Ademas es sabido, que cada idea tiene dos cualidades, dos caractéres esenciales, el hecho fisico o moral que representa y las relaciones de este con otros; asi es que se ha atribuido al lenguaje, à la palabra un doble objeto, la espresion simultanea del hecho y de sus relaciones. Cada voz, pues, en cualquier lenguaje vulgar, tiene dos cosas que esprimir, la *significacion* y la *relacion*, y la lengua mas perfecta sera la que las haga sensibles juntamente, con un solo esfuerzo vocal.

Se ha decubierto, que al principio à ninguna lengua correspondia esa facultad; que unicamente con el curso del tiempo lo consiguieron algunas, quedando inferiores bajo este punto de vista las demas. No tengo ni el espacio ni el tiempo sufficiente para desarrollar la teoria entera; bastara decir que se han dividido las lenguas en tres grupos formales. Los del primero no expresan las relaciones sino por dos palabras distintas; las del segundo usan tambien dos palabras, pero la segunda de estas queda reducida al oficio de servidora, vasalla o esclava, y no tiene existencia independiente; las del tercero, con las palabras de significacion producen cambios internales cuando se necesita expresar relaciones. Asi quedan distinguidas las lengua en *monosilabicas, aglutinantes* y *flexionales*, y es preciso recordar, que cada lengua del segundo y tercer grupo ha pertenecido en los tiempos pasados al grupo o grupos precedentes.

El cuanto al vascuence, pertenece al grupo segundo, y solo con los idiomas de la misma clase conviene compararlo. A primer examen parece superior à muchos, pero tambien inferior à algunos. Por ejemplo, el edificio gigantesco de su tan celebrada conjugacion tiene companeros iguales en América; los *Tuaregs* o los *Algonquines* envuelven en el verbo de sus idiomas el sujeto y el régimen. Dihas lenguas y otras muchas pueden ademas anadir a la raiz varias silabas y expresar modificaciones numerosas, mostrando que la accion es pasiva,

reciproca, posible, habitual, agradable, etc. Tampoco posee el vascuence las terminales posesivas, usadas en muchos idiomas; dice *nere echea*, mi casa, en dos palabras, cuando al hungaro p : ej : le basta una sola, diciendo : *házam*, mi casa, *házunk* nuestra casa, *házaink*, nuestras casas, etc.

Escusenme mis lectores esta digresion ; voy à concluir pasando à la pretendida « cuestion ibérica » y à mis opiniones respecto à ella. Sepan pues, que no he negado el origen ibérico de los vascos ; solo he dicho y digo que, hasta ahora, no me parece comprobado tal origen, pues sus partidarios se fundan en argumentos quebradisos y en etimologias infantiles y anticientificas.

Tal vez no habiendo leido mis obras, y fundandose en criticas coléricas, se me ha llamado « enemigo de los vascos » ; ademas haciendose eco de vehementes ataques, ha manifestado el senor Gorostidi que era yo « un atrabiliario vascofobo », que me proponia « destruir el idioma vasco, causa de la ignorancia en que se hallan sumidos los habitantes de la *euskal-erria* », que estoy « verdaderamente ofuscado », que « esgrimo enmohecidas armas », y que el amor de la patria le movia à « dar la voz de alarma y prevenir à todos ».

Seguro estoy, amigo mio, de no haber merecido tantas injurias ; y aunque disienta en cuestiones cientificas con el principe L. L. Bonaparte, pretendo tener el derecho de hacerlo sin causar perjuicio al *euskara*. Sabeis que en el terreno cientifico, en lo que se llama la Republica de las letras no hay autoridades infalibles, ni juicios sin recurso. Jamas yo por mi parte he querido imponer mis ideas, jamas las he creido irrefutables, ni he usado otras armas que las nunca enmohecidas de la ciencia. En cuanto a lo que se refiere al pueblo vascongado, le quiero mucho aunque no he nacido en él, y yo les pregunto à todos : quiénes son sus verdaderos amigos, los que mirando solo al pasado y descociendo las necesidades del dia se contentan con elogios y carinosas espresiones, o los que creen que para vivir es necesario mirar à adelante y marchar con la sociedad entera, y cuyo carino se manifiesta por consejos, avisos y aun reprobaciones sinceras ? A quien podrà ofender la verdad ?

Bainan eztut beldurrik ; euskalherri gucian ni ezagutzen nautenec eztute ni etsaitzat hartuco, ceren ere heyen sinhesteak edo esperantzak ezpaitut nereganatzen. Badakite nola, hamab

urthe hetan ibili nintzen herriz herri, etchez etche, bilhaturic heyen aitek utzi tuzten ondarrac, erran nahi tut, liburuak, hitzak, contuak, ohicuntzak, etc. Badakite nahi nukela herri huntako seme leihal eta azkar guziak heldu diren demboretan bizi daiten bethico, ez, orai bezala, bere baithan beretzat choilqui lan eginik, bere chocoan hil daiteno, bainan sociedade generalean sarturic igan dezatentzat lehembiziko lerroetarat, mereci duten bezala beren cualidade handi guziez.

Badakite ere Laphurdin izan ditut adisquide onec cembait eta nola maite dudan eskuara, nola ikasi dudan mintzaira eder eta zahar hura, nola nahi nuken hura ere bizi dadin. Bainan nor ausartatuko da gauzen ibiltzeari buruz alchatzera, demborari erranez: eztuk eginen hire obra? Hobe zait munduco gorabeherei yarraikitzea oroiturik atsotitzak erraiten duenez: *oro nahiz, oro gal!*

Bayonan, marchoaren 15an, 1879.

XIX

VICTOR HUGO ET LA LANGUE BASQUE.

On trouve dans l'*Homme qui rit* (ch. 1er du livre I de la 1re partie) une délicieuse description de la Biscaye, que je regrette bien de ne pouvoir reproduire ici. Mais on lit dans le même ouvrage (livre II) les phrases suivantes : « elles causaient ; l'irlandais « et le basque..... sont deux langues parentes » (ch. II) ; « l'Irlandaise reprit dans la langue galloise « comprise de la femme basque : *ar nathair*, etc. », « et l'Irlandaise et la Basquaise jetèrent ce cri : « *deuntar*, etc. » (ch. XVIII).

Il y a là une affirmation formelle de la parenté du celte et du basque. Comment notre grand poète, si exact d'ordinaire, a-t-il pu être assez mal renseigné pour tomber dans une erreur encore beaucoup trop répandue de nos jours ? Je ne m'attarderai point à la réfuter ici ; il suffit, pour démontrer la fausseté de cette opinion, de rappeler que le celte est un rameau indo-européen plus voisin même du latin que du grec. Mais je voudrais citer l'appréciation d'un Breton ; il y a quatre-vingts ans déjà, le célèbre Latour d'Auvergne était en garnison à Bayonne ; en 1792, il publia dans cette ville un livre intitulé : « Nouvelles recherches sur la langue, etc. des Bretons », où l'on peut lire à la p. 33, en note, ce qui suit : « M. Schlœzer, dans son Histoire universelle « du Nord... distingue avec raison le celtique, ou « bas-breton, du basque. J'ai fait de cette dernière « langue une étude réfléchie pendant un long sé- « jour dans la Biscaye ; j'ai compulsé presque tous « les livres écrits dans l'idiome des Basques ; le ré- « sultat de mes recherches a été de me convaincre « qu'il n'existoit aucun rapport, aucun point de « rapprochement entre cette langue et la nôtre (1). »

(1) Il y a pourtant encore trop de gens qui ne se doutent pas le moins du monde de ce que c'est que la linguistique, et qui poursuivent la chimère d'une parenté du basque et du celte. On me communique, pendant que je relis les épreuves de cet article, deux plaquettes intitulées : *the basque problem solved*, extraites des *Litterary leaves for general readers* (March, I, 1870, etc.).

L'auteur, qui signe A. H., prétend prouver d'une façon irréfutable que le basque « is really the parent of modern celtic » et il se jette, à l'aide de rapprochements bizarres, dans une série

J'ai encore un reproche plus grave à adresser à Victor Hugo. Il dit (l. II, ch. III) : « Le chef de la « bande s'approcha et le patron lui adressa cette « apostrophe : *etcheco jauna !* Ces deux mots « basques qui signifient « laboureur de la mon- « tagne » sont, chez ces antiques Cantabres, une « entrée solennelle en matière et commandent l'at- « tention ». Il y a trois erreurs dans ce passage : 1° Je ne crois pas que sur un bateau, en pleine mer, un Basque dise à un autre *etcheco jauna ;* c'est là, en effet, une appellation fort solennelle et très-cérémonieuse qu'on n'adresse guère qu'à un homme marié, propriétaire, dans sa maison et au milieu de toute sa famille. — 2° Il n'est point prouvé que les Basques soient les descendants des Cantabres. — 3° *Etcheco jauna* (qu'on écrirait aujourd'hui généralement en France *etcheko yauna*) est un nominatif défini employé vocativement, suivant l'usage basque; c'est comme lorsqu'on interpelle chez nous un inconnu en lui criant : « hé ! l'homme ! », « ho ! l'ami ! ». Ces deux mots n'ont jamais pu avoir le sens de « laboureur de la montagne », car en voici l'analyse littérale :

etche	*ko*	*yaun*	*a*
maison	de, dans	seigneur	le

c'est donc « le maître de la maison », au figuré ; le propriétaire de la maison » ce serait *etche-a-*(r)*-en*

d'étymologies inqualifiables. Voici un spécimen de ces insanités qui suffira pour faire juger des autres : basque *maiteac* (*maite*, cher, *ac* les) « les amis » = Welsh, cydy-*maith* et Gael. daim-*heach*.

yauna (ou mieux *nausi-a*), avec le suff. *en* de possession : *ko* est essentiellement un suffixe emportant idée de position.

Etche, itche, abrégé en *che, tche,* dans beaucoup de noms propres (p. ex. Chegaray « maison en haut, sur une hauteur »), signifie « maison, habitation ».

« *Yaun* « seigneur » est dérivé, disent les Basques de *yabe-on* « maître-bon ». Phonétiquement, cette dérivation est assez plausible, l'*e* pouvant être élidé devant une voyelle consécutive et l'explosive douce *b* étant susceptible de tomber entre deux voyelles, ce qui donnerait *ya-on* d'où *yaun*.

Etche a ici le sens de « maison » dans l'acception féodale de « maison d'Autriche », p. ex.

Etcheko yauna a pour corollaire *etcheko andereа* ou *andrea* (contracté usuellement dans le Labourd en *etchekandrea*) « la dame, la maîtresse de la maison ». Les enfants, à l'exclusion de l'aîné, s'appellent *etcheko semea* « le fils de la maison » et *etcheko alaba* (*etchekalaba* ou *etcheko'laba*) « la fille de la maison ». L'aîné s'appelle suivant le sexe, *primus* ou *prima* (du lat. *primus, a*), dont le sens propre est « l'héritier » ou « l'héritière ». On sait que l'aîné des enfants, dans le pays basque, héritait seul, quel que fût son sexe.

J. V.

XX

UN ÉPISODE DE LA RÉVOLUTION DANS LE PAYS BASQUE.

L'armée des Pyrénées occidentales occupait les villages de la frontière généralement animés d'un esprit peu révolutionnaire. Les habitants, surexcités par les prêtres émigrés qui s'étaient établis en Espagne, à leurs portes, et avec lesquels ils entretenaient d'incessantes relations, supportaient mal la présence des soldats de la République et occasionnaient aux autorités régulières toutes sortes d'embarras. Le fanatisme religieux s'empara notamment, pour soulever dans le pays une agitation factieuse, d'un accident de guerre survenu dans la commune d'Ainhoa en novembre 1793. Il paraît qu'un détachement de soldats avait, volontairement ou non, abattu une croix sur le territoire de cette commune.

Le représentant du peuple, délégué près de l'armée, le citoyen Monestier (du Puy-de-Dôme), crut devoir intervenir et adressa, le 7 frimaire an II (27 novembre 1793), du camp de Belchenia (commune de St-Pée) où il se trouvait alors, une proclamation à ce sujet « à ses frères d'armes et aux citoyens républicains formant la Société répu-

blicaine et montagnarde d'Aignoua (*sic*) ». C'est ce document que nous nous proposons de reproduire ci-après ; lu par son auteur à la Société républicaine de Pau le 18 ventôse an II (8 mars 1794), il fut, par les soins de cette Société, imprimé sous forme d'une plaquette in-4° de 3 p. à l'imprimerie Daunou, à Pau. Retrouvée aux Archives des Basses-Pyrénées par M. Soulice, le savant Bibliothécaire du chef-lieu, cette pièce a été réimprimée par lui dans son *Essai de bibliographie* de l'époque révolutionnaire (Pau, 1873, in-8°). Mais M. Soulice n'a pas cru pouvoir publier intégralement ce très-curieux document ; le style en est en effet assez cru et il renferme des expressions très-hardies. Mais elles sont après tout dans le goût et dans le ton du moment ; aussi ne pouvons-nous supposer que nos lecteurs nous sachent mauvais gré de reproduire, dans toute sa brutalité de forme, la proclamation du représentant du peuple près l'Armée des Pyrénées occidentales :

Camarades, frères et amis,

Nous apprenons avec douleur que l'abattement d'une croix a semé quelques germes de division parmi vous et laisse les opinions en équilibre. Je viens, foutre, vous parler en frère et vous mettre à hauteur des principes. Pyron, le bon Pyron, disait un jour de vieux vendredi-saint, en entendant ronfler le canon céleste, c'est-à-dire le tonnerre : Foutre, voilà bien du fracas pour une bougresse d'omelette au lard ; car il faut que vous sachiez, mes amis, que, du temps de Pyron philosophe, il y avait des capons et des fanatiques au moins comme aujourd'hui, et ce

bon diable de Pyron s'avisait alors de ne pas se croire obligé de mourir de faim et de se faire mal à la santé pour manger en maigre ou en gras.

Eh bien! foutre, mes amis, je prends là mon thème et je vous dis :

Où diable avez-vous pris d'aller vous quereller pour une croix debout, ou pour une croix couchée, ou pour une croix cassée? Oh! mes amis, n'ayons de haine enragée que contre les Espagnols, guerre à mort au roi catholique, à son inquisition et à ses coquins ou imbéciles satellites. Amitié, fraternité à tous les Français; catholiques, juifs, protestants, musulmans, pourvu qu'ils aiment et qu'ils défendent l'unité, l'indivisibilité de la République, et l'égalité et la liberté. Sacrés philosophes d'hier, comment entendez-vous la liberté des cultes? Croyez-vous que les uns ont le droit d'embarrasser les rues avec la croix de Jésus, les cornes de saint Joseph, les ailes du Saint Esprit les stimates (*sic*) et les grimaces de saint François? Croyez-vous que d'un autre côté on vous foutra en peinture sur les murailles le dépouillement d'un engin de Juif qui se laisse couper le prépuce parce qu'il ne peut pas dire qu'il ne veut rien perdre et qu'on ne le consulte pas sur cette aventure? Non, mes bons amis, ce n'est pas en cela que consiste la liberté des cultes; que chacun adore l'Être suprême en esprit et en vérité, voilà le culte universel; qu'aucun ne fasse à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît, voilà la morale de tous les lieux, de tous les temps, de tous les individus; toute autre doctrine, toute autre pratique, n'est que charlatannerie des prêtres et superstition des fidèles. La croix est à bas, tant mieux, foutre, tant mieux; s'il y a eu quelque légèreté en apparence de la couillonner ainsi, le mal n'est pas grand; il y a eu aussi du courage de rompre une bandelette et un emmaillottement de plus; à tout hasard, le jour que le soldat ne se battait pas contre l'Espagnol, il fit bien de se battre contre le fanatisme; si donc il résulte de cet événement le moindre trouble dans l'armée, ou entre les soldats et les naturels du pays, nous requérons la Société populaire d'Aignoua de nous dénoncer ceux qui plaideraient pour la croix ou qui entretiendraient le fanatisme sous quelque prétexte que ce fût.

XXI

LA CONVENTION ET LES IDIOMES LOCAUX.

Certains journaux du département ont violemment attaqué M. le Préfet des Basses-Pyrénées et M. le Sous-Préfet de Bayonne, parce qu'ils ont récemment prescrit aux instituteurs du pays basque de se préoccuper avant tout d'apprendre à leurs élèves à parler français et d'interdire autant que possible l'usage de la langue basque dans les écoles. Il y a longtemps que de pareilles mesures sont prises dans les provinces basques de l'Espagne; il y a plus de onze ans que nous y avons vu appliquer, dans les écoles publiques, le système de l'anneau. Le maître remet à l'élève qu'il surprend en flagrant délit de parole basque un anneau de cuivre; le coupable doit passer cet anneau à son doigt et le garder jusqu'à ce qu'il prenne en faute à son tour un de ses camarades : l'enfant, entre les mains duquel est trouvé l'anneau le samedi soir, est l'objet d'une punition spéciale.

On n'en est point là chez nous; on ne veut point employer des moyens violents et coercitifs; on ne veut point détruire un antique et respectable idiome

devenu d'ailleurs un instrument imparfait et ma commode : on sait assez que le temps fera son œuvre naturelle et exercera bientôt son action irrésistible sur ce dernier débris des vieux âges. Mais on veut que, tout en gardant, au sein de leurs familles, les mœurs, les coutumes, le langage de leurs ancêtres, nos jeunes concitoyens des Pyrénées occidentales soient français et puissent s'intéresser aux choses de leur pays.

Ces idées ne sont point nouvelles ; ce sont elles qui ont inspiré le rapport suivant présenté par M. B. Barère à la Convention, le 8 pluviôse an II, et sur lequel nous appelons toute l'attention de nos lecteurs :

« Citoyens,

« Les tyrans coalisés ont dit : l'ignorance fut toujours notre auxiliaire la plus puissante ; maintenons l'ignorance, elle fait les fanatiques, elle multiplie les contre-révolutionnaires. Faisons rétrograder les Français vers la barbarie ; servons-nous des peuples mal instruits, ou de ceux qui parlent un idiome différent de celui de l'instruction publique.

« Le Comité a entendu ce complot de l'ignorance et du despotisme.

« Je viens appeler aujourd'hui votre attention sur la plus belle langue de l'Europe, celle qui la première a consacré franchement les droits de l'homme et du citoyen, celle qui est chargée de transmettre au monde les plus sublimes pensées de la liberté et les plus grandes spéculations de la politique.

« Longtemps elle fut esclave, elle flatta les rois, corrompit les cours et asservit les peuples ; longtemps elle fut déshonorée dans les écoles et mensongère dans les livres de l'éducation publique ; astucieuse dans les tribunaux, fanatique dans les temples, barbare dans les diplômes, amollie par les poètes, cor-

ruptice sur les théâtres, elle sembloit attendre ou plutôt désirer une plus belle destinée.

« Épurée enfin, et adoucie par quelques auteurs dramatiques, ennoblie et brillante dans les discours de quelques orateurs, elle venoit de reprendre de l'énergie, de la raison et de la liberté sous la plume de quelques philosophes que la persécution avoit honorés avant la Révolution de 1789.

« Mais elle paraissoit encore n'appartenir qu'à certaines classes de la société; elle avoit pris la teinte des distinctions nobiliaires: et le courtisan, non content d'être distingué par ses vices et les déprédations, cherchoit encore à se distinguer, dans le même pays, par un autre langage. On eût dit qu'il y avoit plusieurs nations dans une seule.

« Cela devoit exister dans un gouvernement monarchique, où l'on faisoit ses preuves pour entrer dans une maison d'éducation, dans un pays où il falloit un certain ramage pour être de ce qu'on appeloit *la bonne compagnie*, et où il falloit siffler la langue d'une manière particulière pour être un homme *comme il faut*.

« Ces puériles distinctions ont disparu avec les grimaces des courtisans ridicules et les hochets d'une cour perverse.

« L'orgueil même de l'accent plus ou moins pur ou sonore n'existe plus, depuis que des citoyens rassemblés de toutes les parties de la République ont exprimé dans les assemblées nationales leurs vœux pour la liberté et leurs pensées pour la législation commune. Auparavant, c'étoit des esclaves brillants de diverses nuances; ils se disputoient la primauté de modes et de langages. Les hommes libres se ressemblent tous, et l'accent vigoureux de la liberté et de l'égalité est le même, soit qu'il sorte de la bouche d'un habitant des Alpes ou des Vosges, des Pyrénées ou du Cantal, du Mont-Blanc ou du Mont-Terrible, soit qu'il devienne l'expression des hommes dans des contrées centrales, dans des contrées maritimes ou sur les frontières.

« Quatre points du territoire de la République méritent seuls de fixer l'attention du législateur révolutionnaire, sous le rapport des idiomes qui paraissent le plus contraires à la propagation de l'esprit public, et présentent des obstacles à la connoissance des lois de la République et à leur exécution.

« Parmi les idiomes anciens, velches, gascons, celtiques, visigoths, phocéens ou orientaux qui forment quelques nuances

dans les communications des divers citoyens et des pays formant le territoire de la République, nous avons observé (et les rapports des représentants se réunissent sur ce point avec ceux de divers agents envoyés dans les départements) que l'idiome appelé bas-breton, l'idiome basque, les langues allemande et italienne ont perpétué le règne du fanatisme et de la superstition, assuré la domination des prêtres, des nobles et des patriciens, empêché la Révolution de pénétrer dans neuf départements importants et peuvent favoriser les ennemis de la France.

« Je commence par le bas-breton. Il est parlé exclusivement dans la presque totalité des départements du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, une partie d'Ille-et-Vilaine et dans une grande partie de la Loire-Inférieure. Là, l'ignorance perpétue le joug imposé par les prêtres et les nobles ; là, les citoyens naissent et meurent dans l'erreur; ils ignorent s'il existe encore des lois nouvelles.

« Les habitants des campagnes n'entendent que le bas-breton ; c'est avec cet instrument barbare de leurs pensées superstitieuses que les prêtres et les intrigants les tiennent sous leur empire, dirigent leurs consciences et empêchent les citoyens de connaître les lois et d'aimer la République. Vos travaux leur sont inconnus, vos efforts pour leur affranchissement sont ignorés.

« L'éducation publique ne peut s'y établir, la régénération nationale y est impossible. C'est un fédéralisme indestructible que celui qui est fondé sur le défaut de communication des pensées ; et si les divers départements, seulement dans les campagnes, parloient divers idiomes, de tels fédéralistes ne pourroient être corrigés qu'avec des instituteurs, des maîtres d'école, et dans plusieurs années seulement.

« Les conséquences de cet idiome, trop longtemps perpétué et trop généralement parlé dans les cinq départements de l'ouest, sont si sensibles que les paysans (au rapport de gens qui y ont été envoyés), confondent le mot *loi* et celui de *religion* à un tel point que, lorsque les fonctionnaires publics leur parlent des lois de la République et des décrets de la Convention, ils s'écrient dans leur langage vulgaire : *Est-ce qu'on va nous faire sans cesse changer de religion ?*

« Quel machiavélisme dans les prêtres d'avoir fait confondre

la *loi* et la *religion* dans la pensée de ces bons habitants des campagnes ! Jugez, par ce trait particulier, s'il est instant de s'occuper de cet objet. Vous avez ôté à ces fanatiques égarés l'empire des saints par le calendrier de la République ; ôtez-leur l'empire des prêtres par l'enseignement de la langue française.

« Dans les départements du Haut et du Bas-Rhin, qui a donc appelé, de concert avec les traîtres, le Prussien et l'Autrichien sur nos frontières envahies ? N'est-ce pas l'habitant des campagnes qui parle la même langue que nos ennemis, et qui se croit ainsi bien plus leur frère et leur concitoyen que le frère et le concitoyen des Français qui lui parlent une autre langue et qui ont d'autres habitudes ?

« Le pouvoir de l'identité du langage a été si grand qu'à la retraite des Allemands, plus de vingt mille hommes des campagnes du Bas-Rhin sont émigrés. L'empire du langage et de l'intelligence qui régnoit entre nos ennemis d'Allemagne et nos concitoyens du département du Bas-Rhin est si incontestable qu'ils n'ont pas été arrêtés dans leur émigration par tout ce que les hommes ont de plus cher, le sol qui les a vus naître, leurs dieux pénates et les terres qu'ils avoient fertilisées. La différence des conditions, l'orgueil a produit la première émigration qui a donné à la France des milliards ; la différence du langage, le défaut d'éducation, l'ignorance ont produit la seconde émigration qui laisse presque tout un département sans cultivateurs. C'est ainsi que la contre révolution s'est établie sur quelques frontières en se réfugiant dans les idiomes étrangers ou barbares que nous aurions dû faire disparaître.

« Vers une autre extrémité de la République est un peuple neuf quoique antique, un peuple pasteur et navigateur qui ne fut jamais ni esclave ni maître, que César ne put vaincre au milieu de sa course triomphale dans les Gaules, que l'Espagne ne put atteindre au milieu de ses révolutions et que le despotisme de nos despotes ne put soumettre au joug des intendants, je veux parler du peuple basque. Il occupe l'extrémité des Pyrénées occidentales qui se jette dans l'Océan. Une langue sonore et imagée est regardée chez eux comme le sceau de leur origine et l'héritage transmis par leurs ancêtres. Mais ils ont des prêtres, et les prêtres se servent de leur idiome pour les fanatiser ; mais ils ignorent la langue française et la langue des

lois de la République. Il faut donc qu'ils l'apprennent, car, malgré la différence du langage et malgré leurs prêtres, ils sont dévoués à la République qu'ils ont défendue avec valeur le long de la Bidassoa et sur nos escadres.

« Un autre département mérite d'attirer vos regards, c'est le département de la Corse. Amis ardents de la liberté, quand un perfide *Paoli* et des administrateurs fédéralistes ligués avec des prêtres ne les égarent pas, les Corses sont des citoyens français; mais, depuis quatre ans de révolution, ils ignorent nos lois, ils ne connaissent pas les événements et les crises de notre liberté.

« Trop voisins de l'Italie, que pouvoient-ils en recevoir ? Des prêtres, des indulgences, des adresses séditieuses, des mouvements fanatiques. Pascal Paoli, Anglais par reconnaissance, dissimulé par habitude, faible par son âge, Italien par principe, sacerdotal par besoin, se sert puissamment de la langue italienne pour pervertir l'esprit public, pour égarer le peuple, pour grossir son parti; il se sert surtout de l'ignorance des habitants de Corse qui ne soupçonnent pas même l'existence des lois françaises parce qu'elles sont dans une langue qu'ils n'entendent pas.

« Il est vrai qu'on traduit depuis quelques mois notre législation en italien ; mais ne vaut-il pas mieux y établir des instituteurs de notre langue que des traducteurs d'une langue étrangère ?

« Citoyens, c'est ainsi que naquit la Vendée, son berceau fut l'ignorance des lois, son accroissement fut dans les moyens employés pour empêcher la révolution d'y pénétrer, et alors les dieux de l'ignorance, les prêtres réfractaires, les nobles conspirateurs, les patriciens avides et les administrateurs faibles ou complices ouvrirent une plaie hideuse dans le sein de la France : écrasons donc l'ignorance, établissons des instituteurs de langue française dans les campagnes.

« Depuis trois ans les assemblées nationales parlent et discutent sur l'éducation publique, depuis longtemps le besoin des écoles primaires se fait sentir : ce sont des subsistances morales de première nécessité que les campagnes vous demandent, mais peut-être sommes-nous encore trop académiques et trop loin du peuple pour lui donner les institutions les plus adaptées à ses pressants besoins.

« Les lois de l'éducation préparent à être artisan, artiste, sa-

vant, littérateur, législateur et fonctionnaire public; mais les premières lois de l'éducation doivent préparer à être citoyen : or, pour être citoyen, il faut obéir aux lois, et pour leur obéir, il faut les connaître. Vous devez donc au peuple l'éducation première, qui le mette à portée d'entendre la voix du législateur. Quelle contradiction présentent à tous les esprits les départements du Haut et du Bas-Rhin, ceux du Morbihan, du Finistère, d'Ille et-Vilaine, de Loire-Inférieure, des Côtes-du-Nord, des Basses-Pyrénées et de Corse? Le législateur parle une langue que ceux qui doivent exécuter et obéir n'entendent pas. Les anciens ne connurent jamais de contrastes aussi frappants et aussi dangereux.

« Il faut populariser la langue, il faut détruire cette aristocratie de langage qui semble établir une nation polie au milieu d'une nation barbare.

« Nous avons révolutionné le gouvernement, les lois, les usages, les mœurs, les costumes, le commerce et la pensée même; révolutionnons donc aussi la langue qui est leur instrument journalier.

« Vous avez décrété l'envoi des lois à toutes les communes de la République; mais ce bienfait est perdu pour celles des départements que j'ai déjà indiqués. Les lumières portées à grands frais aux extrémités de la France s'éteignent en y arrivant, puisque les lois n'y sont pas entendues.

« Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton; l'émigration et la haine de la République parlent allemand; la contre-révolution parle l'italien, et le fanatisme parle basque. Brisons ces instruments de dommage et d'erreur.

« Le Comité a pensé qu'il devait vous proposer, comme mesure urgente et révolutionnaire, de donner à chaque commune de campagne des départements désignés un instituteur de langue française, chargé d'enseigner aux jeunes personnes des deux sexes, et de lire chaque décade à tous les citoyens de la commune les lois, les décrets et les instructions envoyés par la Convention. Ce sera à ces instituteurs de traduire vocalement ces lois, pour une intelligence plus facile dans les premiers temps. Rome instruisait sa jeunesse en lui apprenant à lire dans la loi des douze tables. La France apprendra à une partie des citoyens la langue française, dans le livre de la déclaration des droits.

« Ce n'est pas qu'il n'existe d'autres idiomes plus ou moins grossiers dans d'autres départements ; mais ils ne sont pas exclusifs, mais ils n'ont pas empêché de connaître la langue nationale. Si elle n'est pas également bien parlée partout, elle est du moins facilement entendue. Les clubs, les sociétés patriotiques sont des écoles primaires pour la langue et pour la liberté ; elles suffiront pour la faire connaître dans les départements où il reste encore trop de vestiges de ces patois, de ces jargons maintenus par l'habitude et propagés par une éducation négligée ou nulle. Le législateur doit voir d'en haut et ne doit ainsi apercevoir que les nuances très-prononcées, que les différences énormes ; il ne doit des instituteurs de langue qu'au pays qui, habitué exclusivement à un idiome, est, pour ainsi dire, isolé et séparé de la grande famille.

« Ces instituteurs n'appartiendront à aucune fonction de culte quelconque : point de sacerdoce dans l'enseignement public; de bons patriotes, des hommes éclairés, voilà les premières qualités nécessaires pour se mêler d'éducation.

« Les sociétés populaires indiqueront des candidats : c'est de leur sein, c'est des villes que doivent sortir ces instituteurs; c'est par les représentants du peuple envoyés pour établir le gouvernement révolutionnaire qu'ils seront choisis.

« Leur traitement sera payé par le trésor public. La République doit l'instruction élémentaire à tous les citoyens ; leur traitement n'éveillera pas la cupidité; il doit satisfaire aux besoins d'un homme dans les campagnes ; il sera de quinze cents francs par année. L'assiduité prouvée par les autorités constituées sera la caution de la République dans le paiement qu'elle fera à ces instituteurs qui vont remplir une mission plus importante qu'elle ne paraît d'abord. Ils vont créer des hommes à la liberté, attacher des citoyens à la patrie et préparer l'exécution des lois en les faisant connaître.

« Cette proposition du Comité aura peut-être une apparence frivole aux yeux des hommes ordinaires, mais je parle à des législateurs populaires, chargés de présider à la plus belle des révolutions que la politique et l'esprit humain aient encore éprouvées.

« Si je parlais à un despote, il me blâmerait ; dans la monarchie même, chaque maison, chaque commune, chaque province étoit en quelque sorte un empire séparé de mœurs, d'usages,

de lois, de coutumes et de langages. Le despote avoit besoin d'isoler les peuples, de séparer les pays, de diviser les intérêts, d'empêcher les communications, d'arrêter la simultanéité des pensées et l'identité des mouvements. Le despotisme maintenoit la variété des idiomes ; une monarchie doit ressembler à la tour de Babel, il n'y a qu'une langue universelle pour le tyran : celle de la force, pour avoir l'obéissance, et celle des impôts, pour avoir de l'argent.

« Dans la démocratie, au contraire, la surveillance du gouvernement est confiée à chaque citoyen; pour le surveiller, il faut le connaître, il faut surtout en connaître la langue. »

« Les lois d'une République supposent une attention singulière de tous les citoyens, les uns sur les autres, et une surveillance constante sur l'observation des lois et sur la conduite des fonctionnaires publics. Peut-on se la promettre dans la confusion des langues, dans la négligence de la première éducation du peuple, dans l'ignorance des citoyens ?

« D'ailleurs, combien de dépenses n'avons-nous pas faites pour la traduction des lois des deux premières Assemblées nationales dans les divers idiomes parlés en France, comme si c'était à nous à maintenir ces jargons barbares et ces idiomes grossiers qui ne peuvent plus servir que les fanatiques et les contre-révolutionnaires !

« Laisser les citoyens dans l'ignorance de la langue nationale, c'est trahir la patrie, c'est laisser le torrent des lumières empoisonné ou obstrué dans son cours ; c'est méconnaître les bienfaits de l'imprimerie, car chaque imprimeur est un instituteur public de langue et de législation.

« Laisserez-vous sans fruit, sur quelque partie du territoire, cette belle invention qui multiplie les pensées et propage les lumières, qui reproduit les lois et les décrets, et les étend dans huit jours sur toute la surface de la République; une invention qui rend la Convention nationale présente à toutes les communes, et qui seule peut assurer les lumières, l'éducation, l'esprit public et le gouvernement démocratique d'une grande nation?

« Citoyens, la langue d'un peuple libre doit être une et la même pour tous.

« Dès que les hommes pensent, dès qu'ils peuvent coaliser leurs pensées, l'empire des prêtres, des despotes et des intrigants touche à sa ruine.

« Donnons donc aux citoyens l'instrument de la pensée publique, l'agent le plus sûr de la Révolution, le même langage.

« Eh quoi ! tandis que les peuples étrangers apprennent sur tout le globe la langue française, tandis que nos papiers publics circulent dans toutes les régions, tandis que le *Journal universel* et le *Journal des hommes libres* sont lus chez toutes les nations d'un pôle à l'autre, on dirait qu'il existe en France six cent mille Français qui ignorent absolument la langue de leur nation, et qui ne connaissent ni les lois, ni la Révolution, qui se font au milieu d'eux ?

« Ayons l'orgueil que doit donner la prééminence de la langue française depuis qu'elle est républicaine, et remplissons un devoir.

« Laissons la langue italienne consacrée aux délices de l'harmonie et aux expressions d'une poésie molle et corruptrice.

« Laissons la langue allemande, peu faite pour des peuples libres, jusqu'à ce que le gouvernement féodal et militaire, dont elle est le plus digne ornement, soit anéanti.

« Laissons la langue espagnole pour son inquisition et ses universités, jusqu'à ce qu'elle exprime l'expulsion des Bourbons qui ont détrôné les peuples de toutes les Espagnes.

« Quant à la langue anglaise, qui fut grande et libre le jour qu'elle s'enrichit de ces mots : *la majesté du peuple*, elle n'est plus que l'idiome d'un gouvernement tyrannique et exécrable, de la banque et des lettres de change.

« Nos ennemis avaient fait de la langue française la langue des cours, ils l'avaient avilie. C'est à nous d'en faire la langue des peuples, et elle sera honorée.

« Il n'appartient qu'à une langue qui a prêté ses accents à la liberté et à l'égalité ; à une langue qui a une tribune législative et deux mille tribunes populaires, qui a de grandes enceintes populaires pour agiter de vastes assemblées, et des théâtres pour célébrer le patriotisme ; il n'appartient qu'à la langue qui, depuis quatre ans, se fait lire par tous les peuples ; qui décrit à toute l'Europe la valeur de quatorze armées ; qui sert d'instrument à la gloire de la reprise de Toulon, de Landau, de Fort-Vauban et à l'anéantissement des armées royales, il n'appartient qu'à elle de devenir la langue universelle.

« Mais cette ambition est celle du génie de la liberté ; il la remplira. Pour nous, nous devons à nos concitoyens, nous devons

à l'affermissement de la République, de faire parler sur tout son territoire la langue dans laquelle est écrite la déclaration des droits de l'homme. »

Voici le projet de décret :

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité de salut public, décrète :

Article premier. — Il sera établi dans dix jours, à compter du jour de la publication du présent décret, un instituteur de langue française dans chaque commune de campagne des départements du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord et dans la partie de la Loire-Inférieure, dont les habitants parlent l'idiome appelé bas-breton.

II. — Il sera procédé à la même nomination d'un instituteur de la langue française dans chaque commune de campagne des départements du Haut et Bas-Rhin, dans les départements de Corse, dans la partie du département de la Moselle, du département du Nord, du Mont-Terrible, des Alpes-Maritimes et des Basses-Pyrénées, dont les habitants parlent un idiome étranger.

III. — Il ne pourra être choisi aucun instituteur parmi les ministres d'un culte quelconque, ni parmi ceux qui auront appartenu à des castes ci-devant privilégiées; ils seront nommés par les représentants du peuple, sur l'indication faite par les sociétés populaires.

IV. — Les instituteurs seront tenus d'enseigner

tous les jours la langue française et la déclaration des droits de l'homme alternativement à tous les jeunes citoyens des deux sexes, que les pères et mères et tuteurs seront tenus d'envoyer dans les écoles publiques.

Les jours de décade, ils donneront lecture au peuple, et traduiront vocalement les lois de la République, en préférant celles relatives à l'agriculture et aux droits des citoyens.

V. — Les instituteurs recevront du Trésor public un traitement de 1,500 livres par an, payable à la fin de chaque mois, à la caisse du district, sur le certificat de résidence donné par les municipalités, et d'assiduité et de zèle à leurs fonctions, donné par l'agent national près chaque commune.

Les sociétés populaires sont invitées à propager l'établissement des clubs pour la traduction vocale des décrets et des lois de la République, et à multiplier les moyens de faire connaître la langue française dans les campagnes les plus reculées.

Le Comité de salut public est chargé de prendre à ce sujet toutes les mesures qu'il croira nécessaires.

Ce décret est adopté.

J. V.

XXII

LE CHEF-D'ŒUVRE DE LA TYPOGRAPHIE BAYONNAISE.

Je ne crois pas exagérer en désignant ainsi la traduction de 106 fables de La Fontaine en patois gascon de Bayonne, imprimée dans cette ville en 1776. Le volume est un bel in-octavo de 284 et x p.; il comprend, outre les fables, un *dicciounariot* gascon-français. Il a pour titre un frontispice gravé où se lit ce qui suit : « Fables [causides [de la fontaine [en bers gascouns. [A Bayoune, [de l'Emprimerie [de Paul Fauvet Duhard [M. DCC.LXXVI » ; autour de ce titre sont diverses figures allégoriques, les armes de la ville de Bayonne, et un cartouche avec l'inscription *sumptibus* F. B. En regard se trouve, dans les exemplaires bien complets (1), un portrait de La Fontaine également entouré de figures allégoriques. Ces deux planches sont de Moreau le jeune, elles portent la date de 1776 : les cuivres existent encore aujourd'hui, précieusement conservés dans une famille honorable de Bayonne. Le livre n'est pas

(1) La Bibliothèque de Bayonne possède un exemplaire de la traduction espagnole des fables de La Fontaine, par Calzada (Madrid, imp. real., 1787, 2 vol. pet. in-4°), où se trouve intercalé en face du titre du premier volume le portrait de La Fontaine évidemment enlevé à un exemplaire des ***Fables causides*** ; mais le livre a été relié à Bayonne.

très-rare ; son prix courant en librairie varie, broché, de 10 à 25 fr. ; dans les ventes publiques, il a été adjugé pour 4 fr. au minimum et pour 35 fr. au plus, à ma connaissance.

Quel est l'auteur de cette traduction ? La question a été depuis longtemps discutée à plusieurs reprises, mais elle n'a point encore reçu de solution définitive. La Société des sciences et arts de Bayonne y a consacré deux séances. Dans la première, du 23 mai 1877, M. Cuzacq, de Tarnos (Landes), a fait remarquer qu'on attribue généralement l'honneur d'avoir traduit les 106 fables en gascon, à M. François Batbedat, de Vicq, négociant à Bayonne ; mais que c'est une erreur manifeste, et que M. Batbedat a eu seulement le mérite de les avoir fait imprimer, comme le prouve le cartouche du Frontispice qui porte ces mots *sumptibus* F. B. Cet argument est-il décisif ? Je ne le pense pas ; Batbedat a très-bien pu ne vouloir se révéler au public que comme « l'éditeur » du livre, et avoir néanmoins pris une part très-active à sa confection.

Mais M. Cuzacq a retrouvé un ancien numéro du *Journal des Landes*, de pluviôse an XII de la République (février 1804), dans lequel on lit l'avis suivant :

« Les fables de La Fontaine furent traduites en « gascon, il y a près d'un siècle, par M. Baretche, « de Bayonne. Sa traduction est rarement au des- « sous de l'original. Elle le surpasse quelquefois. On « y retrouve les grâces, la naïveté de La Fontaine.

« Cet ouvrage, peu connu, était conservé manus-
« crit dans la famille de l'auteur ; jamais on n'avait
« pensé à l'imprimer. Un compatriote de l'auteur
« (F. Batbedat, correspondant de la Société d'agri-
« culture de la Seine) crut honorer son pays en le
« tirant de l'oubli auquel il paraissait condamné.
« Il le fit imprimer à ses frais, il y a environ vingt
« ans, chez Fauvet, imprimeur-libraire à Bayonne.
« Cette édition est remarquable par son élégance
« et par la beauté des deux gravures dont elle est
« ornée.

« La mort de Fauvet et d'autres circonstances en
« ont suspendu la vente. Elle est ouverte aujour-
« d'hui chez le citoyen Saintourens, commission-
« naire en librairie à Tartas, et au bureau de ce
« journal ; prix 3 fr. broché. »

Chez M. Saintourens fils, M. Cuzacq a rencontré un exemplaire broché du livre qui nous occupe, portant, en marge du titre, l'annotation suivante de la main de M. Saintourens père, le « libraire-commissionnaire » dont il est question dans l'annonce ci-dessus : « *Fables de La Fontaine, traduites par* « *M. Lesca, de Bayonne, imprimées aux frais de* « *M. François Batbedat, de Vicq* ». M. Lesca a composé d'autres poésies patoises qui ont été publiées dans divers journaux de Bayonne.

Dans une autre séance de la Société de Bayonne, le 4 juillet 1877, M. Cuzacq a terminé sa communication en rapportant un article bibliographique dont les *Fables causides* avaient été l'objet dans le *Bul-*

letin polymathique du Muséum d'Instruction publique de Bordeaux.

C'est à la page 233 du volume de la seconde année (1803) que se lit cet article, signé P. B. De grands éloges y sont donnés au traducteur des fables de La Fontaine, qui est dit être « feu M. Daretche, de Bayonne » ; et M. P. B... ajoute « *M. Daretche*, est « peu connu dans la littérature ; cependant sa tra- « duction gasconne de 106 fables choisies de *La* « *Fontaine* est un ouvrage capital, et qui est capable « de lui faire un nom. Il a fait pour les Bayonnais « ce que *Phèdre* fit pour les Romains ; il a mis à la « portée de ses concitoyens les fables du Phrygien « *Esope*. Sa traduction a toutes les finesses, toutes « les grâces de l'original... » Et le bibliographe copie intégralement la première fable (*le Cigale et l'Arroumits*) en regard de laquelle il a soin de placer une traduction française.

Dans cette seconde séance, M. le docteur Blanchet, de Guéthary, a communiqué un volume de l'*Hermite en province* de M. de Jouy (Paris, 1818) où sont citées, p. 52, « *lès Fablès chausides* de La Fontaine, « traduites en patois gascon aux frais et par les soins « de M. François Batbedat, de Vicq ».

M. Dulaurens, bibliothécaire de la ville de Bayonne, a rappelé que la question avait déjà été traitée par M. E. Ruben, conservateur de la Bibliothèque de Limoges, dans son opuscule *De quelques imitations patoises des fables de La Fontaine*, Limoges, 1861, in-8° de (IV)-88 p.

M. Ruben cite le recueil de Bayonne comme le premier dans l'ordre chronologique, et rappelle que, sur un exemplaire du catalogue de la bibliothèque de Bordeaux, la paternité de ce livre est attribuée, par deux notes manuscrites, à l'abbé Despourrins d'une part (Belles-lettres, n° 3564), et à l'abbé Daretche de l'autre (*Ibid.*, n° 4398) ; M. Ruben démontre d'ailleurs que les deux premières fables du recueil ne sont que des traductions faites par un poète béarnais, Hourcastremé (né à Navarreux en 1742, mort vers 1815), et arrangées en patois bayonnais, car le gascon du recueil de 1776 est le langage pur et propre de la ville de Bayonne.

Le texte de Hourcastremé a été publié à Pau en 1860 (*Poésies béarnaises, avec traduction française*, t. II, p. 122). M. Ruben cite le passage suivant de la *Nouvelle chronique de Bayonne* (par Baylac, Bayonne, 1827, t. I, p. 250) : « En 1776, M. Paul « Fauvet-Duhart, imprimeur (1), publia une traduc-

(1) Les Fauvet ont imprimé à Bayonne depuis 1670 jusqu'en 1845 Le premier imprimeur de ce nom fut Antoine Fauvet qui avait épousé Marie Dubroc, belle-sœur d'Etienne Bertier son prédécesseur. Il mourut le 10 avril 1700 laissant son atelier à son fils Paul. Celui-ci eut, entre autres enfants, deux fils, de ses deux femmes : l'aîné Jean, fut reçu imprimeur-libraire le 2 juillet 1731 en remplacement d'Etienne Labottière : il n'y avait à Bayonne, d'après l'arrêt du Conseil du 21 août 1704, que deux charges d'imprimeurs-libraires, celles de Paul Fauvet et de Labottière, plus une charge de libraire occupée par Verdier, successeur de Maffre. Paul Fauvet mourut le 16 novembre 1736 et son second fils Pierre, qui avait travaillé à Bordeaux chez Lacourt, fut reçu à sa place le 7 janvier 1737. Pierre épousa Anne Boudé, fille d'un imprimeur bordelais, et il eut un fils Pierre-Hyacinthe qui lui succéda en 1781 et prit le nom de *Fauvet jeune*. Quant à Jean, il mourut le 8 avril 1760 et fut remplacé

« tion en gascon bayonnais de quelques fables « choisies de La Fontaine. Au mérite d'une belle « exécution typographique, cet ouvrage joint celui « d'un texte pur et soigné, dans un dialecte qui « avait été jusque là peu ou mal écrit. Les auteurs « anonymes de la traduction ont conservé assez « heureusement le tour naïf et la facilité gracieuse « de l'original ; et à cet égard l'instrument dont ils « se sont servis a été pour eux un utile auxiliaire. « Cependant on leur a reproché d'avoir voulu trop « souvent embellir La Fontaine par des traits d'i- « magination plus ou moins agréables, et d'être « ainsi tombés dans des longueurs nuisibles à l'in- « térêt du récit. » Il faut remarquer que le livre d'où est extraite cette phrase sort aussi des presses de la maison Fauvet-Duhart.

J'ai fait observer à mon tour que plusieurs libraires confondent le livre de 1776 avec la traduction de vingt-sept fables publiée en 1816 à Bordeaux, par M. Bergeret neveu, et dédiée au duc d'Angoulême. Cette dernière traduction est en dialecte d'Agen et n'a aucun rapport avec celle de Bayonne.

Un nouvel élément ne devait pas tarder à être introduit dans le problème. M. Jules Balasque, l'éminent jurisconsulte et l'historien regretté, avait eu entre les mains, à Biarritz, il y a quelques années,

par son fils Paul, deuxième du nom, qui signa *Fauvet-Duhart* ou *Duhart-Fauvet*, pour se distinguer de son cousin, après son mariage avec Marie Duhart, célébré à Hasparren le 12 juin 1764.

une ancienne copie manuscrite des *Fables causides* qui lui avait paru très-précieuse, mais il l'avait perdue de vue. Cette copie a été recherchée et retrouvée, pendant l'hiver de 1877 à 1878, par un patient travailleur de nos amis que je n'ose nommer de peur d'effaroucher sa modestie, et dont l'intelligente intervention a permis d'acquérir le manuscrit pour la Bibliothèque de Bayonne où il a reçu le n° 6472. C'est un volume relié en basane rouge, avec les tranches rouges, comprenant 193 feuillets ayant 195 mm. de hauteur sur 150 de large ; l'écriture a une justification de 20 mm. et les pages ont une hauteur de 150. Le premier feuillet porte le titre suivant : « Fables [de [Mr. Lafontaine [traduites en « vers gascons [Par Mr... [— [A Bayonne [1767 ». Puis vient la table occupant 3 fts, ou 5 pages, et la dédicace (2 fts, 3 p.) : cette dédicace, où l'écrivain offre ce livre à sa mère, dans un style solennel et ampoulé, à l'occasion du renouvellement de l'année, ne donne aucun renseignement utile. Suit un feuillet blanc qui précède le texte gascon (221 p. chiffrées, 111 fts) au milieu duquel sont intercalés 75 feuillets consacrés aux vignettes, si l'on peut donner ce nom à des dessins grossiers qu'on dirait échappés à la main d'un enfant de cinq à six ans. L'écriture est une belle bâtarde ; les lettres initiales de chaque vers sont à l'encre rouge, ainsi que les titres et les filets séparatifs.

Au premier abord, cette copie paraît une œuvre de calligraphe plutôt qu'un manuscrit d'auteur.

Cette impression est tout à fait confirmée par la lecture : la ponctuation manque complétement ; l'orthographe est défectueuse : on trouve par exemple *plaing* et *plagnude*, *soureïll*, *obligua*, *bos*, *chaqu'un*, *prince*, *yamès*, etc., que le texte imprimé de 1776 écrit *plaign*, *plagnude*, *soureil*, *obliga*, *bosc*, *checun*, *princi*, *yamé*, etc. D'autres différences orthographiques sont plus intentionnelles, comme *yuills* pour *gueuils*, *chéts* pour *chèns*, *sipplats* pour *s'eb plats*, etc. La plupart des *ou* sont marqués d'un accent grave et la diphthongue formée d'*a* et d'*ou* est toujours écrite *aoù* et non *au* comme dans le livre. Enfin certains vers sont faux, le copiste ayant mis étourdiment *fieris* pour *fiers*, *arremari* pour *armari*, etc. Mais, de l'avis des connaisseurs, le dialecte y est bien celui de la ville de Bayonne et non celui de Biarritz.

J'ai collationné minutieusement, vers par vers, mot par mot, l'édition de 1776 et le manuscrit de 1767 ; le résultat de cette comparaison sera prochainement publié. Je dois dire qu'en général les variantes du manuscrit sont mauvaises ; elles présentent notamment certaines expressions triviales et grossières qu'on chercherait en vain dans le livre. Il n'est pas une seule fable absolument identique ; toutes offrent des différences plus ou moins fortes : la fable XIII du premier livre, *lou galan é les dibes méstresses*, présente même deux textes entièrement différents. Le manuscrit contient seulement 93 fables (24 aux livres I, II et III ; 21 au livre IV) mais il en

a une que n'a pas le livre imprimé ; elle est intercalée au livre III, sous le n° XIII, entre *Loù hasan, lou gat, é lou youèn sourits* et *Lou billacou é l'asou;* c'est la traduction de *Le mulet qui se vante de sa noblesse.* La copie a donc quatorze fables de moins que l'édition de 1776 et une de plus.

Quoi qu'il en soit, il résulte de l'existence de ce manuscrit que, dès 1767, neuf ans avant l'impression du volume qui fait le sujet du présent article, un recueil de fables traduites en gascon avait été formé à Bayonne ; qu'un jeune commis put à loisir en faire une copie et l'offrir à sa mère pour ses étrennes ; que le texte de cette copie est bien celui qui a servi de base à l'édition définitive, mais après de nombreuses corrections faites avec goût et avec intelligence. D'autre part, nous savons que les deux premières pièces ont été calquées sur le béarnais de Hourcastremé. Enfin, diverses traditions ont attribué la traduction à Despourrins, à Lesca, à Daretche (Baretche n'est sans doute qu'un bourdon typographique), et à Batbedat. Que faut-il en conclure?

Une seule chose, me semble-t-il : le livre de 1776 est le résultat d'un travail multiple, qui s'est prolongé pendant un certain nombre d'années, auquel plusieurs personnes ont pris part ensemble ou séparément, et dont M. Batbedat, qui a fait les frais de l'impression, a été l'âme, le centre et pour ainsi dire le gérant responsable. Cette opinion me paraît la plus vraisemblable et la seule admissible aujourd'hui.

J. V.

A propos de cet article, la *Revue des Bibliophiles*, dans son numéro d'avril 1879, a publié la lettre suivante :

A M. J. Chollet, éditeur de la *Revue des Bibliophiles*.

Monsieur,

Vous avez publié dans le dernier numéro de votre *Revue* (mars 1879) un article de M. Julien Vinson sur « la traduction de 106 fables de La Fontaine, en patois gascon, imprimée à Bayonne 1776 par Paul Fauvet-Duhart ». Cet article est excellent de tous points, sauf un, sur lequel il y a une rectification à faire.

M. Vinson dit p. 108 : « Nous savons que les deux premières pièces ont été calquées sur le béarnais de Hourcastremé. »

A la p. 104, il s'était exprimé ainsi : « M. E. Ruben, conservateur de la Bibliothèque de Limoges, dans son opuscule de quelques imitations patoises des fables de La Fontaine, Limoges 1861, démontre que les deux premières fables du recueil (bayonnais) ne sont que des traductions faites par un poète béarnais, Hourcastremé (né à Navarreux en 1742, mort vers 1815) et arrangées en patois gascon ».

Avant M. Ruben, M. Bascle de Lagrèze, au sujet de l'une de ces fables de Hourcastremé (la Cigale et la Fourmi) avait dit dans un Essai sur la langue et la

littérature du Béarn (1) p. 50 : « Elle a été arrangée en gascon pour un charmant ouvrage parfaitement imprimé à Bayonne en 1776, et intitulé : « Fables causides de la Fontaine en bers gascouns ».

Telle n'est pas l'opinion de M. Léonce Couture, le savant directeur aujourd'hui de la *Revue de Gascogne*. Il a écrit dans le t. III, p. 207, de la *Revue d'Aquitaine*, 1858-59, que Hourcastremé avait copié le texte gascon (2).

Cela est plus exact que l'opinion contraire de MM. Bascle de Lagrèze, 1856, et Ruben, 1861, reproduite tout dernièrement par M. Vinson.

En voici la preuve. J'ai entre les mains quelques feuilles, papier et impression du siècle dernier, détachées d'un livre qui était un des tomes des œuvres de Hourcastremé ; elles sont paginées de 15 à 72 moins les p. 49–56 ; je les tiens de feu M. Hatoulet, bibliothécaire de la ville de Pau. Dans ces feuilles se trouvent trois fables béarnaises de Hourcastremé : « La Cigale et l'Arroumigne, lou Courbas et lou Renard, lou Hasaa et lou Renard ». Les deux premières sont accompagnées de cette note en caractères italiques : « Ces deux fables, imitées de La Fontaine, le sont encore d'un Recueil écrit avec la naïveté et le langage le plus séduisant, dans le dialecte des environs de Bayonne. J'en ignore l'auteur ; mais je me persuade que le citoyen de Genève ne trouverait point

(1) Bordeaux, Gounouilhou, 1856.
(2) Voir, dans la *Revue d'Aquitaine*, t. III, une série d'articles très-bien faits sur le La Fontaine de Bayonne.

dans ce dernier les défauts qu'il a reprochés à La Fontaine. »

Cette note est comme confirmée par celle qui suit la fable *lou Hasaa et lou Renard*. Cette fable, dit Hourcastremé, qui est la quinzième du liv. II, n'est imitée que du seul La Fontaine.

En présence de ces notes, il n'y a qu'à constater — ce qui est indiscutable — que le béarnais n'est pour rien dans le recueil des *Fables causides* de La Fontaine en bers gascouns.

S'il vous convient, Monsieur, d'insérer ma lettre dans votre *Revue*, vous obligerez votre tout reconnaissant et dévoué.

V. Lespy.

Pau, 30 mars 1879.

LA LUTTE DES LANGUES DANS L'EUROPE OCCIDENTALE.

I

Sous quelque rapport qu'il nous plaise de l'envisager, la nature nous offre, partout et toujours, le spectacle d'une agitation incessante et d'une lutte sans fin. C'est une des caractéristiques et, en même temps, l'un des mérites de la science moderne du langage, d'avoir découvert et d'avoir exposé les phénomènes multiples de la vie des langues.

Schleicher, Chavée et le professeur W.-D. Whitney (de New-Haven) ont traité à plusieurs reprises, et en termes excellents, de la vie du langage. Dans une précédente Revue nous avons, nous aussi, appelé l'attention du public sur cette question pleine d'intérêt. Nous avons dit que la faculté du langage articulé répondait au développement de telle région de la matière pensante (région actuellement bien déterminée, grâce aux travaux d'anatomie pathologique de M. Broca); que la langue, une fois née, parachevait peu à peu la structure de ses

formes; qu'elle évoluait sans cesse, procédant d'une extrême simplicité à une large et opulente synthèse, puis transformant peu à peu ses formes synthétiques (latin, perse ancien) en formes analytiques (langues romanes, persan moderne).

La mort arrive tôt ou tard, pour les langues comme pour les individus, elle peut se présenter à toute période de la vie, et c'est dans la lutte même de l'existence que périssent la plupart des langues.

Nous nous proposons de jeter un coup d'œil sur l'état actuel du conflit linguistique en Europe; de dire quels sont les idiomes qui avancent leurs frontières aux dépens d'idiomes qui reculent plus ou moins rapidement devant la langue d'une civilisation plus développée.

L'Europe actuelle est partagée intégralement entre trois familles linguistiques. La famille linguistique aryenne, ou indo-européenne, est, des trois, la plus considérable. Elle comprend les langues slaves, le lithuanien, le grec, les langues romanes issues du latin vulgaire, les langues celtiques et les langues germaniques. La famille qui, par son importance, tient le second rang est celle des idiomes altaïques. Ceux-ci occupent l'extrême nord de la Suède et de la Russie, toute la partie orientale de ce dernier empire, quelques points de la Turquie, et ils ont, au cœur même de l'Europe, une sentinelle avancée : la langue des Hongrois, le magyar. La troisième famille des langues européennes n'est représentée de nos jours que par une seule variété : le basque, dans la région

des Pyrénées occidentales. Ces trois familles sont indépendantes les unes des autres, et par leur lexique, et par leur grammaire.

Abordons, après cet exposé sommaire, l'examen du conflit de ces différentes langues, conflit entre les différentes familles, conflit entre les différents idiomes d'une même famille.

II

Il ne nous reste et nous ne découvrirons sans doute aucun vestige de la langue ou des langues que parlaient les habitants de l'extrême occident de l'Europe avant l'invasion des populations de langue celtique. La race, ou, pour mieux dire, les races de ces temps préhistoriques ont en partie survécu ; elles ont laissé, jusque dans les populations contemporaines, des traces évidentes ; mais leurs idiomes ont vécu ; il est vraisemblable que la civilisation celtique n'a pas eu de peine à substituer aux anciens idiomes les langues, aujourd'hui perdues, elles aussi, d'où sont issus l'irlandais, le gallois, le breton et les autres idiomes celtiques que l'on parle de nos jours.

La famille des langues celtiques occupa durant une partie des temps proto-historiques et durant le commencement de l'âge historique non seulement le territoire de la Gaule, mais encore, à l'est, une part de la région danubienne et, à l'ouest, les îles britan-

niques. Elle eut à lutter contre deux de ses sœurs : contre la famille latine, contre la famille germanique.

C'est dans les îles britanniques qu'elle combat, aujourd'hui encore, contre une des plus puissantes variétés de cette dernière famille, contre l'anglais.

Nous n'avons pas à retracer l'historique de l'invasion germanique dans la Grande-Bretagne. Il suffit de rappeler que le saxon sous la forme de l'anglo-saxon du moyen âge, puis de l'ancien anglais et enfin de l'anglais moderne, n'a cessé de refouler vers le nord et vers l'ouest les idiomes celtiques. En Irlande, la limite actuelle de l'anglais et du celtique est difficile à décrire ; on ne compte pas beaucoup plus de 150,000 individus (cantonnés, à peu près tous, dans la partie occidentale de l'île) ne parlant et ne comprenant uniquement que l'*irlandais ;* il n'y en a certainement pas un million parlant les deux langues. Tout le reste est anglais ou anglisé. Le celtique d'Écosse, l'*erse*, a reculé plus lentement : cela est dû, sans nul doute, à la situation géographique. L'anglais a pénétré tout le sud de l'Écosse jusqu'au massif des montagnes du centre, et toute la côte orientale, y compris le pays de Moray et d'Aberdeen ; il occupe même un petit territoire tout à l'extrémité nord-est du royaume, mais tout le reste du pays, le nord, le centre et l'ouest, est encore de langue celtique (1).

(1) M. James A.-H. Murray a publié une carte linguistique de l'Écosse dans les *Transactions of the Philological Society*, de 1870-72. Voir aussi Ravenstein, *J. of the Statist. Soc.*, 1879.

Dans le pays de Gallès, le celtique a plus de vivacité qu'en Écosse et en Irlande. Le *gallois* lutte contre l'anglais, sans espoir de succès, mais non sans quelque éclat ; aujourd'hui encore le gallois est une langue écrite. Quant au dialecte celtique de l'île de Man, ses jours sont comptés. Il aura survécu au moins de plus de cent ans, à celui de la Cornouailles.

Si des îles du Royaume-Uni nous passons sur le continent, nous trouvons un autre dialecte celtique, aux prises, celui-ci, avec une langue romane, avec le français. Le *breton* occupe encore tout le Finistère et la partie occidentale du Morbihan et des Côtes-du-Nord. Il est attaqué non-seulement par l'est, c'est-à-dire par sa frontière continentale. mais encore par le rayonnement de toutes les localités un peu importantes (Chateaulin, Guingamp, etc.) dans lesquelles le français s'est définitivement implanté. Vannes est encore sur le territoire celtique; Saint-Brieuc est en territoire français.

III

Dans l'Europe occidentale, mais plus au sud, nous assistons à la lutte du basque contre deux langues romanes, l'espagnol et la langue de la France méridionale. Le basque qui s'éloigne absolument, et par son lexique et par sa structure, des idiomes indo-européens, est probablement le dernier dialecte sur-

vivant de la famille linguistique ibérienne. Il est vraisemblable, sinon démontré, que la langue des anciens Ibères était apparentée au basque moderne : il est vraisemblable également que ce dernier, ou quelque dialecte de la même famille, s'étendait jadis plus au nord-est qu'il ne le fait aujourd'hui. A coup sûr, nous avons la preuve historique de son rapide recul du côté du sud. Il n'y a pas fort longtemps que l'on parlait encore basque dans l'Alava et dans la Navarre du sud. L'espagnol officiel, le castillan a gagné peu à peu : tout le territoire de Vitoria, d'Estella, de Pampelune est hispanisé à cette heure. Nous trouvons dans une zone mixte, dans une zone que l'espagnol est en train de conquérir, Orduña, Bilbao, Aoiz. Au nord est la région basque proprement dite. Elle comprend, en Espagne, Durango, Villareal ; en France, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Palais, Mauléon, et de ce côté nord de sa frontière, c'est à dire du côté français, elle résiste avec plus de succès que du côté espagnol. M. Broca a attribué ce fait, non sans raison, à ce que le basque doit lutter en Espagne contre une langue officielle, le castillan, tandis qu'en France il est en conflit avec un simple dialecte, le gascon. Les jours de l'euscara n'en sont pas moins comptés : les idiomes romans vont l'acculer bientôt aux Pyrénées, et le nombre actuel des 450,000 individus qui le parlent est appelé à se trouver singulièrement réduit avant la fin du siècle. La race survivra certainement, cette race qui, selon toute vraisemblanee, est apparentée aux anciens habitants

de l'Aquitaine, aux anciens Corses, aux anciens Guanches des îles Canaries ; mais la langue doit fatalement s'effacer devant les idiomes romans qui servent d'introducteurs à une civilisation plus avancée.

IV

Nous voici sur le territoire des langues romanes ou novo-latines, des langues issues du latin vulgaire. Au nord et au nord-est nous avons à constater, tout d'abord, qu'elles sont en conflit ouvert avec des idiomes d'origine germanique (1). Au nord, elles se heurtent au flamand. Cette dernière langue n'est pas parlée uniquement dans la Belgique occidentale et septentrionale (Courtray, Bruxelles, Tongre, Ruremonde); elle occupe, en France, une partie du département du Nord : Gravelines, Dunkerque, Hazebrouck. Actuellement, la ville de Bailleul est sur la frontière du flamand et du français ; il n'y a pas longues années qu'elle était absolument flamande et que la limite du bas-allemand s'étendait beaucoup plus au sud, sur une forte partie du Pas-de-Calais. En France, le français gagne chaque jour sur le flamand. Il en est de même en Belgique. Les localités les plus importantes sont, sur la limite septentrionale du dit territoire, Ath, Nivelles, Wavre, Liége, Verviers. Cette

(1) Nous rappellerons que les langues germaniques actuellement vivantes sont l'anglais, le flamand et le hollandais, l'allemand, les langues scandinaves (danois, suédois, etc.).

frontière tend de jour en jour à remonter. Elle atteindra très-certainement, à un moment donné, les villes de Courtray, Hal, Tirlemont, Tongres, qui, actuellement, sont encore toutes flamandes. A l'est, le flamand résiste assez bien à l'allemand; au sud, il cède plus ou moins au français.

Si de la frontière romane du nord nous passons à celle de l'est, nous voyons que la langue française est en conflit sur environ 120 lieues de longueur (en ligne directe) avec la langue allemande. Du côté français, les localités limitrophes sont Verviers (en Belgique), Malmédy (en Prusse), Bastogne (en Belgique), Metz, Château-Salins, Belfort, Delémont, Fribourg, Venton, Chippis; du côté allemand: Eupen (en Prusse), Arlon (dans le Luxembourg belge), Thionville, Saarbrück, Thann, Soleure, Laupen, Louèche. Il est constant que le français, depuis des siècles, gagne ici sur le territoire germanique. L'annexion récente de l'Alsace à l'empire allemand arrêtera très-certainement le progrès de la langue française, mais on peut légitimement supposer qu'elle ne sera point capable de la refouler vers l'Occident. En Suisse, le français gagne d'une façon sensible sur l'allemand (1). Il a paru récemment, dans la *Revue*

(1) La plus grande partie des citoyens suisses parlent allemand : environ soixante-neuf pour cent, particulièrement au centre, au nord et au nord-est du pays. Le reste de la population se partage entre trois idiomes romans : vingt-trois et demi pour cent parlent français (Neufchâtel, Lausanne, Genève, Sion, Martigny), plus de cinq et demi pour cent parlent italien (dans le Tessin), un et demi pour cent parle roumanche (dans l'Oberlan et l'Engadine).

internationale des sciences, de M. J.-L. de Lanessan (17 mars 1878), un fort intéressant article de M. Alexandre Maurer sur le conflit des quatre langues parlées aujourd'hui en Suisse. L'auteur établit que l'allemand recule surtout dans le Haut-Valais devant la langue française, et il pense que, dans un siècle d'ici, c'est ce dernier idiome qui dominera exclusivement dans la vallée du Rhône. Toute la partie méridionale de la Suisse serait ainsi latinisée (1).

Dans ce même pays l'allemand lutte avec une autre langue romane, et ici il fait des progrès considérables. Nous voulons parler du *roumanche*, idiome d'environ 42,000 individus du canton des Grisons. Toute cette région se transforme sous nos yeux en territoire allemand: tout ce que l'allemand perd en Suisse à l'ouest et au sud-ouest, il le regagne à l'est. Coire, ville principale du pays, était jadis de langue latine; elle est aujourd'hui germanisée. Le fait le plus remarquable, c'est que non seulement l'allemand gagne sur le roumanche par la frontière septentrionale de ce dernier idiome, mais c'est qu'il cherche à couper cette région par son centre même. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une bande de terre très-étroite qui empêche l'Oberland roumanche (Dissentis, Ilanz) d'être tout à fait séparé de l'Engadine également roumanche. Cette petite bande cédera bientôt, il n'en faut pas douter, et les deux morceaux du

(1) La quatrième carte du petit atlas suisse de Gerster et Weber (Neufchâtel, 1871) est une carte linguistique. Les auteurs l'auraient rendue plus utile en ne négligeant point la délimitation des cantons.

territoire latin deviendront région allemande plus ou moins rapidement.

V

Les langues novo-latines ne sont pas seulement en lutte avec le basque, avec le celtique, avec le flamand et l'allemand; elles ont aussi leurs conflits intérieurs.

Pour parler tout d'abord de la France, nous voyons qu'une des deux anciennes langues qui régnaient jadis sur notre pays en tant que langues littéraires, nous voyons, disons-nous, que l'une de ces deux langues, la *langue d'oc*, n'est plus composée que de dialectes tombés à l'état de patois : le gascon, le limousin, l'auvergnat, le languedocien proprement dit, les idiomes d'une partie du Dauphiné et de la Savoie, etc. etc. La chute de la langue d'oc date environ du commencement du quatorzième siècle. La *langue d'oïl*, le français, n'a cessé, depuis cette époque, de reculer sa propre frontière méridionale et, par conséquent, de repousser vers le sud la limite septentrionale des patois de langue d'oc. MM. de Tourtoulon et Bringuier ont publié récemment une excellente *Etude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, avec une carte. La limite supérieure des idiomes de langue d'oc passe un peu plus haut que Lesparre,

Libourne, Confolens, Bellac; à l'est, la frontière doit être cherchée dans le département du Doubs. On ne peut nier que la conquête du français ne soit rapide sur presque tous les points de cette frontière; des localités comme Aubeterre (dans la Charente), Availles (dans la Vienne), Le Dorat (dans la Haute-Vienne), Guéret (dans la Creuse) seront prochainement comprises dans la France linguistique du Nord.

Ç'a été une question de savoir si le *catalan* constituait une branche véritable dans le groupe des langues romanes, ou s'il se rattachait plus particulièrement à la langue d'oc. Quelle que soit l'opinion que l'on professe, le fait de la lutte du catalan et de l'espagnol littéraire (le castillan) est assez curieux. Ce dernier idiome ne s'étend encore qu'en tant que langue littéraire sur la Catalogne et Valence, mais il a réellement conquis l'Aragon où se parlait jadis le dialecte catalan. Il gagnera de plus en plus, on ne saurait en douter.

Nous avons dit tout à l'heure que le roumanche, dialecte latin parlé chez les Grisons, cédait rapidement devant la langue allemande. Nous devons ajouter que ce même dialecte cède aussi à l'italien là où il est en contact avec lui. L'Oberland roumanche est attaqué au nord par l'allemand, il est attaqué au sud par l'italien; les deux langues littéraires se heurteront bientôt, après avoir eu raison l'une et l'autre, pour partie, d'un idiome moins cultivé et moins heureux.

VI

L'allemand, ainsi qu'on l'a vu dans ce qui précède, est en conflit, à l'ouest, avec le français (Verviers, Malmédy, Metz, Belfort, Bas-Valais), au sud-ouest avec le roumançhe et l'italien. Il n'a pas à faire qu'à des langues issues du latin. Au nord, il se heurte à un idiome congénère, le bas-allemand proprement dit ; à l'est, il lutte avec le lithuanien, avec plusieurs langues slaves, avec le magyar. C'est ce que nous allons rapidement exposer.

Tout le territoire du Mecklembourg et de la Poméranie est le domaine du bas-allemand proprement dit. Le paysan des environs de Stralsund, de Stettin, de Kolberg, ne parle point la même langue que le Bavarois ou le Saxon. Mais l'idiome de ce dernier, le haut-allemand ou allemand moderne, gagne de jour en jour sur la région des plaines du Nord et des plages de la Baltique.

On sait que les langues romanes et les langues germaniques ne pénétrèrent dans l'Europe occidendentale qu'après que celle-ci eut été occupée par les idiomes celtiques. Les langues issues du latin gagnèrent les premières sur ces derniers ; les dialectes germaniques vinrent ensuite. Ils s'établirent assez facilement dans la région du Rhin inférieur et qui correspond aujourd'hui à la Prusse rhénane, mais

lorsqu'il se heurtèrent, non plus à des langues celtiques, mais bien aux idiomes issus du latin, ils éprouvèrent une toute autre résistance.

Cette résistance, vers l'ouest, était d'autant plus dangereuse que, du côté de l'est, les langues germaniques étaient pressées de plus en plus par les flots envahissants des idiomes slaves. Au onzième siècle, la limite de ces derniers était bien plus avancée vers l'occident qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le tiers au moins du territoire sur lequel on parle allemand à l'heure actuelle, était occupé, à cette époque, par des populations de langue slave. On parlait slave, non seulement dans les régions qu'occupent aujourd'hui Breslau, Stettin, Berlin, Dresde, Vienne, Gratz, mais encore dans toute la région qui comprend Kiel, Lübeck, Magdedourg, Halle, Leipzig, Baireuth, Linz. Les dialectes allemands, impuissants du côté de l'occident, refluèrent vers l'est. Ils reconquirent peu à peu toute la région du Mecklembourg et du Brandebourg; les idiomes slaves parlés sur le cours de l'Elbe et des affluents de ce fleuve périrent sans laisser de rejetons. Aujourd'hui encore, cependant, sur le haut cours de la Sprée, dans le territoire de la Lusace, qui pour une partie, appartient à la Prusse et, pour une partie, au royaume de Saxe, on trouve un fort îlot de langue slave; le sorabe, ou vinde, ou serbe de Lusace, est parlé de nos jours par 130,000 individus. Le territoire occupé par cet idiome mesure environ vingt-cinq lieues de hauteur et dix ou douze de latitude moyenne; mais les localités les plus im-

portantes, Kottbus et Bautzen, appartiennent déjà à la langue allemande. Avant longtemps le slave de Lusace aura vécu.

Un peu plus vers l'est, l'allemand gagne chaque jour sur le polonais. La province de Prusse orientale est à moitié germanisée ; tous les centres importants sont allemands : Bromberg, Thorn, Posen, et il en est de même de la Silésie prussienne. On ne saurait douter que la langue allemande n'atteigne dans un temps relativement peu considérable la limite orientale de l'empire.

En Autriche, par contre, l'allemand n'a que fort peu gagné sur le tchèque ou slave de Bohême. La ville de Pilsen en forme ici la frontière linguistique ; elle est slave. On nous a signalé certaines localités de la Bohême occidentale dans lesquelles l'élément slave gagne manifestement sur l'élément germanique.

Quoi qu'il en soit, si nous descendons plus au sud, nous voyons la langue allemande gagner rapidement de nouvelles contrées dans la région du bas-Danube. Le magyar, ou hongrois, langue altaïque, pressé à l'est par le roumain (langue latine), au nord et au sud par des langues slaves (slovaque au nord, croato-serbe au midi), à l'ouest par l'allemand autrichien, est dans l'impossibilité la plus complète de résister à l'extension de ce dernier idiome. L'allemand avance vers l'orient, non seulement en étendant sa frontière de l'est (Presbourg, Wieselbourg), mais encore en lançant à grande distance des co-

lonies plus ou moins importantes. Toute la Hongrie de l'ouest et du sud est couverte de ces colonies; elles gagnent le pays roumain, la Russie méridionale. Il s'agit pour l'Allemagne de faire du Danube un fleuve allemand ; il s'agit, bien mieux encore, de faire autour de la mer Noire « une couronne de villes allemandes ».

Le jour viendra, sans nul doute, où la Russie aura à exprimer son avis sur cette prétention.

A. H.

SUR LA PRONONCIATION DU GREC ANCIEN

On sait que les anciens ont eu des relations très suivies avec les peuples de l'Inde. Les détails géographiques et historiques que nous ont transmis les écrivains grecs et latins sont généralement conformes à ce que nous apprennent les Indiens eux-mêmes. Il n'est donc pas étonnant que l'idée soit venue à M. Caldwell, le célèbre tamuliste, de chercher dans les géographes de l'antiquité classique des preuves du grand âge des langues dravidiennes, en examinant les noms de pays et de villes donnés par ces géographes. Il paraîtra de même naturel que, renversant le problème, je veuille à mon tour rechercher, au moyen de ces transcriptions, quelle était la manière dont les Grecs prononçaient certaines lettres de leur alphabet. La prononciation érasmienne, adoptée dans nos écoles, est condamnée comme tout à fait artificielle par beaucoup de professeurs qui préfèrent celle du grec moderne ; celle-là, disent-ils, est au moins une prononciation dont on est sûr. Les principales lettres articulées différemment dans l'un et l'autre système sont β (*v* ou *b*), η (*è* ou *i*), θ (*t* aspiré ou *th* anglais),

υ (*ü* ou *i*), χ (*k* aspiré ou *ch* allemand) ; il faut y joindre les diphthongues ευ, αυ, ηυ et αι (*ai* ou *è*), ει (*ei* ou *i*), οι (*oi* ou *i*). Ajoutons le φ que tout le monde lit *f*, mais dont cependant la prononciation est discutée. Les savants les plus autorisés ont traité la question et l'ont résolue contrairement à l'opinion des partisans du grec moderne ; mais, convaincu qu'une preuve de plus n'est jamais sans opportunité, quelle qu'elle soit, j'exposerai ici les résultats de la comparaison entre les noms géographiques du sud de l'Inde, tels qu'ils sont écrits par les Grecs et les mêmes noms sous leur forme originale. Il importe tout d'abord, pour que les conclusions de ce travail paraissent plus évidentes, de démontrer : 1° que la prononciation des langues dravidiennes n'a pas changé sensiblement depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne ; 2° que les Grecs ne pouvaient pas éprouver de difficultés sérieuses à prononcer des mots dravidiens, et que par suite leurs transcriptions ont dû être souvent littérales. Auparavant je rappellerai en quelques mots rapides ce que sont les langues dravidiennes.

Ce mot *dravidien* est tiré du mot *drâviḍa*, par lequel les Aryas désignaient le pays où étaient en usage les idiomes dont nous nous occupons et qui dérivent d'une antique langue probablement parlée seule dans toute l'Inde antérieurement à l'invasion aryenne. Le sanskrit n'a pas dédaigné de lui faire quelques emprunts (1). C'était, autant que nous pou-

(1) M. Caldwell cite, entre autres, les mots *nira-m* et *mina*

vons en juger, une langue essentiellement agglutinante, elle ne connaissait pas la distinction des genres, elle n'avait pas de pronoms relatifs, elle confondait le nom et le verbe qui pouvaient également recevoir divers mots suffixes indiquant la personne, le temps, le lieu, la manière (c'est-à-dire que tous les mots se déclinaient et se conjuguaient), etc. Son alphabet était dépourvu d'aspirées, mais possédait des consonnes cérébrales et un plus grand nombre de voyelles que l'aryen (elle avait entre autres *é* et *o* brefs). Le dravidien a donné naissance à plusieurs langues, qui servent encore de nos jours à plus de cinquante millions d'hommes, dont les principales sont le tamoul, le canara, le télinga et le malayâla. Dans la famille dravidienne, le tamoul joue le même rôle et a la même importance que le sanskrit dans la famille indo-européenne; le canara, comme le latin, a souvent conservé la rudesse primitive adoucie par le tamoul et plus encore par le télinga, cf. can. *kévi* « oreille » pour tam. *sévi* et tél. *tchévi*, comme latin *equus* pour sansk. *açva*. La comparaison de ces langues entre elles nous apprend quelles altérations chacune d'elles a subies avec le temps; ainsi le tamoul, tout en restant le plus fidèle représentant de la langue-mère, a généralement adouci en *ei* les finales primitivement en *a* ou il les a supprimées, mais le malayâla n'est

dont on explique péniblement la dérivation en sanskrit. Le mot *nir* est essentiellement dravidien, et le mot *min* à plus forte raison. Ce dernier dérive incontestablement de *min'* « briller »; il signifie en même temps « étoile » et « poisson » dans la langue poétique tamoule.

qu'un rameau détaché du tamoul à une époque déjà très-reculée.

La plupart des noms reproduits par Ptolémée (livre XII, ch. Ier), que nous allons examiner tout à l'heure, sont tamouls. Il suffira donc de faire voir que la prononciation du tamoul n'a pas changé depuis deux mille ans, ou plutôt que nous sommes à peu près sûrs de prononcer les noms de pays et de villes tels que les ont entendus ceux qui ont fourni au géographe grec les renseignements à l'aide desquels il a décrit le sud de l'Inde. La comparaison des idiomes et des accents de divers peuples de la famille dravidienne nous révèle les changements que le temps a introduits dans le son de quelques voyelles. Ainsi, nous savons d'une manière à peu près certaine, comme nous l'avons dit tout à l'heure, que le langage antique affectionnait beaucoup les finales en *a*, tandis que le tamoul substitue à cette lettre une sorte d'*e* muet, la change en *ei* ou la supprime (cf. tam. *pada*, pron. *pade*; *talei* pour *tala*; *ûr* pour *ûra*). Les langues dravidiennes n'ont été cultivées qu'après l'invasion aryenne: on a sans doute écrit tout d'abord comme l'on prononçait; cela est probable, car nous voyons qu'on a inventé des lettres pour représenter des consonnes qui n'avaient pas leurs correspondantes en sanskrit. C'est seulement plus tard que l'orthographe de quelques mots a été modifiée; ainsi, dans les inscriptions tamoules, les *é* initials sont toujours écrits *yé*; en tamoul, en effet, l'*e* ou l'*o* au commencement des mots est toujours

accompagné de la semi-voyelle harmonique *y* ou *w*, qu'on n'exprime plus aujourd'hui dans l'écriture : dans les mots empruntés au sanskrit, *ya* initial devient souvent *é* (pron. *yé*), et l'on a par exemple *éndiram* pour *yantram* (quelques personnes pensent que dans certains cas l'*a* bref sanskrit devait se prononcer *é* ; c'est ce qui explique comment entre autres le mot *j'ana* est devenu *Çénam* en tamoul). Enfin, les savants, les lettrés tamouls ont une prononciation qui n'est pas celle du peuple, qui se rapproche beaucoup plus de l'écriture et où les articulations sont plus nettes et plus distinctes. Il y a cependant quelques différences entre la manière dont ils écrivent ; par exemple, les *i* dans certaines positions sont articulés presque comme des *ü* longs et les *u* comme des *o*, les *l*, *ṭ*, *ḍ*, *ṇ*, sont mouillés lorsqu'ils sont muets, etc. ; mais ces exceptions ne sont pas très nombreuses. Nous avons, en résumé, des raisons sérieuses de croire que nous connaissons à peu près la manière de parler des Dravidiens qui vivaient à l'époque de l'ère chrétienne.

Dans le langage de ces peuples, dépourvus, comme nous l'avons dit, d'aspirées, il ne se rencontrait que peu de lettres rebelles aux organes des Grecs. Les seules qu'ils eurent probablement quelque peine à articuler furent les diverses cérébrales (*l̤*, *ṭ*, *ḍ*, *ṇ*,), le *r̤* (*r* dur, presque *r* double) et le fameux *j* pondichérien (1). Comment devons-nous supposer qu'ils

(1) La vraie prononciation de cette consonne est encore aujourd'hui vivement discutée. MM. Caldwell et Pope n'y voient

cherchèrent à représenter ces lettres dans les mots qu'ils transcrivirent? Voyons ce que font les Européens de nos jours : ils écrivent *t, n, l, d,* au lieu de *ṭ, ṇ, ḷ, ḍ,* ou *r* au lieu de *ḍ*; *r* ou *rr* pour *r̄*; et *r* au lieu de *j* ou *r*. Les Grecs n'ont pas procédé autrement : au lieu de *Sôja* ou *sôra,* ils ont écrit Σῶρα; au lieu de *pâṇḍiyam,* πάνδιον, en substituant la terminaison neutre grecque à la terminaison neutre sanskrite : le mot tamoul est simplement *pâṇḍi.*

Je viens de donner deux exemples remarquables de l'exactitude des transcriptions qu'ont faites les géographes grecs. En voici quelques autres non moins dignes d'intérêt; le cap Comorin, *kumarî* ou *kumârî,* dont la première syllabe est prononcée en tamoul *ku* ou *ko,* est nommé par Ptolémée κομάρια ἄκρον; maduré (*madhurâ* sansk., drav. anc. *madurâ,* tam. *madurei*), μόδουρα (Pline écrit *modusa*); une ville du sud de l'Inde, *tén'n'agara-m,* τενναγόρα. De même παλοῦρα est pour *pâlûr* « ville du lait » (nous avons vu plus haut que le mot tamoul *ûr* était jadis *ûra*); καρούρα pour *karûr* ou *karuvûr* « ville noire »; μαγγάνουρ pour *mangaḷûr* « ville des manguiers »;

qu'un *r* cérébral; mais la majorité des tamulistes en fait un *l* plus gras que le *l* védique déjà possédé par tous les alphabets dravidiens; la lettre qui nous occupe est confinée au tamoul et au malayâla. On la prononce dans le pays tamoul *l* ou *j*; mais les grammaires indigènes indiquent le même mode de prononciation pour cette lettre que pour la semi-voyelle *r* (*Nan'n'ûl,* I, 83; *Tolkâppiyam,* I 95). Le canara la remplace généralement par *l;* le télinga par *d.* Je ne suis pas éloigné de partager l'opinion de MM. Caldwell et Pope. En repliant la langue vers l'extrémité supérieure du palais, on reproduit aisément la série *d, r, l, j* cérébral; il est donc facile de s'expliquer l'origine de cette consonne, qui est sûrement une cérébrale.

ἀρκάτου pour *âr'ukâḍu* « bois traversé par une rivière ». La transcription de ce dernier mot est plus exacte qu'elle ne paraît : sauf à la dernière syllabe accentuée, l'*u* bref est généralement très-léger en tamoul ; de plus, dans la conversation le mot *âr'ukâḍu* est employé le plus souvent sous sa forme oblique ou adjective (*âr'ukâṭṭu* prononcé presque *ârkâṭṭu*). Les correspondances de ces divers mots peuvent être admises sans discussion, l'évidence est assez grande ; les suivantes demandent quelques explications. Les Indiens nomment *kaḷḷimêḍu* (corr. europ. *Calimère*, *r* pour *ḍ*) « monticule des cactus », le cap en face de Ceylan ; Ptolémée indique à peu près à la même place une pointe qu'il appelle κώρυ ἀκρὸν τὸ καὶ καλλίγικον ; la première syllabe de καλλίγικον représente donc le *kaḷḷi* tamoul. Une ville du Travancore (*tiruvân'kôḍu* « remparts du jardin sacré »), encore renommée par son commerce, porte le nom de *kôṭṭar'a*, tam. *kôṭṭar'u* « rivière fortifiée » : Ptolémée et Pline parlent d'une cité commerçante du sud-ouest de l'Inde, qu'ils nomment, le premier κοττιάρα μητρόπολις et le second *Cottora*. Je pourrais multiplier les citations ; mais je crois que celles qui précèdent suffiront pour montrer avec quel soin les écrivains de l'antiquité classique ont reproduit les dénominations indiennes. Certes, les modernes ne se sont pas piqués d'une aussi grande exactitude. Nous avons d'autant plus lieu d'être surpris de la facilité avec laquelle nous retrouvons aujourd'hui les mots dravidiens dans leurs transcriptions par les géographes grecs que ceux-ci

ont écrit sans doute d'après les récits, les relations de voyageurs ou de marchands assez peu lettrés; d'ailleurs, les copistes successifs de leurs ouvrages pouvaient bien facilement dénaturer ces mots pour eux barbares et dépourvus de toute signification. Il en est, en effet, beaucoup dans ce cas; j'essaierai tout à l'heure de donner un ou deux exemples de ces altérations.

Des remarques qui précèdent on peut conclure que nous connaissons à peu près la prononciation des Dravidiens contemporains des Orientaux dont les récits ont servi de base aux descriptions des géographes grecs; que ces derniers pouvaient sans trop de difficulté dire et par suite écrire des mots dravidiens; enfin, que généralement ils ont transcrit très-exactement, lettre pour lettre, la plupart des noms de villes, de pays, etc., du sud de l'Inde. Nous avons donc le droit de nous appuyer sur des transcriptions de cette nature pour décider de la vraie prononciation de quelques lettres de l'alphabet grec.

Nous ne pouvons nous occuper que de β, η, θ, χ, φ, et ει, les autres lettres incertaines n'ayant en tamoul ni correspondantes ni analogues.

Les seuls noms en χ que nous trouvions dans Ptolémée sont les suivants; χαβήρος ποταμός, χάβηρις ἐμπόριον représentant l'un et l'autre le tamoul *kâvêri* ou *kabêri*. Le tamoul possède bien une lettre analogue au *ch* dur ou au *ch* doux des Allemands (1), mais elle

(1) C'est Graul, dans sa *Bibliotheca tamulica*, Leipzig, 1854-1856, t. II, 2e partie, p. 13, qui indique cette prononciation douce

n'est employée que devant une consonne et seulement au milieu des mots ; elle n'a jamais pu par suite figurer dans le mot *kâvêri*. Il faut croire que Ptolémée ne disait pas *chaviros*, *châvîris* à la façon des modernes ; comme d'ailleurs le κ représente indubitablement l'explosive *k*, le χ ancien ne peut être que *k* simplement aspiré.

Nous venons de voir que le *è* de *kâvêri* est rendu par l'η. Ptolémée nous en fournit un autre exemple dans le mot κηρόδοθρος, sans doute pour *sêraputra ;* rappelons que le *s* tamoul devant *é*, *i* et leurs longues est pour un ancien *k* dravidien ; *sêra* est pour *kèra* (*kèra-la*). Nulle part du reste l'*i* bref ou l'*i* long des Tamouls n'est remplacé par un η ; η est donc seulement la longue de ε, comme ω l'est de ο ; ω représente toujours l'*ô* dravidien, cf. Σῶρα pour *sôja* ou *sôra*.

Le β du même mot κηρόδοθρος, correspond à un *p* ;

de la lettre tamoule. C'est une lettre qui sert très-peu ; son emploi est facultatif le plus souvent, quoiqu'elle fasse partie intégrante de quelques mots. Le tamoul seul la possède. Dans un rapport fait à la Société littéraire de Madras, sur la transcription des noms indiens en lettres romaines (*Madras*, 1859, in-8°), il est dit, p. 13, qu'elle vaut le *khé* arabe ; un des membres de la commission est cependant d'un avis différent : pour lui, comme pour Graul, elle n'est que le *ch* de *nicht*. M. Caldwell n'en parle pas dans sa *Grammaire comparée des langues dravidiennes*. A Karikal, on me l'a toujours fait articuler comme une aspirée forte ; au reste, les poètes la changent souvent en *ug*. La célèbre grammaire tamoule, le *Nan'n'ûl*, dit qu'elle naît de la tête et se prononce *la bouche ouverte* (I, 87) ; le commentateur du *Tolkâppiyam*, autre grammaire célèbre, dit qu'elle est produite par la gorge ou la tête. Je crois donc que cette lettre est une aspirée forte et non une sifflante comme le *ch* de *mich*. Elle n'est employée que devant les six consonnes *dures* des grammairiens indigènes (*g*, *d*, *b*, d, *r'*, *s*) et seulement après une voyelle brève.

dans les deux précédents, il représentait *b* ou *v*. Toutes les probabilités sont donc plutôt pour l'explosive que pour la soufflante ; mais la question n'est pas tranchée.

Dans ce même κηρόϑεθρος, θ est pour *t* ; un autre nom θέλλυρ est évidemment *tellûr* « ville claire ». Les Dravidiens ne connaissant pas la sifflante anglaise *th*, θ était un *t* différent de τ. Ce ne pouvait être que *t* simplement aspiré.

Je ne trouve dans Ptolémée qu'un mot en ει, καρείοι pour le tamoul *kareiyar* « habitants du rivage » (les Grecs ont substitué leurs pluriels aux pluriels indiens), mais je soupçonne qu'il doit y en avoir un autre. Le géographe grec parle de ὄρθουρα βασίλειον Σωρνάγος, sur la côte des σωρίγων ou σωριγγήτων. Les trois derniers mots sont probablement pour *sôranàdu* (*sôja-nâdu*) et *sôra-ga-r* (*sôja-ga-r*), « le pays sôja » et « les habitants du Sôja ». Mais, d'après les traditions indiennes, il existait jadis dans le Sôja une grande ville, très-importante, appelée *ur'ei-yûr* (pron. presque *or'eiyûr*), dont parlent notamment les ouvrages tamouls *Tiruvalluvar icharitra* et *Djâti nûl*. Or, si nous remarquons en même temps que l'*u* tamoul devant le *r* ou même le *r'* a un son très-voisin de l'*o* bref, et que la ligature ει des manuscrits n'est pas sans avoir une certaine ressemblance avec le θ, nous pouvons admettre que le mot ὄρθουρα doit se lire ὀρειοῦρα et n'est que l'*ur'œyûr* tamoule, la « ville d'un pays fertile ». Il y a donc de grandes probabilités en faveur du son *ei* pour ει.

Quant au φ, je ne le vois que dans μανάρφα, μανγαλιάρφα ou μαλιάρφα qui correspond sans doute à *mayilâppura-m* « ville du paon » (corr. europ. Méliapour), sur la côte de Coromandel, non loin de Madras, appelée Saint-Thomé par les Portugais qui y avaient un établissement important. Ici le φ remplace les deux *p* tamouls. La sifflante *f* est la consonne que les Indiens ont le plus de peine à articuler convenablement; donc le φ ne représente pas un *f*. De la série *p*, *ph*, *b*, *bh*, *f*, les Dravidiens n'ayant que *p* et *b*, et la première seule figurant dans le mot *mayilâppura*, le φ ne peut être qu'un *p* plus fort que celui représenté par π; c'est donc probablement un *p* aspiré.

Des rapprochements que je viens de faire, il résulte en définitive que la prononciation des Grecs modernes n'était pas celle des contemporains de Ptolémée (première moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne). J.-L. Burnouf, dans une note de sa grammaire grecque, se plaint que nous prononcions *afaïreïtaï* pour ἀφαιρεῖται, lorsque les Grecs modernes disent *afèrîté*, ce qui est bien plus doux : quelle ne serait donc pas sa douleur, s'il nous entendait dire *aphaï reïtaï* ? Le nom illustre de Burnouf me fait souvenir que dans la petite grammaire sanskrite écrite, en collaboration avec M. Leupol, par le savant directeur de l'école d'Athènes, il est dit que les Romains du temps de Cicéron prononçaient *votché* pour *voce*, à peu près comme les Italiens actuels. Je me permettrai de ne pas être du même avis, et voici une

des raisons qui m'en empêchent : Les Basques ont emprunté beaucoup de mots au latin, comme les Dravidiens au sanskrit ; mais, moins heureux que ces derniers, ils n'ont pas conservé en même temps les expressions originales. Quoi qu'il en soit, ils ont adopté entre autres les mots *paix* et *roi* et ont écrit *er-régé* (régué) pour *rex* (*reg-s*), *reg-e* et *baké* pour *pax* (*pac-s*) *pac-e*. Il faut rappeler, à propos de ces deux mots, que le *r* ne peut commencer aucun mot basque (il en est de même en tamoul) et que l'adoucissement des explosives à la première syllabe des mots empruntés est un fait général en basque.

Les savants lecteurs de la *Revue de linguistique* ne trouveront peut-être pas assez concluantes les inductions qui viennent d'être établies. Il aurait été possible de faire mieux si j'avais pu disposer de documents plus abondants, mieux escortés d'autorité que des souvenirs très-mêlés et un dictionnaire tamoul, assez médiocre et pourtant le seul que je possède. Je n'ai pas cru cependant devoir retenir encore ces observations, sauf à les reprendre plus tard dans des conditions meilleures, s'il y a lieu, et s'il se présentait un plus grand nombre de renseignements. Si ces notes sont d'un mince intérêt, elles auront leur justification et leur excuse dans la strophe suivante du poète tamoul *Tiruvaḷḷuva* :

« Ce sont (seulement) les sages dont la science « est claire et complète qui, même dans un moment « d'oubli, ne disent pas des choses de peu d'impor- « tance. »

J. V.

VALEUR DE L'H GREC AU XI^e SIÈCLE.

Pierre Tuebœuf, à qui nous devons le récit détaillé de la première croisade, avait pris part lui-même à l'expédition qu'il a racontée. Il était resté longtemps en Orient; il avait sans cesse vécu au milieu des Grecs, et il avait appris à parler leur langue. Dans trois passages de son ouvrage (1), Tuebœuf cite des mots grecs qui lui étaient restés dans la mémoire, et il les cite tel qu'il les avait entendu prononcer, sans tenir compte ni de l'orthographe ni même de la séparation des mots. Cette transcription grossière, et dont la fidélité ne saurait être mise en doute, est plus précieuse pour nous que ne le seraient des phrases correctes conservées par un savant. Nous pouvons juger, par ces quelques exemples, des altérations que le grec subissait au moyen âge, dans l'usage vulgaire, et un de ces passages nous fait connaître quelle était alors la prononciation de l'η. Les renseignements que les auteurs nous fournissent sur cette question sont malheureusement si rares, que nous ne saurions les recueillir avec trop de soin.

En 1098, les croisés, assiégés dans Antioche, man-

(1) *Recueil des Historiens des croisades*, publié par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres; *Historiens occidentaux*, t. III. Paris, 1866, in-f°.

Voy. dans ce volume *Petri Tudebodi Historia de Hierosolymitano itinere*, pp. 73, 87, 107.

quaient de tout : « *Et de vino non loquor*, ajoute le chroniqueur, UQUEN GRASIN. » On le voit, Tuebœuf se contente de figurer la prononciation de cette petite phrase, et il le fait si exactement, que nous y reconnaissons sans peine les mots : οὐκ ἦν κρασίν. Il est à croire que si l'η avait eu le son de l'ι, l'historien eût écrit *uquin* au lieu d'*uquen*. S'il a transcrit ἦν par *en*, c'est qu'effectivement l'itacisme n'existait pas.

Il n'est pas inutile de remarquer que tous les manuscrits portent un *e* et non pas un *i*, et que les mots *uquen grasin* ont passé sans aucun changement dans les imitateurs abréviateurs et continuateurs de Tuebœuf.

Si maintenant nous examinons cette phrase en détail, nous voyons que, sauf la réunion de deux mots en un, la transcription du chroniqueur se justifie parfaitement L'*u* latin avait encore, au moyen âge, même en France, le son de l'*ou*, Quant aux lettres *qu*, elles tiennent lieu du *k* qui ne se rencontre nulle part dans Tuebœuf. Le mot κρασίν (pour κρασίον) remplace déjà le terme classique οἶνος ; on dit aujourd'hui κρασί. Le chroniqueur écrit *grasin* au lieu de *crasin*, parce qu'en effet le *k* précédé d'un *n* se confond dans la prononciation avec le *g* dur.

Les autres passages de Tuebœuf ne contiennent malheureusement aucun autre renseignement sur la question de l'itacisme, mais ils ne manquent point pour cela d'intérêt.

Ces nouvelles citations achèvent de nous convaincre de l'exactitude que le chroniqueur mettait à

transcrire les mots grecs d'après la prononciation, et nous voyons de plus que l'idiome vulgaire était déjà à peu près tel qu'il existe aujourd'hui.

Tout au commencement de la guerre sainte, tandis que les croisés assiégeaient Antioche, Tuebœuf nous montre l'arménien Pyrus, l'ami et le compagnon de Boémond, prêt à donner l'assaut de la ville. Tout à coup, Pyrus voyant le petit nombre de ses soldats, s'écrie : « *Micro Francos echome* : Μικρὸ Φράγκος (pour Φράγκους) ἔχομε. Le chef arménien, au lieu de dire μικρούς, fait déjà de μικρόν un mot invariable, et il prononce *micro* comme on le fait encore aujourd'hui. Cette suppression du ν final se retrouve dans le verbe ἔκομε pour ἔχομεν ; mais ici la chute du ν a quelque chose de plus remarquable.

On se rappelle, en effet, que le ν ne fait pas partie de la terminaison de la première personne du pluriel des verbes. Tandis que le sanskrit *mas* s'est conservé fidèlement dans le dorien μες, les autres dialectes de la Grèce ont supprimé le ς et l'ont plus tard remplacé par un ν euphonique. On dit φέρομεN, λέγομεN, de même que l'on dit à la troisième personne : ἐστιN= ἐστι ; λέγουσιN=λέγουσι, etc. (1).

Il est possible que cette addition du ν euphonique n'ait jamais passé dans le langage populaire. Dans le grec moderne, ce ν final de ἔχομεν, etc., ne se fait jamais entendre.

Le troisième passage de Tuebœuf se rapproche plus

(1) Voy. Schleicher, *Compendium*, p. 238; Curtius, *Griechische schulgram.* p. 23, § 68.

encore du patois. Les Grecs et les Syriens, surprenant un jour un espion ennemi, lui crient avec colère : « *ma te Christo caco Sarrazin* » : τὲ (pour τὸν) Χριστὸ, κακ' ὸ Σαῤῥαζίν (1). La particule μά, employée dans une imprécation avec un nom à l'accusatif, appartient à l'idiome classique ; on dit Μά Δία, μὰ τὸν Δία, etc. Primitivement cette particule, qu'il faut rapprocher du mot μή, avait un sens négatif ; μὰ Δία signifiait : *non, par Jupiter*. Ce sens négatif disparut peu à peu, et nous trouvons dans les auteurs cette même particule μά construite avec ναὶ et exprimant au contraire une affirmation. Dans le langage du moyen âge, elle était sans doute usitée dans les imprécations sans aucune signification accessoire. En effet, Tuebœuf traduit la phrase : *ma te Christo, caco sarrazin* par ces mots : « *Per Christum, ille est ignavus sarracenus.* »

Nous retrouvons dans *te Christo*, pour τὸν Χριστόν, la suppression du ν final que nous avons déjà signalée. L'altération de de τόν en *te* est même un fait dont on peut rencontrer des exemples dans le langage populaire moderne.

A en juger par la traduction latine, les mots *caco sarrazin* doivent se rétablir ainsi : κακ' ὸ Σαῤῥαζίν pour κακὸς ὁ Σαρακηνός. Il n'est pas probable que ce soit par erreur que Tuebœuf emploie la forme Σαῤῥαζίν au lieu de Σαρακηνός, puisque, si ses souvenirs n'a-

(1) Un des manuscrits de Tuebœuf porte *caquo*, ce qui montre bien que les deux lettres *qu* équivalent simplement à un *k*, ainsi que nous l'avons dit à propos du mot *uquen*.

vaient pas été présents, le latin *sarracenus* l'eût certainement remis sur la voie. Dès le temps de la première croisade, l'influence des idiomes populaires de l'Italie et de la France devait se faire sentir sur le grec vulgaire. Non-seulement, dès cette époque, les poètes grecs se bornaient à traduire ou à imiter nos romans de chevalerie, mais il se forma un patois mélangé de grec, d'italien et de français. Cet étrange dialecte se conserva parmi les aventuriers vénitiens, dalmates, albanais qui guerroyaient sans cesse en Orient, et nous le retrouvons dans les poèmes de Molino et dans les comédies vénitiennes du seizième siècle.

Nous croyons donc que les fragments rapportés par Tuebœuf méritent toute confiance, et qu'ils suffisent à prouver que l'η n'avait pas encore au onzième siècle, au moins d'une façon générale, le son de l'*i*.

É. P.

LA BESSARABIE

SES ORIGINES, SON HISTOIRE, SES POPULATIONS — IMPORTANCE DES BOUCHES DU DANUBE.

Le nom de Bessarabie, donné par les Russes à la portion de la Moldavie dont ils se sont emparés en vertu du traité de 1812, n'a pas toujours été appliqué à la région qui forme la limite orientale des pays roumains; il prend, au contraire, son origine dans la Valachie occidentale. Nous pouvons aujourd'hui en préciser la signification, grâce aux travaux d'un érudit roumain, M. Hisdau, qui a réuni sur ce point de nombreuses informations.

Aussi haut qu'on peut remonter dans l'histoire de la Valachie, on rencontre une famille princière, dont les domaines et l'influence ne cessent de s'accroître, la famille des Basarabi. Au milieu du douzième siècle, les Basarabi ne possèdent encore qu'une principauté située sur la rive droite de l'Olt, le banat de Severin, ou Olténie; mais, vers 1180, ils pénètrent en Transylvanie, s'emparent du duché de

Fagaras, puis redescendent dans la plaine valaque en suivant la rive droite de l'Olt. Pendant le cours du treizième siècle, ils achèvent la conquête de la Valachie, et leur nom finit par être appliqué à la principauté tout entière. Dans des documents serbes, hongrois, polonais, qui remontent au quatorzième siècle, et même dans une bulle du pape Grégoire XI datée de 1372, le mot Basarabie ou Bessarabie désigne la Valachie; il en est de même, au siècle suivant, dans les chroniques de Dlugosz et de Miechowski et dans un certain nombre de diplômes. A partir de la fin du quinzième siècle, au contraire, c'est-à-dire à dater du moment où les Turcs prennent pied au nord du Danube, le nom de Bessarabie est restreint à la région qui s'étend au-dessus des bouches du fleuve, entre le confluent du Pruth et l'embouchure du Dniester; tel est le sens que nous lui attribuerons dans les notes qui vont suivre.

I

Les bouches du Danube, de ce grand fleuve qui met le cœur de l'Europe en communication avec la mer Noire, ont été de tout temps considérées comme une position économique et stratégique de la plus haute importance; toutefois ce ne fut qu'après l'époque des grandes invasions que des comptoirs de commerce purent y être établis par les navigateurs

byzantins. A l'extrémité septentrionale du delta s'éleva la ville de Chilie, à l'extrémité méridionale celle de Saint-Georges, sans parler de plusieurs autres stations secondaires. Dès le quatorzième siècle, les armateurs d'Amalfi, de Pise, de Gênes et de Venise envoyèrent leurs vaisseaux dans ces parages et y créèrent de riches entrepôts ; Chilie surtout, situé sur le bras principal du Danube, prit alors un grand développement. Il en fut de même d'une ville bâtie à l'embouchure du Dniester, à peu de distance par conséquent de Chilie : nous voulons parler de Bialgorod ou Cetatea-Alba, que les auteurs grecs du moyen âge appellent Mavrocastron, Moncastro, Mavronero, Asprocastron ou Levcopolichni, et que les Turcs et les Russes désignent aujourd'hui sous le nom d'Akkerman. La possession des deux villes qui avec leur territoire formaient la Bessarabie proprement dite, devait donner lieu à de longues querelles entre tous les peuples de l'Europe orientale.

Ainsi que l'a démontré M. Hisdau, les Basarabi, qui avaient conquis peu à peu toute la Valachie, parvinrent, vers la fin du quatorzième siècle, à étendre leur domination jusqu'à la mer Noire et jusqu'aux bouches du Dniester. Ils incorporèrent ainsi à la Valachie Chilie et Cetatea-Alba, et l'accès de la mer fut fermé aux Moldaves ; mais ils eurent fort à faire pour défendre une conquête que leur enviaient tous leurs voisins. Moldaves, Polonais, Hongrois désiraient également s'emparer des clefs du

bas Danube. Lors du traité conclu, en 1412, entre le roi de Pologne Vladislas, le grand-duc de Lithuanie Vitold et le roi de Hongrie Sigismond, les parties contractantes se crurent le droit de disposer de Chilie et de Cetatea-Alba, sans naturellement consulter les possesseurs de ces deux places. La première fut réservée à la Hongrie, la seconde à la Pologne. En 1435, Chilie était entre les mains des Moldaves et fit l'objet d'une transaction entre les fils d'Alexandre le Bon, Élie et Étienne, qui se disputaient la couronne. Les Moldaves possédèrent cette ville jusqu'en 1448, année où le prince Pierre II la livra à Jean Hunyadi pour s'assurer l'appui des Hongrois. Nous ignorons par suite de quels événements elle fit retour aux Valaques ; ce qui est certain, c'est qu'elle leur appartenait en 1462, lorsque Mahomet II passa le Danube et ravagea les États de Vlad l'Empaleur. Le prince de Moldavie, Étienne le Grand, qui préludait à ses entreprises guerrières, voulut profiter de l'occasion pour enlever une place destinée à jouer un grand rôle dans les guerres contre les Turcs. Il échoua dans sa première attaque, mais il fut plus heureux en 1465. Il emporta Chilie, dont il augmenta les fortifications, et s'établit solidement à Cetatea-Alba, qui n'avait pas encore reconnu son autorité.

Les campagnes mémorables de 1475 et de 1476, pendant lesquelles Étienne le Grand eut à supporter tout l'effort des armées ottomanes montrèrent l'importance stratégique des places de la Bessarabie. Les Turcs, même après leur victoire de Valea-Alba, ne

réussirent pas à forcer ces villes qui furent un moment les derniers boulevards de la Moldavie. Aussi, lorsque le prince roumain eut réussi à reconquérir ses États, les Turcs formèrent-ils le projet bien arrêté de s'établir d'une manière durable au nord des bouches du Danube. « Tant que les Turcs ne seront pas maîtres de Chilie, de Cetatea-Alba et de Belgrade, disait Mahomet II, ils ne pourront pas venir à bout des chrétiens. » Ces paroles, que rapporte un contemporain, le renégat serbe Mihailovic d'Ostrovica, constituaient tout un plan de campagne. Le sultan Bajazet parvint à en exécuter la première partie. Il s'empara, en 1484, de Chilie et de Cetatea-Alba ; tous les efforts d'Étienne le Grand pour lui arracher ces deux villes demeurèrent sans résultat. Au siècle suivant, les princes de Moldavie cherchèrent de nouveau à reprendre aux Turcs les avant-postes qu'ils occupaient dans la Bessarabie. En 1538, Pierre Rares réussit à surprendre Chilie, qu'il brûla et dont il massacra la garnison, mais la vengeance de Soliman fut terrible. Le sultan lui-même passa le Danube à la tête d'une armée de 120,000 hommes, chassa Pierre Rares, reprit Chilie et y ajouta de nouvelles fortifications. Pour consolider leur domination en Bessarabie, les Turcs changèrent le nom de cette province, qu'ils appelèrent, comme les Tatars, Boudjak ; Cetatea-Alba et Tighina reçurent les dénominations nouvelles d'Akkerman et de Bender et devinrent les chefs-lieux de deux sandjaks. Enfin pour compléter son œuvre de conquérant victorieux, So-

liman refoula autant qu'il put la population roumaine et lui substitua des Tatars et des Osmanlis auxquels il confia la garde des bouches du Danube.

Malgré les mesures défensives prises par les Turcs, un autre prince de Moldavie, Jean le Terrible, tenta en 1574 de s'affranchir de leur domination. Il réussit d'abord à s'emparer de Braïla, place forte de Valachie, qui est située au-dessus du confluent du Siret, puis, contournant les lacs qui s'étendent au delà du Siret et du Prut, il enleva Tighina et Cetatea-Alba. Il ne faisait pas de quartier aux Turcs, qu'il espérait exterminer, mais il ne put achever son œuvre. Il fut vaincu sur les bords du lac de Cahul et tomba entre les mains de ses ennemis, qui le mirent à mort.

Il s'écoula plus de deux siècles avant que les Turcs fussent sérieusement inquiétés dans la Bessarabie, et ce n'est pas aux Roumains qu'il était réservé de les en chasser. Les Russes, maîtres des principautés après les campagnes de 1807, 1809 et 1810, forcèrent la Porte de consentir au démembrement de la Moldavie. Le traité de Bucarest (28 mai 1812) leur reconnut la possession de tout le territoire compris entre le Prut et le Dniester. C'était la seconde fois que les Moldaves se voyaient enlever un morceau de leur pays ; trente-cinq ans auparavant, l'Autriche s'était fait céder la Bucovine par le sultan, et le prince Grégoire Ghika avait payé de sa vie ses patriotiques protestations.

II

En prenant possession définitive de la portion orientale de la Moldavie, le cabinet de Saint-Pétersbourg en forma une province à laquelle il appliqua le nom de Bessarabie qui, nous l'avons dit, n'appartenait précédemment qu'à la région voisine du Danube. La nouvelle province était vaste, mais les habitants y étaient clair-semés, d'autant plus que les Osmanlis avaient été obligés d'abandonner les places fortes. Pour combler les vides causés par la guerre et par l'émigration, le gouvernement résolut de faire appel à des colons russes et étrangers. Les Allemands étaient alors tout-puissants en Russie ; on voulut former sur les bords du Dniester et du Prut des villages allemands. Des colons wurtembergeois et autres venaient de s'établir dans la Pologne prussienne ; l'empereur Alexandre leur persuada de chercher plutôt un asile dans ses États. Telle fut l'origine des colonies germaniques de la Bessarabie, dont les premières furent fondées pendant l'été de 1814. C'était l'époque où l'Europe soutenait contre Napoléon la lutte suprême ; pour conserver le souvenir des victoires remportées par la coalition, l'administration russe donna aux villages créés alors les noms des localités où les troupes impériales s'étaient particulièrement distinguées. On rencontre aujourd'hui encore

dans la Bessarabie les noms de Tarutino, Beresina, Leipzig, Arcis, Brienne, La Fère Champenoise, Paris, etc.

Outre les Allemands, un autre élément de population se développait peu à peu dans la Bessarabie : l'élément bulgare. Dès l'année 1792, aussitôt après la paix de Iassi, les Bulgares avaient commencé à passer le Danube et s'étaient acheminés vers les plaines du Dniester. La prise de possession de la province par les Russes donna à cette émigration une nouvelle intensité. M. Jirecek rapporte qu'en 1821 il y avait déjà en Bessarabie 7,735 familles comptant 38,923 individus ; mais les événements de l'année 1829 contribuèrent surtout à développer ce courant. Les Bulgares avaient entrevu leur affranchissement; le traité d'Andrinople les jeta dans la consternation. De longues colonnes de fugitifs, qu'on n'évalue pas à moins de 25,000 individus, abandonnèrent leurs foyers et allèrent s'établir au nord du Danube, auprès de leurs compatriotes. Sumen, Sliven et Provad perdirent presque la moitié de leurs habitants. La Valachie recueillit aussi un grand nombre de colons.

La Bessarabie, qui reçut également un fort contingent de Petits-Russiens, resta sous l'administration russe jusqu'en 1856, mais l'article 20 du traité de Paris imposa au gouvernement russe une « rectification de frontière ». La nouvelle frontière part de la mer Noire, à un kilomètre à l'est du lac Burna-Sola, rejoint perpendiculairement la route d'Akkerman,

suit cette route jusqu'au val de Trajan, passe au-dessus de Bolgrad, remonte le lac Jalpuk jusqu'à la hauteur de Saraciika et vient aboutir à Katamori sur le Prut. Le territoire enlevé à la Russie a été restitué à la Moldavie.

La Bessarabie russe, telle qu'elle a été délimitée par le traité de Paris, est divisée en sept districts: Kisinev, Bender, Akkerman, Oréïev, Belci, Sorok et Hotin; le chef-lieu de la province est Kisinev. La population totale était, en 1870, de 1,078,932 habitants, que l'on peut décomposer approximativement de la manière suivante, en prenant pour base les calculs de M. de Kœppen :

	HABITANTS.
Roumains	720,000
Grands-Russes	40,000
Petits-Russes	130,000
Cosaques	15,000
Bulgares	50.000
Polonais	1,000
Allemands	26,000
Grecs	3,500
Arméniens	2.000
Tsiganes	18.000
Juifs	73,000
Divers	432
Total	1,078,932

Le territoire que les Roumains ont recouvré en 1856 a été divisé par eux en trois districts, savoir :

	HAB. (en 1860)
Cahul	44,701
Bolgrad	51,231
Ismaïl	40,700
Ensemble	136,632

La moitié au plus de cette population appartient à la nationalité roumaine; l'autre moitié se compose de Bulgares (50,000 d'après M. Jirecek), de Russes, de Tatars, de Grecs et de Tsiganes. Nous avons expliqué ci-dessus comment les anciens habitants avaient été refoulés vers le nord à la fin du seizième siècle. Nous devons dire, à l'éloge des hommes d'État roumains, qu'ils n'ont pas méconnu les droits acquis par les immigrants étrangers. Les colonies bulgares notamment ont conservé certains privilèges qui ont permis à Bolgrad de se développer. Bien plus, l'école bulgare que possède cette ville a devancé les établissements similaires créés depuis dans la Bessarabie russe. La petite ville de Cahul, située à proximité du lac de ce nom, compte aujourd'hui 7,000 habitants; elle a pour principale ressource le commerce des blés. Ce commerce est plus actif encore à Bolgrad (10,000 hab.), qui communique avec le Danube par le lac Jalpuk, et dans les ports de Reni (7,600 hab.), d'Ismaïl (21,000 hab.) et de Chilie (8,000 hab.). L'exportation des céréales par la branche septentrionale du Danube pourrait prendre un immense développement si cette grande voie était ouverte à la navigation. Il est très-vraisemblable que la Russie, en exigeant des Roumains la rétrocession de la Bessarabie méridionale, projette d'y exécuter de vastes travaux de canalisation. Ce projet, dont il n'a pas été parlé dans ces derniers temps, nous paraît dominer toute la question en litige, et nous en dirons plus loin quelques mots.

III

Si l'on examine une carte, on voit que, à partir de Silistrie, le Danube, qui avait coulé dans la direction de l'ouest à l'est, s'infléchit nettement vers le nord jusqu'à Galats, pour reprendre ensuite jusqu'à la mer une marche parallèle aux degrés de latitude. Dans la pratique, la portion de territoire comprise entre la mer Noire, le Danube et une ligne fictive joignant Silistrie ou Rassova à Kustendjé porte le nom de Dobroudja, bien que cette désignation n'appartienne, à proprement parler, qu'au delta danubien. Tel est le pays que la Russie offre à la Roumanie en échange des districts qu'elle a cédés en 1856. La Dobroudja, qui forme en quelque sorte le prolongement de la Valachie, comprend dans la région occidentale les dernières ramifications du Balkan, mais elle est occupée en majeure partie par les plaines basses et les marécages du Danube. Le sol, d'une grande fertilité, est malheureusement fort insalubre; on se rappelle les ravages faits par les maladies dans le corps expéditionnaire français en 1854. La population correspond à peu près, pour le nombre, à celle de la Bessarabie méridionale, mais elle est composée de races encore plus variées. Les Roumains y comptent 30,000 ou 35,000 des leurs, établis sur les bords du Danube: les autres habitants sont des Bul-

gares, des Russes, des Cosaques, des Tatars, des Turcs, sans parler des Circassiens qui, jusqu'à ces derniers temps, jetaient la terreur dans le pays. Trois localités seulement méritent le nom de ville : Isaatcha, Toultcha et Kustendjé, mais parmi les villages roumains il y a quelques gros bourgs : Macin, Doian, Hirsova. En résumé, la Dobroudja, qui a un développement de côtes trois fois plus considérable que la Bessarabie roumaine, pourrait être considérée comme un équivalent très suffisant à la cession exigée par les Russes, si les Roumains n'étaient rattachés à leur territoire par des traditions séculaires. La possession d'une partie de la Bessarabie implique éventuellement pour eux le droit de revendiquer la province tout entière. Y renoncer volontairement, c'est rompre le dernier lien qui les rattache aux 700,000 compatriotes qu'ils possèdent entre le Prut et le Dniester, c'est ratifier ce démembrement de la Moldavie, contre lequel ils n'ont cessé de protester depuis 1812 ; c'est enfin renoncer à l'espoir, chimérique peut-être, mais en tous cas cher aux patriotes roumains, de constituer un jour un État puissant. Ces considérations prévalent sur toutes les autres, non-seulement au sein des chambres roumaines, mais d'un bout à l'autre du pays. Les avantages que la possession d'un port comme Kustendjé et la navigation de la Sulina ne manqueraient pas de rapporter au commerce de la Roumanie, ne sont même pas discutés. Chacun comprend que l'Europe orientale va se donner une organisation durable, et qu'aban-

donner à la Russie le dernier reste de la Bessarabie, c'est lui livrer pour jamais tous les Roumains qui habitent sur la rive gauche du Prut.

Nous autres Français, qui connaissons les douleurs que cause à un peuple la séparation forcée d'une partie de son territoire, nous ne pouvons nous empêcher de trouver honorable la résistance que les Roumains font aux stipulations du traité de San-Stefano qui les concernent. On peut même dire qu'il y a dans leur attitude actuelle un certain désintéressement. Un phénomène ethnographique curieux, et qui a été plus d'une fois mis en lumière, c'est l'aptitude que les Roumains ont à se propager aux dépens des Serbes et des Bulgares. Comme le dit un proverbe serbe, il suffit qu'une femme roumaine entre dans une maison, pour que toute la maison devienne roumaine. Si le cabinet de Bucarest se décide à échanger la Bessarabie méridionale contre la Dobroudja, on peut prévoir le moment où non-seulement toute cette région sera roumanisée, mais où les Roumains pousseront des rejetons au-dehors. Avec le temps, il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'ils réussissent à pénétrer dans l'intérieur de la péninsule et à se relier aux Roumains macédoniens. Quelque éloignée que cette perspective puisse paraître, elle a frappé les Bulgares, qui ont accueilli avec une véritable inquiétude l'échange projeté. La Russie se trouve ainsi avoir mécontenté non-seulement les Roumains, mais les Bulgares eux-mêmes. Évidemment ce n'est pas pour un stérile point

d'honneur, ce n'est pas uniquement pour effacer le dernier article du traité de Paris qu'elle a cru pouvoir froisser ainsi ses alliés : elle a dû être guidée par des vues supérieures qui lui font considérer comme un intérêt de premier ordre la possession des bouches du Danube.

IV

Les plénipotentiaires réunis à Paris en 1856 se sont préoccupés d'assurer la navigation du bas Danube. Une commission internationale permanente a été chargée d'y faire exécuter, aux frais communs des puissances, les travaux indispensables pour améliorer la communication du fleuve avec la mer. Ces travaux, poursuivis depuis vingt ans, sont loin d'avoir donné les résultats sur lesquels on avait compté.

Le Danube se rend à la mer par trois embouchures : celle de Chilie au nord, celle de Saint-Georges au sud, enfin celle de Sulina, simple dérivation de la branche de Saint-Georges, au centre du delta. La première, qui porte à la mer les 17/28^{mes} du débit total du fleuve, a les proportions d'un véritable bras de mer ; c'est la seule qui puisse convenir à la grande navigation. Cependant, les commissaires européens, au lieu de porter leurs efforts de ce côté, ont dépensé des sommes considérables pour amé-

liorer le canal de Sulina, qui n'est qu'une simple rigole si on le compare au bras de Chilie. Pour supprimer l'obstacle apporté à la navigation par les ensablements du fleuve, l'ingénieur de la commission, sir Charles Hartley, a eu recours au système de l'endiguement. Il a essayé de détruire la barre formée par les atterrissements en resserrant les bords du chenal pour donner aux eaux de la « chasse » ; mais il est reconnu aujourd'hui qu'on ne détruit pas un obstacle de ce genre en employant la force qui contient en elle cet obstacle. La canalisation de la Sulina ne pouvait donner et ne donne, en effet, que des résultats insuffisants et provisoires. Sans parler des difficultés qui résultent pour la navigation des nombreuses sinuosités décrites par un chenal d'une faible largeur et des bas-fonds connus sous le nom d'Alléganis, il n'est possible de maintenir à la passe un tirant d'eau suffisant qu'à l'aide de travaux incessants et en prolongeant chaque année les digues dans la mer. Dès l'année 1867, M. Ernest Desjardins a prouvé que le seul moyen pratique d'ouvrir le Danube à la grande navigation maritime était de joindre le bras de Chilie à la mer par un canal débouchant en dehors du delta. Il n'est pas douteux que la Russie n'ait en vue ces travaux dont la dépense ne s'élève pas à une somme relativement très-considérable eu égard aux résultats à obtenir. Un canal ayant son point de départ en amont de Vilkov, et aboutissant à la baie de Zibriani sur une longueur d'environ 15 kilomètres, suffirait pour ouvrir au

commerce une voie sûre et permanente. Le bras de Chilie, à la hauteur que nous indiquons, présente des fonds de 20 mètres et pourrait donner asile à toute une flotte militaire.

Nous ignorons quel est au juste le revirement qui vient de se produire dans la politique russe et si l'empereur Alexandre renonce à la Bessarabie roumaine, mais cela nous paraît peu probable. Si les Roumains sont obligés de céder, ils auront du moins défendu leurs intérêts de leur mieux, et ils auront cette consolation que, s'ils ne doivent posséder que la partie inférieure des bouches du Danube, il vaut encore mieux pour eux que Chilie soit entre les mains des Russes qu'entre les mains des Allemands.

É. P.

LA RENAISSANCE DU ZOROASTRISME

AU MOYEN AGE

I

L'an 500 avant l'ère chrétienne, un vaste et puissant empire occupait toute la partie de l'Asie qui s'étend de la mer Égée à l'Indus, du Pont-Euxin et de la mer Caspienne au golfe Persique. Ce royaume comprenait la Cappadoce, la Cilicie, l'Arménie, la Perse, la Médie, la Sogdiane, la Baktriane, et, en Afrique, une grande partie de l'Égypte. C'était l'empire du premier Darius, l'empire des Achéménides. Deux siècles et demi plus tard, un autre Darius, le troisième du nom et le dernier roi de sa race, voyait la domination de l'Asie Mineure et de l'Asie éranienne passer aux mains des Grecs.

Le vaste royaume des Achéménides était une réunion d'éléments fort disparates. La partie orientale et centrale, particulièrement éranienne, était habitée par des peuples dont les idiomes, bien qu'apparentés

les uns aux autres, étaient cependant distincts les uns des autres : tels le baktrien (ou zend), le perse (langue propre de la famille achéménide), l'arménien. Plus à l'ouest étaient parlés des idiomes sémitiques, comme l'assyrien; en Afrique, l'égyptien.

La variété des coutumes et des croyances religieuses n'était pas moins grande. Le *mazdéisme*, la religion de Zoroastre, avait fait sans doute de sérieux progrès vers le centre et l'ouest de l'empire. C'était la religion de la dynastie régnante et de la population conquérante ; mais elle n'avait gagné ni l'Asie-Mineure ni l'Égypte. La chute de la domination perse allait fermer au zoroastrisme tout avenir d'expansion ; Ormuzd et Ahriman allaient lutter désormais pour leur existence et pour la défense de leur propre patrie. La question qui se posait, vers l'an 330 avant l'ère chrétienne, était celle-ci : L'Éran proprement dit (c'est-à-dire la Perse, la Baktriane et les pays limitrophes) va-t-il conserver sa religion, ou va-t-il la perdre sous l'influence de la conquête étrangère?

La dynastie macédonienne des Séleucides favorisa naturellement les dieux helléniques, mais on peut dire que son action sur la partie orientale de l'ancien empire des Achéménides fut sans grande importance. A la vérité, le premier Séleucus (Séleucus Nicator ou le Victorieux), parti de la Babylonie, étendit sa domination jusqu'à l'Indus, mais les rois parthes, les Arsacides, finirent, après une lutte acharnée, par avoir entièrement raison de ses successeurs.

Les Parthes, en attaquant le royaume des Séleu-

cides, n'avaient pas affaire à un empire fortement uni. La Baktriane, c'est-à-dire la partie orientale de l'Éran, s'était détachée de la monarchie et était gouvernée par des Satrapes grecs ; Diodote avait fondé un royaume gréco-baktrien. Il en avait été de même dans d'autres régions avoisinantes, mais tout concorde à démontrer que l'influence hellénique ne fut jamais bien importante dans toute cette partie de l'Asie. Les Grecs retournèrent en Orient ou se fondirent dans les Éraniens.

Il est à peine besoin de dire combien l'époque des Séleucides et même celle des rois parthes arsacides devaient être peu favorables au maintien et surtout à la saine tradition des vieilles croyances mazdéennes. A l'est, comme à l'ouest, de nouvelles religions pressaient le mazdéisme, et il était temps, au commencement du troisième siècle de l'ère chrétienne, que la dynastie des Sassanides vînt changer du tout au tout la face des choses. Le zoroastrisme était loin, sans doute, d'avoir disparu, mais il en était réduit à la défensive ; l'hellénisme avait été officiel non-seulement avec les Séleucides, mais encore avec les rois parthes, avec les Arsacides. Avec la nouvelle dynastie la religion nationale va reprendre ses droits.

Les Sassanides dominaient depuis peu de temps, lorsque Manès entreprit sa grande réforme religieuse, fondée en partie sur les doctrines essentielles du zoroastrisme. Le manichéisme, s'il avait été favorisé et adopté par les Sassanides, eût-il procuré au monde éranien une force de résistance plus considérable

que celle dont ce dernier fit preuve, quelques siècles plus tard, en présence de l'invasion musulmane? C'est ce dont il est permis de douter.

Quoi qu'il en soit, la dynastie régnante resta fidèle aux anciens dogmes, et elle mit tout en œuvre pour les restaurer là où ils avaient pu souffrir.

II

Il est difficile de savoir quels étaient, au troisième siècle de l'ère chrétienne, les idiomes éraniens parlés dans la partie la plus orientale de l'ancien empire des rois achéménides. Mais nous savons qu'à part l'arménien (parlé plus au nord-ouest), il y eut au moyen âge deux langues éraniennes, appartenant l'une et l'autre à l'époque des Arsacides et des Sassanides, et qui toutes deux ont laissé des monuments littéraires.

L'une de ces langues est le *parsi*, langue de la province de Perse proprement dite, c'est-à-dire de l'Éran méridional. L'autre reçoit le nom très-général de *pehlvi* : c'est la langue parlée dans l'Éran septentrional, au nord et au nord-ouest du parsi.

On emploie souvent le nom de *huzvârèche* comme équivalent de celui de pehlvi ; il y a là une erreur. Le huzvârèche est sans doute du pehlvi, mais tout pehlvi n'est pas du huzvârèche. Ce dernier mot a un sens particulier : le huzvârèche, pour tout dire,

est un pehlvi littéraire, une sorte d'idiome, non pas factice, mais rempli cependant de formes conventionnelles. Quant à l'expression même de « pehlvi », il est indubitable qu'elle a été employée par les Éraniens pour désigner toute ancienne forme de la langue : ainsi un contemporain des Arsacides et des Sassanides qualifiait de « pehlvi » le vieil idiome de la dynastie achéménide.

Tandis que l'idiome parsi peut se reconnaître à première vue pour un idiome purement éranien, il n'en est pas de même du huzvârèche. Ce dernier a souffert profondément du contact avec les idiomes sémitiques qui l'avoisinaient vers l'ouest. C'est assurément l'un des idiomes que l'on doit citer en première ligne, si l'on veut donner un exemple de l'influence que peut avoir une langue étrangère sur une autre langue. Ici l'araméen (sémitique) a pénétré profondément le fonds premier éranien. Ce n'est pas seulement le vocabulaire du huzvârèche qui a souffert, qui a reçu une véritable invasion de mots sémitiques ; c'est la phonétique elle-même, c'est aussi la morphologie.

En tout cas, si l'on fait abstraction de ces éléments étrangers, il n'en est pas moins vrai que le huzvârèche a véritablement un caractère de pehlvi, en ce sens qu'il est moins corrompu, au point de vue purement grammatical, que ne l'est son voisin le parsi. Ce dernier se rapproche plus du persan moderne que ne le fait le huzvârèche ; il a poussé plus loin dans la voie de l'analytisme ; il est plus éloigné des an-

ciennes formes du perse de Darius et de la langue de l'Avesta, mais, répétons-le, il a été préservé, au moins, des nombreux emprunts que le huzvârèche a faits au système sémitique.

III

Après cet exposé rapide d'histoire et de linguistique, nous pouvons parler, sans crainte de malentendus, de la renaissance de la religion mazdéenne à l'époque des Sassanides.

Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, la vieille langue de l'Avesta, le zend ou ancien baktrien, n'était plus comprise par la foule. Elle était devenue un idiome liturgique, une langue savante, telle qu'est pour nous la langue latine. Evidemment la conservation de la foi mazdéenne ne pouvait reposer uniquement sur la tradition ; si le sens des anciens livres n'était pas définitivement fixé par écrit, tandis qu'il en était temps encore et tandis que le texte original n'était pas encore pour tout le monde un livre fermé à triple sceau, il était évident que le jour était proche où le zoroastrisme allait périr entièrement. C'est ce que comprit sans peine le clergé mazdéen. Sa ligne de conduite était toute tracée : il devait traduire en langue vulgaire le texte vénérable, et chercher à l'interpréter là où il était réellement besoin d'un commentaire.

Dans son ouvrage sur le livre religieux du Yaçna (l'une des parties de l'Avesta), Eugène Burnouf, parlant de la version des anciens textes en idiome pehlvi (car c'est en pehlvi, ou pour mieux dire, en huzvâréche qu'ils furent traduits), Eugène Burnouf s'exprime ainsi sur cette version : « Sans entrer dans l'examen des questions très-compliquées auxquelles donne lieu l'existence de cette traduction, nous pouvons avancer que le zend ne devait pas ou ne devait plus être généralement entendu dans la totalité des pays soumis à la loi de Zoroastre, à l'époque où la version pehlvie fut composée. Car on ne peut expliquer un travail de ce genre que par deux motifs : ou le besoin de communiquer à un peuple qui parle une autre langue que celle des livres originaux, la connaissance de ces livres mêmes, ou l'intention d'en sauver le sens de l'oubli, en les traduisant dans un dialecte plus populaire. Quelle que soit l'explication que l'on adopte, on doit reconnaître que les Parses accordent à la traduction pehlvie une valeur égale à celle du texte ; et, comme il est aussi facile de démontrer la longue durée de la connaissance du pehlvi en Perse, que difficile de prouver la même chose du zend, il est très-vraisemblable que la traduction pehlvie n'a succédé au texte zend que parce que le langage de l'une avait succédé à celui de l'autre. On doit supposer, mais on ne peut affirmer, que la traduction pehlvie a été faite dans un temps où le zend était encore parfaitement compris, au moins par les prêtres ; qu'elle a été rédigée avec tout le soin qu'exi-

geait une entreprise de cette importance; enfin qu'elle a pu, sans inconvénient, être substituée au texte dont elle était une image fidèle. On doit remarquer toutefois que cette version est accompagnée d'une glose plus développée que le texte même; d'où il résulte, ou que le pehlvi était trop imparfait pour reproduire littéralement la concision de l'original et qu'il était forcé de recourir à des circonlocutions, ou, ce qui est plus probable, que les traducteurs ont trouvé qu'une version toute nue, quoique exacte, ne suffisait pas pour faire comprendre le sens du texte devenu obscur, et qu'ils ont cru devoir l'accompagner d'un court commentaire » (Avant-propos, p. VIII.)

La version du vieux texte de l'Avesta en langue huzvârèche fut faite avec tout le soin possible; c'est une version véritablement littérale; le mot suit le mot autant que faire se peut, et parfois se borne à le transcrire purement et simplement lorsqu'il ne peut le rendre d'une façon différente. Mais lorsque cette traduction fut entreprise, il est clair que la tradition religieuse avait déjà souffert; les traducteurs devaient se trouver embarrassés devant plus d'un passage. On ne peut nier que, malgré leur grand désir d'être fidèles au sens de l'ancien texte, ils ne l'aient parfois compris que très-imparfaitement. En principe, cette version du moyen âge est bien la véritable clef de l'Avesta, mais il est tels et tels passages que la critique contemporaine doit forcément entendre de toute autre sorte que ne le fait cette traduc-

tion. Eugène Burnouf parlait tout à l'heure d'un commentaire introduit çà et là dans leur version par les prêtres mazdéens eux-mêmes ; ces petites gloses sont fort utiles, mais elles ne suffisent point à éclaircir nombre de passages très-difficiles.

Quoi qu'il en soit, aucune œuvre ne devait plus favoriser la renaissance du zoroastrisme que cette version très-soignée et relativement très-exacte des vieux livres religieux. L'Avesta était mis à peu près à la portée de tous, et le caractère patriotique de la dynastie sassanide aidant, les dogmes zoroastriens allaient prendre rapidement une vie toute nouvelle.

IV

Le plus important monument de la littérature huzvârèche est, après la traduction de l'Avesta, le livre du *Boundehèche*, le vrai manuel cosmographique des Parses. Aux yeux de certains auteurs, il aurait été rédigé à l'époque même des Sassanides ; pour d'autres auteurs (et cette opinion est celle de M. Justi, professeur à Marbourg), il ne serait pas antérieur au septième siècle. Il aurait été rédigé peu de temps après la conquête arabe dont nous parlerons tout à l'heure. C'est ce qu'avaient également pensé Anquetil-Duperron puis Windischmann. Cer-

taines expressions du texte même de ce livre attestent que l'auteur parlait une langue moins ancienne que celle même du texte qu'il écrivait. Mais si la rédaction n'est pas fort ancienne, on ne peut en dire autant du contenu et de l'ensemble des conceptions du livre. Dans ses trente-cinq chapitres, qui rempliraient à peu près une soixantaine de pages d'in-octavo ordinaire, le Boundehèche traite de la création effectuée par Ormuzd et de la contre-création due au mauvais démon Ahriman ; de l'apparition des différents astres; des premières tentatives d'Ahriman contre les créatures du bon esprit, contre la terre, contre le feu, contre l'eau, contre les plantes. L'auteur donne ensuite une description générale de la terre, des montages, des mers, une description des différentes espèces d'animaux. Un chapitre particulier est consacré à l'homme, un autre à l'acte de la conception. Puis il est traité des différentes espèces de feu, des différents cours d'eau, de certains animaux. L'eschatologie (c'est-à-dire le traité des choses qui doivent arriver une fois le monde venu à sont terme) tient une place assez importante dans le livre qui nous occupe ; on sait que le dogme de la résurrection n'appartient pas à la période mazdéenne la plus ancienne.

Le livre de la révélation d'Ormuzd à Ardâi Virâf (*Ardâi Virâf nâme*) est moins important que le précédent, mais il suffirait à lui seul pour fournir un grand nombre de renseignements précieux sur le parsisme du moyen âge.

Le *Minokhired* est un autre récit de révélation spirituelle, dont l'intérêt est capital pour l'étude de la mythologie; il a été souvent traduit du huzvârèche en parsi.

Le *Bahman yast*, qui paraît devoir être attribué à une époque un peu moins ancienne, rapporte encore une révélation d'Ormuzd concernant le temps de la consommation des siècles.

La domination de la dynastie nationale prit fin au milieu du septième siècle, avec la défaite du dernier des Sassanides, Yezdegherd III, par les Arabes musulmans. C'en était fait du zoroastrisme. Sa littérature ne s'arrêta point du coup, mais elle alla rapidement à son déclin. Les monuments du parsi proprement dit, postérieurs à ceux de la langue huzvarèche, sont, sous tous les rapports, inférieurs à ces derniers.

Nous n'avons pas à raconter ici l'histoire de l'exode des Parsis. Les sectateurs de Zoroastre, pressés de plus en plus par le mahométisme, durent un jour abandonner la vieille patrie éranienne. Anquetil Duperron a fait le récit de cette émigration dans l'introduction de sa version de l'Avesta (tome I^er^, p. 318 et s.). On a évalué, il y a une vingtaine d'années, le nombre actuel des Parsis à environ cent cinquante mille individus. La plupart d'entre eux sont établis dans l'Inde du nord-ouest, à Bombay, à Surate, à Baroda. En Perse, à la même époque, on n'en comptait plus qu'un nombre très-peu considérable : six mille six cents à Yezd, à l'est d'Ispahan : à Kirman, plus du

sud, environ quatre cent cinquante ; enfin, à Téhéran, seulement une cinquantaine (1).

V

Nous avons dit précédemment que le nom de la langue qui avait servi à traduire l'ancien texte de l'Avesta était bien celui de *huzvârèche*. Quel était le nom de l'idiome dans lequel ce texte même avait été primitivement rédigé, et que l'on ne comprenait plus que difficilement à l'époque des Sassanides ?

On l'appelle communément le *zend*, la *langue zende*, mais nous devons dire aussitôt que cette appellation est purement conventionnelle. Appliqué à la langue même du vieux texte zoroastrien, le nom de zend est essentiellement fautif, il est détourné de son sens véritable.

Ce véritable sens quel est-il ?

Dans son *Traité historique de la religion des Perses*, lu à l'Académie des inscriptions en 1755, Foucher disait que le zend était « le livre liturgical », mais sans ajouter s'il s'agissait du texte primitif ou de la traduction. En 1763, dans ses *Recherches sur les anciennes langues de la Perse*, Anquetil-Duper-

(1) Consultez Dosabhoy Framjee, *Les Parsis, leur histoire, leurs coutumes, leur religion*, en anglais, Londres, 1858. Consultez également, sur l'histoire de l'émigration des Parsis, un article de E.-B. Eastwick, dans le *Journal de la Société asiatique de Bombay*, t. I.

ron regardait le zend comme « la langue de l'Avesta » et entendait bien par là parler de la langue même du texte ancien. Les écrivains contemporains ont examiné la question de plus près. Joseph Müller et M. Spiegel ont constaté avec raison que les Parses distinguent quatre idiomes dans leur propre histoire: premièrement, la langue du texte sacré; secondement, le huzvârèche; troisièmement, le parsi; quatrièmement, enfin, le persan parlé dans la Perse moderne. Le terme de *zend*, pour les Orientaux, n'est point le nom d'un livre. En effet, tout nous fait supposer que ce mot a la même racine que le grec *gnôsis*, lequel signifie *connaissance, notion*; il aurait le sens d'éclaircissement, de commentaire.

Et, en fait, le nom de la langue de l'Avesta (c'est-à-dire de la loi, car tel est bien le sens du mot Avesta) n'est rien moins que celui de « zend ». Le zend, c'est précisément le commentaire de la loi, en langue huzvârèche. En ce qui concerne l'idiome même de la loi, l'idiome de l'Avesta, nombre d'auteurs lui ont donné le nom de baktrien, de vieux-baktrien. Cette appellation peut être exacte; il est assez vraisemblable que la langue qui a servi à la première rédaction de l'Avesta était la langue de la Baktriane. Cependant, ainsi que nous le disions tout à l'heure, il semble difficile de déposséder aujourd'hui le mot de « zend » du sens inexact qu'il a pris. Nous devons savoir que cette dénomination est incorrecte et qu'elle repose sur une méprise; nous devons savoir quelle est la véritable application du mot; mais nous ne

pouvons, nous semble-t-il, rompre avec l'usage introduit par Anquetil-Duperron et par Eugène Burnouf. Combien d'appellations fautives rencontrons-nous à chaque instant en linguistique et en ethnographie, comme celles, par exemple, de sémitique, de khamitique, de touranien, de kolarien, de mongoloïde, etc., etc. !

VI

Nous avons cité, entre autres noms, dans le cours de cette rapide esquisse, celui de M. Spiegel. Nous avons déjà eu l'occasion, dans nos précédentes Revues, de signaler le professeur de l'Université d'Erlangen comme le fidèle et heureux continuateur de l'œuvre d'Eugène Burnouf, véritable fondateur de la grammaire zende et de la méthode de l'interprétation des textes zoroastriens.

Après avoir publié, dans le cours de ces trente dernières années, une grammaire du parsi, une grammaire huzvârèche, un important écrit sur la littérature de l'époque des Sassanides, une grammaire zende, une édition de l'Avesta en caractères zends, une version et un commentaire de ce vieux texte, une édition d'une traduction sanskrite de l'Avesta, une vie de Zoroastre, un ouvrage de premier ordre sur les inscriptions cunéiformes des Achéménides,

enfin une foule de mémoires sur la civilisation des anciens pays éraniens, et nombre d'articles critiques relatifs aux publications contemporaines de linguistique et de philologie, M. Spiegel vient de terminer le troisième et dernier volume de son grand ouvrage sur les *Antiquités éraniennes* (en allemand ; Leipzig, 1871-73-78). Cette œuvre considérable suffirait à illustrer son auteur ; on ne peut en faire un meilleur éloge qu'en la comparant aux *Antiquités indiennes* du célèbre Christian Lassen.

La géographie, l'ethnographie et l'histoire la plus ancienne des pays éraniens, occupent le premier volume, fort de 760 pages. Dans la partie géographique, un chapitre important est consacré à la division en provinces politiques du vieil empire des Achéménides ; un autre chapitre, à l'étude du climat et des différents produits du pays ; un autre, aux contrées limitrophes, telles que la côte du Pont-Euxin, la Mésopotamie, etc. Dans la partie ethnographique l'auteur étudie successivement les Afghans, les Béloutches, les Tadjiks, la population turcomane de l'Eran, les Loures, les Kurdes, les Arméniens, les Tâts, les Ossètes, etc. Un chapitre est également consacré à l'ethnographie des régions circonvoisines. La partie qui traite de l'histoire la plus ancienne débute par l'examen de l'origine même des Éraniens, puis s'occupe de leurs premiers rapports avec les Sémites ; elle finit par l'exposé de la période fabuleuse et protohistorique telle que la décrivent les écrivains orientaux. Un chapitre important est consacré à la ques-

tion de la personnalité et de la vie de Zoroastre.

Le second volume contient, dans sa première partie, l'exposé de la vieille religion éranienne. Il traite successivement des divinités bienfaisantes du zoroastrisme, Ormuzd, les Amchaspands, le feu, le soleil, Mithra, Haoma, etc., etc., puis des divinités appartenant au monde ténébreux : Ahriman, les daévas (les divs), les droudjes, etc., etc. Un chapitre particulier traite de la création, de l'histoire du monde corporel et de la résurrection ; puis vient l'histoire des différentes sectes éraniennes : les zervanites, les manichéens, etc., etc. La seconde partie du volume est consacrée à l'histoire proprement dite et traite des commencements de l'empire éranien, de la domination médique, de la royauté des Achéménides, du renversement de l'empire de ces derniers par Alexandre de Macédoine, de la légende d'Alexandre chez les Éraniens.

Le troisième et dernier volume, plus long encore que les précédents (il contient près de 900 pages), prend l'histoire éranienne à la mort d'Alexandre le Grand. Il expose successivement l'histoire d'Antigone, celle de la dynastie des Séleucides, des rois parthes Arsacides, puis de la famille nationale des Sassanides, et s'arrête à la conquête musulmane. Un sixième livre traite de la condition des individus et de la vie de famille chez les Éraniens anciens ; un septième et dernier, du système linguistique éranien, du système d'écriture, de la littérature ancienne et de celle du moyen âge, enfin de l'art éranien.

Ce dernier ouvrage de M. Spiegel forme, comme on le voit d'après ce rapide sommaire, une encyclopédie véritable de l'éranisme. Il est peu d'œuvres d'érudition qui puissent faire autant d'honneur, non-seulement à leur auteur, mais encore à leur époque.

A. H.

APPENDICE.

ESSAIS POÉTIQUES TAMOULS.

I. LES PLUIES ANNUELLES.

Vinnideivilangimégam
padarndusen'd'órattinmé..l
Nunnideittchanguviçu
nureittireitileippaméyn..du
Kannideimaniyin'ágik
Kanattoduméjundapin'n'ar
Vénnir'amâr'inila
mén'iyeikkondumîn.....da

Les nuages ont brillé au milieu du ciel; ils se sont étendus, et s'en sont allés boire abondamment les vagues écumeuses qui rejettent les coquillages aux tailles minces; devenus semblables à la prunelle (sombre) des yeux, ils se sont relevés lourdement et s'en sont ensuite revenus avec des corps bleu-foncé après avoir changé leur blanche couleur.

Pórulimellavégun
Kariyin'amporuvattón'd'i
Yûralimin'n'at'çe'yyá
vasan'iyódadirávódi....k

Kárumeiyé'jilimoyttuk
Kariyavat'çábattó.....dé
Párulinivandakun'd'it'
payananippojindamá..dó

Ils ont apparu comme une troupe d'éléphants qui vont lentement au milieu des combats ; ils ont jeté l'éclair sur les villes, ils ont retenti du bruit de la foudre. Les nuages, pareils à la noire Umâ, se sont amoncelés et, prenant l'arc du prince noir (Indra), ils ont versé des torrents d'eau sur les montagnes élevées au dessus de la terre.

Karikal, septembre 1860.

II. LA CHASTETÉ.

Çujar'arukujalin'ártan
çadeimojiya'dan'eikkét'.ta
R'ajar'arunéruppilvijda
r'anninumpatten'd'imei..t
Tujar'arukannin'ártam
mudambin'eikkaliyit'çérat'
Kajar'arukaliyarambin'
d'imeitténúr'an'am....má

Écouter les paroles douces comme l'ambroisie des femmes aux chevelures ondoyantes est dix fois pire que tomber dans le feu aux flammes ardentes ; s'unir, plein d'ivresse, aux corps des femmes dont les yeux sont toujours en mouvement est cent fois pire que la flèche des guerriers aux anneaux sonores.

Karikal, décembre 1860.

III. A MADEMOISELLE MARIE T....

Périyanangáyniyé
piniyar'appir'andanáli..l

Vériyamareininmán't'úy
nîrin'mûviçeiyumpûttu..t
Tchîriyavar'anódumbar
tirumigakkaliyin'á....di
Yâriapon'n'én'n'oppi
lar'eivaróviseittunondá..l

O noble jeune fille! au jour heureux de ta naissance, les lotus parfumés se sont épanouis trois fois dans une eau aussi pure que toi-même; les splendides vertus et les habitants du ciel sont agités pleins d'ivresse dans leur excès de félicité; la précieuse déesse d'or (Lakchmî) s'est demandé avec inquiétude : « Dira-t-on encore que je suis sans égale? »

Karikal, 6 février 1861.

IV. ÉCRIT SUR UN ALBUM.

Mannin'ijiyén'n'ilankavigan'
malarumivvensuvadiyi...n'ei
Yenninîrépadippinîrá
lideiyattâléyundukol.....ga
Vinnin't'úyadummuyiré
vel'l'eiyágumadan'çuvadi....k
Kannilon'd'éyéjuduvanán'
Kámarttchélvamavvon'...d'é

Traduction du quatrain de Lamartine :

Sur cette page blanche où mes vers vont éclore, etc.

Lussac (Gironde), 10 octobre 1865.

J. V.

ADDENDA ET CORRIGENDA

P. 12, l. dernière — japonais, etc., etc.)....

P. 45, l. 12-13, M. Burnell.

P. 64, l. 22-26. — Voici les propres paroles de Reland (t. I, p. 183-4, dissertation IV *de Ophir*, § XIII) : « Præter ebur, ex Ophir petierunt KOPIM, *Simias*... Cum illis et TKIIM leguntur fuisse advecti, quod multi *pavones* putant, ego *psittacos* Eo enim nos dicit ipsa vox *Psittaci*, quae in India orta est, ubi ipsa avis invenitur. Admodum enim probabile est nomina animalium ex lingua illius regionis ducta esse, e qua ipsa animalia originem traxerunt. Psittaci autem ex India orti sunt. » Et Reland cherche l'étymologie de *Psittacus*, *ψίτταχος*, dans l'arabe *Tedac* dont la première consonne a pu devenir *th* anglais, *ts*, *ps* et la seconde *t* simple puis double. Et *tedac* a pu donner l'hébreu TK « rejecta ob soni similitudinem alterutra priorum litterarum ». Mais notre étymologiste a la prudence d'ajouter : « Quod si quis *pavones* malit transferre, per me licet. Nam et pavones ... aves Indicae sunt... Et pavones et psittaci maxima copia in regione, in qua Ophir nostra collocatur, inveniuntur. »

P. 65, l. 14 — M. Burnell dit, à ce sujet, dans la seconde édition de son excellente *South Indian palæography* (*Londres*, 1878, (ij)-xiv-147 p , 1 carte et 34 planches) : « Malayâlam was printed already in 157[7] when J. Gonçalves, a Spanish lay-brother of the Jesuits, cut type with which a Catechism was printed at Vaypicota near Cranganore (Sousa, Oriente conquistado, ii, p. 110) » (p. 43, note 2) et « The first grantha tamil specimen

printed in an Europoean book that I know is of 1625 (Purchas, His pilgrimes, vol. I, Bk i, p. 485). But this was not the first : In 1578 Father João de Faria cut Tamil types, and printed on the Pescaria (Tinnevelly) coast in the same year *O Flos Sanctorum, a doutrina christáa, hú copioso confessionario, e outros livros* (Sousa, Oriente conquistado, ii, p. 256). ... Tamil was printed also in the 17th century at a place in the Cochin territory called Ambalakkâdu when the Jesuits had a house. F. Paulinus says (*India Orientalis christiana*) : Anno 1679 in oppido Ambalacâta in lignum incisi alii characteres Tamulici per Ignatium Aichamoni indigenam Malabarensem, iisque in lucem prodiit opus inscriptum *Vocabulario Tamulico com a significaçâo Portugueza composto pello P. Antem de Proença da Comp. de Jesu, Miss. de Maduré*... Since Profr. de Gubernatis has made a fruitless search in the library of the propaganda, there is little hope that a copy will be discovered. If any exists, it must be in the Mission-house at Halle or at Goa. The first (engraved) Tamil alphabet that I know of. is in Baldæus (2672) *Beschrijving der Ost-Indische kusten Malabar en Choromandel*, p. 191, sq. The first printing press in India was that of I. de Endem at Goa, 1563 » (p. 44, note 1).

P. 92, l. 6, façon...

P. 102, l. 15. Ajoutez à la liste les pastorales de l'*Enfant prodigue*, d'*Œdipe*, de *Pançart* (histoire légendaire).

P. 107, l. 15 — dégénère bientôt. .

P. 121 (note). L'article de M. Webster occupe les p. 69 à 88 du *Bulletin* de 1878-1879.

P. 127, l. 12 — Claudien (*De sene Veronensi*).

P 128, l. 2, n° XI. Dix articles, réunis sous le même titre de *Variétés euscariennes*, font partie du volume qui a paru, en 1878, sous ce titre: *Études de linguistique et d'ethnographie*, par A. Hovelacque et Julien Vinson, Paris, Reinwald, in-8, p. 227 à 270.

P. 132 (note, l. 9), *spi·ituel*... Il a été question du *Calendrier*

spirituel aux p. 252-256 du livre cité dans la note précédente. On aurait pu lui emprunter d'autres pièces curieuses, par exemple les vers suivants relatifs à « *Sainte Edeltrude, Reyne d'Angleterre deux fois mariée et toujours vierge* » :

O beau Lys entre deux Epines!
Par quel don as-tu pu conserver ta fraîcheur,
Et ne pas ternir la blancheur
Que semblaient menacer deux pointures voisines?
L'vne avecque respect se retint d'attaquer
Et la mort sécha les racines
De l'autre qui vouloit picquer.

Nous profitons de cette occasion pour rectifier ou compléter ce que nous disions, dans le volume précité, du père Lemoine, dont le nom aurait dû être écrit Le Moyne. *L'Hymne de la pudeur* se lit dans la troisième partie, *Hymnes et éloges poétiques*, de ses œuvres complètes. Les autres sont: 1° le grand poème de *Saint Louis ou la France reconquise* (17,908 vers), 2° les *Lettres morales et poétiques*, 4° les *Tapisseries et peintures morales*, et 5° les *Diversitez et jeux poétiques* Dans l'édition définitive de ses *Œuvres poétiques* (Paris, 1672, gr. in-4, xxxij-450-(1) p.), l'*Hymne de la pudeur* occupe les p. 374-375. Elle est dédiée à madame de Pontchasteau et se compose de douze strophes. Celle des Chérubins est la onzième et est ainsi conçue :

Les Chérubins sont glorieux
De l'Esprit dont Dieu les allume;
Le rouge en brille sur leur plume
Et l'esclair en vient à leurs yeux.
Ces illustres Testes volantes
Sont tousiours rouges et bruslantes
Soit du feu de Dieu, soit du leur :
Et dans ces flames mutuelles
Font du mouvement de leurs ailes
Un éventail à leur chaleur.

Mais la rougeur éclate en toy,
Lucrèce, avec plus d'avantage, etc.

Le couplet le plus extravagant est le huitième, que voici :

Un noble et généreux orgueil
Fait rougir les jeunes grenades,
Où les vieilles et les malades

Paslissent de crainte et de deuil ;
Mille cœurs rouges dans leurs testes
Ont autant d'ames toûjours prestes
A donner lustre à leur beauté :
Et la pourpre les environne
Pour leur estre, avec leur couronne,
Une marque de Royauté.

P. 153, l. 27. L'authenticité du mot attribué au vicomte d'Orthe est fort douteuse Voyez, dans le volume précité. p. 256-259, notre VIII[e] *Variété Euscarienne* : « La Saint-Barthélémy à Bayonne ».

P. 160, l. 3. « *Magnotte de Iarigoihen*... *Iarigoihen* est proba blement un bourdon typographique pour *Larigoihen* ou mieux *Lahirigoihen*. Ce nom propre basque se trouve écrit dans d'anciens documents *Labihirigoyen;* il aurait donc le sens de « habitation caractérisée par le four à chaux, dans la partie haute de la ville (*labe-hiri-goihen*) ». — *Etchequepar* est pour *Etchecopar*.

P. 186, l. 12. Por este....

P. 195, l. 26, *Mendiola*.

P. 200, liv. 13, Oihenart.

P. 206, l. 8, Voyez notre II[e] *Variété euscarienne* (vol. cit., p. 230-234).

P. 207, l. 1, (iv)-xxxij-233 p....

P. 216, l. 32-33, que estudian el lenguaje....

P. 219, l. 16. M. Gorostidi a répondu à M. Vinson dans la *Revista* d'octobre 1879 ; la nouvelle réplique de M. Vinson n'a pas encore été publiée.

P. 270 (note). L'ancien canara possédait ce son qu'il représentait par une lettre ressemblant au *r'* dur.

P. 273, l. 8. Un argument décisif et frappant pour les gens du monde contre la prononciation *i* de l'*éta* est le vers célèbre

(cité par Volney, dans son *Alfabet européen*, p. 40, édit. de 1826) du poète Cratinus dans son drame Διονυσαλέξανδρος :

Ὁ δ' ἠλίθιος ὥςπερ πρόβατον βῆ βῆ λέγων βαδίζει,

« Le sot, comme un mouton, va disant « *bé ! bé !* ». Si l'on appliquait la prononciation moderne, il faudrait admettre que les moutons de ce temps-là criaient *vi ! vi !*

Un exemple analogue, relatif au latin, se lit dans Cicéron (*de divinatione*, II, 40). Il y est dit que Crassus, partant pour son expédition contre les Parthes, fut vivement impressionné par le cri d'un marchand de figues de Caune : *Cauneas*, criait le marchand et le consul entendait *cave ne eas*.

P. 215. — D'autres vers tamouls se lisent aux p. 96, 136 et 139 des *Études* déjà mentionnées de MM. Hovelacque et Vinson.

P. 41, note — Voici le titre exact de ce livre : *Hand-book of the birouhi language*, comprising grammar, sentences, translations from Forbes' manual, etc., etc., by Alla Bux, persian teacher, High School, Kurrachee, 1877, in-8° de (iv)-xij-134-7 p.

TABLE ANALYTIQUE.

Abraham (pastorale d'), analyse et extraits, 103-120.
Addenda, 318-322.
Afrique (langues de l'), 209.
Agglutinantes (langues) en Asie, 14-16.
Agglutination en linguistique, 62, 217.
Agriculture. Sytème cultural employé à Karikal, 27.
Ainhoa. Croix abattue à Ainhoa en 1793, 223-225.
Américaines (langues). Leur nature générale, 94.
Angora (le chat), 196.
Anneau de cuivre. Punition dans les écoles du pays basque espagnol, 226.
Arabes. Leur action en Afrique, 8.
Aryennes (langues) dans l'Inde, 44-46, 62-63, 67-68.
Assignats, 32.
Australie. Ses langues, 10.
Aventure archéologique (une), 85.
Avesta, ses traductions en langues vulgaires, 305-306; sa langue, 310.
Basquaises (les femmes), 100, 147.
Basque (mots et passages en langue), 148, 157, 162-186, 190, 191-194, 195, 197, 191, 201-203, 218-219, 221-222.
Basques (les). Descendent-ils des Ibères, 86; leur littérature, 99 et s.; leur origine, leur caractère, leur langue, 145 et suiv.; leurs religions, 157 et suiv.; leurs chants historiques, 161 et suiv.; laquais basques, 206; contes populaires, 209; leur conduite pendant la Révolution, 223, 230.
Bayonne. Son patron, saint Léon, 128 et s.; — ses imprimeurs, 132 (note), 242 (note); — Bayonne en 1798, 148-149.
Bayonnette (la), arme de guerre, 156.
Bessarabie (la), 282 et suiv.
Biarritz, 243.
Bible. Un mot tamoul dans la Bible, 50 et s.
Bibliothèques. Ce qui devrait constituer une bibliothèque, 149-154.
Breton, langue bretonne, 220, 229.
Ceylan (langues de), 40, 45, 65.
Chelingue. Nom pondichérien des chaloupes de débarquement, 60.
Classification de la langue des Hottentots, 3.
Cléricale (littérature). Spécimens, 320.

Collège indien à Pondichéry, 21, (note).
Corrigenda, 318-322.
Corse (la) pendant la Révolution, 229.
Couvents (les), 149.
Croisades (les), 277.
Croix abattue par les soldats en 1793, 223-225.
Danube. Ses bouches, 283 ; — navigation du bas Danube, 295 et suiv.
Décorations, croix, ordres de chevalerie, 33.
Dieu (le mot) en basque, 209-213.
Dolichocéphales en Afrique, 4.
Dravidiennes (langues), 14, 22, 41-43, 53 et s.
Ecole nationale des langues orientales vivantes, 22, 60, 71.
Ecoles (les) et les idiomes locaux, 226 et s.
Ecriture. Alphabets indiens, 37, 40, 44, 45, 74.
Elections dans l'Inde française, 19-20.
Empiriques (les) de la science, 97, 142, 213.
Epigraphie américaine. Ses difficultés, 83.
Ethnographie linguistique. Définition, 1 ; — *desiderata*, 2 et s. — Distribution ethnographique des langues au Mexique, 88-90.
Etymologies, 58, 221 (note).
Euscara ou langue basque. Variétés euscariennes, 128, voy. Basque.
Fables de La Fontaine traduites en patois gascon, 238 et suiv.
Fins de la vie humaine, au nombre de quatre, suivant les moralistes du sud de l'Inde, 78.
Flexion en linguistique, 61, 217.
Fonctionnaires. Leur rôle scientifique, 47-49.
Grammaire (la). Définition, 36, 70, 93; — qui peut faire de bonnes grammaires, 47-49.
Grec ancien. Prononciation du grec ancien, 265 et s., 277 et s., 321-322.
Hottentots. Leur langue, 3-5.
Ibères. Sont-ils les ancêtres des Basques, 86, 218.
Idiomes locaux et patois dans les écoles, 226 et suiv.
Imprimerie. Son histoire à Bayonne, 132 (note), 242 (note). — L'imprimerie dans l'Inde, 65, 318-319.
Inde. Les Français dans l'Inde, 18 et s. — Langues de l'Inde, 36-46, 62-68. — Avenir de l'Inde, 37, 62, 80-81.
Inde française. Histoire et statistique, 18 et s. — Langues, 22, 66-67, 76. — Primes à l'étude de ces langues, 76-77.
Jésuites portugais. Leur œuvre scientifique dans l'Inde, 42, 65.
Karikal (établissement français de), 18 et s. 24 et s.
Laquais basques, mode aux derniers siècles, 206.
La Rhune, 207-208.
Linguistique. Desirata de l'ethnographie linguistique, 2 et s. — Etude scientifique des langues, 33-36, 46-49, 91-93, 213-219, 259-264. — Langues de l'Inde, 36-46, 62-68. — Etymologies, 58, 221. — Flexion et agglutination, 61-62. — Théorie et pratique de l'enseignement linguistique, 69, 213, 215 et s. — Lutte des langues, 250-265.
Loges, établissements commerciaux français dans l'Inde, 28.
Mazdéisme, 299.

Mexique. Son état linguistique, 88-90 ; — les Basques au-Mexique, 197.
Monosyllabiques (langues) en Asie, 12-13 ; dans l'Inde, 43, 63.
Morale (œuvres de) des écrivains tamouls. 77.
Mythologie catholique, 138-140.
Nègres d'Afrique. Multiplicité originelle de leurs langues, 5.
Observations linguistiques. Comment elles doivent être faites, 33-36, 46-49, 91-93, 96-97.
Océanie. Ses langues, 9.
Orthodoxie religieuse ; son intervention déplorable dans la science, 95.
Paons (les) de Salomon. D'où venaient-ils ? 30 et s. 64, 318.
Parentés de langues, 219 et s.
Pastiches. Chants historiques basques, 168, 173, 183, 184.
Pastorales, drames populaires basques, 99 et s. ; — liste des pastorales connues, 101, 102, 319. — Détails de la représentation, 120 et s.
Patois et idiomes locaux dans les écoles, 226 et suiv.
Perse (langues de la), 301.
Philologie ; à distinguer de la linguistique, 216-217.
Pondichéry, 18 et s., 121.
Population. Des établissements français dans l'Inde, 18, 20, 24, 66 ; — de la Bessarabie, 290.
Portugais dans l'Inde, 65.
Prononciation du grec ancien, 265 et s., 277 et s.; 321-322.
Protestantisme (le) dans le pays basque, 157-160
Pyrénées. Une des étymologies proposées, 144.
Religions (lutte des) en Espagne, souvenirs traditionnels, 103. — Elles se transmettent leurs mythes et leurs pratiques, 141.
Religions dans l'Inde ; répartition proportionnelle, 25, — opinion d'un bourgeois de 1792 sur les religions, 31.
Révolution française. Lettre d'un bourgeois de 1792, 30-33.
Sainte çivaïste (la) de Karikal, 23.
Saint Jean de Luz, 155.
Saint-Léon, patron de Bayonne, 122 et s.
Saint Pierre au bain et la pluie, 154.
Sassanides (les), réformateurs religieux, 300.
Sati, immolation des veuves dans l'Inde. Exemple à Karikal, 23, 75.
Société d'anthropologie de Paris, 79.
Société des sciences et arts de Bayonne, 206, 239 et s.
Statistique des établissements français dans l'Inde, 18 et suiv.
Tamoul. Voy. *Inde* et *Langue*. — Vers tamouls, 315-317, 322.
Tête. Saints décapités qui ont porté leur tête, p. 140.
Théâtre populaire basque, 99 et s. ; — Indien, 121.
Voyage d'un archiduc d'Autriche à Bayonne et dans le pays basque en 1501, p. 203 et s.
Zoroastrisme. Sa renaissance au moyen âge, 298.

TABLE DES NOMS PROPRES CITÉS.

Abadie, J., 139.
Abbadie (A.d'), 173, 184.
Adam (L., 93-96.
Adelung, 174.
Aguilar (G. d'), 65.
Aichamoni, 319.
Aleson (Fr. de), 200.
Alexandre le Bon, 285.
Alexandre II, 297.
Alla Bux, 322.
Anquetil-Duperron 306,309,311
Anselme, p. 31.
Ariel, 73, 74, 76.
Artigoeyti, 159.
Asbaje (M. de), 198
Ascoli, 213.
Auguste, 181 et s.
Aureng-Zeb, 28.
Avezac d'), 1 2.
Ayankurukkal, 23.
Ayassàminàyakker, 72.
Babick (J. de), 77.
Bajazet, 286.
Balasque, 138, 243.
Balde, 65, 319.
Barère, 227.
Baring-Gould, 139.
Bascle de Lagrèze, 247-240.
Batbedat, F., 239, 246.
Baylac, 212.
Beames, 15.
Bellen, 41.
Benoist d'Azy, 20.
Bergeret, 243.
Bernadou, Ch., 131, 244.
Bertin, 132, 242.
Beschi, 43, 66.
Blade, 162, 179, 181.
Blanchet, 241.
Bleek, 4, 7.
Boémond, 279.
Bonaparte, (L.-L.), 209-213, 215, 218.
Bosc, 132.
Boudé, 242.
Bourdot, 132.
Bourgoin, 28.
Bringuier, 259.
Brion, L., 145.
Broca, 250, 255.
Brunet, G.), 197.
Bruix, 29.
Buffon, 53.
Burgaud des Marêts, 200.
Burnell, 45, 318.
Burnouf (Eug., 73, 74, 304, 306, 311.
Burnouf (J.-L.), 275.
Caldwell, 15. 41, 42, 52, 63, 265, 266, 269. 272.
Calvé-Souprayachetty, 21.
Calzada, 239.
Campbell (Georges), 39.
Campion, 215.
Campra, 207.
Carey, 38, 43, 44, 66.
Chaho, 173.
Chalais, 206.
Champollion, 83, 84.
Charlemagne, 102, 165 et s.
Charles Ier, 140.
Charles IX, 153.

Châteauneuf, 141.
Chavée (H.), 79, 250.
Ch'mel, 203, 205.
Cicéron, 274, 322.
Claudien, 127, 319.
Condillac, 151.
Cortade, 132.
Couture, (L.), 239.
Crassus, 323.
Cratinus, 321.
Cuche, 138.
Curtius, 279.
Cust, 15, 37 à 49, 62-63, 67.
Custines, 31.
Cuzacq, 239-241.
Dante, 142.
Daretche, 239, 241, 242, 246.
Darius, 298.
Darrac, 29.
Davis (E. H.), 85.
Desbassayns de Richemont, 20, 79.
Desjardins, 296.
Despourrins, 242, 246.
Dibusty, 136.
Dihinx (A.), 162-173.
Diodore, 300.
Dlugosz, 283.
Doiharard, 135, 136.
Dosabhoy Framjee, 309.
Dost-ali-Khan, 24.
Ducéré, 138.
Ducazau, 131.
Ducerceau, 207.
Ducler, 23, 74-75.
Duhart, 243.
Dulaurens, 138, 241.
Dumas (Alexandre), 142.
Dumast (de), 79.
Duplessis, 28.
Duvoisin, 211.
Eastwick, 309.
Effiat (d'), 206.
Elie, 285.
Ellis, 43, 66.
Etchequepar, 160, 321.
Etienne, 285.
Etienne le Grand, 285, 286.
Eys (van), 211.
Faidherbe (général), 7.
Faria (J. de), 319.
Faure de Fontclair, 73.
Fauriel, 180.
Fauvet, 132, 238, 240, 242-243.
Ferry (Jules), 61, 73.
Feugas (de), 130-137.
Forchhammer, 96.
De Fosses, 206.
Foucher, 309.
Gæbelenz, 38.
Gaffarel, 85.
Gallois-Montbrun. 77,
Garcin de Tassy, 47, 68, 74, 76, 80.
Gerster, 258.
Ghika, 287.
Godin (Jules), 20, 79.
Golard, 24.
Gonçalves (J.), 65, 318.
Gorostidi, 214-219, 321.
Gover, 43.
Graul, 272.
Grégoire XI, 283.
Gubernatis, 319.
Hahn, 4, 7.
Harriet (de), 135.
Hartley (Ch.), 296.
Hatoulet, 248.
Helvétius, 151.
Henry (V.), 96-97.
Hisdau, 282, 284.
Hourcastremé, 242, 246, 247-249.
Hovelacque, 17, 95, 264, 314, 319, 322.
Hugo (Victor), 219-222.
Humboldt, W. von, 174, 178-180, 211, 212.
Hunyadi, 285.
Huxley, 40.
Iarigoihen (M.), 160, 321.
Ibarguen (L.), 179, 183, 185-186.
Ibrahim-Khan, 28.
Inchauspe, 211.
Jacquemont (Victor), 75.
Jacquet (E.), 74.
Jean le Terrible, 287.
Jeanne d'Albret, 157.
Jirecek, 289, 291.
Jomard, 85.

Jones, 38.
Jouy (de), 241.
Justi, 306.
De Kœpen, 290.
Kœttrœtt, 40.
Kumârila Bhatta, 64.
Labottière, 242.
De Laclau, 136.
La Cruz (sœur J. I. de), 197.
La Fontaine, 238-249.
Lahirigoyen, 321.
Lanessan (J. L. de), 258.
Lassen, 51, 312.
La Tour d'Auvergne, 220.
Latrau, 132.
La Vallée (J.), 144.
Le Ri he, 24.
Le Moyne, 320.
Lesca, 240, 246.
Lespy, 247-249.
Letourneau (Ch.), 11.
Leupol, 275.
Lévy-Bing, 84.
Liçarrague (J.), 158, 191.
Lish, 38.
Lopez (F.-V.), 97.
Lorichs, 86.
Louis XIV, 156.
Louis XV, 206.
Louis XVI, 30.
Lucius Marineus Siculus, 187.
Mably, 151.
Maffre, 242.
Mahn, 178.
Mahomet II, 285, 286.
Malte-Brun (V.-A.), 88-90.
Manès, 300.
Manterola (J.), 161, 184-185.
Marie-Thérèse, 156.
Mars (de), 20.
Martiartu, 181.
Médicis, 154
Melay (de), 75.
Mendieta, 195.
Menjoulet, 129, 131, 136, 137, 138.
Merle, 28.
Michel (Fr.), 173, 184, 200.
Miechowski, 283.
Mihailovic, 286.
Mirepoix (C^{ss} de), 207.
Monestier (du Puy-de-Dôme), 223.
Montaigne, 36.
Montesquiou, 31.
Moore (Th.), 90, 91.
Moreau le jeune, 238.
Moret, 200.
Mugartegui, 186.
Müller (Fr.), 7.
Müller (J.), 310.
Müller (Max), 52.
Murray (J.-A.-H.), 253.
Napoléon 288.
Nicholson, 41.
Nobili (R. de), 65.
Nouguez (J.), 158.
Oihenart, 101, 200, 321.
Oppert, 85.
Orozco, 88, 89.
D'Orthe (le vic.), 153, 321.
Paoli, 231.
Paris (Gaston), 181.
Paulin de Saint-Barthélemy, 319.
Peyresc, 197.
Philippe d'Autriche, 203.
Philippe IV, 200 et s.
Phillips 39, 40.
Phillips (G.), 86, 91.
Picot, 281, 287.
Pierre II, 285.
Pimentel, 83.
Piron, 224.
Plantié, 131.
Pline, 64, 271 et s.
Pontchasteau, 319.
Pope, 43, 269.
Portefaix (de), 86.
Pott, 211.
Pratapsing, 24.
Proença, 65, 319.
Pryse, 38.
Ptolémée, 64, 268 et s.
Pyrus, 279.
Ralston, 209, 211.
Rambaud (de), 28.
Rares (Pierre), 286.
Ravenstein, 253.
Van Reede. 65.
Reinwald, 3.

Reland (A.), 64, 318.
Rémas, 96-97.
Renan, 51.
Renault de Saint-Germain, 29.
Ribáry, 211, 214.
De la Rive (J.), 158.
Riza Aly Khan, 74.
Roland, 161 et s.
Rosny de), 83.
Rousseau, 151.
Ruben, 241-242, 247, 248.
Sahadgi-Maharádjâ, 24.
Saintours, 240.
Salomon, 50, 52, 58, 64.
Sandou-odear, 73.
Savourangammalle, 23, 75.
Sayce, 87.
Schleicher, 58, 213, 250, 279.
Schœzer, 220.
Schoolcraft, 85.
Schott, 38, 187.
Schwab, 85.
Seinitz (J. de), 206.
Seleucus, 299.
Sicé E., 76.
Sigismond, 285.
Skrefsrud, 39.
Soliman, 286.
Sômasoundaratambiràn, 72.
Soulice, 226.
Sousa, 318, 319.
Spiegel, 310-314.
Squier G., 85.
Strabon, 64, 210, 212.
Tacite, 142.
Tarride, 158.
Testa, 316.
Textor de Ravisi, 79.
Thomas (S.), 151.
Tiruvalluva, 276.
Tourtoulon (de), 259.
Trumpp, 44.
Tschudi, 91.
Tueboeuf, 277 et s.
Tulcidas, 46 68.
Tyndall, 4.
Urbain VIII, 196.
Verdier, 242
Vinson, 15, 33, 49, 59, 207-217, 247-248, 81, 96, 127, 143.157, 319, 321, 322, 160, 186, 194, 208, 222, 237, 246, 276, 317.
Viollette (J.), 76.
Vitold, 285.
Vlad, 285.
Vladislas, 285.
Volney, 321.
Voltaire, 151.
Weber (A.), 51, 52.
Weber, 258.
Webster, 101, 120-121, 139-140, 209, 211, 214, 319.
Whitley, 40.
Whitney, 213, 250.
Wilson (D.) 85.
Windischmann, 306.
Wittlesey, 85.
Yezdegherd III, 308.
Zabalburu, 194.
Zoroastre, 299, 304, 311.

1472. — Abbeville. — Typ. et stér. Gustave Retaux.

DOMI
NUS
ILLU
MINA
TIO
MEA
Taylor Institution.